

MARIE-FRANCE LÉBOUC

**LA CONSTRUCTION DE L'ALTÉRITÉ EN
CONTEXTE MARCHAND : LE CAS DE L'ANIMAL**

Thèse présentée
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
dans le cadre du programme de
doctorat en sciences de l'administration
pour l'obtention
du grade de Philosophiæ Doctor (Ph.D.)

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

JUIN 2004

Je sais bien que les animaux eux aussi se grattent, et jusqu'à se nuire à eux-mêmes; mais c'est un dangereux privilège de l'homme que de pouvoir, si j'ose dire, se gratter par la seule pensée [...]

Alain (1928), *Propos sur le bonheur*, Paris, Gallimard, p. 36

REMERCIEMENTS

Le moment est enfin venu de remercier formellement ceux et celles qui m'ont aidée à me rendre au terme de cette entreprise.

Je remercie tout d'abord les organismes qui m'ont apporté leur soutien financier : le CRSH, le FCAR et le Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences de l'administration (FSA) de l'Université Laval qui m'ont octroyé des bourses, le Fonds de soutien du programme de doctorat de la FSA et, enfin, le département de management qui m'a confié des charges de cours qui ont eu pour effet de m'aider financièrement tout en bonifiant mon expérience pédagogique. La Faculté d'administration de l'Université de Moncton a aussi soutenu mon effort en me permettant d'achever ma thèse parallèlement à mon travail de professeure adjointe.

La FSA est un lieu dans lequel j'ai pu m'épanouir et grandir grâce, bien sûr, aux personnes que j'y ai rencontrées. J'ai eu la chance de croiser la route d'Harold Bherer, de Mario Cayer, de Maurice Landry, de Pascal Lang, ainsi que celle d'Anne Falardeau, « notre mère à tous » *aka* Kid la Gâchette!

J'ai surtout eu la chance incroyable de travailler avec une personne hors du commun, qui m'a guidée à chaque pas de ce très long voyage : Michel Audet. Je n'ai jamais rencontré qui que ce soit de plus droit. Michel, merci pour votre infinie patience, pour votre esprit si finement aiguisé et alerte, pour votre rigueur intellectuelle, pour votre si grande gentillesse. Vous m'avez tant appris! Il ne me vient pas de mot assez puissant pour vous dire toute ma gratitude mais quand je le trouverai, vous savez qu'il finira par « ment », forcément.

Merci à mes amis. Le doctorat est un processus à la fois scientifique et créatif. Il lui faut donc un peu de bohème pour voir le jour. À vous, qui êtes la mienne. À Anne et Bernard, pour les soirées, les déjeuners, les déménagements, les réaménagements. À Catherine et Simon, pour les excellentes bouteilles, pour le gîte et le couvert. À Jacques, sans qui il n'y aurait pas eu de Trio qui souffre. À Souâd, pour ce havre méditerranéen où l'harissa fait fondre la neige monctonienne. À Michel, pour les discussions fascinantes sur les mérites respectifs du magret, d'Adorno ou de l'Oulipo.

Enfin, merci à ma famille : ma mère, mon père, Éva et Frédéric. Aucun mot sur cette page ne saurait exprimer ce que je vous dois, ni combien je vous aime.

Résumé

Pourquoi celui qui me fait face est-il un Autre au sens éthique du terme? Pourquoi son statut moral peut-il parfois osciller d'autrui à simple objet?

Vivre, pour un humain, c'est être lié à autrui par un lien particulier : un lien éthique. Ce lien se compose de deux termes, moi et l'Autre, et, entre eux, de la distance éthique, qui ne se déploie pas dans un espace euclidien. Cette distance est plutôt une action, que j'appelle « bonne distanciation ». De plus, elle relève en priorité de la conscience pratique et non de la délibération discursive.

Que devient le lien éthique quand ce qui me fait face n'est pas humain? Depuis une trentaine d'années, les philosophes travaillent sur la question de la valeur intrinsèque de l'environnement. Leurs réponses se classent en quatre catégories, anthropocentrisme, zoocentrisme, biocentrisme et écocentrisme, que j'ai réexaminées à partir de la bonne distanciation face à l'Autre non humain. Il ressort de cette étude que l'animal représente le point de l'environnement où se concentrent les enjeux de la bonne distanciation face à un non-humain. J'ai donc resserré mon étude sur l'animal.

Pour étudier empiriquement l'oscillation du statut moral de l'Autre, j'ai choisi le lien à l'animal familier vendu dans des boutiques d'animaux. J'ai étudié comment l'animalier, chargé de réceptionner, de soigner puis de vendre les animaux dans ces boutiques, fait osciller entre objet et autrui le statut moral de l'animal dont il s'occupe.

Combinant observation participante et entretiens semi-structurés, j'ai examiné les éléments saillants et non saillants de la pratique des animaliers, les seconds étant la trame des gestes, des regards et des paroles de l'animalier pour l'animal, sur laquelle se détachent les gestes techniques. L'analyse des données m'a conduite à mettre au jour l'influence de deux logiques d'action, logique marchande et logique de soin, prédominantes dans le travail des animaliers. Les résultats montrent comment la bonne distanciation équivaut à l'arbitrage constant entre ces deux logiques, procédant en priorité de la conscience pratique et non discursive. De plus, plusieurs facteurs organisationnels influencent la bonne distanciation,

qui varie aussi selon que l'animalier est anthropocentriste, zoocentriste, biocentriste ou écocentriste.

Abstract

This dissertation explores the fact that, depending on circumstances, the moral status of he who faces me may vary from that of an Other, in the ethical sense of the term, to that of an object.

For a human being, to live is to be linked to others by a particular link, an ethical one. The distance that lies between me and the other may be better understood as “good distancing” or the process of deciding how long the link should be, thus making what faces me either an Other or an object. Good distancing takes place mainly in the sphere of practical consciousness rather than discursive consciousness.

Furthermore, we tend to limit otherness to humans. New philosophies are emerging that study value in nature. These works fall into four broad categories, anthropocentrism, zoocentrism, biocentrism, and ecocentrism, which content I re-examine through the notion of good distancing. It appears that animals represent the most problematic category of environmental elements as regards good distancing. I have therefore centered my research on animals.

The empirical part of the study focuses on the ethical link relating pet shop clerks to animals sold in pet shops. What is the moral status a pet shop clerk ascribes to the animal he takes care of and sells, that of a mere good or that of a companion?

During five months of participant observation in 5 pet shops, I observed and assisted a total of 15 clerks. I have studied both codified technical skills that an animal caregiver must demonstrate and other movements, looks, words and sounds the caregiver makes or utters while taking care of an animal. Together, they reveal the work of practical consciousness in good distancing.

Results show that two logics of action, one of market and one of care, prevail in the daily work of a pet shop clerk. Good distancing amounts to constant arbitration between these two logics and that it occurs mainly in the sphere of practical consciousness rather than in discursive consciousness.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	iii
Résumé.....	v
Abstract.....	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 L'éthique : un lien agi dans la bonne distanciation.....	3
1.1 Qu'est-ce qu'un lien éthique?.....	3
1.1.1 La composition du lien.....	3
1.1.2 La distance éthique.....	5
1.1.3 La bonne distanciation.....	9
1.2 Bonne distanciation, conscience pratique et vivance.....	13
1.2.1 Éthique et discursivité.....	17
1.2.1.1 La réponse normale de la philosophie.....	18
1.2.1.2 Le schéma du développement moral.....	20
1.2.2 Au-delà du discursif.....	25
CHAPITRE 2 L'ouverture de l'éthique au non-humain.....	32
2.1 Le paysage de l'éthique de l'environnement.....	32
2.1.1 Anthropocentrisme.....	36
2.1.2 Les philosophies non anthropocentristes.....	40
2.1.2.1 Le zoocentrisme.....	41
2.1.2.2 Le biocentrisme.....	44
2.1.2.3 L'écocentrisme.....	46
2.1.2.4 Faire du non-humain l'Autre.....	49
2.2 La place de l'animal.....	52
2.2.1 L'anthropocentrisme et la place de l'animal.....	53
2.2.2 L'animal et l'éthique environnementale : une affaire triangulaire.....	56
CHAPITRE 3 L'animal familier entre objet et autrui.....	64
3.1 Le choix de l'animal familier.....	64
3.2 L'ampleur économique du phénomène animal familier.....	66
3.3 La modernisation de l'animal familier.....	69
CHAPITRE 4 Le recours à l'ethnographie.....	79
4.1 La place du discours.....	79
4.2 Le choix de l'observation.....	83
4.2.1 Trouver ma place.....	83
4.2.2 Participer.....	85
4.3 La collecte de données.....	86
4.3.1 Les données d'observation.....	86
4.3.2 Les données d'auto-observation.....	87
4.4 Les animaleries et les animaliers.....	90
4.5 L'exploitation des données.....	96
4.5.1 Dispositions générales sur le traitement des données.....	96
4.5.1.1 Explication de la démarche d'analyse.....	99
CHAPITRE 5 La pratique des animaliers.....	105

5.1	L'animalerie, description de l'organisation	105
5.2	Activités et éléments de la pratique des animaliers	106
5.2.1	Les activités des animaliers	107
5.2.1.1	Les activités reliées à la vente.....	107
5.2.1.2	Les activités de soin.....	111
5.2.2	Les éléments de la pratique animalière.....	113
5.2.2.1	Les regards.....	114
5.2.2.2	Les gestes.....	115
5.2.2.3	La communication orale	115
5.3	La compétence.....	117
5.3.1	Des connaissances étendues.....	118
5.3.2	Des compétences acquises dans le domaine privé.....	120
5.3.3	Formation continue et instruction scolaire.....	123
5.4	Les conditions de travail.....	127
CHAPITRE 6	Logiques d'action et construction de l'altérité	129
6.1	Deux logiques d'action : logique de soin et logique marchande	129
6.2	L'articulation des deux logiques : cas de figure	132
6.2.1	Quand la logique de soin domine	132
6.2.1.1	Qu'est-ce que l'amour des animaux?.....	134
6.2.1.2	Qu'est-ce que le bien-être animal?	144
6.2.1.3	Prendre soin : la pratique de l'amour.....	146
6.2.2	Quand la logique marchande domine	152
6.2.3	Quand les deux logiques se complètent.....	154
6.2.4	Quand la vente est un moment difficile.....	157
6.2.4.1	Le devenir de l'animal	157
6.2.4.2	Le discours sur les stratégies de vente	158
6.2.4.3	Les stratégies de vente en pratique	159
6.2.5	Quand les deux logiques sont conflictuelles.....	165
6.3	Articulation des deux logiques : sources	166
6.3.1	Les sources reliées à l'organisation	167
6.3.1.1	Le regard du patron.....	167
6.3.1.2	La rémunération et la spécialisation des tâches.....	168
6.3.1.3	Le manque de personnel et de coordination	173
6.3.1.4	Éléments de disposition spatiale.....	176
6.3.2	Valeurs morales personnelles des animaliers	180
6.3.2.1	Anthropocentristes et zoocentristes	182
6.3.2.2	Biocentristes et écocentristes.....	185
6.3.2.3	Amour, affection et préférence	187
6.4	La construction pratique de l'altérité.....	189
CONCLUSION	191
Bibliographie générale	200
Annexe A Qu'est-ce qu'un animal familier?	207
Bibliographie	213
Annexe B Formulaire d'entente	214

LISTE DES FIGURES

Figure 1 - Exemple de réseau de code et commentaires construit avec le logiciel ATLAS.ti	98
Figure 2 - Exemple de définition d'un code en tant que concept, dans le logiciel ATLAS.ti	100
Figure 3 - Fenêtre de travail dans ATLAS.ti	102
Figure 4 - Grille de tic-tac-toe, concours de vente à l'animalerie A	170
Figure 5 - Distanciation, arbitrage des logiques et statut moral de l'animal	190

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Stades de développement selon Kohlberg (adapté de Kohlberg, 1976)	23
Tableau 2 - Les huit principes de l'écologie profonde (tirés de Naess, 1984)	48
Tableau 3 - Distinctions espace de sens / espace des objets chez quelques auteurs	53
Tableau 4 - Sources d'approvisionnement en animaux pour les animaleries	74
Tableau 5 - Liste des thèmes abordés en entrevue	82
Tableau 6 - Description sommaire des animaleries retenues pour l'étude	92
Tableau 7 - Liste des codes utilisés durant l'analyse des données	101
Tableau 8 - Éléments permettant d'assurer la santé animale, d'après PIJAC Canada (1987)	112
Tableau 9 - Les dix étapes de l'entretien quotidien des petits animaux, selon PIJAC Canada (1987)	113
Tableau 10 – Activités et éléments composant la pratique des animaliers et moyens d'en prendre connaissance	117
Tableau 11 - Rappel des quatre postures éthiques vis-à-vis de l'environnement	180

INTRODUCTION

Au départ d'une recherche, il y a un étonnement. Celui qui m'a lancée dans le présent travail était de nature théorique et il m'a conduit à mettre au point l'architecture conceptuelle de cette thèse.

Comment se fait-il que, placés dans le contexte d'une organisation de type bureaucratique ou de type marchand, nous traitions « ce » qui nous fait face parfois comme un simple objet, parfois comme autrui, même quand « ce » qui nous fait face est un être vivant? Bien sûr, la question, telle que je viens de la livrer, ne m'est pas apparue aussi clairement dès le départ. Elle a mûri lentement grâce aux lectures et à la réflexion. Le « ce », que je place à dessein entre guillemets, inclut, dans mon questionnement, non seulement les êtres humains qui nous font face — et vis-à-vis de qui, déjà, la question vaut d'être posée — mais aussi les éléments de l'environnement, animaux, plantes, espèces, paysages, écosystèmes. Les études en gestion posent de plus en plus souvent la question de la conciliation du respect de la vie économique et de celui des milieux naturels. Qu'est-ce qui se fait, autrement dit quelles sont les actions posées? Ici les enquêtes rapportent les gestes « organisationnels », entendus comme les récits d'une entreprise/action particulière (ex. : la réhabilitation d'une carrière à la fin de son exploitation), ou encore des politiques et leur application (ex. : la mise en place d'une politique de récupération du papier dans les unités administratives d'une organisation). Dans un nombre important d'articles, l'argumentation à laquelle recourent les auteurs ressortit du domaine financier, apparemment registre par excellence de la gestion — combien ça coûte et est-ce que ça rapporte? Pour ma part, la question qui me tenait ne concernait pas tant l'organisation comme un ensemble que l'individu travaillant dans ladite organisation. De quelle manière, que nous soyons pourvus ou non d'un code de bonne conduite édicté par notre organisation, nous y prenons-nous pour attribuer à l'environnement (au sens large et inclusif du terme) une valeur morale tout en faisant face à toutes nos obligations organisationnelles? Un tel questionnement a joué un rôle décisif dans l'orientation théorique de ma thèse.

J'ai souhaité, après m'être adonnée quelque temps aux plaisirs de l'exploration théorique, que mon travail puisse reposer aussi sur l'examen d'un objet concret, autrement dit sur ce que les scientifiques de l'humain et du social appellent un « terrain ». Or l'étude de la place de l'environnement en éthique, à laquelle je consacre le chapitre 2, m'a convaincue que l'animal, plus que tout autre élément de l'environnement, était un point d'achoppement pour les auteurs et entre les auteurs. Cette situation théorique particulière de l'animal promettait de pouvoir trouver sa correspondance concrète. C'est l'une de ces situations concrètes que j'ai choisie pour « terrain » et, devant cette situation-là, un nouvel étonnement s'est fait jour, prolongement du premier, plus pragmatique et plus circonstanciel, centré sur la construction du statut moral de l'animal. Dans le chapitre 3, je donne des précisions sur la situation concrète que j'ai choisi d'étudier et sur la formulation que, dès lors, prend ma question de recherche. Dans le chapitre 4, je décris la démarche empirique que j'ai utilisée pour donner un contenu concret à mon travail. Les chapitres 5 et 6 serviront à l'exposé des résultats de ma recherche.

CHAPITRE 1

L'ÉTHIQUE : UN LIEN AGI DANS LA BONNE DISTANCIATION

Afin de comprendre comment il se fait que nous traitons ce qui nous fait face parfois comme autrui, parfois comme objet, je dois commencer par explorer ce qu'est le lien qui me lie à l'autre — que j'appellerai désormais Autre, majuscule.

Considérer qui ou ce qui me fait face comme un Autre, c'est nouer un lien éthique. Car si l'éthique est souvent définie, à la suite d'Aristote, comme interrogation sur la vie bonne pour soi, cette interrogation n'a pour autant rien d'égoïste au sens courant du mot. Lorsque je me questionne sur la sorte d'être humain que je veux être, hormis le respect et le Bien que je me dois à moi-même, je m'interroge sur mes actions et, par le biais de ces actions et de leurs conséquences, sur le Bien et le respect que je vais donner et montrer autour de moi. La question de l'éthique est donc bien celle de moi en lien avec l'Autre, comment je le choisis ou je le constitue par mes actes et comment je limite ou non son étendue. Examinons ce lien, sa composition d'abord et le rôle de l'action dans sa construction ensuite.

1.1 Qu'est-ce qu'un lien éthique?

1.1.1 La composition du lien

Le lien éthique se compose de l'Autre et de moi, respectivement les deux termes du lien, et de ce qu'il y a entre eux. À la fois donnée spontanée de l'expérience de l'être et produit complexe de sa pensée réflexive, le moi est le point à partir duquel cet être se saisit du monde, à partir duquel sa pensée se projette. Que découvre-t-il en son monde? Le non-moi,

c'est-à-dire ce qui n'est pas lui. Se peut-il qu'il découvre n'être pas seul et que le non-moi lui fait face? Le moi se constituerait alors par opposition au non-moi. Se peut-il qu'à l'inverse il se découvre émergeant sur le fond que constitue le non-moi? L'altérité serait alors originaire en moi. Il se pourrait encore — pourquoi pas? — que la découverte soit réciproque plutôt qu'univoque; mais une telle supposition, pour l'instant, pose problème dans la mesure où cela nous amène à penser immédiatement que le non-moi est une entité capable de me percevoir à son tour comme faisant partie de son non-moi. Nous n'en sommes pas là pour le moment. Si tout autour de moi s'étend le non-moi, je ne peux pourtant pas en conclure que tout ce qui n'est pas moi revêt un caractère d'altérité. En effet, l'altérité n'est pas une propriété générale, uniforme et systématique de tout ce qui m'entourne.

Le lien éthique ne s'établit qu'avec l'Autre et non pas avec l'ensemble du non-moi. L'Autre est donc un élément particulier, qui se distingue du fond que m'offre le non-moi. L'Autre est, avec moi-même, ce qui compose mon monde, c'est-à-dire encore la demeure, ou le séjour, où l'Autre et moi-même prenons place. En grec, ce monde se dit *êthos* (avec un *êta*). Pour Folscheid *et al.*, le monde et les notions qui s'y rattachent sont aussi fondateurs de l'éthique que l'*êthos* (avec un *epsilon*), qui désigne quant à lui les mœurs ou les habitudes.

En sautant directement des mœurs à la philosophie morale, Cicéron a occulté la relation fondamentale entre l'*êthos* et l'*êthos* qui se déploie dans la langue d'Aristote en dehors de toute référence à la philosophie.

(Folscheid *et al.*, 1997, p. 16)

L'éthique n'est donc pas qu'une étude des interrogations morales, elles-mêmes liées aux mœurs. Selon la lecture que l'on peut en faire à partir du doublet *êthos-êthos*, l'éthique est d'abord ancrée dans ce que j'ai plus tôt appelé le monde; et ce monde, de manière symétrique, est constitué de l'ensemble des liens éthiques entre les éléments qui le composent. C'est le monde éthique.

1.1.2 La distance éthique

Ce monde n'est pas calqué sur l'étendue terrestre : les liens éthiques ne se développent que sur un plan éthique. D'ailleurs, si je poursuis la métaphore de l'espace, ce monde ne comprend, en dehors de moi-même, que l'Autre, c'est-à-dire la figure générique des autres. Reste en dehors le non-moi qui n'est pas Autre; c'est-à-dire que, au-delà d'une certaine limite, les liens ne sont plus éthiques. L'Autre se situe à une certaine distance de moi et non pas au-delà. La distance apparaît donc comme un caractère fondamental du lien éthique. La distance qui place l'Autre dans l'*êthos* est donc tout à la fois ce qui me sépare de cet Autre et ce qui m'y relie. Elle m'en sépare puisque l'Autre n'étant pas moi, la distance entre nous est non nulle. Elle me lie néanmoins à lui puisqu'elle est en quelque sorte le substrat immatériel, comme un fil invisible, qui compose le monde. Par conséquent, c'est désormais par la distance que je chercherai à définir le lien éthique.

À quelle distance l'Autre se situe-t-il de moi pour être Autre, c'est-à-dire pour appartenir au monde éthique? Existe-t-il une distance de moi à l'Autre $d^*(\text{moi}, \text{Autre})$ telle qu'elle détermine le caractère éthique de mon lien à l'Autre? Si c'était le cas, tout lien dont la distance différerait un tant soit peu de d^* ne serait pas un lien éthique : d^* serait la norme du caractère éthique du lien, la *bonne* distance. On sait de cette distance qu'elle serait nécessairement plus courte que la juste distance. Le lien juste, c'est-à-dire tel que je suis à juste distance de l'Autre, est en effet médiatisé par le juge qui fait figure de « tiers au second degré » comme le dit Ricœur (1995b).

La vertu de justice s'établit sur un rapport de distance à l'autre aussi originaire que le rapport de proximité à l'autrui offert par son visage et sa voix. Ce rapport à l'autre [le lien juste] est, si l'on ose dire, immédiatement médiatisé par l'institution. L'autre, selon l'amitié [l'éthique], c'est le toi, l'autre, selon la justice, c'est le chacun [...]

(Ricœur, 1995b, p. 14)

Si la bonne distance, d^* , apparaît toujours plus courte que la juste distance, rien n'implique pourtant que d^* soit partagé par tous¹, c'est-à-dire qu'il n'y ait qu'une seule bonne distance. d^* peut certainement varier et n'être pas la même pour moi et pour les autres susceptibles de s'engager dans un lien éthique. Elle peut sans doute aussi varier pour moi-même, selon

différents critères, selon le temps, le lieu, les changements psychologiques que je peux connaître ou encore d'autres facteurs. Nous devons donc sérieusement envisager que d^* varie.

Cette conceptualisation de la distance, variant de bonne à juste, avec la possibilité de digression vers des éloignements du moi et de l'Autre qui ne seraient ni du ressort de l'éthique ni de celui de la justice, présuppose une conception métrique de l'espace. Dans une telle vision, la distance, en tant que fonction mathématique, varie de façon homogène et continue². Cela n'est pas surprenant dans la mesure où, pour une majorité de penseurs, les relations entre l'Autre et moi prennent place dans le monde concret, dans le monde physique où évoluent les hommes de chair et d'os. Or ce monde matériel, pour pouvoir le connaître et mieux y évoluer, nous l'avons théorisé de façon géométrique. La philosophie, autant que notre façon d'envisager les relations entre les êtres qui peuplent le monde, est directement influencée par cette géométrisation. Les métaphores qui renvoient à l'espace occupent une part majeure de notre langage. Il n'y a donc pas à s'étonner que Ricœur, par exemple, recoure à une métaphore métrique telle que le caractère éthique du lien proviendrait d'une distance d^* . Sartre lui-même, lorsqu'il pose le problème de l'existence de l'Autre (Sartre, 1943), formule la relation du moi à autrui en recourant à la distance, cette notion métrique. Il est d'ailleurs intéressant de voir comment son exposé se heurte à la conception géométrique de l'espace habité par l'homme. Il met ainsi le lecteur en présence d'hommes concrets, concrètement placés à distance les uns des autres. Autrui est « un terme que je saisis [...] comme objet à une certaine distance de moi » (Sartre, 1943,

¹ Soit d^* tel que $\forall x, \forall y, d(x,y)=d^*$.

² Les mathématiciens définissent une distance métrique comme toute fonction présentant simultanément les trois propriétés suivantes :

$$\begin{cases} d(x, y) \geq 0 ; \text{ si } d(x, y) = 0 \Leftrightarrow x = y & (1) \\ d(x, y) = d(y, x) & (2) \\ d(x, y) \leq d(x, z) + d(z, y) & (3) \end{cases}$$

En langage courant, ces propriétés se lisent comme suit :

- (1) Si la distance entre eux points est nulle, ces deux points n'en forment qu'un.
- (2) La distance est une mesure symétrique.
- (3) La plus courte distance entre deux points est la ligne droite.

p. 294)³. De même, les yeux d'autrui, organes de la perception — à ne surtout pas confondre avec le regard d'autrui qui, pour Sartre, me fait moi — ces yeux, « comme objets de ma perception, demeurent à une distance précise qui se déplie de moi à eux » (Sartre, 1943, p. 297); « eux sont distants du lieu où je *me trouve* » (Sartre, 1943, p. 297). Voilà pour la dimension objective d'autrui. Mais lorsque Sartre aborde, au-delà de l'objectivité du soi et d'autrui, leur relation transcendantale, il ne parle plus de distance métrique et objective. Il cherche à traduire l'organisation subjective que la perception et la conscience confèrent à l'espace et à la place d'autrui dans cet espace, ce que l'expression par la distance métrique rend malaisé. En premier lieu, autrui devient mon rival dans cette organisation spatiale.

[...] c'est un espace tout entier qui se groupe autour d'autrui et cet espace est fait avec mon espace; c'est un regroupement auquel j'assiste et qui m'échappe, de tous les objets qui peuplent mon univers. [...] Ainsi tout à coup un objet est apparu qui m'a volé le monde. [...] L'apparition d'autrui dans le monde correspond donc à un glissement figé qui mine par en dessous la centralisation que j'opère dans le même temps.

(Sartre, 1943, p. 294)

En second lieu, lorsqu'il s'agit du regard, la compréhension de la distance à laquelle l'Autre et moi nous trouvons respectivement placés se complique encore.

Ce n'est jamais quand des yeux vous regardent qu'on peut les trouver beaux ou laids, qu'on peut remarquer leur couleur. Le regard d'autrui masque ses yeux, il semble aller *devant eux*. Cette illusion provient de ce que les yeux, comme objets de ma perception, demeurent à une distance précise qui se déplie de moi à eux [...] tandis que le regard, à la fois, est sur moi sans distance et me tient à distance, c'est-à-dire que sa présence immédiate à moi déploie une distance qui m'écarte de lui.

(Sartre, 1943, p. 297)

À l'évidence, chercher à comprendre quelle est la distance entre l'Autre et moi mène droit à l'écueil que constitue en cette matière le recours à une notion métrique de la distance. Sans doute, ce que j'appelais plus tôt le monde, ou espace des liens éthiques, ne se conçoit pas aisément à l'aide d'une fonction métrique.

³ Bien entendu, précise Sartre plus loin, « je ne vise pas autrui comme objet » (1943, p. 300), c'est-à-dire dans sa pure dimension objectale.

Avec la philosophie éthique d'un auteur comme Levinas, le problème se complique davantage. La préoccupation pour la relation à l'Autre est centrale dans l'œuvre de Levinas. Cependant, ce qui caractérise la pensée de cet auteur est que le lien éthique ne se situe pas dans le monde concret ni même sur le plan ontologique, celui de l'être. Il prend place sur un plan métaphysique que Levinas va décrire comme celui de l'« autrement qu'être » (Levinas, 1974). Ce plan est en quelque sorte inscrit plus profondément en moi, de telle sorte que l'éthique devient chez Levinas la philosophie première, provoquant le « renversement du primat de l'ontologie » (Levinas, 1991). Avant d'être, être éthique, lié à l'Autre.

L'éthique levinassienne a pour synonyme la responsabilité : « [le] lien avec autrui ne se noue que comme responsabilité » (Levinas, 1982, p. 103). Le mot, d'usage récent et croissant en éthique, prend rarement un sens aussi absolu que chez Levinas où la responsabilité constitue l'essence de l'éthique et plus encore la condition de l'être ou, comme le dit Levinas, son *incondition*. Elle constitue « la structure essentielle, première, fondamentale de la subjectivité [...] c'est dans l'éthique entendue comme responsabilité que se noue le nœud même du subjectif » (Levinas, 1982, p. 101). Le moi est donc responsable avant tout. Il l'est parce que la découverte de l'Autre précède tout en moi; je nais sur le plan éthique avant même de naître au monde. Je ne connais pas l'Autre grâce à mes capacités cognitives et rationnelles. Il m'habite avant même que je sois capable d'exercer ces activités-là. L'Autre m'apparaît d'abord par son « visage », apparition ou épiphanie (selon le terme même de Levinas), c'est-à-dire par son être totalement nu derrière le masque ou la personne⁴, apparence. Le masque est ce que je verrai et que je serai capable de connaître une fois arrivée au monde et en possession de ma raison. Mais avant cela, le visage me dit la transcendance de l'Autre, sa différence infinie que je ne peux appréhender. Voilà pourquoi et comment l'Autre de l'éthique et de la relation levinassiennes n'est en aucun cas un *alter ego*, un autre moi-même. Ce n'est pas en tant qu'équivalent à moi-même qu'il m'est connu mais, justement, par notre différence. Cette altérité ainsi découverte me dicte une responsabilité totale et un commandement impérieux, celui de ne point me livrer à la violence. D'ailleurs, toute tentative de connaître et de raisonner sur l'Autre, ce que

Levinas appelle « connaître ontologiquement⁵ », au lieu de l'accepter dans son infinie différence marque le début de la violence. Connaître ontologiquement, c'est ramener l'Autre à moins que ce qu'il est, c'est le réduire.

Le lien éthique repose, chez Levinas, sur l'obligation que le visage de l'Autre fait naître en moi; il y a dissymétrie de la relation. Nul ne peut se substituer à ma responsabilité pour l'Autre. « Le moi a toujours une responsabilité *de plus* que tous les autres » écrit Levinas (1982, p. 105). Il en résulte que le parcours du lien éthique qui me mène à l'Autre est incommensurable au parcours que l'Autre peut faire vers moi et dont, au fond, il n'est même pas question.

Conséquemment, il y a dissymétrie de la distance. Si l'Autre est visage, c'est-à-dire si je me place dans une perspective levinassienne sur le lien éthique, je suis conduite à rejeter toute notion métrique de la distance par le rejet de la condition de symétrie⁶.

1.1.3 La bonne distanciation

La notion métrique de distance ne suffit pas à appréhender le lien éthique à l'Autre et elle y suffit encore moins dans l'éthique levinassienne. Le visage n'est pas seulement révélation d'une présence de l'Autre; il est un gouffre de responsabilité dans lequel je me noie.

Entre l'un que je suis et l'autre dont je répons bée une différence sans fond, qui est aussi la non-indifférence de la responsabilité, signifiante de la signification, irréductible à un quelconque système.

(Levinas, 1972, p. 10)

Je propose que ce problème de la présence et du vide simultanés, ou de la proximité du regard et de l'éloignement simultané des yeux tel que nous l'avons vu plus haut chez Sartre, soit résolu non pas par une conceptualisation non métrique de la distance mais par

⁴ *Persona* désigne en latin le masque de théâtre dont l'acteur recouvrait son visage pour jouer un rôle.

⁵ « Connaître ontologiquement, c'est surprendre dans l'étant affronté, ce par quoi il n'est pas cet étant-ci, cet étranger-ci, mais ce par quoi il se trahit en quelque manière, se livre, se donne à l'horizon où il se perd et apparaît, donne prise, devient concept. » (Levinas, 1984, p. 74)

⁶ Voir note 2 ci-dessus.

l'appel à une conception dynamique : la distanciation. Ce qu'il faut ici, c'est changer de perspective, faire si possible abstraction de l'espace et de la distance en tant que substrats ou supports du lien, et songer à la distanciation comme processus. Et, puisqu'il s'agit d'éthique, je parlerai de *bonne* distanciation.

Ce qui est à la bonne distance est ce qui ne se trouve ni trop près ni trop loin, qui est simultanément proche et lointain. Un détour par l'hébreu biblique permettra de mieux apercevoir le rapport entre la proximité et le vide instaurés par le visage. En guise d'introduction sommaire à l'hébreu, disons que les mots y sont construits sur une base, appelée racine, généralement constituée de trois consonnes. Les consonnes sont en quelque sorte l'ossature de la langue hébraïque; les voyelles, ou voix, quant à elles, amènent le souffle et la vie. Ainsi, à partir d'une racine consonantique, la vocalisation permet de former plusieurs mots, ce qui revient à décliner sur une même base différentes significations reliées entre elles.

Ouaknin (1994) rappelle qu'en hébreu la racine *QRV* a donné le terme courant *QaRoV*, signifiant « proche ». La même racine a également livré le mot *QoRBan*⁷ qui désigne le sacrifice.

En hébreu, le mot *qorban* vient de la racine Q.R.V. qui indique la 'proximité', c'est-à-dire la 'juste distance', la 'bonne distance' c'est-à-dire la relation dans la distance, et non la confusion ou la coïncidence. Le proche reste toujours essentiellement lointain.

(Ouaknin, 1994, p. LIX)⁸

⁷ En hébreu, V et B sont une seule et même lettre, vet **ו**, dont on fait varier la prononciation de vet à bet par l'adjonction d'un point central.

⁸ Remarquons que Ouaknin ne travaille pas dans ce passage sur la distinction entre juste et bonne distances qu'il instille pourtant. Dans la suite de son propos, il ne retient d'ailleurs que la formulation « juste distance » et la ramène à la loi juive, la Torah. Conformément à la notation de Ricœur, on demeure donc ici dans le domaine du juste. Cependant, Ouaknin est un auteur profondément imprégné par l'œuvre de Levinas, et l'espace que laisse la proximité dont il parle s'étend entre le moi et l'Autre pris au sens d'une altérité transcendante, celle de l'autre homme, celle du divin. Il s'agit donc d'une altérité qui est le nœud de l'éthique levinassienne. J'en conclus que, en tant que geste à valeur mystique et

Cette étymologie nous donne à comprendre que le *QoRBan* fait référence à un geste symbolique dont il se trouve qu'on n'a, en général, retenu que la dimension sanglante, manquant ainsi d'opérer la distinction essentielle entre sa modalité et sa fonction signifiante. Sacrifier (*QaRaV*) n'est donc pas l'acte de mettre à mort mais celui de rapprocher (*HiQRiV*). Bien sûr, par le sacrifice, l'homme se rapproche surtout du divin, mais c'est en même temps un acte qui fait se tenir ensemble la communauté, qui donc rapproche les hommes entre eux. Ouaknin insiste sur le fait que, dans le sacrifice tel qu'il est symbolisé par la suppression d'un vivant, on crée d'abord un vide qui instaure une distance, laquelle en même temps rapproche : elle est bonne distanciation.

Le *qorban* incarne l'espace d'entre eux, la distance qu'il y a entre l'homme et le monde, entre l'homme et Dieu, entre l'homme et l'autre homme et entre l'homme et lui-même. [...] Le *qorban* est en quelque sorte un anti-objet permettant de faire l'expérience renouvelée du vide, de la distance, et du silence.

(Ouaknin, 1994, p. LX)

Le sacrifice rapproche donc le lointain sans aller pour autant jusqu'à la confusion⁹. Ouaknin insiste sur le fait que l'importance de l'acte du *QoRBan* ne réside pas dans la suppression d'une vie et n'en constitue, dans cette version, qu'une modalité concédée à l'époque où elle a vu le jour. Sans doute, le terme « oblation », rendrait mieux le *QoRBan*, grâce au préfixe « ob » qui indique la direction et le mouvement vers l'Autre¹⁰. Il n'y a nul moment d'abolition pure et simple de la distance entre le moi, qui sacrifie, et l'Autre, à qui on

transcendantale, le sacrifice équivaut à la bonne distanciation, alors que, en tant qu'acte concret, il vaut juste distanciation.

⁹ Le combat (*QRaV*) est l'exemple de ce rapprochement extrême qui risque d'aller jusqu'à la confusion, quoique, même s'il peut provoquer la mêlée des corps, il n'entraîne pas leur fusion. Le combat resterait donc essentiellement un acte de rétablissement de la bonne distance, consistant à supprimer ou à éloigner un ennemi qui n'a pas respecté cette distance.

¹⁰ Le Trésor de la langue française informatisé (TLFI) indique, d'une part, que le terme oblation renvoie à l'action d'offrir en sacrifice, qui précéderait l'immolation et, d'autre part, que la psychanalyse affecte à l'oblation le sens de don de soi (INALF).

sacrifie ou l'on offre — on s'offre. Il y a, au contraire, simultanéité miraculeuse du proche et du lointain¹¹.

C'est exactement ce que produit la bonne distanciation en instaurant vide et silence entre l'Autre et moi, en laissant place à l'impérieux commandement du visage dont parle Levinas. C'est aussi cette conception de la bonne distanciation qui nous permet de comprendre comment, selon Sartre, « le regard, à la fois, est sur moi sans distance et me tient à distance, c'est-à-dire que sa présence immédiate à moi déploie une distance qui m'écarte de lui » (Sartre, 1943, p. 297).

La bonne distanciation se déploie en même temps sur deux plans, celui de l'autre homme — avec des yeux plus qu'un regard ou une figure plus qu'un visage — et celui de l'Autre — visage ou regard. Elle s'y déploie en sens opposés, c'est-à-dire que l'éloignement sur le premier plan signifie le rapprochement sur le second et inversement, sans que jamais, pour demeurer dans le domaine de l'éthique, il y ait confusion, abolition totale de la distance. L'annulation de la distance concrète correspond à l'éviction du plan éthique, par exemple par l'absorption littérale ou symbolique que constitue la consommation¹².

Ce n'est donc, me semble-t-il, qu'en recourant à une telle notion de bonne distanciation que le lien éthique à l'Autre peut être valablement pensé et exprimé. Posé en ces termes, le lien éthique est perpétuellement agi. Il nous faut donc à présent examiner de plus près la question de l'action reliée à celle de l'éthique.

¹¹ Sur le sacrifice comme moyen d'instaurer la bonne distance, voir également Chauvet (1994), quoique cet auteur ne retienne comme distanciation que celle de l'homme et du divin. La distance en question n'est que verticale, consistant en un éloignement idéal entre ce qu'il y a au-dessus de l'homme, le divin, et ce qui se trouve en dessous, l'animal. Par le biais d'une approche anthropologique, l'auteur met en évidence les couples tels que proximité/éloignement qui sont à l'œuvre dans l'acte sacrificiel, faisant finalement du sacrifice une négociation que l'homme mène avec les entités suprahumaines afin de trouver et de tenir sa place dans le monde.

¹² À la rubrique oblation, le TLFi mentionne que la consommation constitue la troisième étape du sacrifice, après l'oblation et l'immolation et qu'elle permet la communion, quatrième et dernière étape du sacrifice.

1.2 Bonne distanciation, conscience pratique et vivance

Parler de la bonne distanciation comme d'un ajustement fait en permanence nous donne une indication sur la nature du lien éthique : l'action. Évidemment pour apercevoir cela, il ne faut pas réduire l'action à sa manifestation gestuelle comme tendent à le faire les philosophes analytiques.

Pour Davidson, l'un des fondateurs de la théorie analytique de l'action, « il existe un sous-ensemble assez bien défini d'événements qui sont des actions » (Davidson, 1991, p. 206)¹³. Pour qu'il y ait action, il faut une intention et donc un individu que son intention d'agir permet de considérer comme un agent. Par ailleurs, cet agent doit, d'une certaine façon, être conscient de son action (Davidson, 1991, p. 212)¹⁴. Paradoxalement, la nécessité de l'intention et de la conscience ne suffit pas à faire de cette action autre chose qu'un geste. Davidson affirme que les actions de base sont des mouvements corporels, excepté dans le cas, reconnu comme problématique, des actes dits mentaux. L'action est d'abord l'action du corps.

Nous devons conclure, même si cela peut paraître surprenant, que les seules actions existantes sont les actions primitives, celles qu'on accomplit sans devoir faire autre chose, les simples mouvements du corps. On ne fait jamais rien de plus que mouvoir son corps; le reste est du ressort de la nature.

(Davidson, 1991, p. 221)

On remarque chez Davidson et les théoriciens de l'action du courant analytique un souci de l'action pure, dénuée de toute ambiguïté qui serait liée au partage de la volonté. Il est de fait que la simplification extrême de la notion d'action permet de l'envisager ainsi. Neuberger écrit que « [l]'accomplissement d'une action n'est rien d'autre que la production (...) d'un ensemble de mouvements coordonnés entre eux et adaptés à la situation » (Neuberger, 1991, p. 23). L'action ainsi décrite constitue une action de base (*basic action*), les actions

¹³ L'essai dont cette citation est extraite a été publié en anglais pour la première fois en 1963.

¹⁴ On doit pouvoir donner au moins une description de l'action présentant l'agent comme conscient.

complexes doivent être comprises comme étant composées de plusieurs actions de base¹⁵. Ces conclusions sur l'action, Davidson lui-même ne peut que les qualifier de surprenantes tant elles paraissent corseter ce qu'intuitivement nous connaissons de la notion d'action. Il ne reste à la théorie analytique qu'une théorie du geste et des prédicats que l'agent lui associe et l'on manque d'apercevoir comment une telle théorie réalisera l'ambition que décrit Neuberg.

Plutôt que d'être une annexe de la philosophie morale, la théorie de l'action, telle qu'élaborée par la philosophie analytique, occupe la place d'une métathéorie commune aux théories empiriques de l'action, à l'éthique et à la philosophie sociale, à la théorie de la décision, et, de façon générale, à toutes les branches du savoir où se fait sentir, comme en théorie du droit ou en théorie économique, la nécessité d'un système conceptuel permettant de décrire de façon adéquate la structure de l'action et de la motivation

(Neuberg, 1991, p. 9).

Qu'en est-il des mouvements du cœur ou de la volonté qui ne se traduisent pas nécessairement dans ceux du corps? Sur la question de la volonté, Davidson a pris part au débat américain sur l'acrasie (*akrasia*) ou faiblesse de la volonté, qui conduit une personne à ne pas agir suivant les valeurs qu'elle énonce par ailleurs (*to act against better knowledge*). La réponse à la faiblesse de la volonté ne peut résider pour Davidson que dans l'irrationalité de l'agent entendue comme le fait que la personne ignore une partie de ses pensées en compartimentant son mental (Davidson, 1969). Elle ne ressortit pas d'un autre mécanisme.

En comparaison de la tâche que se sont assignée les philosophes de l'action tels que Davidson, celle que se donnait Maurice Blondel (1993) à la fin du dix-neuvième siècle paraît titanesque¹⁶. Son entreprise pouvait avant tout apparaître téméraire à ses contemporains, la notion d'action n'étant pas en vogue chez les philosophes de l'époque¹⁷.

¹⁵ Pour une critique acerbe de cette approche de l'action dite *foundationalist*, lire Sneddon (2001).

¹⁶ Sa thèse de 1893 commençait par une question dont l'ampleur et l'ambition sont déstabilisantes : « Oui ou non, la vie humaine a-t-elle un sens, et l'homme a-t-il une destinée? » (Blondel, 1993, p. vii)

¹⁷ Merleau-Ponty écrit : « Blondel étudie l'*action*. Or le terme *action* n'était même pas classé, vers 1882, dans les dictionnaires philosophiques. On confondait *action* et

Le bref exposé que je fais ici de la philosophie blondélienne de l'action s'appuie abondamment sur Virgoulay (1992) ainsi que sur Reifenberg (2000). Pour Blondel, la question de l'action est première.

Ce n'est [...] pas une question particulière, une question comme une autre qui s'offre à nous. C'est la question, celle sans laquelle il n'y en a point d'autre.

(Blondel, 1993, p. xxii)

Après l'exposé des thèses analytiques, une telle position fait immédiatement surgir des interrogations sur l'articulation de la pensée, de la conscience et de la volonté avec l'action. En fait, l'action blondélienne s'insère dans une double dialectique dont le premier mouvement est celui qui lie intimement l'action (comme manifestation concrète) et la pensée : « l'être n'est jamais dans l'idée séparée de l'action » (Blondel, 1993, p. 478). Blondel réserve aussi une part à l'inconscient¹⁸.

On n'a pas besoin de savoir tout ce qu'on fait pour le faire en connaissance de cause. La pensée qui est efficace n'est pas nécessairement un système complet d'abstractions analytiques, *πραξις μετα λογου* [*praxis meta logon*]; elle est une synthèse concrète qui, dans chaque disposition intérieure, peut résumer à la conscience tout le travail de la vie, *λογος μετα πραξεως* [*logos meta praxeos*].

(Blondel, 1993, p. 476)

Le second mouvement dialectique, où l'action intervient comme terme synthétique, est celui de la dualité de la volonté. Le vouloir se scinde en deux plans, découvrant ce que

idée de l'action. Certains trouvaient même, avec Renan, que l'action salit la pensée. Il n'était nulle part question de la doter d'un statut métaphysique. C'est ce qu'entreprend Blondel, avec beaucoup de crânerie. En réintégrant l'action, entendez l'action effective, celle qui incarne nos intentions et les rend manifestes en même temps qu'efficaces, Blondel a élargi la philosophie; mieux il a fait accéder à la conscience philosophique tout un secteur d'expérience qui lui échappait. » (Merleau-Ponty, 1956, p. 301)

¹⁸ Voir Virgoulay (1992, p. 59-suiv.).

Blondel appelle la « volonté voulante¹⁹ » et la « volonté voulue » dont Lalande reprend les définitions.

Il y a un sens antérieur à [la volonté comme forme de l'activité personnelle], qui maintient la tradition antique et médiévale d'une *voluntas ut natura*, appétit intellectuel, 'volonté voulante', inclination fondamentale qui détermine nécessairement l'aspiration, l'inquiétude, l'élan humain vers sa fin suprême. C'est ce mouvement congénital de la 'volonté voulante' que spécifient la réflexion, la 'volonté voulue vers', les fins partielles et successives qui s'offrent à nous comme les moyens ou les occasions d'accomplir notre destinée, dont tout le sens est d'aboutir à mettre en équation ces deux volontés, initiale et finale.

(Lalande, 1993, p. 1218-1219)

Il y a inadéquation entre ces deux plans de la volonté, les « fins partielles » ne concourant pas toutes à la destinée. L'articulation de ces deux plans l'un à l'autre, qui est la source d'une instabilité, se produit par l'intermédiaire de l'action. En effet, celle-ci synthétise et met ensemble les deux plans de la volonté : c'est elle qui « insinue au cœur des choses la loi de contradiction tout en opérant perpétuellement une synthèse expérimentale des contraires » (Blondel, 1993, p. 472). Autrement dit, dans chaque action, les deux plans de la volonté coexistent. L'instabilité du vouloir s'appuie donc sur la plénitude de l'action, qui est une²⁰. Puis l'action peut être réinterprétée pour alimenter de nouveau la dualité du vouloir²¹. Elle sert donc simultanément la volonté voulante et la volonté voulue, tout en

¹⁹ La délibération conduite sur le plan de la volonté voulante concerne notre destinée, les fins et, donc, elle est plus particulièrement morale. Chez un penseur chrétien comme Blondel, on trouve dans la volonté voulante une manifestation de la volonté divine. C'est en mettant, autant qu'il le peut, cette volonté en acte, que l'homme s'engage dans la pratique du bien, c'est-à-dire l'action morale.

²⁰ En effet, la contradiction n'existe pas pour Blondel dans le concret mais dans le jugement seulement. Reifenberg explique : « Le contradictoire n'est pas donné du fait de la réalité, mais est causé par une décision morale, par une option fondamentale de l'homme. » (2000 p. 323) Il s'ensuit qu'on est fautif quand on confond réalité morale et travail discriminatoire de la pensée qui pèse, affirme ou nie, retient ou rejette. La réalité morale est le lieu où s'inscrit l'action qui est, selon Blondel, « indélébile » : « nos œuvres, ainsi que des enfants détachés de nous, agissent à leur tour sans notre gré » (Blondel, 1993, p. 330).

²¹ Il faut consulter, dans le *Supplément* du Lalande (1993, p. 1231 et 1232), la lettre écrite par Blondel pour préciser la définition du terme action (notamment le 4^e paragraphe où il explique comment, dans les termes de Reifenberg, l'action est prospective alors que la pensée réflexive est rétrospective).

permettant de poursuivre le nécessaire exercice d'articulation de leurs plans respectifs. La théorie blondélienne de l'action permet donc de couvrir un champ global qui s'étend du monde concret, où s'incarne le vouloir, en passant par le domaine de la pensée, au règne du divin²².

Partant d'une telle définition de l'action, je peux effectivement ranger la bonne distanciation parmi les actions. Cela soulève alors une nouvelle question, celle des liens entre action et conscience car il importe à présent d'examiner si la bonne distanciation est une action nécessairement consciente.

1.2.1 Éthique et discursivité

Je viens d'établir que la bonne distanciation est le résultat de ce que je fais — en fait, elle *est* ce que je fais. Correspond-elle toujours à ce que je veux? Autrement dit, consiste-t-elle en une action délibérée? Est-ce délibérément que je me lance dans la bonne distanciation? Par délibérément, j'entends que la bonne distanciation serait une action d'un type particulier, à laquelle on se livre en exerçant ou après avoir exercé notre capacité de verbaliser, de juger et notre volonté. Est-ce délibérément que je m'engage dans un lien éthique à l'Autre?

Il existe une réponse philosophique très répandue à cette question. Elle se trouve si solidement ancrée dans le patrimoine philosophique que c'est celle que l'on retrouve dans les manuels de philosophie et d'éthique, destinés à inculquer les bases de ces disciplines à ceux qui les abordent. Du point de vue de Kuhn (1983), nous pouvons qualifier cette réponse de normale. En effet, selon Kuhn, les membres d'une discipline placent dans les manuels les connaissances sûres, établies, les bases sur lesquelles on souhaite que les néophytes prennent appui pour les suites de leur développement. Ces connaissances, Kuhn les qualifie de normales, c'est-à-dire qu'elles constituent la norme d'une discipline. La réponse normale de la philosophie à la question de la relation entre éthique et délibération est que la seconde constitue une condition pour qu'on soit en présence de la première.

²² « Agir, en cette acception forte et complète, c'est chercher l'accord du connaître, du vouloir, et de l'être » Blondel dans Lalande, 1993, p. 1231.

1.2.1.1 La réponse normale de la philosophie

Pour décrire ce en quoi consiste cette définition philosophique normale, je partirai d'un texte de Hannah Arendt. En introduction de *Considérations morales* (1996), elle revient sur des remarques qu'elle a émises à propos d'Eichmann lors de son procès à Jérusalem²³. Ce qui la frappe chez Eichmann est son absence de réponse aux accusations; elle le juge apathique, sans réaction parce qu'aucun discours ne sort de sa bouche, ou bien encore parce que son discours est pathétiquement inapproprié. Voilà, dit en substance Arendt, un homme inapte à penser, c'est-à-dire, enchaîne-t-elle, incapable de distinguer le bien du mal. Or l'histoire nous montre que, malheureusement, Eichmann a été un nazi efficace et apte à atteindre les buts du régime hitlérien. Cette efficacité ne peut s'être totalement passée d'une pensée discriminante ou d'une capacité de juger. Il est évident que si, au-delà du « Je n'ai fait que mon devoir », Eichmann avait exprimé son jugement, Arendt eût pu être en profond désaccord. Cependant, ce n'est pas de l'éventuelle perversion du sens moral d'Eichmann qu'Arendt s'indigne mais de ce qu'elle imagine en être l'absence. De l'incapacité à mettre en question naît, pour Arendt, le néant éthique. Ce faisant, elle réduit le phénomène au discours sur ce phénomène ou l'éthique à la capacité de discourir sur l'éthique — synecdoque.

Cet exemple me semble propre à illustrer comment, normalement, nombre de philosophes posent que la compétence éthique de la personne tient dans sa capacité discursive. La source socratique de l'éthique se fait ici sentir. De Socrate, Jerphagnon, historien de la philosophie, écrit :

À son contact, la chance vous était donnée de passer des apparences au réel, de l'opinion au vrai, du babillage inconsistant au *discours responsable*, et alors le désir, soumis à la raison, aurait dépassé la voracité élémentaire pour se faire aspiration. [...] Rencontrant Socrate, ces hommes plus ou moins réussis, plus ou moins compétents, plus ou moins généreux, se découvraient des consciences. Ils se seraient bien passés du cadeau : ils se voyaient confrontés à la nécessité, insupportable en vérité, de *penser droitement* et d'agir en conséquence. Il leur fallait *s'interroger à tout bout de champ* sur ce qui jusqu'alors allait de soi et qui les arrangeait si bien.

(Jerphagnon, 1989, p. 91, c'est moi qui souligne)

²³ C'est un ensemble d'observations qu'elle a consignées plus tôt dans *Eichmann à Jérusalem*, (Arendt, 1966).

À Socrate, nous devons la place de la raison dans la quête du Bien — quête qui est le principe de l'éthique et Bien qui est son but. Une étape supplémentaire est franchie au siècle des Lumières où s'exacerbe la nécessité de la réflexivité comme point de départ de l'éthique. Pour les philosophes des Lumières, c'est plus précisément sous sa forme de rationalité que la réflexivité sert la conscience morale. Kant, en particulier, formalise comment la raison permet le jugement d'évaluation morale, ou jugement pratique, qui couvre la conscience morale dans son ensemble. La raison, soumise à la volonté, sert ici comme faculté de modérer le désir (personnel); de ce fait, elle produit les mœurs (sociales ou interpersonnelles). C'est ainsi que :

le jugement de valeur morale n'est pas identique aux valorisations existentielles du sujet empirique; tout en pouvant tirer de celles-ci une tension, un dynamisme, un élan, la conscience morale est inséparable d'un acte intellectuel par lequel elle dote un contenu pratique d'une valeur. Si le désir crée une propension, encore faut-il qu'il se soumette au verdict d'une réflexion qui seule nous garantit la juste appréciation selon le bien.

(Wunenburger, 1993, p. 24)

L'éthique reposerait donc sur un processus mental particulier. Érigée en discipline par les philosophes, les définitions normales que l'on en trouve aujourd'hui dans les dictionnaires et les manuels de philosophie indiquent que l'éthique met en œuvre mes capacités de jugement (Lalande, 1993, p. 306), de réflexion ou de cognition, et qu'il s'agit d'une activité savante. Pour Kremer-Marietti,

si la morale est marquée du sceau de l'histoire présente ou passée, l'éthique concerne la théorie et la pratique morales considérées du point de vue d'une situation fondatrice, en perspective sur le passé et sur un futur immédiat ou lointain. Discipline noétique [liée à l'acte de connaissance], l'éthique est inséparable d'une méthode.

(Kremer-Marietti, 1987, p. 3)

Foulquié (1992, p. 237) écrit qu'elle concerne « les problèmes philosophiques relevant de la morale théorique ou fondamentale [...] plutôt que la nomenclature des devoirs exposés dans la morale pratique ou appliquée ». Autrement dit, telle qu'envisagée par les

philosophes, l'éthique est une science de la morale²⁴; elle est de l'ordre du discours sur la morale. Nous retrouvons là la synecdoque que je dénonçais plus haut.

1.2.1.2 Le schéma du développement moral

Chez les philosophes contemporains, c'est chez Habermas que cette vision prend son sens le plus absolu. Selon sa théorie de l'agir communicationnel, l'activité communicationnelle a son propre dans le langage : elle l'engendre et le suppose. Pour Habermas, ce langage, discursif, est le moyen de l'intercompréhension. Il explique que « l'usage propre du langage » est le recours à des présuppositions tacites selon lesquelles « [a]vant même d'entrer dans quelque forme d'argumentation que ce soit, donc aussi dans le discours quotidien, *dès qu'on accepte de parler*, nous avons à présupposer mutuellement que nous sommes responsables » (1988, p. 28, c'est moi qui souligne). Quelle que soit notre attitude face à notre interlocuteur par la suite de nos échanges, Habermas affirme que cette première supposition de la responsabilité de l'autre est la plus fondamentale; c'est celle qui permet le langage et la communication. « Parce que le moyen du langage et la fin (*telos*) de la compréhension sont liés intérieurement, qu'on ne peut les séparer comme nous séparons usuellement les moyens et les fins. » (p. 28) Il faut retenir ici que l'activité communicationnelle, pour Habermas, repose donc sur l'utilisation du langage verbal. C'est important car c'est de cette vision de l'agir communicationnel que découle son éthique du discours. Selon l'explication de Rasmussen (1990), l'éthique du discours repose sur deux piliers. Le premier est l'agir communicationnel. La réflexion éthique, s'appuyant sur l'activité communicationnelle, langagière ou discursive, doit explorer comment on détermine la validité des normes morales que l'on respecte. Le travail éthique des participants à la discussion consiste à établir par une argumentation rationnelle si une norme morale est valide ou non. Du fait de ce recours particulier au langage, l'éthique du discours est donc du niveau d'une métaéthique, du domaine de la moralité en ce qu'elle a d'universel et non de la vie bonne pour soi, qui n'a de sens que ramenée au contexte de vie

²⁴ C'est d'ailleurs la définition qui est retenue dans le dictionnaire Le Robert (Rey-Debove et Rey, 1996).

de celui qui s'interroge (Rasmussen, 1990, p. 62)²⁵. Une norme juste, acceptée comme valide, correspond à l'intérêt général; elle est universalisable²⁶.

C'est ici que se fait sentir la nécessité d'un second pilier pour fonder l'éthique de la discussion. Pour participer à la discussion éthique sur le fondement de la validité des normes morales, encore faut-il que les personnes possèdent la capacité de se livrer à une telle discussion, à la recherche d'un tel consensus, à un tel travail d'universalisation par le recours seul à des arguments rationnels et généralisables. Ces personnes en sont donc arrivées à un degré avancé de ce que les auteurs nomment leur développement moral. « The conditions for the possibility of ethical activity (judgment) are given on the basis of a certain moral know-how present in the modern ethical subject » (Rasmussen, p. 65). Pour décrire la compétence requise, Habermas s'appuie sur les travaux de Kohlberg en psychologie morale. Comme je le préciserai plus loin, Habermas et Kohlberg s'entendent pour dire qu'il y a, *grosso modo*, trois stades du développement moral : préconventionnel, conventionnel et postconventionnel. La discussion éthique habermassienne est pratiquée par des personnes arrivées au stade postconventionnel.

La psychologie morale de Kohlberg s'inscrit dans la perspective rationaliste que je viens de décrire. Elle pose l'équivalence entre le développement moral et le développement de la capacité de juger, prolongeant la perspective kantienne. Kohlberg, au terme d'études longitudinales et interculturelles, a produit une échelle à trois niveaux du développement moral des individus, chacun comprenant deux stades, présentée dans le tableau ci-dessous.

Niveau et stade	Qu'est-ce qui est considéré comme bien par les personnes de ce stade?
NIVEAU I : PRÉCONVENTIONNEL	
STADE I :	Éviter d'enfreindre les règles qui sont soutenues par des sanctions, obéissance pour l'obéissance, éviter les dommages

²⁵ « Some would want to see this as the great virtue of discourse ethics, namely, to have located an ethical position based upon procedures of discourse—freeing ethical discourse from traditional considerations. Others would, of course, see this as an absurd attempt to leap, as it were, out of one's historical skin. » (Rasmussen, p. 63).

²⁶ L'acceptation de l'universalisabilité est donc le présupposé à toute discussion éthique au sens habermassien.

Moralité hétéronome	physiques aux personnes et aux biens
STADE 2 : Individualisme, but instrumental et échange	Suivre les règles si c'est dans l'intérêt immédiat de quelqu'un; agir dans ses propres intérêts et pour satisfaire ses propres besoins et laisser les autres faire de même. Ce qui est bien est aussi ce qui est juste, ce qui constitue un échange équitable, un marché, un accord.
NIVEAU II : CONVENTIONNEL	
STADE 3 : Relations et attentes mutuelles interpersonnelles, conformité interpersonnelle	Vivre en fonction de ce que vos proches attendent de vous ou de ce que les gens attendent en général de personnes dans votre situation (rôle) de fils, frère, ami, etc. « Être bon » est important et signifie avoir de bons motifs, montrer de l'intérêt pour les autres. C'est aussi entretenir des relations mutuelles telles que la confiance, la loyauté, le respect et la gratitude.
STADE 4 : Système social et conscience	Remplir les vrais devoirs auxquels vous avez souscrit. Les lois doivent être respectées excepté dans les cas extrêmes où elles entrent en conflit avec des devoirs sociaux fixes. Le bien, c'est aussi contribuer à la société, au groupe ou à l'institution.
NIVEAU III : POSTCONVENTIONNEL OU PRINCIPIEL	
STADE 5 : Contrat social ou utilité et droits individuels	Être conscient que les gens ont une grande variété de valeurs et d'opinions, et que la plupart des valeurs et des règles sont relatives à votre groupe. Ces règles relatives doivent habituellement être respectées dans l'intérêt de l'impartialité et parce qu'elles forment le contrat social. Toutefois, quelques règles non relatives, comme la vie et la liberté, doivent être respectées dans toute société sans tenir compte de l'opinion de la majorité.
STADE 6 : Principes éthiques universels	Suivre des principes éthiques que l'on a sélectionné soi-même. Des lois particulières ou des accords sociaux sont généralement valides parce qu'ils reposent sur de tels principes. Quand des lois violent ces principes, on agit en accord avec les principes. Les principes sont des principes universels de justice : l'égalité des droits humains et le

respect de la dignité des êtres humains en tant que personnes individuelles.

Tableau 1 - Stades de développement selon Kohlberg (adapté de Kohlberg, 1976)

Le développement moral tel que mesuré par Kohlberg correspond au développement des capacités discursives de jugement moral; il repose simultanément sur le développement de la capacité de raisonnement logique, tel que Piaget l'a défini, et sur le développement de la capacité de prendre en compte les rôles des individus dans la société. Seul le stade six est dit véritablement moral par Kohlberg, c'est celui où l'individu a atteint le niveau du raisonnement logique abstrait formel et celui de la reconnaissance d'autrui comme fin en soi et non comme fonction au sein de la société. À ce stade seulement, l'individu énonce des points de vue proprement moraux — pour Kohlberg — en ce sens qu'ils ne dépendent pas uniquement des règles de la société dans laquelle ils sont énoncés mais qu'ils s'appuient sur les principes moraux qui sous-tendent ces règles. Les mesures du développement moral ont été effectuées sur les réponses que les personnes livrent en entretien aux questions qui leur sont posées par Kohlberg et son équipe; ces questions portent sur des dilemmes, tel que le dilemme de Heinz, ou des règles sociales, telles que les raisons pour lesquelles on ne devrait pas voler. Les préoccupations exprimées dans les réponses (peur de la punition; souci de l'équilibre social; désir de justice) sont cotées pour évaluer le niveau de développement de l'individu. Kohlberg écrit :

In claiming that our stages are "true," we mean first that stage definitions are rigidly constrained by the empirical criterion of the stage concept. [...] The claim we make is that anyone who interviewed children about moral dilemmas and who followed them longitudinally in time would come to our six stages and no others. [...] Second, in claiming that the stages are "true," we mean that the conceptual structure of the stage is not contingent on a specific psychological theory. They are, rather, matters of adequate logical analysis.

(Kohlberg, 1976, p. 47)

On comprend que, étant donné la définition des différents stades, tous les individus ne peuvent pas atteindre le stade six. De fait, Kohlberg admet que la capacité de l'individu de se développer pleinement sur le plan moral dépend de l'éducation qu'il a reçue et du milieu

dans lequel il a grandi. Ainsi, des groupes de population entiers seraient incapables d'atteindre les stades principiels²⁷.

Selon cette définition, l'éthique suppose donc une intelligence morale au sens d'une capacité d'analyser une situation qui prend la forme particulière d'un processus rationnel de type logicomathématique. Par conséquent, la présence d'un raisonnement éthique est attestée par ce que la personne est en mesure d'exprimer discursivement, de façon rationnelle, sur ce qui est bien ou sur la voie dans laquelle il lui faut s'engager.

Il est un fait remarquable que les études se multiplient sur le raisonnement moral ou éthique chez les gestionnaires sans que jamais, dans les articles que j'ai pu consulter, soit remise en question cette association du raisonnement logique et de l'éthique. La notion de raisonnement, dans ce contexte, s'entend encore plus précisément comme prise de décision et les études portent fréquemment sur la résolution de situations de conflit moral²⁸.

²⁷ Selon Kohlberg, la stimulation que l'individu doit recevoir durant son enfance et même par la suite doit porter non seulement sur les fonctions logicomathématiques mais aussi être de nature sociale. De plus, le défaut d'exposition au premier type de stimulation semble pouvoir constituer le principal facteur limitant du développement : « an absence of cognitive stimulation necessary for developing formal logical reasoning may be important in explaining ceilings on moral level. In a Turkish village, for example, full formal operational reasoning appeared to be extremely rare (if the Piagetian techniques for intellectual assessment can be considered usable in that setting). Accordingly, one would not expect that principled (Stage 5 or 6) moral reasoning, which requires formal thinking as a base, could develop in that cultural context. » (Kohlberg, 1976, p. 49)

²⁸ La revue *Journal of Business Ethics* offre quantité d'exemples de ce type d'étude et des prédéterminations conceptuelles, pour reprendre les termes de Nicolas Herpin (1973), dont elles s'alimentent. À titre d'exemple, citons Derry (1989) qui examine le mode de raisonnement moral à l'œuvre dans la résolution de conflits du travail. Plus récemment, French et Allbright (1998), bien que remettant en cause le recours au discours tel que défini par Habermas, utilise la méthode des scénarios pour collecter leurs données. Mudrack (2003), critiquant certains aspects de la théorie du développement moral, cherche néanmoins à pousser plus loin la possibilité de mesurer le développement moral des répondants par le biais des méthodes mises au point par Kohlberg (voir section précédente). Je n'ai pas lu d'article où les prédéterminations faisant équivaloir éthique et questionnement étaient bousculées au point de porter les chercheurs à utiliser d'autres méthodes d'investigation empirique que les entrevues, l'utilisation de scénarios ou des tests de développement moral qui recourent aussi à des mises en situation.

1.2.2 Au-delà du discursif

En premier lieu, il faut établir ce qu'a de limitatif la vision de l'éthique qui découle de la philosophie « normale ». En replongeant aux sources grecques de l'éthique, on comprend que l'éthique est davantage que de nature discursive. Folscheid *et al.* expliquent que, selon Aristote, « [la] vertu morale (*êthikhè*) est le produit de l'habitude (*ex êthous*), d'où lui est venu aussi son nom, par une légère modification de *êthos*²⁹ ».

Une légère modification de vocabulaire fait naître l'« éthique » (*êthikè*) de l'« habitude » (*êthos*). Ce glissement verbal imperceptible, pourtant à la source de tout le courant éthique de l'Occident, est le signe de l'importance du langage (*logos* : « parole », « calcul » et « raison »). Modelée de manière immémoriale et anonyme, la langue est le témoin d'un passage qui s'est effectué dans la réalité et s'est dit dans la *parole*, avant de se réfléchir dans l'*écriture* et d'être pris à *la lettre* par la philosophie. Il faut donc admettre que le *logos* existe avant la philosophie ou en dehors de la philosophie, et qu'il y a une présence de l'éthique (comme moralité) en dehors de l'« éthique » (comme philosophie).

(Folscheid *et al.*, 1997, p. 19)

Les philosophes qui présentent l'éthique comme la science des interrogations morales, c'est-à-dire comme une partie de la philosophie, et s'arrêtent à cette définition, commettraient donc l'abus de prendre la partie pour le tout — la science pour son objet.

Que la conscience, en tant qu'elle recourt au verbe, soit une condition de l'éthique n'est pas l'avis du philosophe Emmanuel Levinas. Comme je l'ai dit plus haut, l'éthique n'est pas chez lui de l'ordre de l'être, avec son cortège supposé de verbe et de raison, mais d'abord du domaine de l'« autrement qu'être ». Expliquons un instant la signification du concept d'autrement qu'être. L'être impose sa tyrannie ontologique. Dans sa thèse de doctorat, Martin (1999) explique comment, chez Levinas, l'être s'oppose à l'étant. « L'être est ici subi par l'étant, il est vécu comme un poids, comme une contrainte. [...] Notre être propre nous enserme de cette façon. Il est un fait irrémissible; notre présence est inamovible » (Martin, p. 19) Martin rappelle que la « sortie de l'être » est un thème marquant de la philosophie levinassienne. Mais qu'y a-t-il hors de l'être? L'être se soucie pour lui-même,

²⁹ Tiré de l'*Éthique à Nicomaque*, tel que cité dans Folscheid *et al.* (1997, p. 15).

persévère en lui-même et, en reprenant l'expression de Spinoza sur lequel s'appuie Levinas, il s'oppose à tout ce qui peut ôter son existence. Pour Levinas :

Esse est interesse. L'essence est intéressement. [...] L'intéressement de l'être se dramatise dans les égoïsmes en lutte les uns avec les autres, tous contre tous [...] L'essence est ainsi l'extrême synchronisme de la guerre.

(Levinas, 1974, p.15)

L'enfermement dans l'être, « l'enchaînement à la matière » (Martin, 1999, p. 23), marque le début de la barbarie qui inspire l'écriture de Levinas.

Le plan de l'autrement qu'être est celui où nous porte le désir pour autrui, désir qui diffère de l'appétit suscité par nos besoins, un autrui d'une altérité transcendante, absolue qui met au jour notre fulgurante intuition du divin³⁰. Levinas met donc en question la place de l'expérience dans la compréhension de la signification du lien éthique à l'Autre car l'autrement qu'être ne relève pas du domaine de l'expérience concrète. L'éthique, qu'il nomme responsabilité, est déjà en moi lorsque je nais à l'être; le visage de l'Autre m'apparaît hors du champ de la raison et même de ma conscience (Levinas, 1991, p. 177). Voici donc le cas d'une éthique qui se joue en dehors du discours et ce n'est déjà plus en tant qu'éthique qu'elle y prend corps³¹.

Sartre, en 1980, dans des entretiens accordés à Benny Lévy, donne une définition de l'éthique ou de la morale qui peut *a priori* surprendre. À la question de Lévy : « Qu'entends-tu aujourd'hui par 'morale'? », Sartre répond :

J'entends par là que chaque conscience, n'importe laquelle, a une dimension que je n'ai pas étudiée dans mes ouvrages philosophiques et que d'ailleurs peu de gens ont étudiée comme telle, c'est la dimension d'obligation. Le terme d'obligation est mauvais, mais pour en trouver un autre il faudrait quasiment l'inventer. J'entends par là que dans chaque moment où j'ai

³⁰ Plotin, philosophe néoplatonicien du III^e siècle, concevait le monde comme composé de trois niveaux ou hypostases. La plus haute est de transcendance absolue « que n'atteignent ni la pensée ni le langage »; c'est l'Un. « Si elle y atteint, l'âme humaine est alors elle-même au-delà : au-delà de la subjectivité dont la conscience soudain s'abolit dans l'unité pure » (Jerphagnon, 1989, p. 283 et 285).

³¹ Pour Levinas, c'est dans la justice que la responsabilité se concrétise (Levinas, 1991, p. 183).

conscience de quoi que ce soit, et où je fais quoi que ce soit, il y a une sorte de réquisition qui va au-delà du réel, et qui fait que l'action que je veux faire comporte une sorte de contrainte intérieure qui est une dimension de ma conscience. Toute conscience doit faire ce qu'elle fait, non que ce qu'elle fait soit tellement valable, mais tout au contraire parce que n'importe quel objectif qu'elle a se présente en elle avec un caractère de réquisition, et cela pour moi c'est le départ de la morale. [...] Il y a une difficulté qu'on retrouve à peu près dans toutes les morales classiques, aussi bien celle d'Aristote que celle de Kant et qui est : *où placer la morale dans la conscience? Est-ce une apparition? Vit-on moralement tout le temps? Y a-t-il des moments où l'on n'est pas moral sans être immoral pour autant? En mangeant un morceau ou en buvant un verre de vin, se sent-on moral ou immoral, ou n'est-ce rien du tout?* [...] À mon avis, chaque conscience a cette dimension morale qu'on n'analyse jamais et que je voudrais que nous analysions.

(Sartre et Lévy, 1991, p. 38-39, c'est moi qui souligne)

Dans cette vision que Sartre semble développer tardivement, la morale s'entend bien comme pratique et non pas comme activité exclusivement intellectuelle. Le rapport d'inclusion de la conscience discursive dans l'éthique est inversé. C'est tout à coup l'éthique qui devient une dimension de la conscience. Or Sartre va encore plus loin dans son propos. Il suggère non seulement que l'éthique est une dimension de la conscience, mais encore que, alors même que nous sommes engagés dans des actes dont nous ne dirions pas qu'ils ressortissent à l'éthique, nous sommes peut-être encore éthiques, non pas au sens où nous agirions avec moralité mais où une partie de nous-mêmes serait engagée dans une relation éthique avec le monde qui nous entoure. Cela signifie que l'éthique, ou ce que Sartre appelle ici la morale, ne serait pas toujours présente à notre conscience sans pour autant la désertier.

Il y aurait de l'éthique inconsciente; c'est la possibilité que Sartre évoque. C'est aussi le sens du modèle de Dreyfus et Dreyfus sur l'expertise³².

Granted that one aspect of the moral life and most of moral philosophy has been concerned with choice, responsibility, and justification of validity

³² Pour prendre connaissance de ce modèle que ces auteurs ont publié à plusieurs reprises, consulter, par exemple Dreyfus et Dreyfus, 1990 (une version antérieure de cet article est disponible sur le site Web du professeur Hubert Dreyfus à <http://ist-socrates.berkeley.edu/~hdreyfus/html/papers.html>, consultée en septembre 2003). En français, on peut lire Dreyfus, 1992.

claims, we should, nonetheless, take seriously [...] that our moral consciousness expresses itself chiefly in everyday ethical comportment which consists in unreflective, egoless responses to the current interpersonal situation. Why not begin our investigation of ethical experience on the level of this spontaneous coping?

(Dreyfus, 1990, p. 3)

Autant dans cet article rédigé seul que dans ceux qu'il a écrit en collaboration avec Stuart Dreyfus, Hubert Dreyfus montre comment l'acquisition de compétences procède par paliers successifs. Au premier stade, on est un novice qui apprend, sous la gouverne d'un maître, à reconnaître un par un les traits caractéristiques de l'environnement dans lequel il devra accomplir sa tâche ultérieure; le maître nous enseigne quelques règles encore décontextualisées. Au deuxième, nous voici débutants avancés, capables d'identifier maintenant des situations exemplaires et les instructions de notre maître n'en sont plus à proprement parler, mais Dreyfus les qualifie de maximes car elles se réfèrent à ces situations dans leur entier. Au stade trois, celui de la compétence, nous reconnaissons désormais un nombre tellement important d'éléments dans chaque situation que, pour faire face, nous apprenons à hiérarchiser ces éléments en vue de prendre des décisions. La prise de décision est rationnelle et logique et procède de la reconnaissance d'éléments d'information pertinents, ordonnés selon une certaine perspective que nous adoptons sur la situation à laquelle nous sommes confrontés, à l'examen d'un sous-ensemble de ces éléments qui nous apparaissent plus pertinents compte tenu de l'expérience que nous avons accumulée.

Nobody gives him any rules for how to choose a perspective, so he has to make up various rules which he then adopts or discards in various situations depending on how they work out. This procedure is frustrating, however, since each rule works on some occasions and fails on others, and no set of objective features and aspects correlates strongly with these successes and failures. Nonetheless the choice is unavoidable.

(Dreyfus, 1990, p. 5)

Le stade quatre forme un second degré de compétence, Dreyfus le nomme stade de maîtrise (*proficiency*). Il est marqué par un changement non plus dans la quantité d'information que nous recevons sur la situation mais dans la qualité du traitement que nous en faisons. Certaines perspectives nous apparaissent spontanément, sans planification consciente, dans

tel ou tel type de situation, rendant la compréhension « inconsciente » en quelque sorte. Cependant, il faut encore recourir à la pensée consciente pour décider quoi faire. Prenant l'exemple du joueur d'échec devenu maître, Dreyfus explique que, après avoir reconnu spontanément une disposition des pièces sur l'échiquier — disons une situation où il doit attaquer —, le joueur doit pourtant se mettre à délibérer afin de savoir quel mouvement le conduira à la victoire. Au cinquième et dernier stade, l'expert est en mesure de répondre intuitivement à la situation qu'il a reconnu spontanément. Le jeu de la conscience et de la délibération s'achève ici et, de ce fait, libère l'esprit pour l'accomplissement de nouvelles tâches dans lesquelles nous ne sommes pas experts ou bien pour l'examen attentif de situations qui nous posent problème quel que soit le niveau d'expertise que nous ayons atteint.

L'éclairage que Dreyfus et Dreyfus apportent sur la question soulevée par Sartre est qu'il ne s'agit pas d'inconscient au sens de l'opposé de la conscience, d'une zone obscure qui échappe non seulement à l'entendement mais aussi à l'intention. L'inconscient dont il est question ici ne s'apparente ni à l'inconscient freudien, ni à un inconscient qui empêcherait l'action; tout au contraire, il en fait partie. Il s'agit de toute évidence encore d'une partie de la conscience. Giddens (1987) a développé un concept similaire et lui a donné le nom de conscience pratique. Il l'a définie en complément à la notion de conscience discursive, laquelle correspond en partie à la notion freudienne ou analytique de conscience. Pour ses définitions, il fait appel à la mémoire, comprise comme réservoir de compétences emmagasinées par les acteurs au fil de leur expérience.

Alors que la mémoire fait référence à la maîtrise du temps si intrinsèque à l'expérience humaine, la conscience discursive et la conscience pratique renvoient à des mécanismes psychologiques de rappel utilisés dans des contextes d'action. La conscience discursive fait référence à ces formes de rappel que l'acteur est capable d'exprimer de façon verbale. Quant à la conscience pratique, elle fait référence aux rappels qui sont accessibles à l'agent pendant la durée de l'action, mais qu'il est incapable d'exprimer verbalement: dans ces situations, l'agent ne peut formuler de façon discursive ce qu'il 'sait'.

L'éthique ne se réduit donc pas à une théorie des interrogations morales, relevant doublement de la conscience discursive — d'abord en tant qu'interrogation, ensuite en tant que théorie —, elle tient aussi de la conscience pratique; elle en forme une partie. Le « vécu »³⁴, de ce fait, ne peut suffire à rendre compte de l'éthique. Elle se vit dans l'immédiateté du présent. Davantage que dans le vécu, c'est selon moi dans la *vivance* que réside d'abord l'éthique. Je recourrais ici à un néologisme pour exprimer une idée qui manque de pouvoir l'être en français. Semprún (1994) remarque cette absence dans la langue française. Refusant « vécu » parce qu'il s'agit d'un participe passé, il oscille entre l'allemand *Erlebnis* et l'espagnol *convivencia*. Bien qu'en français Dolto (1987) emploie le terme « covivance » pour décrire la vivance simultanée de l'embryon et de la mère. Ni « covivance » ni *convivencia* n'apparaissent dans les dictionnaires de psychologie et de psychanalyse que j'ai pu consulter en français et en espagnol. En revanche, *vivencia*, ci-après « vivance », existe bien en espagnol.

En psychologie contemporaine, on appelle VIVANCE le fait d'expérimenter, de vivre quelque chose, au contraire du fait d'appréhender, de prendre possession de quelque chose qui se trouve hors de la conscience [...]. Le terme espagnol vivance a été proposé par Ortega y Gasset en 1913 pour traduire le vocable allemand *Erlebnis*. [...] les vivances doivent être décrites et comprises mais non expliquées par le biais de processus analytiques ou synthétiques, car elles sont véritablement des unités et non pas seulement des agrégats d'éléments simples.

(Ferrater Mora, 1965, p. 915, c'est moi qui traduis)³⁵

Je crois donc qu'il serait plus approprié de parler de vivance que de vécu, dans le cas où l'éthique est aperçue comme dimension de la conscience pratique.

³³ Voir également les définitions qui figurent dans le glossaire, p. 440 du même ouvrage.

³⁴ Je prends ici le vécu pour du passé représenté à la conscience et mis en mots; je fais donc l'association entre vécu et discursivité.

³⁵ Dans les dictionnaires courants, la *vivencia* représente plus que la simple expérience d'un phénomène et s'en distingue par ce qu'elle modifie nos expériences en

En conclusion de ce chapitre, résumons ce qui a été dit sur le lien éthique. En premier lieu, j'ai montré comment ce lien est action par nature, une action qui consiste à tenir ce qui nous fait face simultanément proche et lointain dans un plan qui est autre que celui de la concrétude. J'ai nommé cette action « bonne distanciation ». Ensuite, nous avons vu qu'il s'agit d'une action qui lie tête, bras et cœur, qui synthétise les contradictions de la volonté tout en permettant la poursuite de nos fins partielles et de notre fin ultime, ou destinée. Ayant alors posé la question de la conscience et de la délibération dans cette action, nous avons vu que la bonne distanciation ne relève pas seulement de la conscience discursive. Au contraire des définitions normales de la philosophie, certaines approches contemporaines en philosophie couplées aux progrès en sciences de la cognition nous permettent d'affirmer que la bonne distanciation se vit d'abord au niveau de la conscience pratique. Ainsi, elle ne relève pas du vécu, ou expérience remémorée et relayée dans cet exercice de mémoire par la capacité discursive, mais de la vivance, de la vie en train de se vivre, irréductible à la trace que la mémoire discursive en conservera.

Il nous faut à présent nous pencher plus précisément sur la question de qui nous fait face ou de ce qui nous fait face. Qu'ont à dire les philosophes sur l'identité possible de l'Autre?

contribuant à faire évoluer notre personnalité. Les traductions proposées ramènent cependant en général la *vivencia* au niveau de l'expérience.

CHAPITRE 2

L'OUVERTURE DE L'ÉTHIQUE AU NON-HUMAIN

À ce stade, nous avons en main les éléments théoriques de l'approche que je propose pour décrire un lien éthique. Il faut maintenant utiliser cette approche comme grille pour évaluer la possibilité que l'animal soit l'Autre du lien. Afin de trouver des auteurs qui envisagent une telle possibilité, il nous faut nous tourner, en plus de la réflexion philosophique que j'ai commencé à exposer dans le chapitre précédent, vers les écrits en éthique environnementale qui nous offrent une réflexion sur l'altérité du non-humain, incluant l'animal. Je consacrerai donc la première partie de ce chapitre à présenter les différentes positions sur l'éthique de l'environnement en général avant d'examiner, dans la seconde partie, si l'animal peut être considéré comme Autre et, le cas échéant, comment cela est possible.

2.1 Le paysage de l'éthique de l'environnement

En première approche, les propositions de l'éthique environnementale peuvent n'apparaître que comme des tentatives d'étendre à de nouveaux objets notre responsabilité morale. C'est d'ailleurs bien comme tentative d'extension que, selon Desjardins (1993), l'éthique environnementale serait née.

Philosophers soon recognized that traditional theories and principles were proving inadequate to deal with new environmental challenges. In response to these challenges, philosophers began to extend traditional concepts and principles so that they might become environmentally relevant. [...] Within much of this thinking, traditional theories and principles remained essentially intact, but their scope and range are extended to cover topics not previously explored by philosophers.

(Desjardins, 1993, p. viii)

Par la suite, la simple application des principes et théories éthiques à de nouveaux objets ayant apparemment trouvé ses limites, Desjardins (p. 142-143) pense que ce sont de nouvelles et véritables philosophies qui ont vu le jour. Il en fait un exposé centré sur la notion de valeur : quelle valeur les tenants de ces nouvelles philosophies voient-ils dans l'environnement, valeur qui engendrerait notre responsabilité?

Dans le champ de l'éthique environnementale³⁶, la discussion est soutenue sur ce thème et c'est presque toujours autour de la valeur qu'ont tourné les débats saillants³⁷. C'est en tous cas autour de cette notion que les auteurs marquants du champ, Callicott, Hargrove et Rolston, ont affirmé leur importance durant les années 80. C'est encore ces écrits datant d'entre quinze et vingt ans qui nourrissent les publications d'aujourd'hui. En 2003, Stephens écrivait :

³⁶ C'est plus particulièrement en anglais que le champ de l'éthique environnementale s'est développé. Beaucoup des membres du champ se sont d'abord regroupés au sein de la *International Society for Environmental Ethics* (ISEE), puis de la *International Association for Environmental Philosophy* (IAEP). Du côté francophone, il est plus malaisé de repérer un tel champ; il n'est pas aussi apparent ou bien, peut-être, se noie-t-il dans la masse des travaux anglophones.

³⁷ Voir notamment Pierce et VanDeVeer (1995) qui présentent des visions concurrentes et des débats opposant les ténors de l'éthique environnementale anglo-saxonne; voir également Callicott (1989; 1995), Hargrove (1989) ou Rolston (1988).

For environmental philosophers, there are a handful of current thinkers whose work is as prominent and unavoidable as the work of Rawls and Nozick is for the theorists of contemporary liberalism. Perhaps most notable among this small group is the duo of J. Baird Callicott and Holmes Rolston III, who between them can lay claim both to have pioneered some of the first academic courses in the field and to have moved intrinsic value theory and Aldo Leopold's land ethic to the centre stage of debate in Anglo-American ecological thought.

(Stephens, 2003, p. 255)³⁸

Les nouvelles publications en anglais dans ce champ offrent donc au lecteur soit des fondations conceptuelles faites des contributions de ces ténors, soit des rééditions de leurs articles. Du côté francophone, comme je le mentionne dans la note 36, les parutions sont rares en éthique environnementale. Il ne faut d'ailleurs pas confondre cette éthique de l'environnement avec la philosophie de la nature, laquelle ne se préoccupe de la nature qu'en tant qu'elle est susceptible, par ses lois, d'offrir des modèles à la philosophie. Il faut d'autant plus se garder d'une telle confusion que l'expression « éthique environnementale » n'a pas fortement pénétré le lexique de la philosophie francophone européenne, non plus d'ailleurs que celle d'« éthique appliquée », et les deux portent encore le sceau de la pensée nord-américaine.

Rares, cependant, sont les ouvrages ou les articles qui proposent une large recension des écrits reflétant cette pensée et qui dressent un paysage de l'éthique environnementale tel que celui que je m'apprête à dépeindre. Desjardins (1993) et Brook (1993) sont deux auteurs qui se donnent pour ambition de brosser un tableau général de la situation. Arz de Falco et Müller (2002) nous livrent plutôt quelques « réflexions éthiques sur la dignité de la créature »³⁹ et commencent, pour ce faire, par un exposé critique des positions en éthique environnementale. Quoique leur vocabulaire diffère de celui de Desjardins, leur classement s'organise de façon semblable. Comme je l'ai mentionné au début de cette section, Desjardins catégorise les positions éthiques en fonction des objets moraux ou porteurs de valeur. L'article de Brook (1993), qui propose également une lecture très intéressante des positions éthiques sur l'environnement, est construit à partir d'un mélange de deux

³⁸ Remarquons que cette phrase sert d'introduction à la présentation que Stephens fait d'un collectif critique sur Callicott publié en 2002 (Ouderkirk et Hill, 2002).

³⁹ Il s'agit du sous-titre de leur ouvrage.

critères : les objets moraux ou porteurs de valeur et les sujets ou agents moraux, attributeurs de valeur. C'est ainsi que Brook distingue le libertarisme de la « moralité occidentale traditionnelle (anthropocentrisme étroit) » (p. 50). Desjardins, pour sa part, ne retient aucune forme d'anthropocentrisme puisqu'il n'expose que les éthiques qui s'en écartent.

Dans les pages qui suivent, je m'inspirerai de la classification de Desjardins et de celle d'Arz de Falco et Müller pour présenter les différentes positions en éthique environnementale, car elles me semblent apporter un éclairage simple et surtout cohérent sur le champ très complexe de l'éthique environnementale, éclairage qui, bien qu'il ne puisse prétendre à l'exhaustivité, est sans doute le plus inclusif possible. Ce caractère de cohérence m'est apparu comme étant le plus rare chez les auteurs qui entreprennent un examen des écrits dans ce domaine. Par exemple, Wenz (2001) expose tout d'abord deux catégories, l'anthropocentrisme et le non-anthropocentrisme, et montre comment les deux s'opposent. Il propose ensuite une voie moyenne qu'il nomme synergisme environnemental. Entrent pêle-mêle dans cette catégorie le développement durable, l'écoféminisme, l'écosophie de Naess ou encore les apports du christianisme⁴⁰. Il est étonnant de voir le développement durable figurer dans un chapitre sur les positions éthiques correspondant au synergisme environnemental plutôt que dans le chapitre portant sur ses applications pratiques, dont une section est précisément consacrée à l'action politique et économique. Les zones d'ombre entourant les critères classificatoires que retiennent plusieurs auteurs s'expliquent par la nécessité qu'éprouvent ces auteurs de nous livrer un portrait des positions éthiques sur les questions environnementales nous conduisant à recevoir favorablement la thèse qui leur est chère⁴¹. S'il est certain que l'éthique environnementale, en tant que champ naissant, a besoin de se nourrir de thèses nouvelles qui enrichiront les points de vue autant que les pratiques, les travaux existants ne peuvent se passer d'un examen rigoureux permettant de comprendre comment se déploie la pensée dans ce champ. En ce sens, les documents de Brook, de Desjardins et d'Arz de Falco et Müller sont exemplaires. C'est donc sur ceux-là que je m'appuierai maintenant.

⁴⁰ Le christianisme est d'ailleurs la seule des trois grandes religions monothéistes que Wenz examine sans justifier cette restriction. On retrouve la même façon de faire chez Peterson (2001).

Comme Arz de Falco et Müller, je retiendrai l'anthropocentrisme car il me paraît que, bien que n'étant pas environnementalistes, les écrits anthropocentristes offrent un point de vue sur l'environnement que l'on ne peut simplement se contenter d'écarter sans un examen minutieux. Ensuite, ce n'est pas l'attribution de valeur à différents objets moraux qui m'intéresse en priorité parce que, selon cette approche, ne peuvent être exposées ainsi que les dites philosophies environnementales, autrement dit celles qui se donnent pour objet de problématiser la question de la valeur dans l'environnement. C'est ce qui explique que l'anthropocentrisme ne soit pas mentionné par Desjardins et que Brook recoure à deux critères plutôt qu'un pour pouvoir l'inclure. Pour cette raison, je préfère proposer une relecture de ces éthiques en fonction de la distanciation qu'elles suggèrent entre moi et l'Autre, l'Autre étant chaque fois redéfini. Cela me permet de me concentrer sur la relation homme-nature et non de les considérer alternativement, l'un comme sujet, l'autre comme objet⁴². J'élimine également du même coup l'épineuse question de l'agence morale ou de la capacité des différents éléments de l'environnement de poser un jugement ou un acte moral, la distanciation étant basée, je le rappelle, sur la dissymétrie du lien ou la non-équivalence des propriétés des deux termes du lien.

2.1.1 Anthropocentrisme

Traditionnellement, c'est-à-dire dans l'éthique que nous ont livrée la majorité des philosophes passés et que nous livrent encore nombre de contemporains, il est clair que l'altérité se limite à l'humanité. Je dis la majorité parce qu'il serait réducteur et faux de prétendre que tous n'ont centré leur éthique que sur l'humain; des exceptions notables font foi du contraire, comme l'exposent Ferry et Germé⁴³. De plus, il serait tout aussi réducteur et faux d'affirmer que ces écrits anthropocentristes sont unanimes car, pour accepter de n'accorder d'altérité qu'à l'humain, encore faut-il s'entendre sur ce qu'est l'humanité. Or la notion a connu des fluctuations importantes. La couleur de peau, la culture, la religion, un

⁴¹ Par exemple, dans les ouvrages du début des années 2000, on retrouve un exposé de ce type chez Wenz (2001), Agar (2001) ou encore Peterson (2001).

⁴² Arz de Falco et Müller (2002), dans un effort semblable, se tournent vers une anthropologie relationnelle. Peterson (2001), elle aussi, propose une anthropologie renouvelée, mettant en lumière les limites incontournables, biologiques, qu'impose la dépendance de l'humain à son milieu à une vision constructiviste trop poussée.

handicap physique ou mental sont, par exemple, des caractères qui ont servi, et servent parfois encore, à disqualifier les humains ou encore à permettre qu'ils soient classés en humains de catégories supérieures ou inférieures. Aujourd'hui encore la délimitation de la sphère de l'humanité est un enjeu des plus graves⁴⁴.

Une fois cette réserve exprimée, il n'en reste pas moins vrai que la majorité des philosophes ne destinent leurs préoccupations qu'à l'homme et soustraient du plan éthique toute autre chose dans le monde. L'éthique levinassienne, que nous avons abordée dans le chapitre précédent, se range dans cette catégorie.

Pour Levinas, les objets sont des ustensiles. Parmi ces ustensiles, il en est un qui relève d'une catégorie à part : la demeure (1984, p. 103 et suiv.) La demeure jouit d'un traitement moins instrumental puisque, en permettant le recueillement dans la proximité et la présence silencieuse de l'Autre, incarné au foyer par la femme, la demeure permet au moi de s'élancer dans le monde. Mais elle n'obtient ce statut privilégié que parce que l'homme l'habite. Elle est à mi-chemin entre le corps et l'esprit. Tout le reste est plongé dans un univers de pure matière et sert à la vie car vivre, chez Levinas, est toujours « vivre de... » (Levinas, 1984). Seul l'autre homme échappe à l'acte consommatoire par le commandement de son visage. L'homme surplombe l'univers concret en naissant d'abord sur un plan éthique avant d'être au monde.

Les choses n'ont pas de visage. Convertibles, 'réalisables', elles ont un prix. Elles représentent de l'argent parce qu'elles sont de l'élémental, des richesses. [...] Par là se confirme leur enracinement dans l'élémental, leur accessibilité à la physique et leur signification d'outil.

(Levinas, 1984, p. 113-114)

Par conséquent, je n'ai pas à les regarder comme le visage de l'Autre m'impose de le regarder : je m'en détourne, ce qui allonge considérablement la distance qui m'en sépare. Dans le monde, constitué des liens éthiques, l'environnement n'est donc pas en vue mais à une distance infinie. Il n'y a pas de *bonne* distanciation à l'environnement puisque, tout au

⁴³ Voir plus loin l'extrait d'un texte de Bentham, page 42.

contraire, cette distanciation atteint simultanément les deux extrêmes, zéro et l'infini. D'un côté, l'acte consommatoire exprimé dans le « vivre de... » indique l'anéantissement de la distance et l'absorption. D'un autre côté, dans le même temps, cet environnement n'est pas pour moi l'objet d'un vis-à-vis, il ne me regarde pas et ne me fait pas face. L'environnement est proprement environnement : il est autour et non pas mi-lieu. Il est autour du lien éthique, celui de l'autrement qu'être, et autour du lien ontologique, celui de l'être. Il n'apparaît que dans le rapport de moi à moi-même, dans la confusion du « tien et du mien », pour reprendre l'expression de Serres (1990) pour qui l'environnement a un sien propre. Pour Levinas comme pour la plupart des philosophes, l'environnement est le mien, le mien propre, ce qui me donne tout droit à le consommer et, surtout, à le salir⁴⁵.

On ne peut manquer de trouver chez Levinas une contradiction entre l'abîme ouvert par le concept d'une altérité infinie, exprimée dans le visage, et sa vision étroite, réduite à la consommation, des relations de l'homme avec le non-humain. Son œuvre offre le cas exemplaire d'une conception profondément humaniste et bouleversante de l'éthique qui reste pourtant aveuglément anthropocentriste et relègue à un arrière-plan quasi indiscernable toute préoccupation pour quoi que ce soit d'autre que l'humain.

Malgré la prépondérance de la vision exprimée par Levinas, on ne peut subsumer tout l'anthropocentrisme sous l'éthique levinassienne. Une éthique anthropocentriste de l'environnement existe bel et bien mais elle ne pourra que se heurter aux positions proprement environnementalistes, c'est-à-dire celles qui renversent le postulat du primat de l'humain.

⁴⁴ Par exemple, De Koninck (1995) se penche sur la question de l'humanité des personnes handicapées psychiques ou moteurs tant il lui paraît urgent de la réaffirmer avec force.

⁴⁵ « [...] l'autre rapport fondamental que nous entretenons avec les choses du monde se résume dans le droit de propriété. [...] Or j'ai souvent noté qu'à l'imitation de certains animaux qui compissent leur niche pour qu'elle demeure à eux, beaucoup d'hommes marquent et salissent, en les conchiant, les objets qui leur appartiennent pour qu'ils restent leur propre ou les autres pour qu'ils le deviennent. Cette origine stercoraire ou excrémentielle du droit de propriété me paraît une source culturelle de ce qu'on appelle pollution, qui, loin de résulter, comme un accident, d'actes involontaires, révèle des intentions profondes et une motivation première. [...] Ainsi

L'éthique anthropocentriste de l'environnement doit donc viser en premier lieu l'homme, n'attribuer qu'à lui le statut d'Autre et conserver au rang de moyen l'environnement ou les vivants non humains qui le peuplent. C'est une telle éthique que nous livre Jonas dans son *Principe responsabilité* (1992)⁴⁶. Elle se caractérise par l'énonciation d'un impératif ontologique. Il faut comprendre que cet impératif est bien celui de la perpétuation de l'homme. Pour perpétuer l'homme comme essence, il faut perpétuer l'espèce et son support de vie — c'est là qu'intervient l'écologie.

Dans une ligne semblable, Folscheid affirme sa conviction qu'il faut une éthique environnementale, tout en insistant sur le fait que « la responsabilité proprement écologique est forcément seconde, éthiquement parlant, par rapport à la responsabilité humaine » (Folscheid, 1994, p. 31). Responsabilité seconde vis-à-vis de l'environnement mais, nous assure-t-il, « nullement secondaire ». Par ailleurs, pour Folscheid tout comme pour Jonas, l'éthique vis-à-vis de l'environnement est de l'ordre de la responsabilité, c'est-à-dire de la réponse, mais à quelle question?

L'appel auquel l'homme doit répondre, éthiquement parlant, c'est l'appel de l'être, appel qui concerne uniquement l'homme, seul sujet et objet moral. C'est pourquoi l'homme, pour être homme, doit rejeter l'appel de la nature en tant que tel, pour ne le retrouver qu'intégré et sublimé dans l'appel de l'être.

(Folscheid, 1994)

L'appel de l'ordre sensible, de l'ordre du corps avant tout pour l'homme, doit être dépassé. Là encore, le corps — celui de l'homme — n'est-il pas rejeté hors de l'être? L'enjeu n'est pas la simple perpétuation de l'espèce mais bel et bien celle de l'essence de l'homme, de

la souillure du monde y imprime la marque de l'humanité, ou de ses dominateurs, le sceau ordurier de leur prise et de leur appropriation. » (Serres, 1990, p. 59-60)

⁴⁶ Il s'agit d'ailleurs d'un choix de sa part, annoncé comme tel après que la question de la place de l'homme dans l'univers a été posée. Dans une courte section intitulée « [u]n droit éthique autonome de la nature? », Jonas soulève la possibilité, qui semble le troubler, qu'il faille « élargir considérablement la conversion de la pensée mentionnée au-delà de la doctrine de l'agir, c'est-à-dire l'éthique, vers la doctrine de l'être, c'est-à-dire la métaphysique, dans laquelle en dernière instance toute éthique doit être fondée » (Jonas, 1992, p. 26).

son être (*esse*). C'est pourquoi Jonas parle d'impératif ontologique, impératif de nature morale⁴⁷.

Dans cette conception éthique, l'environnement, comme substrat chimique, physique et biologique du monde humain, s'étend en dehors de ce monde. Et même si l'homme est ancré dans cet environnement, il le dépasse et le domine de toute la hauteur de son humanité. Du fait de cette domination, seuls les hommes peuvent occuper l'une ou l'autre extrémité du lien éthique, ce qui relègue l'environnement, et toutes les catégories qui, indifféremment, le composent, au rang de moyen.

En quoi ce point de vue diffère-t-il de celui de l'éthique purement anthropocentriste? L'environnement ne peut y tenir plus que précédemment la place de terme du lien; il n'y est pas une fin. Cependant il gagne légitimement sa place d'entre-deux et, du même coup, fait ressortir le caractère strictement utilitaire des considérations anthropocentristes pour l'environnement, incluant l'animal. L'environnement devient le passage obligé de l'impératif ontologique. Dans une éthique soucieuse des générations futures, telle que celle de Jonas, l'Autre n'est pas encore né et ma bonne distanciation avec lui équivaut à la consommation parcimonieuse de l'environnement. Il ne peut plus y avoir de confusion, de littérale absorption. Une certaine place est ménagée à l'environnement qui fait que la distanciation ne peut équivaloir à un anéantissement de la distance. Mais, au total, l'environnement n'est préservé, utilisé parcimonieusement aujourd'hui que dans la visée de son utilisation par les générations de demain. L'environnement n'est toujours pas un Autre.

2.1.2 Les philosophies non anthropocentristes

Les philosophes environnementalistes ne sont pas tous d'accord entre eux, loin de là. Ils ne sont pas même tous d'accord pour se qualifier de philosophes environnementalistes ainsi que nous allons le voir plus loin. Ils ont cependant tous un trait commun qui est de vouloir changer l'Autre, c'est-à-dire de considérer que l'Autre peut ne pas être humain. Je

⁴⁷ Ricœur, pour sa part, pose le problème autrement en variant l'interprétation de l'impératif ontologique que l'on trouve chez Jonas. Nécessité de voir notre descendance se perpétuer afin qu'avec elle subsiste la possibilité de réparer ma

distinguerai trois grands courants de pensée en fonction de leur réflexion sur l'altérité : le zoocentrisme, le biocentrisme et l'écocentrisme.

2.1.2.1 Le zoocentrisme

Pour un premier ensemble de philosophes, l'Autre ne peut se réduire au seul être humain, il lui faut y inclure l'animal. Ce mouvement philosophique est celui du bien-être des animaux, encore appelé zoocentrisme⁴⁸. Il est dominé par deux auteurs américains, Singer et Regan, dont la démarche et les appuis philosophiques sont fort différents et dessinent dans le mouvement deux branches distinctes, comme nous allons le voir. En français, Burgat et Chapouthier sont certainement ceux que l'on peut nommer comme les deux représentants de cette position éthique. Chapouthier (1990; 1992; 1994) se situe dans la ligne de Regan; Burgat, quant à elle, s'appuie assez peu sur les écrits anglophones pour travailler à faire de l'animal un objet d'étude digne de la philosophie (1995; 1997a; 1997b).

Le courant dont Singer est la figure de proue est celui de la libération des animaux. L'analogie est forte et constante avec deux autres mouvements de libération, celui des Noirs américains et celui des femmes. On trouve déjà trace d'une telle analogie dans un passage de Bentham qui sert de référence à ce courant zoocentriste. Ce texte clé pour le courant du droit des animaux est extrait de l'*Introduction aux principes de la morale et de la législation*, que Bentham écrit en 1789, inspiré par la Révolution française.

faute, d'assumer ma responsabilité : voilà en quelque sorte ce que dit Ricœur (1994).

⁴⁸ Se comptant parmi les représentants français de ce mouvement, Chapouthier (1990; 1992; 1994) emploie le terme de zoophilie pour le désigner; je préfère, pour ma part, m'en tenir à zoocentrisme que l'on trouve quelquefois en anglais. Bien-être des animaux traduit l'expression anglaise la plus répandue pour désigner ce courant de pensée, *animal welfare*. Arz de Falco et Müller (2002) recourent au terme « pathocentrisme » pour désigner « une idéologie anthropomorphe faisant de la souffrance et/ou de la douleur le critère unique d'évaluation éthique de l'ensemble des êtres vivants et des entités naturelles » (p. 77). Ce faisant, ils confèrent à ce mot une acception qui dépasse celle du zoocentrisme et qui englobe, pour partie en tout cas, certains composants du biocentrisme, que ces auteurs amalgament avec l'écocentrisme.

Il y eut une époque, et j'avoue avec tristesse qu'en bien des lieux ce temps n'est pas révolu, où la plus grande partie de l'espèce, sous la dénomination d'esclaves, était considérée aux yeux de la loi de la même manière que les animaux des races inférieures sont traités en Angleterre par exemple. Le jour viendra peut-être où le reste du règne animal retrouvera ses droits qui n'auraient jamais pu lui être enlevés autrement que par le bras de la tyrannie. Les Français ont déjà réalisé que la peau foncée n'est pas une raison pour abandonner sans recours un être humain aux caprices d'un persécuteur. Peut-être finira-t-on un jour par s'apercevoir que le nombre de jambes, la pilosité de la peau ou l'extrémité de l'os sacrum sont des raisons tout aussi insuffisantes d'abandonner une créature sensible au même sort. Quoi d'autre devrait tracer la ligne de démarcation? Serait-ce la faculté de raisonner, ou peut-être la faculté du langage? Mais un cheval parvenu à maturité ou un chien est, par-delà toute comparaison, un animal plus sociable et plus raisonnable qu'un nouveau-né âgé d'un jour, d'une semaine ou même d'un mois. Mais supposons qu'il en soit autrement, à quoi cela nous servirait-il? La question n'est pas : peuvent-ils *raisonner*? Ni : peuvent-ils *parler*? Mais bien : peuvent-ils *souffrir*?

(Bentham tel que cité par Ferry et Germé, 1994, p. 388-389)⁴⁹

De Bentham, Singer retient également la philosophie utilitariste hédoniste. Cette vision repose sur une comptabilité du plaisir, assimilé au bien, et de la souffrance, assimilée au mal : mieux vaut provoquer plus de bien que de mal. Pour Singer, certains animaux sont doués d'une sensibilité (*sentience*) qui les rend à même de préférer le plaisir à la peine. De cette préférence découle un intérêt — par exemple, l'intérêt à fuir ce qui cause la peine — qui justifie de considérer la peine ou la douleur comme un mal et le plaisir comme un bien. Il ne résulte pas de la position de Singer que je doive nécessairement maximiser le bien pour les animaux mais qu'il me faut absolument minimiser le mal que je leur fais.

Peter Singer and others regard sentience as both necessary and sufficient for having interests (and hence moral considerability). The sentience boundary, they argue, is a non-arbitrary division between those entities that properly fall within the scope of morality and those that do not.

(Kaufman, 1994, p. 67)

Par voie de conséquence, du point de vue de Singer, parmi l'ensemble des animaux, doit être considéré comme Autre l'animal sensible, c'est-à-dire capable de souffrir et de préférer

⁴⁹ Le passage original se trouve dans *An Introduction to the Principals of Morals and Legislation*, ch. 17, sec. 1, note pour le paragraphe 4. Il est fréquemment cité

le plaisir. Il est à noter que Singer tente d'opérer un rapprochement entre les préoccupations de nature éthique, d'une part, et celles de nature pathique, de l'autre, tandis que dans les théories éthiques traditionnelles ces préoccupations sont généralement disjointes⁵⁰.

La théorie développée par Regan rejette l'utilitarisme. Il n'est pas question de chercher à reconnaître des intérêts et de la sensibilité mais d'attribuer des droits aux animaux et de conclure qu'en retour de ces droits, les hommes ont des obligations. Il n'est pas non plus question de prouver que les animaux ont des droits mais de leur en attribuer par principe (Regan, 1980). Regan recourt, pour fonder ce principe, à la notion kantienne de valeur en soi. Ce qui a une valeur en soi doit être, selon Kant, traité comme une fin et non comme un moyen. L'extension de droits aux animaux vient donc de la reconnaissance d'une valeur intrinsèque à ces animaux qui nous impose de les traiter comme des fins et non comme les moyens qu'ils sont actuellement dans notre société⁵¹. Mais Chapouthier (1994) nous fait remarquer que tous les animaux ne sont pas dotés d'une telle valeur. Tout comme la libération des animaux de Singer, le droit des animaux de Regan est limité aux animaux dits supérieurs.

Biocentristes et écocentristes, dont je vais parler ci-dessous, accusent les zoocentristes d'anthropocentrisme. Ils les qualifient d'ailleurs non pas de philosophes environnementalistes mais de simples extensionnistes, c'est-à-dire de penseurs qui cherchent simplement à étirer la notion d'altérité de l'homme à l'animal sans modification

comme base du zoocentrisme. Voir par exemple Desjardins (1993), Regan (1980; 1989), Callicott (1989) ou encore Rolston (1988).

⁵⁰ Dans le domaine de la morale telle qu'elle est ordinairement circonscrite à la communauté des hommes, voir Pharo (1992) pour une tentative de réconciliation des points de vue éthique et pathique par le biais du développement d'un concept, celui de lien civil, et d'une méthode phénoménologique pour l'étudier.

⁵¹ Les différentes tendances du courant zoocentriste ont en commun de conduire à recommander le végétarisme, abstention de consommer de la chair animale, voire le végétalisme, abstention de consommer tout produit d'origine animale, c'est-à-dire y compris ovolactés. Mais, tout le monde ne pouvant modifier aussi profondément ses habitudes alimentaires, elles recommandent qu'à tout le moins on préfère à l'élevage intensif des animaux destinés à la boucherie leur élevage extensif. Par ailleurs, la condamnation de l'expérimentation sur les animaux n'est pas toujours absolue mais devrait être entourée de sérieuses restrictions et précautions lorsqu'elle est nécessaire.

profonde des concepts éthiques. Il est vrai que les zoocentristes cherchent, soit par l'idée de sensibilité, soit en attribuant des droits par principe, à établir le caractère d'identité de l'animal avec l'humain — et, faut-il le dire? inversement de l'humain avec l'animal — permettant de traiter à la fois les animaux supérieurs et les humains comme Autre.

Si l'on suit Levinas, on reconnaît dans cette tentative une réduction de l'Autre au même que moi. En effet, l'effort théorique des zoocentristes est orienté vers la reconnaissance de caractéristiques chez les animaux que l'homme connaît d'abord en lui-même. Dans un tel cas, Levinas parle, comme je l'ai dit plus haut⁵², de « connaître ontologiquement » l'Autre, c'est-à-dire de le découper en catégories conceptuelles sans chercher d'abord à le recevoir dans la plénitude de sa différence. Connaître ontologiquement, c'est ramener l'Autre à moins que ce qu'il est. D'ailleurs, les anthropocentristes reprochent aux zoocentristes de vouloir réduire l'homme à l'animal. De façon paradoxale, ce procès est du même ordre que celui que leur font biocentristes et écocentristes.

2.1.2.2 Le biocentrisme

Le biocentrisme est un courant philosophique qui a au moins en commun avec l'écocentrisme son rejet de l'extensionnisme. Selon ma représentation du lien éthique, ils partagent aussi deux autres exigences.

- Il faut dépasser la centralité du moi humain comme point de départ du lien. C'est là le premier dépassement de l'anthropocentrisme⁵³.
- Il faut aussi dépasser le confinement de l'altérité à l'humanité, que ce soit au sens strict ou à la manière des extensionnistes. C'est là le deuxième dépassement de l'anthropocentrisme.

Historiquement, le biocentrisme a précédé l'écocentrisme et l'on peut considérer que ce dernier est né d'une séparation avec le premier, qui s'est marquée par un raffinement et une

⁵² Voir note 20.

⁵³ Ce dépassement de l'anthropocentrisme m'apparaît particulièrement problématique. Pour Folscheid, la décentration recherchée par les environmentalistes comporte même sa part de danger : « [ce] renversement ne va pas sans paradoxes ni équivoques. Il risque même de nous faire oublier que c'est toujours le sujet humain qui est le foyer actif du point de vue de son propre point de vue. » (Folscheid, 1994, p. 10)

radicalisation des points de vue⁵⁴. Il arrive encore que des auteurs, par exemple Arz de Falco et Müller (2002), placent sous la bannière du biocentrisme des travaux qui appartiennent à chacune des deux catégories.

Avec sa notion de respect pour la vie (*Ehrfurcht vor dem Leben*), Albert Schweitzer est généralement considéré comme le précurseur du biocentrisme. De nos jours, c'est Paul Taylor qui en est considéré comme le pilier. Il définit cette position éthique de la façon suivante :

The biocentric outlook on nature has four main components. (1) Humans are thought of as members of the Earth's community of life, holding that membership on the same terms as apply to all the nonhuman members. (2) The Earth's natural ecosystems as a totality are seen as a complex web of interconnected elements, with the sound biological functioning of each being dependent on the sound biological functioning of the others. [...] (3) Each individual organism is conceived of as a teleological center of life, pursuing its own good in its own way. (4) Whether we are concerned with standards of merit or with the concept of inherent worth, the claim that humans by their very nature are superior to other species is a groundless claim and, in the light of elements (1), (2), and (3) above, must be rejected as nothing more than an irrational bias in our own favor.

(Taylor, 1981, p. 206-207)

L'un des fondements de la philosophie biocentriste est donc la reconnaissance d'une valeur inhérente (*inherent worth*)⁵⁵ au vivant, ce qui le qualifierait pour être Autre. Le débat autour d'une telle valeur, comme je l'ai déjà dit, va bon train entre les environmentalistes. L'un des thèmes du débat concerne le fait qu'il faut un évaluateur pour qu'il y ait valeur. En effet, après avoir donné une définition de la valeur inhérente, Taylor affirme que l'éthique du respect pour le vivant, celle qu'il cherche à développer, repose sur le fait que les humains acceptent de considérer tous les êtres vivants *comme* s'ils possédaient une valeur inhérente (Taylor, 1981, p. 202)⁵⁶. La valeur inhérente, chez Taylor, n'est donc pas objective ou proprement inhérente mais bien le résultat d'un processus mental des humains, de leur acceptation d'une telle valeur. Une des critiques adressées à

⁵⁴ Voir, par exemple, la note 70.

⁵⁵ Ce sont des termes que Taylor préfère à l'expression « valeur intrinsèque » (*intrinsic value*) qui apparaît plus souvent.

⁵⁶ Pour une critique de cette contradiction chez Taylor, voir Callicott (1995).

Taylor est donc qu'il ne parvient pas à se départir de la présence d'un évaluateur humain et donc à dépasser le point de départ de l'anthropocentrisme.

Pour les écocentristes, il s'agit là d'une limite importante des thèses biocentristes qui vient s'ajouter au fait que les biocentristes omettent de reconnaître la valeur des systèmes écologiques, y compris le non-vivant, et non seulement celle des organismes individuels. C'est donc parmi les écocentristes que l'on trouve des philosophes qui se sont attelés à surmonter ce problème.

2.1.2.3 L'écocentrisme

Je dois, en entamant cette présentation, préciser que je range sous la dénomination d'écocentrisme un ensemble de travaux parfois contradictoires ou simplement divergents. J'y regroupe notamment l'éthique environnementale de Rolston (1988), l'éthique de la terre de Callicott (1989) ou l'écologie profonde de Naess (1989). Ces auteurs s'affrontent souvent mais adoptent malgré tout la position de principe suivante : l'écocentrisme offre une vision holistique à la fois de l'environnement, vivant et non vivant, et de la nouvelle philosophie qui doit être fondée. Ce mouvement prend appui sur l'écologie (scientifique) et privilégie de ce fait les systèmes par rapport aux individus. Il est donc important, pour les écocentristes, que la notion de valeur intrinsèque ne repose pas sur une unité subjective.

Cette combinaison de l'éthique et de l'écologie réduit à néant la portée d'une conception allant uniquement d'un moi humain à un Autre, fût-il non humain, parce que des liens unissant des éléments de valeur sont présents partout dans la nature, rapprochant tout élément vivant ou non de tout autre, pour donner au tout dans lequel ils s'insèrent une valeur qui les dépasse. Dans cette perspective, le point de vue humain n'est pas le seul légitime — même s'il n'est nullement question de lui ôter sa légitimité — et le point de vue individuel non plus.

Adopter une philosophie écocentriste, c'est, conformément aux mots d'Aldo Leopold, précurseur du mouvement, réussir à « penser comme une montagne » (Leopold, 1995, p. 168). Leopold n'était pas philosophe. Ses écrits servent pourtant d'appui à une éthique dans laquelle il ne suffit pas de prendre en compte le vivant. Par sa métaphore célèbre du

« penser comme une montagne » et les prosopopées qui l'accompagnent, Leopold indique la voie écocentriste : considérer le tout inorganique autant, si ce n'est plus, que la partie organique et renoncer à la suprématie du point de vue humain sur l'environnement.

Rolston (1988), par exemple, établit que non seulement la vie *sensible* possède une valeur en soi, ce que Taylor est déjà parvenu à montrer, mais que c'est aussi le cas de tout organisme. Ils ont tous une valeur intrinsèque. Cette valeur demeure individuelle et, de ce fait, subjective mais séparée d'un sujet rationnel et conscient⁵⁷. Rolston introduit ensuite une notion globale, celle de valeur systémique. Les espèces, par exemple, ont des intérêts supérieurs à ceux des individus qui en font partie; elles cherchent à croître et à évoluer tandis que l'intérêt de l'individu, source de sa valeur intrinsèque, serait limité à sa propre survie. Mais, dans la course à la survie individuelle par laquelle l'individu manifeste son intérêt propre ou sa valeur intrinsèque, les individus des autres espèces et le reste de l'environnement sont envisagés dans leur valeur instrumentale : ils servent à atteindre la survie. Pour Rolston, « [s]ystemic value is the productive process; its products are intrinsic values woven into instrumental relationships » (p. 188). Il aboutit ainsi à une notion de valeur en soi détachée de toute subjectivité, appartenant à un tout, dans lequel les valeurs individuelles sont constatables mais partielles. Pour les écocentristes, c'est cette notion globale de valeur qui est la notion essentielle. Pour Callicott en particulier, c'est la seule qui soit désignée comme valeur intrinsèque. Elle est plus que l'agrégat de valeurs individuelles puisqu'elle comprend également la valeur des interrelations entre les individus, végétaux ou animaux, et les unités non vivantes (Callicott, 1995).

L'écologie profonde fait également partie des philosophies écocentristes et s'appuie aussi sur les écrits de Leopold, quoique pas exclusivement puisqu'elle va puiser dans les philosophies orientales. Ce courant est dominé par l'« écologie T » du norvégien Naess (1984; 1989) au point qu'on assimile sans difficulté le premier à la seconde. Si le souci d'un fondement philosophique solide est important et vaut à ce courant écologiste son qualificatif de profond, par opposition à un écologisme militant mais superficiel, l'écologie

⁵⁷ Aux yeux de Callicott (1995), cette forme d'individualisme pose problème ici autant que dans le biocentrisme. En effet, même si elle s'en éloigne, la subjectivité

profonde met également l'accent sur les implications pratiques des positions philosophiques qu'elle défend. Elle s'appuie sur l'ensemble des huit postulats présentés dans le tableau suivant, qui sont autant des principes que des jugements sur la situation actuelle.

Reconnaissance de la valeur intrinsèque des formes de vie humaine et non humaine.
Reconnaissance de la valeur de la biodiversité elle-même.
Dénégation aux humains du droit de réduire la biodiversité sauf pour des besoins vitaux.
Condamnation de l'interférence actuelle des humains avec le monde non humain.
Nécessité de limiter la croissance démographique humaine.
Nécessité de changements politiques (affectant les structures économiques, technologiques et idéologiques).
Nécessité de basculer d'une appréciation du niveau de vie à celle de la qualité de vie.
Obligation, si adhésion aux principes précédents, de prendre part à la mise en œuvre des changements.

Tableau 2 - Les huit principes de l'écologie profonde (tirés de Naess, 1984)

La lecture du huitième principe nous fait réaliser à quel point Sessions (1987), représentant éminent du courant de l'écologie profonde en Amérique du Nord, a raison d'affirmer qu'il s'agit d'une éthique normative.

Dans le discours des auteurs de l'écologie profonde, la notion de valeur intrinsèque revêt la même importance que pour les autres auteurs écocentristes. Il faut conclure cette présentation en mentionnant le travail important réalisé par les écoféministes dont on voit parfois les travaux cités parmi ceux en écocentrisme. Cependant, contrairement aux tenants

rationnelle et consciente qui prévaut dans l'éthique anthropocentriste traditionnelle continue à l'inspirer.

des mouvements que j'ai exposés jusqu'à présent, les écoféministes sont moins soucieuses de discussions sur les fondements philosophiques de la crise environnementale actuelle. Leurs analyses sont plutôt de nature sociologique et concernent la « logique de domination » qui gouverne le monde, assujettissant aux hommes à la fois les femmes et l'environnement⁵⁸ (Desjardins, 1993; Warren, 1990; Salleh, 2003).

2.1.2.4 Faire du non-humain l'Autre

Le problème de l'établissement clair et sans ambiguïté d'une valeur intrinsèque, systémique ou inhérente selon le nom que les auteurs souhaitent lui donner, suscite, comme je l'ai dit, un débat en éthique environnementale. L'abondance des références qu'il est possible de trouver sur ce thème⁵⁹ depuis le début des années 90 font, à mon sens, sentir la difficulté de vouloir fonder l'éthique environnementale autrement que sur le lien qui me lie à l'environnement et sur l'action, telle que celle que j'ai appelé la bonne distanciation. On peut de plus considérer avec Katz (1987) que l'établissement d'une valeur intrinsèque n'est même pas nécessaire au développement de l'éthique environnementale et à sa possibilité de porter fruit dans la pratique. Pour cet auteur, cette notion n'aurait au mieux qu'une importance méthodologique et servirait à la discussion sans en devenir l'enjeu, l'essentiel étant que les propositions éthiques obtenues débouchent sur des résultats tangibles en matière de politique environnementale.

Les théories zoocentristes, biocentristes et écocentristes ne sont pas posées comme des théories de la distanciation mais il est tout de même possible d'en donner une telle interprétation. Ces trois courants ont en commun de faire de tout ou partie de l'environnement un terme du lien. L'idée est, une fois traduite en un problème de distanciation, de mettre fin aux distanciations extrêmes des éthiques anthropocentristes. Il

⁵⁸ Certaines auteures, car ce sont majoritairement des femmes, portent une attention particulière à la similitude de la domination des femmes et des animaux.

⁵⁹ Les références suivantes ne représentent qu'un échantillon des livres et articles où les auteurs discutent notamment de cette question : Callicott (1989; 1990; 1995), Cheney (1991), Katz (1987), Naess (1984), Regan (1980), Regan et Singer (1989), Rolston (1988) et Taylor (1981; 1983). Il conviendrait d'en citer beaucoup d'autres, puisés chez d'autres auteurs ou chez les mêmes, et d'ajouter à cela les dialogues

n'est plus question d'atteindre la distance nulle de l'acte consommatoire et, simultanément, la distance infinie due à la non-considération de l'environnement comme Autre. Les éthiques environnementales visent pour le non-humain la simultanéité du proche et du lointain. La prise en considération éthique implique la proximité, elle permet la manifestation ou l'apparition de l'Autre à protéger. Levinas (1972) explicite l'apparition de l'Autre comme son épiphanie, ce par quoi je m'éveille à l'appel de l'Autre, à son impérieux commandement. En exposant quelques grandes lignes de l'éthique levinassienne, j'ai montré comment accueillir l'Autre comme fondamentalement différent, comment ne pas chercher à le réduire en catégories, le distance davantage de moi que si je l'accueillais comme identique à moi. Mon semblable se trouve proche par son identité même avec moi. Il suffit donc pour être bonne que la distance, pour aussi courte qu'elle soit, ne soit pas celle de la confusion, c'est-à-dire nulle. Je vais montrer ci-dessous que la tentation réductionniste est forte malgré tout chez les non-anthropocentristes.

Le zoocentrisme n'est vu que comme une extension de l'anthropocentrisme par ceux qui se considèrent comme les vrais philosophes de la nature⁶⁰. L'accusation porte sur la tentative des zoocentristes de trouver en l'animal quelque chose que l'on connaît en l'homme : sa capacité à souffrir ou ses droits inaliénables. Ce point est très clairement établi par Singer⁶¹ dans le passage suivant.

So the only question is: do animals other than man suffer? [...] because this is such a fundamental point, it is worth asking what grounds we have for attributing suffering to other animals. It is best to begin by asking what grounds any individual human has for supposing that other humans feel pain.

(Singer, 1995, p. 53)

périodiques dans les groupes de discussion consacrés à la philosophie environnementale (*enviroethics* notamment).

⁶⁰ Le débat reste latent et éclate parfois pour savoir si zoocentrisme et environnementalisme sont compatibles. Ils sont généralement vus comme s'excluant l'un l'autre.

⁶¹ Ce chapitre est, en fait, un article contenant une critique de livre, publiée ailleurs, au préalable, mais ni la revue d'origine, ni l'année de publication ne sont précisées dans l'ouvrage collectif où je l'ai trouvé.

Nous pouvons donc considérer qu'en effet le travail conceptuel des zoocentristes consiste à ramener l'animal à des dimensions connues en l'homme. La quête d'une ressemblance entre l'Autre et moi, ressemblance sur la base de laquelle je vais justement pouvoir lui conférer son altérité ou sa différence, provoque un raccourcissement de la distance. Semblable à moi, l'Autre est plus proche que s'il en était totalement et irrémédiablement distinct. Cependant, pour les zoocentristes, l'Autre, même dans sa ressemblance avec moi, demeure différent. En effet, la reconnaissance de droits inaliénables aux animaux, par exemple, ne fait pas naître pour eux d'obligations. Pour Regan, il est clair que seuls les humains ont des obligations (1983; 1989). Ce n'est pas la capacité de l'Autre d'agir en accord avec certaines règles morales qui le fait Autre. La réduction de l'Autre à moi-même atteint sa limite avec l'agir.

Le biocentrisme étend encore la sphère de l'altérité au-delà des animaux dits supérieurs et propose un vrai déni de l'anthropocentrisme qui ne serait, selon les biocentristes, qu'un biais métaphysique. Nous ne retrouvons pas la réduction conceptuelle de l'Autre à moi-même. En revanche, l'agir constitue encore une différence irréductible entre l'Autre et moi. La responsabilité pour tout Autre, individuel, plante ou animal de toute espèce, pèse sur mes seules épaules d'homme. Je suis donc irremplaçable dans le lien à l'Autre. Si tout vivant est, pour moi biocentriste, un Autre, tout vivant ne peut en revanche occuper ma place. L'éthique dessinée par Schweitzer le suggère. Le respect ou la vénération (*Ehrfurht*) pour la vie suggère un émerveillement, une crainte et un effacement devant la force transcendante de la vie et devant sa fragilité aussi. Schweitzer n'a pas pour autant une vision romantique de la nature, il n'y voit probablement que peu de douceur. L'idée de vénération pour la vie traduit un commandement surnaturel — mais venu de cette vie elle-même — de protéger la vie. On retrouve là la configuration levinassienne d'un moi responsable coûte que coûte, difficilement, d'un Autre à la fois fort, fragile et tellement différent.

Chez les écocentristes, la quête de la reconnaissance d'une valeur intrinsèque qui soit systémique et non pas individuelle dessine un autre tableau. Le point important est ici le dépassement de l'individualité. Le moi doit lui-même se dépasser, transcender les frontières

de sa propre conscience pour atteindre un état de conscience plus global⁶². La recherche d'une ressemblance est marquée; elle prend ici la forme d'une fusion obtenue par le dépassement de l'*ego* : je me fonds dans une nouvelle entité et m'identifie à elle, plus grande que moi-même, transcendante, dont procède en même temps l'Autre à la préservation duquel je me consacre.

L'identité entre l'Autre et moi est donc le générateur de la proximité dans le lien pour les zoocentristes et les écocentristes. Cependant cette proximité ne peut pas se confondre avec l'acte consommatoire, même si je parlais il y a un instant de fusion, puisque l'environnement reste posé de toute façon comme un terme du lien éthique. Il y a bien ici simultanéité de la proximité et d'un certain éloignement qui prévient la confusion ou la fusion de l'Autre et du moi, quoique l'accent soit mis sur la proximité des termes semblables du lien et non sur la distance inspirée par leur différence fondamentale. Paradoxalement, il me paraît que demeure, chez les écocentristes, un risque d'anéantissement de la distance qui ne naît pas d'une réduction de l'Autre à moi ou à un instrument, mais bien de la dissolution du moi. C'est le moi qui devient instrumental — il se fait l'instrument de la préservation de l'Autre — et se noie dans le tout qui seul revêt une valeur. Le biocentrisme, pour sa part, diffère quelque peu des deux précédents dans la mesure où il ménage une plus grande place à la différence entre l'Autre, constitué par tout vivant, et moi.

2.2 La place de l'animal

La section précédente avait pour but de donner une lecture comparative ou, en quelque sorte, une mise à plat du paysage éthique élargi aux préoccupations environnementales. Il s'en détache une silhouette, comme si autour d'elle se déterminait ce paysage. C'est ce que je vais tâcher d'exposer à présent : l'animal est un point d'articulation dans ce paysage éthique. Je le montrerai en revenant successivement sur chacune des quatre positions examinées plus haut, l'anthropocentrisme, le zoocentrisme, le biocentrisme et l'écocentrisme.

⁶² Les aspirations spirituelles des écocentristes sont grandes et présentent des affinités

2.2.1 L'anthropocentrisme et la place de l'animal

Il est en effet ici question de la place, au sens de lieu, qui fait le statut moral de l'animal. Les philosophes désignent généralement par « monde » le lieu de l'homme et pour la philosophie anthropocentriste, hors du « monde », tout devient objet, ou instrument si l'on préfère le vocabulaire levinassien. Le « monde », seul au sein duquel l'éthique a un sens, distinct du reste de l'univers matériel dans lequel le corps de l'homme se meut. Par exemple, Folscheid (1994) distingue le monde de la terre; Moscovici (1977), alors qu'il s'attache à montrer comment cette dernière distinction est primaire et doit être dépassée, en érige pourtant une autre : il extrait la nature de la matière. Serres (1990) fait de même en dissociant monde mondain (lieu de l'être) et monde mondial (lieu des objets). Cette distinction est loin d'être propre à la philosophie et on la retrouve, par exemple, en géographie ou en biologie. Berque (1996) extrait l'écoumène de la biosphère, selon l'usage de sa discipline. Dans les sciences de la nature, Von Üxküll (1991) a suggéré la très éclairante différence entre *Umwelt*, en tant qu'espace de l'attribution de sens quelle que soit l'espèce du sujet qui attribue ce sens, et *Umgebung*, qui désigne l'espace des objets qui sont là sans avoir été nécessairement repérés et interprétés par le sujet. Ces quelques exemples sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Auteur	Lieu de l'humain ou espace de sens	Lieu de l'objet ou espace des objets
Folscheid (1994)	Monde	Terre
Moscovici (1977)	Nature	Matière
Serres (1990)	Monde mondain	Monde mondial
Berque (1996)	Écoumène	Biosphère
Von Üxküll (1991)	<i>Umwelt</i>	<i>Umgebung</i>

Tableau 3 - Distinctions espace de sens / espace des objets chez quelques auteurs

avec les philosophies orientales, bien sûr, mais encore avec la notion de transcendance telle qu'on la retrouve chez Levinas.

Tôt ou tard, les auteurs sont appelés à instaurer une distinction dans leurs propos entre ce qu'ils voudraient n'être que de l'ordre de l'objectivité (colonne de droite) et une autre catégorie d'objets (colonne du centre) qui revêtiraient un « plus », fait de signification et d'organisation, des objets revêtus, habillés et habités de sens. On comprend que la distinction ne sert pas uniquement à bien marquer la place de l'homme, comme chez les philosophes, mais plus globalement à mieux comprendre cet espace délimité dans lequel évolue chaque espèce, dont l'espèce humaine. Si elle apparaît essentielle sur le plan cognitif, il ne faut néanmoins pas en sous-estimer les répercussions sur le plan du traitement moral des « objets ». Car ce n'est pas la possibilité d'une éthique du lien de l'homme au « monde » qui est mise en question puisque nous avons vu plus haut⁶³ que le sens même de l'éthique est de prendre en compte le « monde » et de s'y inscrire. Cependant le séjour de l'homme a changé et fait maintenant de plus en plus question. Son expansion ne peut se faire sans exproprier d'autres espèces, végétales ou animales, auxquelles les anthropocentristes dénie l'appartenance au « monde », leur concédant au plus, depuis que la préoccupation s'est fait jour, un environnement. Par exemple, pour Berque (1996, p. 11), il est clair que seul l'homme a un écoumène, ce qui le distingue suffisamment du reste des animaux : l'homme, émerveillé de lui-même, se voit surnaturel⁶⁴. La démarcation franche entre les deux sphères du « monde » et de l'environnement tient dans la dignité humaine qui vient, pour beaucoup de philosophes, de la raison. Dans un plaidoyer enflammé pour l'animal, Burgat fait clairement valoir ce que cette démarcation a d'arbitraire.

Ainsi anthropocentré, le droit naturel fait appel à la dignité métaphysique comme fondement de la différence [...]. La question reste de comprendre les motifs pour lesquels c'est une théorie de la connaissance qui décide du respect dû aux individus. Et quand bien même la preuve serait faite que la raison désigne bien, de manière claire et distincte, le propre de l'homme, comment en déduit-on que les êtres qui en sont dépourvus n'ont pas droit à notre sollicitude?

(Burgat, 1997a, p. 73-77)

⁶³ Voir page 4.

⁶⁴ « L'être humain, en effet, c'est l'être dont la nature est d'aller au-delà de la nature. [...] Vivre comme des bêtes ne serait pas naturel du tout, car nous sommes des humains. » (Berque, 1996, p. 12-13)

Le propos de Burgat fait valoir le dogmatisme d'un découpage qui range d'un côté les hommes et de l'autre les objets ou, plutôt, qui place en haut les hommes et en-dessous les objets, car il s'agit bien d'une cosmologie hiérarchique. La démarcation est particulièrement claire dans les écrits de Levinas entre l'homme et les instruments⁶⁵. Le paradoxe est que l'objectivité atteint l'homme lui-même : elle lui vient de son propre corps. Pour les philosophes contemporains, encore, l'humanité de l'homme est transcendante; elle n'a pas siège en son corps mais en son âme. Le corps, lui, est livré à l'appel de la nature; il est de l'ordre du sensible. Souvenons-nous que nous avons vu avec Folscheid (1994) que l'homme, pour être humain, doit rejeter cet appel-là⁶⁶. Autrement dit, l'humanité tient dans le rejet d'une part essentielle d'elle-même. Pour mériter seul le nom d'existant, c'est-à-dire cet être capable de projet, l'homme doit rejeter ce qui fait de lui un étant. Cette part de lui-même, c'est son animalité. Pour Burgat :

C'est pour servir la métaphysique du propre de l'homme que la notion d'animalité désigne un état d'infra-humanité. On peut aller jusqu'à dire qu'en philosophie l'animal n'est jamais pensé pour lui-même. Il n'est pas un sujet digne d'interrogation. Pur outil conceptuel, il ne sert qu'à désigner le contre-modèle de l'humain.

(Burgat, 1997a, p. 101)

Cette définition explicite du statut de l'animal dans la philosophie anthropocentriste, qui n'est en fait que sa relégation à l'infériorité, met en lumière le paradoxe de la définition anthropocentriste de l'humanité.

Le caractère dialectique de la définition de l'homme comme animal raisonnable implique l'idée d'un effort constant de dépassement : l'homme est un animal qui, en tant que raisonnable, n'en est plus un, mais peut toutefois (re)chuter dans ce qu'il est convenu d'appeler la bestialité, brusque retour du refoulé d'un état de nature — la culture désignant l'ensemble des processus d'humanisation. Le franchissement de l'obstacle que représente l'animalité est constitutif de cette définition; une telle tension fait de l'essence de l'homme une contradiction quasiment impossible à résorber.

(Burgat, 1997a, p. 74)

⁶⁵ Voir la section 2.1.1 Anthropocentrisme.

⁶⁶ Voir p. 39.

Dans la vision anthropocentriste, l'animal est ce faire-valoir de l'homme, à peine mentionné. Il joue pourtant un rôle de charnière déterminant : par son inaptitude d'étant à accéder à l'existence, il est tour à tour plus qu'objet, puisqu'il partage avec l'homme son appartenance à l'ordre biologique, et simple objet puisqu'il demeure exclu du monde.

2.2.2 L'animal et l'éthique environnementale : une affaire triangulaire

Je vais à présent présenter la place de l'animal dans la pensée en éthique environnementale. Pour cela, je m'appuierai sur des articles qui sont tirés principalement mais pas seulement de la revue *Environmental Ethics*⁶⁷. Cette revue trimestrielle a vu le jour au printemps 1979. Au début de chaque numéro, elle se définit comme « an interdisciplinary journal dedicated to the philosophical aspects of environmental problems ». Bien que ce ne soit pas explicitement dit par son équipe éditoriale, la revue accepte de plus des articles de toutes tendances, éthique anthropocentriste de l'environnement, écologie profonde, zoocentrisme, écoféminisme, et d'autres encore. D'autres revues ont un champ d'intérêt plus restreint. *The Trumpeter*, par exemple, se consacre exclusivement à l'écologie profonde; le *Journal of Agricultural and Environmental Ethics* couvre les questions liées à l'agriculture; *Between the Species* offre un espace d'expression aux zoocentristes. Ainsi que l'explique son éditeur en chef, Eugene C. Hargrove (1998) dans l'éditorial du numéro marquant le 20^e anniversaire de la revue⁶⁸, *Environmental Ethics* a été pendant plusieurs années la seule revue couvrant complètement le champ en émergence de l'éthique environnementale. En 1992, *Environmental Values* a vu le jour, mais sa production demeure irrégulière et certains numéros ne comptent que deux articles. En 1995, *Ethics and the Environment* est créée à son tour, en réaction, selon Hargrove, à ce qui est perçu comme l'échec d'*Environmental*

⁶⁷ Les trois-quarts des articles qui me servent à bâtir cette section sont issus d'*Environmental Ethics*.

⁶⁸ En 2002, ses éditeurs étaient, comme depuis sa création, son fondateur, Eugene C. Hargrove, et Holmes Rolston III. Chaque numéro d'*Environmental Ethics* commence par deux ou trois articles de fond (*features*) et continue par deux ou trois articles critiques (*discussion papers*). À la fin d'un numéro, si un auteur le juge nécessaire, il peut inclure un commentaire d'une à deux pages dans lequel il répond à ce que ses détracteurs ont pu écrire dans des articles critiques de numéros précédents. C'est ainsi que, davantage que les autres revues que j'ai citées, conformément aux premiers mots de sa politique éditoriale, « ENVIRONMENTAL ETHICS [*sic*] is intended as a forum ».

Ethics, c'est-à-dire son absence d'impact sur les politiques américaines en matière d'environnement. Les articles sur lesquels je m'appuie pour soutenir ce que je propose dans la présente section présentent des points de vue, des réponses ou des prolongements en réaction à certains écrits majeurs sur la question de l'animal⁶⁹.

Après l'exposé des différences de pensée du côté anthropocentriste, on pourrait au moins penser que, du côté des zoocentristes, des biocentristes et des écocentristes, le rôle de l'animal est plus clair. Il n'en est rien. Là non plus, il n'y a pas de front commun sur le statut de l'animal.

En premier lieu, l'éthique zoocentriste englobe les animaux mais s'arrête à eux. L'animal supérieur, capable de sensibilité pour les uns, doté de droits pour les autres, tient lieu d'horizon éthique pour les auteurs. C'est justement la pierre d'achoppement pour ceux qui défendent un point de vue différent. La section précédente m'a permis de montrer la tension dans le débat entre les anthropocentristes et les tenants d'un autre point de vue sur la place respective de l'homme et de l'animal sur la Terre. Croire cependant que le problème du statut de l'animal est simplement bipolaire serait naïf. Je vais examiner à présent les aspects principaux de ce que Plumwood décrit comme « a longstanding conflict [...] that is the subject of a slow simmering debate across the journals » (Plumwood, 2000, p. 286).

Dans un article marquant, « Animal Liberation : A Triangular Affair », Callicott (1980), a exprimé clairement, et même avec virulence, l'opposition, généralement acceptée depuis, entre l'environnementalisme et la défense des animaux. Pour lui, le problème du statut animal n'est pas bipolaire mais triangulaire, les trois parties étant l'anthropocentrisme, l'environnementalisme et le bien-être des animaux. Pour démontrer la contradiction qui

⁶⁹ Ces ouvrages clés sont les articles de Callicott (1980; 1988), de A. Taylor (1996) et de Regan (1980), publiés dans *Environmental Ethics* et dans *Between the Species*, ainsi que les livres de Singer (1985; 1990), de Regan (1983) et de Regan et Singer (1989). Il convient de préciser que les articles que j'ai retenus offrent une vision blanche, occidentale et judéo-chrétienne des rapports à l'environnement. Il n'est pas dans mon propos d'étudier la vision du monde et le lien de l'homme à l'environnement dans d'autres cultures. En éthique environnementale cependant, un certain nombre d'auteurs puisent leur inspiration dans la culture amérindienne traditionnelle ou encore dans les philosophies d'Extrême-Orient. Callicott se range parmi les premiers (voir notamment 1989), Naess parmi les seconds (1989).

existe entre ces deux dernières positions éthiques, Callicott s'efforce tout d'abord d'établir que l'éthique de la terre, forme particulière de l'écocentrisme héritée de Leopold et qu'il défend, peut et même devrait tenir lieu de mesure du degré d'environnementalisme d'un système éthique. C'est à l'aide de cette mesure qu'il va jauger le mouvement du bien-être des animaux, qu'il baptise « libération des animaux », noyant ainsi les travaux de Regan dans ceux de Singer⁷⁰. Le premier moment de son argumentation vise à reconnaître une certaine ressemblance entre la libération des animaux et l'éthique de la terre et à montrer que, toutefois, cette ressemblance n'est que superficielle. Ceux qu'on peut aujourd'hui appeler zoocentristes ne s'intéressent qu'aux animaux alors que le véritable environnementalisme embrasse également le sol, l'eau et les plantes. Parmi les animaux, le souci des zoocentristes va surtout aux animaux domestiques, notamment ceux qu'on utilise dans les laboratoires, la production alimentaire et l'industrie vestimentaire. Le souci de Leopold s'adresse aux espèces plus qu'aux individus et aux espèces sauvages en particulier. En effet, il manifeste une totale indifférence aux animaux domestiques. Pour Callicott, c'est là le signe que ces deux positions éthiques, zoocentrisme et écocentrisme, sont soutenues par deux cosmologies irréconciliables. Callicott poursuit sa démonstration en trois points principaux. Premièrement, l'intérêt des zoocentristes pour les seuls animaux supérieurs conduit à négliger les problèmes éthiques vis-à-vis de tous les autres animaux et de tous les autres centres d'intérêt des environnementalistes. Cette négligence est, bien sûr, coupable aux yeux du véritable environnementaliste que Callicott prétend être. Deuxièmement, l'argumentation suivie par les zoocentristes ne leur permet de reconnaître que la valeur individuelle de certains animaux. Les environnementalistes, s'inspirant de l'écologie scientifique, placent la valeur dans les systèmes ou dans ce que Leopold appelait la « communauté biotique ». Troisièmement, l'intérêt passionné des zoocentristes pour les animaux domestiques est à rejeter pour deux raisons, l'une théorique et l'autre pratique. Au plan théorique, Callicott est catégorique à propos des animaux domestiques.

⁷⁰ Il faut bien se rendre compte que cette assimilation d'une branche à l'autre du zoocentrisme relève moins d'une erreur classificatoire commise par Callicott que d'une imprécision du vocabulaire dans le domaine de l'éthique environnementale du début des années 80. En effet, dans cet article, Callicott se classe lui-même parmi les biocentristes, ce qu'il ne fait plus aujourd'hui, l'acception du terme s'étant affinée et le terme « écocentrisme » étant entré en usage.

Domestic animals are creations of man. They are living artifacts, but artifacts nevertheless, and they constitute yet another mode of extension of the works of man into the ecosystem. From the perspective of the land ethic a herd of cattle, sheep, or pigs is as much or more a ruinous blight on the landscape as a fleet of four-wheel-drive off-road vehicles. There is thus something profoundly incoherent (and insensitive as well) in the complaint of some animal liberationists that the 'natural behavior' of chickens and bobby calves is cruelly frustrated on factory farms. It would make almost as much sense to speak of the natural behavior of tables and chairs. [...] cows, pigs, sheep, and chickens [...] have been bred to docility, tractability, stupidity, and dependency. It is literally meaningless to suggest that they be liberated. It is, to speak in hyperbole, a logical impossibility.

(Callicott, 1980)⁷¹

De l'incapacité supposée de ces animaux à vivre hors de la coupe de l'homme et de leur libération malgré tout découlerait une catastrophe. Ces animaux seraient voués à une mort certaine sans le soin de l'homme. Ce dernier, en manque de viande pour s'alimenter, devrait devenir végétarien, ce qui aurait pour conséquence une plus grande pression culturelle sur l'environnement⁷². Rolston (1988) reprend à peu près la même structure argumentaire dans sa condamnation de l'attention portée par les zoocentristes aux animaux domestiques (p. 78 et suiv.)

Qu'en est-il du débat autour des animaux sauvages? Faut-il accepter des comportements de prédation tels que la chasse sportive? La réponse est clairement négative pour les zoocentristes. Sans doute la non-ambiguïté de leur position force-t-elle le débat chez les environmentalistes. Callicott adopte la ligne de conduite tracée par Leopold qui a lui-même chassé le loup dans sa jeunesse. Ainsi, la chasse peut être justifiée sur le plan éthique si elle permet de limiter la croissance de populations animales qui porteraient autrement atteinte à leur écosystème. Pour plusieurs écocentristes, la chasse est ainsi envisageable. Hettinger (1994), par exemple, a produit un article dans lequel il s'attache à introduire de

⁷¹ Nous pouvons remarquer deux éléments dans ce très sévère jugement de Callicott : 1) son possible manque d'information sur le traitement réellement infligé aux animaux dans l'élevage industriel, 2) son manque de familiarité avec l'histoire de la domestication animale. Sur ces deux questions, je renvoie le lecteur respectivement à Burgat (1995) et à Digard (1990).

⁷² Il convient de remarquer que le végétarisme et le végétalisme sont des pratiques alimentaires en fait très répandues chez les environmentalistes qui les justifient

façon robuste la possibilité de prédation envers les animaux dans l'éthique écocentriste de Rolston. L'essentiel de son argument tient dans le fait que condamner la prédation, comme le font les zoocentristes, revient à désapprouver le comportement des prédateurs non humains, ce qui, pour un environnementaliste, se lit comme une haine de la nature. Hettinger rejoint de cette façon-là la position exprimée par Callicott en 1980 : l'amour des animaux démontré par les zoocentristes en fait des non-environmentalistes. Everett (2001) répond longuement à Hettinger pour expliquer que, au contraire, il n'est pas si simple de poser l'égalité entre zoocentrisme et rejet de la prédation. Se définissant elle-même comme une *Bambi lover*, elle affirme : « Animal welfarists experience regret and anguish in the face of the suffering of other beings, and although this anguish distinguishes us to a certain degree from wild predators, it too is a part of nature. » (p. 61) Pour Everett, tenir compte de ces sentiments négatifs face à la chasse ou la pêche revient simplement à répondre à la nature humaine, donc à la nature. Elle retourne ainsi l'accusation de non-environmentalisme contre Hettinger. Un tel échange montre à quel point le débat est sensible et combien les différentes positions éthiques doivent encore être affinées avant qu'une compréhension mutuelle puisse avoir lieu et conduire à une éventuelle réconciliation. Comme celles des écocentristes, les vues des biocentristes sont également contraires à celles des zoocentristes, ou, à tout le moins, ne peuvent s'en contenter. Ainsi, pour Taylor (1981), la vie d'une fleur sauvage a, toutes choses étant égales par ailleurs, la même importance que celle d'un homme, de même qu'un microbe a, vis-à-vis de l'ensemble de l'environnement, davantage d'utilité.

L'article de Callicott est sûrement de ceux qui ont contribué à dresser une frontière solide entre zoocentrisme, biocentrisme ou écocentrisme. Il est encore fréquemment cité entre autres lors des tentatives de réconciliation entre ces différentes tendances. Cet article constitue, par exemple, la base de celui d'O'Neil (2000), simplement intitulé *Animal Liberation versus Environmentalism*. Ces tentatives sont de deux ordres. On cherche, d'une part, à montrer comment les cosmologies qui sous-tendent ces différents systèmes éthiques ne sont pas si différentes et irréconciliables. Rabb (1992), par exemple, le suppose et propose la réconciliation sous forme d'un polycentrisme — ou pluralisme postmoderne

pour des raisons écologiques bien sûr, en mentionnant, par exemple, l'incidence de

mais opposé au pluralisme pragmatique de Rorty. Il souhaite attribuer la même valeur pratique à chacun de ces systèmes éthiques et à leur cosmologie associée parce qu'on les retrouve dans les pratiques⁷³. Taylor⁷⁴ (1996) cherche plutôt à faire du zoocentrisme une première étape de l'environnementalisme. Il se fait l'avocat du mouvement des droits des animaux et expose comment, non seulement il n'y a pas contradiction entre droits des animaux et environnementalisme, mais il y a même nécessaire complémentarité. En effet, selon lui, toute éthique environnementale, c'est-à-dire habitée par un souci holistique ou systémique, ne dispose pas d'argument pour condamner l'interférence humaine avec la vie d'animaux sensibles (*sentients*), notamment dans les cas où aucune vie humaine n'est en jeu. Le résultat de cette lacune de l'environnementalisme serait un paradoxal anthropocentrisme dont on voit un exemple dans la justification de la pêche ou de la chasse sportives. L'article d'Everett, que j'ai cité ci-dessus, se situe dans cette lignée.

D'autre part, Callicott (1988; 1990) lui-même a tenté d'œuvrer à la réconciliation, quoique pour des motifs épistémologiques. En effet, sa contribution certaine à la division de l'opposition à l'anthropocentrisme a également servi à retarder ce qu'il pense être hautement souhaitable : la mise au point d'une théorie unifiée de l'éthique environnementale. Dans son appel au rejet du pluralisme moral en environnementalisme, il écrit : « [...] I assumed [...] that we could begin to work toward the creation of an intellectual federation and try to put an end to the Balkanization of nonanthropocentric moral philosophy » (Callicott, 1990). Comme nous pouvons le lire, dans son effort de créer une unité contre l'anthropocentrisme, Callicott ne parvient pas à se résoudre à classer les zoocentristes parmi les environnementalistes et se contente de regrouper les uns et les autres sous le terme générique de non-anthropocentrisme. Quelques lignes plus loin, s'il affirme regretter le ton qu'il y adoptait, il maintient tout de même que l'article de 1980 a permis de tracer une ligne de séparation nette entre zoocentrisme et environnementalisme.

Le débat est aussi vif chez les écoféministes. Ces dernières se disent moins préoccupées par l'élaboration d'une éthique théorique que par les retombées pragmatiques de leurs écrits.

l'élevage bovin sur l'émission de gaz à effet de serre ou la destruction des forêts.

⁷³ Rabb ne renvoie toutefois cette affirmation à aucune étude empirique susceptible de soutenir sa vision plurielle des éthiques environnementales en pratique.

Elles sont tout de même aux prises avec la nécessité de clarifier leur position sur la question de la libération animale. Les écoféministes sont-elles des environmentalistes ou bien des zoocentristes? La question se pose puisque les mouvements de libération, animale ou féministe, puisent mutuellement l'un chez l'autre pour donner des exemples de domination anthropique ou patriarcale. Pour Dixon, l'appui que les écoféministes prennent sur les exemples de domination animale est dangereux : « [...] by seeking to establish symbolic connections between women and animals ecofeminists run the risk of essentializing women as emotional and bodily, and as closer to nature than men » (Dixon, 1996, p. 193). Elle réitère en 2001 avec un article sur les émotions animales où elle condamne l'affirmation simple selon laquelle les animaux ont des émotions. Dans l'article de 1996, elle émet même l'avis que le mouvement de libération des animaux n'a rien à gagner au plan théorique à rechercher ces mêmes comparaisons : « the comparison between women and animals doesn't tell us *why* we think it is wrong to treat animals in these ways » (p. 193). Les réponses à cet article Dixon ne se sont pas fait attendre. L'une d'entre elle notamment (Gaard, 1996) fait valoir qu'il ne faut pas confondre les féministes partisans des droits des animaux avec les écoféministes. Par exemple, Salleh 2003, en examinant les apports de l'écoféminisme à la sociologie contemporaine, ne distingue de façon tout à fait révélatrice que trois objets que sont l'homme, la femme et la nature comme totalité dont le détail de la composition semble non pertinent à l'analyse. Gaard rappelle que l'utilisation de l'analogie entre animaux et femmes chez les écoféministes n'a absolument pas pour motivation l'intérêt des animaux tel qu'il se manifeste chez les zoocentristes, mais seulement l'espoir de démontrer et de démonter le fonctionnement de la domination et de l'oppression. Plumwood (2000) se distingue de ses consœurs écoféministes en montrant à la fois son intérêt pour les questions de théorie et pour les animaux en eux-mêmes sans aller, comme les féministes en faveur du zoocentrisme, jusqu'à endosser l'approche végétarienne, voire végétalienne.

On aurait donc pu penser que le dépassement de l'anthropocentrisme aurait définitivement soit rejeté à l'arrière-plan, soit projeté au premier plan l'animal. Or, grâce aux écrits des partisans du bien-être animal, le débat est né et ne semble pas près de s'éteindre. Chez les

⁷⁴ Il s'agit ici d'Angus Taylor et non pas de Paul Taylor, le biocentriste.

environnementalistes, le dépassement de l'anthropocentrisme est aussi celui des positions revendiquées par les zoocentristes. Il est assez paradoxal de voir que les zoocentristes sont taxés d'anthropocentrisme par ceux qui s'affirment environnementalistes et qu'ils font en même temps craindre le pire antihumanisme aux philosophes traditionnels. La raison en est justement la prise en compte de l'animal comme frontière :

- il est frontière non comprise dans les préoccupations des anthropocentristes;
- il devient frontière incluse dans les préoccupations des zoocentristes;
- pour les biocentristes et les écocentristes, il demeure malgré tout relief au sens où il sert toujours de point de repère et où il est un reste d'une position éthique qu'on voudrait dépassée.

C'est donc autour du statut accordé à l'animal que se structure une partie des enjeux de l'éthique élargie aux préoccupations environnementales. Se retrouvent, dans l'expression d'une position théorique sur le lien éthique à l'animal, tous les éléments que j'ai déjà mis au clair à propos du lien à l'environnement dans son ensemble.

Au terme de cet exposé du lien éthique à l'Autre, dans lequel j'ai examiné non seulement la constitution théorique du lien mais encore la possibilité que l'Autre ne soit pas seulement un humain, la question énoncée en introduction sous sa forme brute et spontanée se précise et devient : comment est-ce que je construis le statut moral de l'animal qui me fait face, autrement dit, comment se situe ma vivance du lien à l'animal, perpétuellement agi entre bonne distanciation et acte consommatoire? Telle que formalisée ici, la question est encore abstraite. Or, j'ai précisé dans l'introduction que, au cours de mon cheminement de doctorat, j'ai fini par souhaiter lui donner une tournure concrète. Dans les deux chapitres qui suivent, je vais exposer comment je me suis dotée d'un objet concret de recherche (chapitre 3) et comment j'ai entrepris de l'étudier (chapitre 4).

CHAPITRE 3

L'ANIMAL FAMILIER ENTRE OBJET ET AUTRUI

Comme nous venons de le voir dans le chapitre 2, penser l'altérité de l'animal ouvre la porte à d'innombrables spéculations dans lesquelles sont tour à tour remis en question le lien éthique de l'humain à ses semblables et le lien éthique de l'humain au reste de son environnement. La difficulté théorique que l'on rencontre là n'est au fond que la résultante de la difficulté concrète avec laquelle tout un chacun risque de se trouver aux prises dès lors qu'il est question de relation aux animaux. C'est donc sur des situations concrètes de lien humain-animal que j'ai choisi de faire porter la partie empirique de mon travail, afin de mieux ancrer la réflexion à laquelle je me suis livrée jusqu'à présent. Cependant, dans la société occidentale contemporaine, nous sommes engagés dans plusieurs sortes de relations avec les animaux et je devais donc faire le choix d'un terrain pertinent.

3.1 Le choix de l'animal familier

L'animal est présent dans plusieurs contextes de notre vie quotidienne, que ce soit dans la boucherie, dans les laboratoires de développement médical ou pharmaceutique, dans les zones récréotouristiques pour ne citer que quelques exemples. Aucun de ces contextes n'offre toutefois la très ample variation de statut moral qui va de l'objectivité à l'altérité, variation que je cherchais à examiner. En effet, l'animal de boucherie a peu de chances d'être jamais autre chose qu'un objet et la dénomination « viande sur pied » que les bouchers français donnent au bétail livre sans détour le refus absolu du simple statut de vivant à l'animal. La situation de l'animal de laboratoire est semblable. Les études réalisées

par Arluke et ses collaborateurs⁷⁵ montrent que, pour pouvoir être utilisé à des fins d'expérimentation, l'animal doit être posé comme objet. Ces travaux établissent que l'apprentissage de l'instrumentalisation de l'animal est une condition de développement de la compétence. Dans les parcs naturels, l'enjeu n'est pas tant celui du statut moral des animaux qu'on y trouve, car l'« objectification » de l'animal n'est pas vraiment un risque dans cette situation, que la protection d'un attribut particulier : leur état sauvage.

Il existe pourtant un contexte dans lequel il est clair que l'animal connaît ou est susceptible de connaître toutes les variations de statut moral que j'ai énoncées dans le chapitre 2. Il s'agit du commerce des animaux de compagnie ou animaux familiers. Une industrie florissante, planétaire et peu étudiée, l'industrie de l'animal familial (*pet industry*), se consacre à la production et à la distribution de ces animaux. En tant que particulier désireux d'acquérir un chien, un chat ou un oiseau, nous pouvons nous tourner vers des détaillants spécialisés ou, pour les poissons par exemple, vers les rayons spécialisés de grandes surfaces, boutiques ou rayons qu'on appelle « animaleries ». L'animal arrive à l'animalerie en tant que bien ou marchandise, comptabilisé dans le stock, donc objet. À ce titre, les poissons, par exemple, sont souvent importés par avion, conditionnés dans de petits sacs de plastique remplis de deux tiers d'eau et d'un tiers de gaz enrichi en oxygène, emballés dans des boîtes de carton. Quand l'animal sera vendu, en revanche, il deviendra pour son nouveau propriétaire un compagnon, quasi-autrui ou autrui.

Une personne est présente du début à la fin de cette transformation du statut moral de l'animal, l'animalier ou commis d'animalerie, qui réceptionne l'animal, en prend soin et le vend. Davantage qu'un simple témoin, l'animalier est l'acteur privilégié de cette transformation car il est pris entre ce qui représente le plus souvent sa motivation première, l'amour des animaux, et les exigences commerciales de son travail, telles que vendre plus pour accroître les recettes ou bien réduire les coûts, qui ne coïncident pas nécessairement avec le traitement de l'animal comme Autre. On pourrait aussi mentionner comme faisant partie intégrante de l'industrie de l'animal familial, l'autre extrémité de la chaîne de production, c'est-à-dire les refuges où sont regroupés et, le plus souvent euthanasiés, les animaux familiers abandonnés. L'employé d'un tel refuge est à la fois témoin et acteur d'un

⁷⁵ Arluke et Sanders (1996), Arluke et Hafferty (1996) ou Solot et Arluke (1997).

processus de transformation du statut moral de l'animal qui s'opère dans le sens contraire de celui qu'on repère dans la vente au détail. Dans les refuges, où on le relègue, l'animal, anciennement Autre, connaîtra son sort le plus probable, la mort. Les émotions complexes éprouvées par les préposés à la garde puis à l'euthanasie ont été étudiées par Arluke et ses collaborateurs à plusieurs reprises⁷⁶.

Pour ma part, j'ai choisi de me concentrer sur la situation du commerce de détail des animaux familiers qui présente un double avantage. Tout d'abord, elle est psychologiquement plus confortable pour la chercheuse préoccupée du sort des animaux que l'étude d'un refuge pour animaux abandonnés. Ensuite, on travaille dans une animalerie avec une grande variété d'espèces hormis les chiens et les chats alors que beaucoup de propriétaires d'oiseaux, de reptiles, de poissons, ou de petits rongeurs notamment ne se donnent pas la peine d'amener leur animal dans un refuge quand ils ne les veulent plus ou ne peuvent plus s'en occuper. Dans une animalerie, je pouvais donc avoir l'occasion d'observer la construction du statut moral non seulement des chiens et des chats, auxquels il ne faut pas se contenter de circonscrire le problème, mais aussi de plusieurs autres espèces parmi les mammifères, les oiseaux, les poissons, animaux et autres organismes aquatiques, les insectes et les arthropodes.

La relation de l'animalier à l'animal offre donc une situation exemplaire pour étudier la construction du statut moral de l'animal. L'examen de l'ampleur du phénomène « animal familier » en Occident, à laquelle je me livre ci-dessous, révèle de plus que cette situation correspond à une tendance économique importante de la société occidentale contemporaine.

3.2 L'ampleur économique du phénomène animal familier

Comme je viens de l'énoncer, les animaux que nous tenons pour nos familiers sont considérés comme des marchandises avant d'arriver dans nos foyers. Cela se comprend aisément quand on prend connaissance des chiffres sur les populations d'animaux familiers dans les pays occidentaux. Les statistiques sont accessibles sur les sites des fédérations de fabricants d'aliments pour animaux pour lesquels ces chiffres constituent des données

⁷⁶ Voir notamment Frommer et Arluke (1999).

stratégiques importantes. La Fédération européenne de l'industrie des aliments pour animaux familiers (FÉDIAF) annonce que 55 millions de ménages européens possèdent au moins un animal familier quelle qu'en soit l'espèce; 47 millions possèdent au moins un chien et 41 millions possèdent au moins un chat. En France, la Chambre syndicale des fabricants d'aliments préparés pour animaux familiers (FACCO) travaille depuis dix ans en collaboration avec l'institut d'étude de marché SOFRES (désormais TNS Sofres) pour estimer la population des animaux familiers dans les ménages français. Les données de 2002 montrent que plus de 52 % des ménages français possèdent un animal familier, 27,8 % ont au moins un chien et 25,8 % au moins un chat. En Grande-Bretagne, la Pet Food Manufacturers' Association (PFMA) affirme que presque 50 % des ménages ont au moins un animal familier. Aux États-Unis, le Pet Food Institute (PFI) ne donne pas de chiffres sur la possession globale d'animaux familiers mais rappelle que, en 2002, environ 36 millions des ménages (33,9 %) possédaient au moins un chien et environ 38,5 millions (36,2 %) avaient au moins un chat. Je ne suis pas en mesure de faire figurer ici de données pertinentes pour le Canada. D'une part, dans le cadre de son enquête mensuelle sur le commerce de détail, Statistiques Canada collecte auprès des détaillants la valeur en dollars des animaux vendus⁷⁷. Cependant, les données ne sont pas disponibles en raison de la trop petite taille de l'échantillon. Qui plus est, ces chiffres ne représentent pas le nombre d'animaux possédés par les ménages canadiens mais donnent seulement une idée de la valeur des nouveaux animaux achetés. D'autre part, la firme Euromonitor International, bureau d'enquêtes de marchés, a publié en 2003 une étude intitulée *Pet Food and Pet Care Products in Canada* qui consacrent deux sections à la description des populations d'animaux familiers au Canada et aux ménages qui les possèdent. Cette enquête n'est toutefois disponible qu'à un coût prohibitif qui la rend inaccessible dans le cadre du présent travail⁷⁸. Malgré cela, pour la province de Québec, s'appuyant sur une enquête que la firme Léger et Léger aurait effectuée en 1997⁷⁹, la Société pour la prévention de la cruauté envers

⁷⁷ Dans la banque de données CANSIM II, il s'agit de la série V1272931 dans le tableau 800010 *Enquête sur les marchandises vendues*.

⁷⁸ L'étude est distribuée au coût de 1000 dollars américains.

⁷⁹ Non confirmé, mes courriers à la firme Léger et Léger sont restés sans réponse.

les animaux (SPCA)⁸⁰ estime que le pourcentage de ménages possédant au moins un chat ou un chien se monte à 43 %⁸¹, alors que le Bureau de commercialisation de la radio du Québec (BCRQ) avance plutôt le chiffre de 41 %. De son côté, le BCRQ a compilé des données d'enquêtes effectuées par des firmes de consultants mais les sources sont imprécises et les chiffres assez anciens⁸². L'absence de données canadiennes n'infirmes sans doute pas la tendance relevée par les associations de fabricants d'aliments préparés pour animaux familiers : de façon générale, dans les pays industrialisés les populations d'animaux familiers croissent régulièrement, celles de chats plus rapidement que celles de chiens depuis 1997 (Bonduelle et Joubin, 1995)⁸³. Je ne possède pas d'information quant

⁸⁰ Il s'agit d'un organisme distinct de la Société protectrice des animaux (SPA) même si les deux ont la même vocation.

⁸¹ Pierre Barnoti, directeur général de la SPCA, communication personnelle.

⁸² D'après les recoupements que j'ai pu faire, ces données remontent probablement à 1991 ou 1992 puisque, dans la dernière édition de son rapport, le BCRQ s'est contenté de reproduire les statistiques qui apparaissaient dans l'édition précédente.

⁸³ Dans un article de 1995, Patronek et Rowan (1995) mettent en évidence d'importants problèmes de fiabilité des statistiques sur la possession d'animaux. Se concentrant sur l'évaluation des populations de chiens et de chats aux États-Unis, ils montrent la grande variabilité des chiffres obtenus en fonction de la méthode d'échantillonnage retenue pour évaluer ces populations. Les échantillons représentatifs constitués par stratification au sein d'un *panel* de ménages volontaires donnent des résultats que Patronek et Rowan estiment environ 20 % plus élevés que les échantillons aléatoires interrogés par téléphone ou par courrier — la méthode de sondage auprès des échantillons aléatoires n'induisant pas de différence notable. Les raisons avancées par Patronek et Rowan pour expliquer ces différences sont les suivantes. Premièrement, une des conditions fréquemment posées par un institut de sondage pour qu'un ménage puisse faire partie d'un *panel* est qu'il n'ait pas déménagé au cours des mois précédant l'enquête. Or Patronek insiste sur le fait que les déménagements sont une cause importante d'abandon d'animaux. Ainsi, les personnes ayant récemment déménagé sont davantage susceptibles de ne pas posséder d'animaux ou de ne plus en posséder. Deuxièmement, les *panels* sont souvent préférés aux échantillons aléatoires interrogés par courrier ou téléphone parce que leur taux de réponse avoisine les 70 % contre seulement 5 % pour les autres méthodes d'enquête. Néanmoins, Patronek et Rowan rappellent que les ménages possédant des animaux de compagnie répondent dans une proportion encore plus grande aux questions sur les animaux familiers que les ménages ne possédant pas d'animaux. Par conséquent, les ménages possédant des animaux sont sans doute surreprésentés parmi les répondants des *panels*; le problème est qu'il est difficile d'estimer l'importance de cette surreprésentation pour la corriger dans les statistiques obtenues. Cette étude de Patronek et Rowan nous appelle donc à une grande prudence quant aux chiffres de la possession d'animaux de compagnie aux

aux raisons de cette augmentation. Cependant, dans le résumé de son rapport, disponible sur le Web, Euromonitor International invoque le fait que, parce qu'ils commencent à vieillir, les *babyboomers* commencent à s'acheter des animaux familiers. Cette explication m'apparaît à première vue contradictoire avec l'étude FACCO/TNS Sofres dans laquelle il apparaît que la majorité des propriétaires d'animaux ont entre 35 et 54 ans et vivent dans des familles avec des enfants⁸⁴. Si les nombres annoncés ici sont élevés et pourraient laisser penser que le marché arrive à saturation, la croissance économique du secteur des aliments préparés pour animaux familiers indique plutôt que l'industrie des animaux familiers a encore de beaux jours devant elle⁸⁵.

3.3 La modernisation de l'animal familier

La grande quantité d'animaux de compagnie qui peuplent nos maisons ne peut que nous conduire à nous interroger sur le statut de ces animaux dans nos vies et sur la transformation de ce statut à l'époque moderne. L'histoire de la domestication est aussi longue que celle de l'humanité (Digard, 1990; Budiansky, 1999). De tout temps, les animaux ont été utilisés par les humains pour produire de l'énergie, de la nourriture ou encore des vêtements. Rapidement, comme la société humaine se structure, les humains deviennent inégaux face à l'usage des animaux : ainsi, dans la société médiévale, à dominante agricole, les plus démunis ne peuvent pas souvent manger de viande et ils ne possèdent pas toujours d'animaux de trait. Le village de Montailloux, au XIV^e siècle en Ariège, nous en fournit un exemple frappant : Le Roy Ladurie rapporte que ses habitants ne

États-Unis, en France et dans le reste de l'Europe car ces données proviennent d'enquêtes auprès d'échantillons non aléatoires extraits de *panels* de consommateurs.

⁸⁴ Selon cette enquête, on retrouve des animaux familiers dans 75 % des familles françaises de 5 personnes et plus mais seulement dans 35 % des ménages composés d'une seule personne. Par ailleurs, il faut noter que le fait d'avoir un jardin est une raison pour avoir un animal et, à l'inverse, les ménages expliquent qu'ils n'ont pas d'animal parce qu'ils n'ont pas de jardin. Cela est confirmé par l'enquête de la PFMA de Grande-Bretagne (voir leur site www.pfma.org, consulté le 26 août 2003) ainsi que par une étude australienne de la Urban Animal Management Coalition (*People and Pets*, 1994).

mangent de viande que celle des quelques écureuils qu'ils chassent et sont obligés de transporter leur marchandises à dos d'homme car ils ne possèdent ni charrettes à roues ni animaux pour les traîner (Le Roy Ladurie, 1985). Sans que l'on parvienne à situer son apparition dans le temps, une autre catégorie d'animaux se fait jour qui ne peut être l'apanage de tous. L'animal sans vertu pratique telle que d'être source de nourriture, de vêtement ou d'énergie, celui qui est symbole et cela avant tout, n'est le privilège que des riches et des puissants. Tuan (1984) montre comment les potentats utilisent l'animal pour faire valoir leur puissance. Le constat qu'il établit vaut autant pour les représentations d'animaux qui ornent les trônes royaux que pour la possession d'animaux vivants. Ainsi des animaux, notamment des fauves, pouvaient être capturés et domptés pour célébrer la gloire d'un dieu ou d'un monarque vivant (Tuan, 1984, p. 21 et suiv.) Le zoo, ou la collection d'animaux rares ou difficiles à maintenir en captivité, naît dans l'Antiquité et se poursuit au fil des âges. Chandernagor, dans son roman *L'allée du roi* (1981), s'appuyant sur des textes historiques, met en scène le zoo que la Duchesse de Montespan entretenait dans ses appartements de la Cour de Versailles. Selon Tuan, c'est sans doute Barnum qui infléchit l'évolution de la démonstration de puissance et d'étrangeté associée aux animaux en développant le cirque, lequel met la contemplation des animaux et de leur dressage à la portée de tous⁸⁶.

Aujourd'hui, si la situation de l'animal a évolué, elle n'a pas radicalement changé. Mon affirmation contredit certains anthropologues tels que Gonseth (1987), qui voit dans le statut moderne de l'animal de compagnie (qu'il appelle intime) une perversion totale des bonnes vieilles catégories qui nous servaient autrefois à penser l'animal comme étant exclusivement dangereux, sauvage ou comestible. « [N]'aurions-nous pas dangereusement jeté le trouble dans le monde et dans nos têtes? » s'interroge-t-il (p. 50). Je reconnais que la question vaut d'être posée à bien des propos, y compris l'animal, mais Gonseth croit que la distance qui nous unit à ce dernier, et en particulier à l'animal familier ou intime, est

⁸⁵ Par exemple, la FEDIAF annonce que la croissance pour l'ensemble du marché européen, de 2000 à 2002, a été de 3 % et que les ventes ont atteint 8,5 milliards d'euros en 2002.

⁸⁶ Il est à noter que dans les zoos anciens et les cirques du XIX^e siècle, « phénomènes » humains et animaux étaient exhibés de concert. Tuan dit de Barnum : « His attitude toward his animal and human charges was tellingly indiscriminate » (p. 78).

désormais trop courte. Nous serions au seuil de la confusion. Je reviendrai dans le chapitre suivant sur la signification éthique du raccourcissement de cette distance et de ce risque de confusion⁸⁷. Je pense, pour ma part, qu'il est tout à fait faux de prétendre que l'animal de compagnie ait perdu sa charge symbolique de faire-valoir de la puissance humaine pour devenir simplement un égal de l'humain. Je ne nie pas l'existence de ce rapprochement⁸⁸. Cependant, j'affirme qu'il est simpliste de prétendre que ce rapprochement signifie la fin du statut de l'animal comme faire-valoir de l'humain, que ce soit comme marque de sa supériorité sur les autres espèces ou sur ses semblables ou encore comme marque de sa différence. Il suffit pour s'en convaincre d'observer l'utilisation des animaux qui est faite dans les campagnes publicitaires ou encore, en France et aux États-Unis, dans les campagnes électorales présidentielles : l'animal signifie, il est symbole. Signifie-t-il comme nous intimant un ordre? Le chapitre suivant commencera à poser la question; les chapitres de résultats exploreront la réponse.

L'animal familier fait partie de la panoplie des symboles grâce auxquels un individu détermine sa place et son identité dans la société, avec toute sa réflexivité. Ainsi on possède désormais toutes sortes d'animaux étranges parce qu'ils servent à la différenciation sociale de leur propriétaire, différenciation qui s'appuie sur l'étrangeté de ces animaux (Mazurkewich, 1996; Sanders, 1990). Il est intéressant pour un instant de céder à la tentation de catégoriser, hors de toute analyse approfondie, afin de voir ressortir un trait saillant de la possession d'animaux familiers. Mon expérience de terrain m'a montré que les reptiles et les arthropodes sont typiques de la consommation adolescente. On pourrait aller jusqu'à raffiner cette affirmation en attribuant les animaux les moins « esthétiquement menaçants », tels que les anolis ou d'autres petits geckos (lézards), aux jeunes adolescents, encore sous le contrôle de leurs parents, et les plus étranges, tels que les scorpions ou les tarentules, aux grands adolescents ou aux jeunes adultes. Dans l'actualité quasi quotidienne, on voit que les chiens eux-mêmes sont parfois utilisés à des fins socialement réprouvées et depuis peu illégales comme le combat de chiens pour lequel des pitbulls sont

⁸⁷ Bien sûr, l'analyse de Gonseth est sous-tendue par sa croyance en la nécessaire supériorité de l'humain sur l'animal et le danger résultant d'une confusion de classes.

entraînés⁸⁹. Certaines espèces animales qui étaient traditionnellement dévolues à d'autres usages (notamment la boucherie) trouvent maintenant un nouveau statut et accèdent au rang de familiers. C'est le cas du cochon, sous la forme de cochon nain, cochon vietnamien ou *pot bellied pig*, rendu célèbre par la firme de vêtement Naf-Naf, dont il est l'emblème. De façon moins visible aux yeux du grand public, certains peuvent assouvir leur désir de se démarquer en acquérant illégalement des animaux difficiles à obtenir, c'est-à-dire très chers et souvent en voie de disparition, afin de constituer leur zoo personnel (Mazurkewich, 1996). Internet facilite cette entreprise et Interpol est aux prises avec une nouvelle forme de trafic qui viole la convention internationale sur le commerce des espèces menacées d'extinction (CITES⁹⁰). La modernisation de l'animal familier n'a pas donc éliminé sa charge symbolique. Au contraire, cette dernière s'est simplement transformée et couvre maintenant une variété plus étendue d'espèces⁹¹.

Les penseurs qui s'inquiètent de la dénaturation du statut de l'animal et de son grand rapprochement avec l'homme pourraient trouver à se rassurer s'ils contemplaient les effets sur l'animal de sa modernisation économique. Car il ne suffit pas de constater sa présence dans nos foyers. Encore faut-il se rendre compte que cette présence est possible grâce à l'existence, méconnue et parfois volontairement occultée, de toute une industrie de

⁸⁸ Cette thèse n'est-elle pas destinée à explorer les conditions d'un tel rapprochement, dans lequel il finit par y avoir égalité de statut au moins sur le plan moral?

⁸⁹ Étant donné le rôle que la possession et la consommation (dressage, utilisation en combat, attaque ou défense vis-à-vis d'humains, etc.) jouent auprès des personnes qui s'adonnent aux combats de chiens ou à l'entraînement de ces chiens à tuer, je suis persuadée que l'interdiction de libre circulation de chiens de ces races ainsi que leur stérilisation afin d'empêcher la propagation de ces races ne font que déplacer le problème vers d'autres races (cas du remplacement du pitbull par le Staffordshire) de chiens ou encore d'autres espèces qui remplissent les mêmes fonctions (voir Mazurkewich, 1996).

⁹⁰ *Convention on International Trade of Endangered Species*. Cette convention a été traduite en droit canadien dans la *Wild Animals and Plants Protection and Regulation on Interprovincial Trade Act* (WAPPRITA).

⁹¹ La variété des espèces, du chien au scorpion, et des sources d'approvisionnement, de l'élevage au prélèvement dans un milieu naturel lointain avec expédition par cargo, soulève la question de savoir ce que recouvrent les expressions animal familier, animal de compagnie, animal domestique ou animal exotique. Je consacre l'annexe A à l'exploration de ces définitions et aux raisons pour lesquelles, dans le cadre du

production d'animaux familiers, similaire à l'industrie qui produit les animaux de boucherie. D'abord, les particuliers ont plusieurs façons d'acquérir un animal familier. Ils ne sont pas obligés de l'acheter. Certaines personnes ont des animaux à donner, chiens, chats, oiseaux ou rongeurs, par exemple. On peut également s'en procurer pour un coût modique dans les refuges pour animaux abandonnés. Une troisième solution consiste à acheter directement chez un éleveur. Aller dans une animalerie est une quatrième possibilité qui présente plusieurs avantages car ce sont des vendeurs qui ont pignon sur rue et dont le stock est constamment renouvelé; il est donc facile d'y magasiner en tout temps. Les animaleries appartiennent en général à des particuliers indépendants. On compte pourtant quelques réseaux de franchises. Ainsi, dans la région de Québec, en plus des animaleries qui ont deux boutiques, on trouve deux réseaux : l'un est local alors que l'autre s'insère dans le plus gros réseau mondial de franchises d'animalerie. On peut dire que le marché de détail des animaux de compagnie se caractérise encore par l'atomicité des commerces bien que les grandes surfaces appartenant fréquemment à des chaînes se multiplient. Par ailleurs, la société Hagen est le principal fournisseur des animaleries canadiennes en accessoires et aliments; or cette société a la maîtrise des prix de revente de ses fournitures, rendant ainsi négligeables les écarts de prix au détail. Il est difficile pour les animaleries de trouver leur avantage concurrentiel. Les clients magasinent d'ailleurs beaucoup, non pas pour obtenir un meilleur prix mais parce que la marchandise (vivante ou non) qu'ils recherchent est quelquefois disponible plus vite dans une autre boutique. Par conséquent, il s'agit d'un marché atomisé, où la concurrence est forte, mais où, pourtant, les possibilités de profit existent puisque, selon le Profil des petites entreprises⁹² dressé par Industrie Canada, la rentabilité des animaleries québécoises s'améliore. Remarquons cependant que les animaliers du Québec sont apparemment moins bien rémunérés qu'ailleurs au Canada ou ont des emplois plus précaires puisque leur rémunération représente un pourcentage des recettes d'exploitation plus faible au Québec qu'ailleurs au pays tandis que c'est dans cette province que le nombre moyen d'employés est plus élevé.

présent travail, j'utiliserai en alternance « animal de compagnie » et « animal familier » et je laisserai de côté « animal domestique » et « animal exotique ».

⁹² Série CTI-6596.

L'industrie des animaux familiers comprend aussi des producteurs qui vont fournir les animaleries en animaux. Il existe plusieurs sources auxquelles les animaleries peuvent s'approvisionner. Elles sont répertoriées dans le tableau suivant.

Éleveurs					Particuliers non éleveurs	Détailants eux-mêmes
Production locale				Importations (par un importateur grossiste)		
Petite échelle		Grande échelle				
Salubres	Insalubres	Salubres	Insalubres			
1	2	3	4	5	6	7

Tableau 4 - Sources d'approvisionnement en animaux pour les animaleries

La catégorie 1 correspond à de petits élevages familiaux dont les animaux peuvent être enregistrés ou non dans des clubs de race. Certains élevages de petite échelle (catégorie 2) sont non déclarés et les animaux y sont élevés dans des conditions catastrophiques pour leur santé, sans parler de leur bien-être. Comme je l'ai mentionné plus haut, les particuliers peuvent s'adresser directement à ces élevages de petite échelle. Il existe deux autres sources d'approvisionnement possibles pour les animaleries. D'une part, des particuliers (catégorie 6) peuvent occasionnellement, et souvent non intentionnellement, se retrouver en possession de jeunes animaux qu'ils ne souhaitent pas garder. L'animalerie est alors une option pour tenter de s'en départir, les autres étant de s'occuper soi-même de les donner ou de les vendre, de les faire euthanasier par un vétérinaire ou de s'en charger soi-même, de les porter dans un refuge ou tout simplement de les abandonner ailleurs. D'autre part, certains animaux peuvent être facilement produits dans les animaleries mêmes (catégorie 7), notamment les rongeurs ou les poissons vivipares. Les principaux fournisseurs d'animaux aux animaleries sont les éleveurs et notamment les éleveurs à grande échelle et les importateurs (catégories 3, 4 et 5). La catégorie 4 mérite d'être plus longuement

présentée que les deux autres catégories d'élevage à grande échelle. Il est en effet impossible de parler des sources d'approvisionnement des animaleries sans mentionner un type particulier d'établissement d'élevage à grande échelle : les usines à chiots⁹³. L'usine à chiots est aux chiens ce que l'élevage en batterie est aux volailles. L'animal adulte n'y vaut que pour ses organes et sa capacité de reproduction, le chiot pour sa valeur marchande. Pas un cent n'est dépensé pour assurer plus que la survie de l'animal. Dans les pires établissements de cette sorte, peu importe l'état général de l'animal pourvu que sa capacité à procréer ne soit pas entamée. Ces établissements génèrent des profits énormes pour leur propriétaire. Au Canada, le Québec est la province où l'on compte le plus d'usines à chiots puisque, selon la SPCA, on en dénombre 300 à la fin des années 90. Dans un entretien qu'il m'a accordé, Pierre Barnoti, alors à la tête de la SPCA, expliquait cette situation par une décision d'Agriculture Canada en 1994⁹⁴ pour protéger, non pas les chiens, mais les clients des animaleries canadiennes. En fermant la frontière avec les États-Unis, où étaient jusqu'alors situées la majorité des usines à chiots alimentant les animaleries canadiennes, le gouvernement espérait mettre un terme à la situation suivante : une personne achetait dans une animalerie un jeune chiot, lequel tombait malade ou mourait quelques semaines après l'achat, après avoir causé à son propriétaire des dépenses parfois importantes et souvent une grande peine. La mesure gouvernementale n'a pas eu les effets escomptés, bien au contraire. La pratique de se fournir dans des usines à chiots n'a pas cessé. De nouvelles usines ont vu le jour de ce côté-ci de la frontière. Par ailleurs, au Québec, en l'absence d'une loi punissant la cruauté envers les animaux, les agissements des propriétaires et des employés d'usines à chiots sont parfaitement légaux.

L'article P-42⁹⁵ n'étant pas en vigueur, les commerces [surtout les usines] opérant de façon cruelle à la production de chatons et de chiots inondant l'industrie, ont appris à le faire à l'abri de la loi et des témoins, derrière des

⁹³ « Si le Québec abonde d'usines à chiots, les usines à chatons sont plutôt rares. [...] Ceci est dû à la facilité qu'ont les chats à se reproduire. » (Barnoti, 1998, p. 13)

⁹⁴ Il s'agit du règlement sur la santé des animaux, émis à l'époque par Agriculture Canada. Cette question est maintenant du ressort de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

⁹⁵ L'article P-42 est en fait le règlement québécois pendant du règlement canadien, émis par le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) mais non appliqué.

portes closes. Sachant parfaitement qu'ils ont le droit d'interdire l'accès à toute inspection. Le seul moyen d'inspecter ce genre d'opération est par l'obtention d'un mandat de perquisition signé par un juge. Pour cela, il faut avoir prouvé à ce dernier que l'on a un doute raisonnable de croire que l'opération est cruelle. L'accès de ces usines à chiots et chatons étant interdit à toute personne pouvant témoigner de cruauté, il devient impossible de faire valoir la raison justifiant l'obtention d'un mandat de perquisition.

(Barnoti, 1998, p. 8-9)

On peut les poursuivre pour d'autres types d'infraction qu'ils commettent parfois (pratique illégale de la médecine vétérinaire notamment), mais on ne peut leur retirer la garde des animaux⁹⁶. Il est pratiquement impossible de dire combien d'animaleries québécoises s'approvisionnent dans de telles usines. Il ne s'agit évidemment pas d'une pratique que les propriétaires d'animalerie souhaitent étaler sur la place publique. Les chiffres pourraient nous étonner par leur importance. Certaines animaleries ont même la réputation d'avoir leur propre usine à chiots. Ce sont des rumeurs sur lesquelles je n'ai pas davantage d'information mais qui sont de l'ordre des choses plausibles. L'ensemble de la production et de la vente d'animaux de compagnie est donc marqué par le peu de scrupules de certains, attirés par la possibilité de réaliser d'énormes gains et la tentation, comme dans les usines à chiots notamment, de réduire les coûts au minimum strictement incompressible. En dehors de cette réalité, qui constitue la partie volontiers oubliée par les futurs propriétaires de la production d'animaux de compagnie, il faut rappeler que l'importation offre rarement à l'animal des conditions de vie plus enviables. Selon Louis McCann de PIJAC Canada⁹⁷, la

⁹⁶ J'ai obtenu une partie de ces renseignements auprès de Jacques Taschereau, journaliste à Télé-Québec, qui a réalisé dans les années 90 un reportage, dans des conditions périlleuses pour sa personne, sur une usine à chiots; ce reportage a été diffusé à l'émission *Les règles du jeu* du 9 septembre 1998.

⁹⁷ Il s'agit du *Pet Industry Joint Advisory Council of Canada* (PIJAC Canada). Cet organisme se donne pour mission de représenter l'ensemble des participants à l'industrie des animaux de compagnie, depuis les fabricants d'accessoires jusqu'aux vétérinaires en passant par les importateurs-grossistes et les détaillants. Mais cet organisme a de la difficulté à s'implanter également dans tous les milieux. De l'avis de son directeur, l'un des freins à son implantation chez les grossistes et les détaillants est probablement que PIJAC promeut un certain type de pratiques telles que le bon traitement des animaux, l'engagement vis-à-vis des clients, le rapprochement entre les animaleries et les sociétés protectrices des animaux, ou encore entre les animaleries et les clubs félins ou canins. Par ailleurs, toutes les

quasi-totalité des importateurs grossistes du Canada se retrouvent dans la région de Montréal. On importe surtout les animaux d'aquarium et de vivarium. Beaucoup de poissons d'eau douce sont élevés dans des élevages de masse que l'on retrouve principalement en Asie du Sud-Est d'où ils sont expédiés tous les jours aux quatre coins du monde occidental pour remplir nos aquariums. Certains poissons d'eau douce, tels que les Cichlidés des grands lacs africains⁹⁸, les poissons et les autres organismes marins et récifaux, un grand nombre d'espèces de reptiles et encore quelques espèces d'oiseaux sont prélevés dans la nature par des méthodes non réglementées, puis expédiés chez les importateurs grossistes qui, à leur tour, les distribuent aux animaleries. Les personnes les plus préoccupées par cette situation que j'ai pu rencontrer m'ont affirmé que le taux de survie chez les individus pêchés ou chassés puis transportés ainsi avoisinent les 10 %; par ailleurs, les autres personnes que j'ai rencontrées ignorent la situation, soit qu'elles n'en aient pas connaissance, soit qu'elles veuillent ne pas la voir.

Les quelques paragraphes qui précèdent nous montrent comment l'animal familier a subi une modernisation au sens où il est désormais marqué par tous les traits de la société moderne dans laquelle nous vivons. Certains auteurs s'interrogent sur le flou de son statut symbolique et de son statut moral⁹⁹ et la présente étude va d'ailleurs s'employer à montrer comment chacun n'en réfère qu'à soi dans la construction de ce statut. D'autres rapportent comment l'animal familier demeure un symbole dont la modernisation signifie non pas la disparition mais, au contraire, l'extension à différentes espèces, auprès d'un plus grand nombre de catégories de revenus ou de catégories d'âges. L'animal familier, enfin, est modernisé au plan économique, produit, exporté, importé, transporté, distribué, vendu en gros et au détail dans des boutiques spécialisées. C'est dans la complexité provoquée par cette modernisation que la confusion nous guette : l'animal est-il un objet, un bien de consommation, ou, devenu si familier, si présent dans nos maisons, si proche de nous enfin,

catégories de membres de PIJAC se renvoient la balle en s'accusant mutuellement d'être à l'origine du mauvais traitement réservé en général aux animaux.

⁹⁸ Il s'agit principalement des lacs Tanganyika, Victoria, Kivu, Edward, George et Albert, en Afrique centrale.

⁹⁹ Notons que ce déplacement de l'animal, devenu familier, vers des sphères de notre vie dont il était traditionnellement banni correspond à la définition de la pollution selon Mary Douglas (1971).

devient-il un autrui et alors quand, comment, pour quelles espèces, dans quelles circonstances?

Ma question de recherche devient à présent : comment les animaliers construisent-ils le statut moral des animaux familiers dont ils s'occupent depuis la réception à la boutique jusqu'au moment de la vente? Quelle est leur distanciation, au sens défini au chapitre premier, par rapport à l'animal qui leur fait face?

Dans le chapitre suivant, je vais donner des précisions méthodologiques et montrer de quelle manière je pourrai repérer des traces de cette vivance.

CHAPITRE 4

LE RECOURS À L'ETHNOGRAPHIE

Les choix théoriques que j'ai exposés dans la première partie du présent travail ont une incidence sur la tournure pratique de ma recherche. Ma vision du monde transparaît certainement dans la définition que j'ai donnée à l'éthique. L'éthique, ou le lien éthique, est d'abord une vivance. Elle se développe dans le champ de la conscience pratique avant d'atteindre — et pourquoi l'atteindrait-elle d'ailleurs? — la conscience discursive. Les enjeux d'une telle définition ne sont pas uniquement théoriques. Puisqu'elle remet en cause la place du discours dans l'éthique, elle invalide la possibilité de s'en tenir comme source d'investigation au seul discours des personnes, fût-ce un discours sur leur propre pratique. Cette définition me dicte de ne pas me contenter d'écouter — ce qui ne serait déjà pas rien — mais de me mettre à observer pour saisir le non-discursif en plus du discursif.

4.1 La place du discours

Le relevé que j'ai effectué des pratiques des animaliers se distingue de la démarche habituellement retenue dans l'analyse des pratiques (Legault, 1998). En effet, j'ai choisi de reléguer le discours au second plan des outils que j'utilise et de privilégier des éléments non discursifs sur lesquels j'ai concentré mon observation.

En excluant du premier plan le discours en tant que source de connaissance sur les pratiques des personnes que j'observais, je me place en marge de l'approche dite réflexive de l'analyse des pratiques. Legault (1998, p. 200) qualifie de « réflexive » l'approche qui consiste à tabler sur la connaissance de leur pratique que les personnes produisent elles-mêmes et qu'elles nous livrent généralement au cours d'entrevues semi-dirigées. En

général, précise Legault, la critique de cette approche réside dans le manque de confiance accordé à la réflexivité du sujet. Prenant pour un temps la voix de ceux qui critiquent cette approche, Legault écrit :

Cette critique de l'approche réflexive n'est pas nouvelle, elle revient constamment, avec raison, exhorter à la prudence car il est si facile de croire au 'sujet transparent' à la pure conscience de soi sans opacité. Il n'y a pas de perspective 'neutre' pour un sujet réfléchissant. La réflexion s'inscrit dans une 'personne' structurée au plan psychique et dans une personne inscrite dans des dynamiques familiales, sociales et culturelles. Comment prétendre 'lire' la pratique par la réflexion sans faire intervenir ces 'déterminants' personnels et sociaux qui constituent autant de 'foyers' de perspectives? Tout comme Freud développe des stratégies de silence pour le conscient afin d'atteindre les sources de l'agir dans l'inconscient, n'est-ce pas la tâche que devrait se donner le sociologue?

(Legault, 1998, p. 201)

Face à ce doute raisonnable sur la fiabilité du discours, Legault propose l'alternative suivante :

1. soit on accepte le fait que la pratique d'une personne est aussi inscrite que cette personne elle-même dans des dynamiques familiales, sociales et culturelles, alors ce n'est qu'en recevant le discours, expression de la réflexion et de la subjectivité, que le chercheur peut apercevoir ce qu'est cette pratique;
2. soit on considère objectivement les pratiques et l'on en rejette l'inscription familiale, sociale et culturelle (qui marque le discours), alors le chercheur ne peut se fier au discours car il constitue une source impure de connaissance.

Bien sûr, on retrouve ici l'aperception tronquée du fonctionnement de l'esprit humain dont j'ai déjà parlé et, plus encore, on se trouve confronté à la réduction des possibilités que le chercheur a de prendre connaissance d'un problème. La réflexivité de la personne étudiée se limiterait à sa capacité discursive, la méthode d'investigation du chercheur à sa capacité d'écoute.

Ma position théorique et méthodologique relève d'une autre voie, conformément à ce que je décris dans les premiers chapitres de cette thèse. Contrairement aux deux positions décrites par Legault, je ne pose pas uniquement l'inscription de la pratique dans le familial, le social, le culturel ou l'axiologique, mais plutôt l'inscription réciproque du familial/social/culturel et des pratiques les uns dans les autres. Au plan des valeurs en

particulier, c'est dans la pratique que l'éthique ou la morale prend corps. Or la personne n'a pas, à chaque instant de sa pratique, une conscience discursive de l'inscription d'une éthique dans cette pratique. C'est également le cas, bien que je ne l'étudie pas ici, pour l'inscription de l'affectivité ou de la culture. La personne n'en est pas moins capable d'une pratique dans laquelle toutes ces dimensions se retrouvent. Ce n'est donc ni l'impureté du discours, ni la reconnaissance d'une multitude de perspectives sur les pratiques qui orientent mon choix méthodologique, mais plutôt le fait que je crois le discours inapte à rendre compte totalement à lui seul de cette inscription. Le discours n'est donc pas disqualifié dans mon approche mais simplement considéré comme supplétif d'autres éléments d'investigation que je décrirai en détail au début du chapitre 5. Le discours m'a d'ailleurs servi puisque j'ai réalisé des entretiens avec mes répondants et que ces entretiens se sont révélés particulièrement utiles à l'exploration de mon objet de recherche pour les raisons suivantes.

En effet, mes interactions constantes avec les animaliers durant mes séjours sur le terrain ont peu à peu provoqué chez eux un passage de la conscience pratique à la conscience discursive, ainsi que j'ai pu en juger dans les entrevues réalisées à la toute fin de mon séjour. Ces entrevues complètent les observations et permettent aux animaliers de réfléchir sur des aspects de leur pratique auxquels ils ne « pensent » pas toujours, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas toujours présents au niveau de la conscience discursive. Les thèmes abordés pendant les entrevues figurent dans le tableau ci-dessous. J'en avais établi la liste *a priori*, puis je l'ai consolidée après avoir travaillé aux côtés des deux premières animalières, Aby et Aline de l'animalerie A, et avoir réalisé une entrevue avec chacune.

HISTOIRE	<p>vocation et histoire privée (rôle de la famille)</p> <ul style="list-style-type: none"> • orientation des études • parcours d'emploi • choix de travailler dans le commerce d'animaux de compagnie en général • choix de la boutique en question
COMPÉTENCE	<p>l'amour des animaux comme préalable à la compétence (faut-il aimer les animaux pour exercer ce métier?)</p> <ul style="list-style-type: none"> • en général • en particulier dans cette boutique • (éventuellement) : est-ce l'amour des animaux qui, selon vous, explique votre compétence? • la formation de départ • quelle formation (contenu)? • quels modes d'apprentissage (auditif, visuel, par imitation des gestes, lecture, monitorat...)? • amélioration de la compétence • combien de temps pensez-vous avoir mis à être compétent(e)? • points d'amélioration possible • façons de s'améliorer
EXERCICE DU MÉTIER EN CONTEXTE COMMERCIAL	<p>les buts du métier</p> <ul style="list-style-type: none"> • notamment : qu'est-ce que le bien-être animal? • l'incitation à vendre • en quoi elle consiste • quelle incidence l'incitation venant du commerce a sur le comportement de l'animalier <ul style="list-style-type: none"> <i>vis-à-vis des clients</i> <i>vis-à-vis des animaux?</i> • les freins à la vente • vous retenez-vous parfois de vendre? <ul style="list-style-type: none"> <i>pourquoi?</i> • énervement envers certains clients <ul style="list-style-type: none"> <i>quand?</i> <i>pourquoi?</i> <i>pourquoi leur dire ce qu'on pense ou pourquoi ne pas le leur dire?</i> • limites à ce qu'il est possible de faire par amour pour les animaux quand on est dans un contexte commercial • investissement émotionnel de l'animalier • incidences de la spécialisation éventuelle des tâches sur l'exercice du métier (rapport aux clients, rapport aux animaux)

Tableau 5 - Liste des thèmes abordés en entrevue

4.2 Le choix de l'observation

4.2.1 Trouver ma place

Puisque l'observation était le choix méthodologique le plus cohérent avec mes prises de position théoriques, c'est donc pour cette approche que j'ai opté comme méthode première d'investigation. Cependant, outre la nécessité de trouver un terrain où la pratiquer, l'observation a engendré des questions avant même de commencer, dont une qui s'est faite plus irritante que les autres.

Je me suis rendu compte que savoir ce que j'allais faire exactement une fois sur le terrain suscitait une certaine inquiétude autant chez moi que chez les « futurs observés ». « Sera-t-elle plantée au milieu de la boutique? » « Restera-t-elle constamment collée derrière mes employés? » sont des questions que j'ai entendues à mon arrivée ou avant mon arrivée dans chaque animalerie. J'avais une réponse toute préparée pour la première, de l'expérience en plus de cette réponse pour les suivantes.

En revanche, « Vais-je savoir trouver ma place? » est la question qui me tenaillait véritablement avant de commencer. Cette question est essentielle puisque trouver ma place était sans doute la clé de mon acceptation par les répondants. Non seulement j'ignorais comment résoudre ce problème mais j'avais la tentation naïve de croire que je pourrais trouver la solution avant de me rendre sur le terrain. Puis j'ai compris que, d'une part, mon problème était déjà partiellement résolu et que, d'autre part, je ne m'apercevais qu'il l'était complètement qu'après coup, c'est-à-dire lorsque je me trouverais déjà dans une animalerie.

Au fond, ce problème n'en était pas vraiment un puisque j'avais choisi d'étudier un phénomène sur lequel mon histoire personnelle m'avait permis d'acquérir un certain éclairage. J'ai passé les premières années de ma vie dans une ferme. À défaut de connaissances solides que j'aurais pu y acquérir, par exemple sur le traitement du bétail, j'y ai développé et j'en ai conservé un certain sens de l'interaction avec les animaux. En plus de cette expérience, durant mon enfance et mon adolescence, j'ai côtoyé les milieux cynophiles et les cercles d'amateurs de chats, c'est-à-dire le monde de l'élevage et des

expositions des deux espèces. J'avais donc en ma possession, bien que je ne l'aie réalisé que peu de temps avant de me rendre sur le terrain, un bagage qui allait me servir.

Il me restait à réaliser comment se résoudrait la question une fois rendue sur place. Dans une structure de petit commerce, une boutique à la superficie restreinte, qu'allais-je faire et comment allais-je devoir évoluer? J'attendais qu'une réponse rationnelle me délivre de cette inquiétude. Pourtant, c'est en lisant *L'herbe du diable et la petite fumée*, de Castaneda (1985), que j'ai soudain compris comment je trouverais la réponse. Castaneda y raconte comment il veut poursuivre son étude de l'utilisation du *peyotl* dans la sorcellerie Yaqui. Le sage-sorcier Don Juan est susceptible de l'accepter comme disciple et de l'aider à acquérir cette connaissance mais Castaneda doit d'abord réussir un test.

[...] la chose à faire, c'était de trouver l'endroit du plancher (*sitio*) [à l'intérieur de la véranda] où je pourrais rester assis sans fatigue. [...] il n'existait qu'un seul endroit où je me sentirais vraiment bien. C'était à moi de le découvrir parmi tous les autres. En gros, il fallait que je le repère entre différentes possibilités sans qu'aucun doute ne soit possible.

(Castaneda, 1985, p. 32-33)

Castaneda se rebiffe et tente de faire comprendre à Don Juan ce que sa demande a d'exagéré, de trop vaste. « Arguments futiles, il s'est levé et m'a sévèrement prévenu que cela pouvait me prendre des jours pour y parvenir, mais que si je n'arrivais pas à résoudre ce problème, autant valait abandonner, car il ne pourrait rien me dire » (p. 34). Castaneda entame alors une quête incroyable, d'abord celle du sens de la demande de Don Juan puis celle de l'emplacement même et de ses qualités distinctives. Des heures durant, il explore la pièce, « sur le ventre, trente centimètres à la fois » (p. 35). Épuisé, il finit par s'endormir. Au petit matin, il est réveillé en sursaut par Don Juan qui lui assène : « Vous avez trouvé l'endroit » (p. 37). Bien sûr!

Ce que l'anthropologue Castaneda traverse dans cet épisode doit l'être par tous ceux qui adoptent une démarche incluant l'observation, en faisant face à une requête plus ou moins explicite de la part de leurs interlocuteurs pour gagner accès au terrain. La place du chercheur, le *sitio* de Castaneda, est atteint spontanément, sans que le chercheur ait besoin de prendre *a priori* conscience — une conscience discursive — de quelle est cette place et

de ce à quoi on la reconnaît. C'est plutôt *a posteriori*, par la réaction d'acceptation qu'il constate chez ses interlocuteurs, que le chercheur réalise qu'il a trouvé sa place. Alors il découvre ce qu'elle est et quelles en sont les marques. Il est enfin « arrivé » sur le terrain.

4.2.2 Participer

Quelle allait être ma place, comment la gagner? À mon arrivée dans la première animalerie, il ne m'a pas fallu deux heures pour le découvrir.

Le lieu est une boutique; cela signifie d'abord un espace restreint, dans lequel on travaille debout, en circulant constamment, au milieu du va-et-vient des clients. Dans ces circonstances, il est difficile de se faire oublier; si les employés peuvent comprendre ce qu'un chercheur fait là, sa présence risque toujours de susciter des questions chez les clients et, par conséquent, de compliquer la tâche des vendeurs. Je saisis déjà qu'il n'est pas loisible que j'agisse durablement comme simple observatrice; la participation s'impose mais ne révèle encore rien de la forme qu'elle doit prendre.

Or dès la première heure de mon arrivée, il se produit un événement qui contribue à me mettre plus vite que je ne l'aurais imaginé dans la peau d'une animalière. J'aurais sans doute pu, à ce moment-là, rester en retrait, mais mon amour des animaux et mon intuition m'ont dicté que mon intégration passait par ma participation au sauvetage en cours — car il s'agit bien d'un sauvetage.

Au moment où l'on va me présenter à Aby, l'animalière avec qui je vais travailler ce matin, une personne amène un chaton qu'elle vient de trouver. Il est le seul survivant d'une portée abandonnée par une chatte haret. L'animalière est immédiatement sollicitée pour en prendre soin. Il va falloir le nourrir et le réchauffer. Une première question se pose — quel âge a-t-il? — qui détermine ce qu'il doit manger, à quelle fréquence et ses chances de survie. Chacun spéculé (nous sommes bien cinq personnes dans une arrière-boutique exigüe). Moi qui suis restée jusque-là plus ou moins coincée entre une étagère et l'encadrement de la porte sans dire encore un mot, j'y vais à mon tour de mon estimation. Sans nous être consultées, Aby et moi en arrivons à la même conclusion : ce chaton a entre deux et cinq jours, probablement plus près de deux ou trois. Toutes les personnes présentes dans

l'arrière-boutique un moment plus tôt s'en vont, nous laissant seules l'animalière et moi. Nous échangeons brièvement sur les raisons qui nous poussent à croire le chaton aussi jeune : les yeux fermés, les oreilles « collées ». Elle lui prépare un biberon tout de suite après l'avoir placé sous une lampe chauffante. Ce n'est qu'une fois le biberon administré que je peux enfin lui expliquer qui je suis et ce que je viens faire là. Mais nous venons de faire connaissance autrement.

Selon l'interprétation que j'en fais, cet épisode m'a valu une grande part de mon intégration dans ce lieu et de mon acceptation par cette animalière. J'ai trouvé ma place en devenant spontanément une observatrice engagée dans les activités de la boutique. Les semaines passant et mes capacités à suppléer les animaliers augmentant, c'est en tant qu'observatrice participante que j'ai traversé cette phase de terrain et les suivantes.

4.3 La collecte de données

4.3.1 Les données d'observation

Comment ai-je procédé à l'observation? Durant le premier mois, à la boutique A, j'ai observé une animalière à la fois, en la suivant dans son activité quotidienne, chacun des jours où elle travaillait, que ce soit en semaine ou en fin de semaine. Comme j'ai suivi deux animalières dans cette boutique-là, j'avais pris la décision d'observer en alternance chacune des deux tous les jours, cinq jours par semaine répartis du lundi au dimanche. Cette tactique s'est révélée épuisante. Quelquefois, les animalières ne travaillaient qu'une demi-journée, d'autres fois, elles faisaient douze heures de travail d'affilée. Il arrivait que, à cause de l'enchaînement d'horaire des animalières, je n'aie qu'un quart d'heure pour manger en milieu d'après-midi. Les jeudis et vendredis où je me rendais à la boutique constituaient les pires journées. J'arrivais environ une heure avant l'ouverture de la boutique pour en repartir entre 21h15 et 21h30, après la fermeture. Le soir, une fois rentrée à la maison, je faisais les retranscriptions des notes prises le jour. Malheureusement, ce travail n'était pas bon car j'étais à bout de force. J'ai dû retravailler ces notes par la suite pour les rendre plus compréhensibles.

À la suite de cette première expérience, j'ai changé ma manière de procéder. J'ai décidé de consacrer chaque journée de terrain à l'observation d'un seul animalier en ménageant des pauses dans la journée pour m'isoler et prendre des notes convenables. La qualité des retranscriptions quotidiennes s'en est trouvée améliorée.

J'ai donc consacré une semaine à chaque animalier. Étant donné que les activités d'un animalier varient selon le moment (début, milieu ou fin de semaine; matinée, après-midi ou soirée; ouverture ou fermeture de la boutique), j'ai fait en sorte d'observer chacun à différents moments. J'ai donc échantillonné les activités d'une manière qui soit la plus représentative possible. Pour y parvenir, je me suis bien sûr appuyée sur les indications des propriétaires ou des gérants d'animalerie ainsi que sur celles des animaliers. L'expérience aidant, cet échantillonnage s'est fait plus facilement.

Je n'ai pas fait d'entrevue avec un animalier durant la période où je l'observais. Ainsi, d'une part, le discours comme instrument d'exploration des pratiques s'est trouvé concrètement à prendre place après l'observation. L'entrevue avait lieu, en effet, généralement la semaine suivant l'observation. D'autre part, le décalage de l'entretien permettait d'y inclure des références à des épisodes que l'animalier et moi avons vécus ensemble ou qu'il avait eu le loisir de me relater durant mon travail à ses côtés. Cela m'assurait de personnaliser l'entretien et de l'enrichir de toutes les « remontées » de la conscience pratique à la conscience discursive dont j'ai déjà parlé.

4.3.2 Les données d'auto-observation

Les animaliers ne sont pas les seuls que j'ai eu l'occasion d'observer. En tant que chercheuse accoutumée à mener un travail réflexif sur mes propres comportements, mes attitudes et mes sentiments, j'ai eu tout loisir d'observer mes pratiques et mes émotions à l'égard des animaux. J'ai ouvert ce champ d'observation non pas seulement aux phases formelles d'observation en animalerie ou aux périodes d'entretien avec un animalier mais aussi à chaque instant de ces quelques mois de ma vie où s'est déroulé mon terrain. L'auto-observation à laquelle je me suis livrée englobe donc mon interaction avec les animaux de l'animalerie et avec ceux de la maison. Les animaux de la maison sont deux chats provenant pour le premier de l'animalerie A et pour le second de l'animalerie C.

Le premier était une chatte de sept semaines, devenue depuis « mon » chat, Pepita. Je l'ai récupérée dans l'arrière-boutique de A, le dernier jour de mon séjour dans cette boutique, où elle recevait des soins sommaires en attendant d'être euthanasiée car elle était très malade¹⁰⁰. Le deuxième était également une chatte, sûrement âgée de six à huit semaines. Elle était à ce point malade¹⁰¹ qu'en plus des soins prescrits par le vétérinaire et dispensés à l'animalerie dans la journée, j'ai décidé de lui prodiguer un supplément d'attention et de soins, ce qui supposait de la ramener chez moi. Dans les deux cas, les notes que j'ai prises concernaient les problèmes soulevés par mon attachement naissant à ces deux animaux, comment le contrer et pourquoi.

Que ce soit sur le terrain ou sur cet autre terrain qu'a constitué pour moi mon domicile, la pratique de l'auto-observation (auto-ethnographie) a été importante. En effet, sa visée essentielle était de me permettre d'apprendre à mieux me connaître. Or il ne faut pas oublier que la connaissance de soi est primordiale dans une démarche ethnographique telle que l'observation participante puisque le chercheur devient son propre outil de recherche.

Selon Krieger, « We see others as we know ourselves » (Krieger, 1985). La connaissance de soi est donc la base qui nous permet de comprendre les autres. C'est aussi clairement exprimé par Goleman (1995), qui a défini le concept d'intelligence émotionnelle et pour qui la conscience et la connaissance de soi constituent les premiers piliers de cette forme particulière d'intelligence. La prise de conscience et l'explicitation de nos sentiments, de nos préjugés, de nos valeurs, la plus grande prise de recul possible sur les émotions que suscitent en nous les comportements des autres nous offrent une garantie de lucidité accrue quant à ce que nous voyons. À ceux à qui ce centrage sur soi pourrait apparaître comme le comble de la subjectivité alors qu'on leur représente fréquemment que seuls le détachement et l'objectivité peuvent être garants de la scientificité d'une étude, Krieger répond :

¹⁰⁰ Elle avait été vendue puis rapportée par ses nouveaux propriétaires car elle présentait des symptômes de coccidiose (fièvre et diarrhée), maladie très répandue chez les chats d'animalerie et quelquefois difficile à soigner. L'animal n'assimilant pas sa nourriture et se déshydratant voit sa vie compromise.

¹⁰¹ Symptômes de coccidiose et important retard de croissance.

The great danger of doing injustice to the reality of the 'other' does not come about through use of the self, but through lack of use of a full enough sense of self which, concomitantly, produces a stilted, artificial, limited, and unreal knowledge of others.

(Krieger, 1985)

Ainsi une écoute attentive de nos émotions, de nos valeurs, de notre humeur, de notre fatigue ou d'autres paramètres est requise pour nous permettre, en tant que chercheur, de procéder à l'écoute et à l'observation attentives de l'Autre, qu'il soit humain ou non.

À l'opposé de l'observation d'autrui, lorsque je m'observe moi-même, je ne peux le faire que grâce à ma réflexivité discursive. Je ne suis donc pas en mesure d'observer chez moi exactement les mêmes phénomènes que ceux que j'observe chez les autres. Cependant, dès la première phase de terrain que j'ai effectuée, au fur et à mesure que le temps s'écoulait, j'ai pu remarquer que j'avais de plus en plus de difficultés à alimenter mes notes d'observation. Se pouvait-il que ma capacité de réflexion discursive s'émousse au profit d'une meilleure performance pratique que je mesurais à davantage de sûreté dans les gestes, ou à la maîtrise d'un plus grand éventail d'activités? Peut-être est-ce le résultat de cet effritement : mon propre journal de bord est le document qu'il m'a été le plus difficile (ou douloureux?) de produire comparativement aux rapports d'observation des animaliers.

Il n'y a rien là qui soit, pour moi, de nature à invalider mes choix théoriques ou méthodologiques sur l'éthique et son observation. Je considère simplement que j'ai buté sur une des limites de la méthode choisie, qui fait contrepoids à ses nombreux avantages. Le fait que, peu à peu, je n'ai plus rien eu à dire est d'ailleurs une expérience ressentie par d'autres chercheurs en situation d'observation participante. Ainsi, Dominique Motte, observateur participant *incognito* en usine se fait à lui-même une réflexion identique dans son journal de recherche.

Inquiet de cette accoutumance, entraînant une érosion de l'attention, un tassement dans la routine d'un travail facile et satisfaisant, et dans le conventionnel des relations de travail, dans la mesure où le boulot se passe sans drame. Comment ne pas se contenter de se couler personnellement dans le courant? Comment *regarder*, pour *voir*? Car il n'y a pas Rien...

(Dominique Motte tel que cité par Lourau, 1988, p. 157)

Je lis cette habitude comme le développement de la conscience pratique de ce que je devais accomplir en tant qu'animalière, au détriment, sans doute, de ma conscience discursive de ces tâches. Mieux je savais faire ce que l'on me disait, moins je savais dire ce que je faisais. Mais, en même temps, je prenais davantage de recul sur ma pratique et ma pensée, discursive, se libérait pour d'autres observations.

4.4 Les animaleries et les animaliers

Le choix des animaleries devait respecter autant que la méthode de collecte des données la formulation du problème de recherche. C'est pourquoi je n'ai pas procédé à un échantillonnage aléatoire. Je me suis rendue sur le terrain pour observer le lien à l'Autre ou la construction de l'altérité de l'animal. Par conséquent, il aurait été peu fructueux que je me rende dans des lieux dont la réputation¹⁰² était que l'animal y était considéré seulement comme un objet. De mes quelques visites *incognito* dans certains de ces lieux, il ressort que l'on y donne peu l'occasion aux animaliers de considérer les animaux autrement. C'est ainsi que le sociologue Arluke (1996), ayant choisi d'observer des laboratoires d'expérimentation animale, s'est penché sur le phénomène d'« objectification » de l'animal par ceux qui en ont la charge. Dans mon souci d'observer de « bonnes » pratiques¹⁰³, hors des élevages insalubres, des usines à chiots, des lieux dont la réputation est qu'on y maltraite les animaux, j'ai donc commencé par interroger PIJAC Canada, émetteur d'un « code d'éthique » portant à la fois sur les relations avec les clients et sur le traitement des animaux. De cette manière, j'ai pu accéder à une première boutique où j'ai acquis quelques informations sur la réputation — auprès des gens du milieu et non pas des clients — de

¹⁰² Dans cette matière, le statut moral de l'animal et, par conséquent, son traitement, la réputation ou la rumeur sont à peu près les seuls éléments d'évaluation dont je pouvais disposer *a priori* en plus de visites préalables *incognito*.

¹⁰³ Je me rends sur le terrain pour observer le lien à l'Autre, la constitution, la construction de l'altérité de l'animal. Par conséquent, il me faut me rendre dans des lieux où j'ai de fortes présomptions quant au fait que je vais pouvoir assister à ce phénomène. Si je me rends là où je sais, par réputation, que l'animal est considéré comme un objet et où, de plus, on ne donne pas ou peu d'occasions aux animaliers de les traiter autrement, alors autant étudier la construction de l'objectivité de l'animal plutôt que celle de son altérité. C'est ce qu'Arluke a étudié en se rendant dans des laboratoires d'expérimentation animale, où l'animal ne peut rien être de plus qu'un objet.

quelques autres animaleries. C'est ainsi que je suis passée à une deuxième animalerie, puis une troisième, une quatrième et une cinquième.

Contrairement aux organisations couramment étudiées en sciences du social et de l'administration, avec lesquelles il faut parfois négocier un accès durant des mois, rien de tel n'a été nécessaire avec les boutiques dans lesquelles j'ai travaillé. En général, il m'a suffi d'une visite impromptue à la boutique suivie d'une discussion qui n'a jamais excédé la demi-heure, en comptant les interruptions par les clients, pour présenter le projet grâce à un document synthétique et les documents d'entente. Ces documents d'entente, présentés dans l'annexe B, visaient à fixer sur papier :

- Engagement mutuel :
 - Le consentement des propriétaires d'animalerie à faire partie de cette recherche;
 - Mon engagement au respect de la confidentialité en ce qui concerne l'animalerie (boutique, enseigne, personnel);
- Formulaire de consentement :
 - Le consentement volontaire de chaque animalier à se soumettre à l'observation puis à prendre part à une entrevue;
 - Mon engagement au respect de l'anonymat de cette personne et de son désir éventuel de se retirer à tout moment de l'étude.

Ma présence à la boutique en tant qu'observatrice débutait en général le jour le moins achalandé de la semaine suivante, c'est-à-dire un lundi ou un mardi. Je n'ai essuyé de refus que dans une seule boutique dans laquelle les animaliers avec qui j'ai travaillé par la suite m'ont découragé d'essayer d'aller — certains y avaient déjà travaillé.

J'ai cessé de me mettre en quête de nouveaux terrains lorsque j'ai eu le sentiment quasi constant de déjà vu chaque fois que j'observais un animalier, l'impression de ne plus rien apprendre de nouveau et de travailler déjà à la classification des données que j'amassais.

Le tableau 7 présente chacune des animaleries où je suis intervenue. À l'issue de cette présentation, il est important de rappeler que ce ne sont pas les animaleries qui constituent les « cas » de mon étude. Mes « unités » d'observation sont les personnes. Il me fallait toutefois donner quelques précisions sur les contextes d'observation.

Animalerie	A	B	C	D	E	F
Superficie	Petite, environ 40 m ² .	Moyenne à grande, environ 70 m ² .	Moyenne à grande, environ 70 m ² .		Grande environ 150 m ² .	Petite à moyenne, environ 45 m ² .
Situation géographique	Située dans la galerie marchande d'un centre commercial, ce qui lui assure un large bassin de clientèle et beaucoup de flâneurs.	Située dans un centre commercial d'une zone semi-industrielle de banlieue. N'est accessible qu'en voiture. Reçoit peu de flâneurs.	Située dans un grand centre commercial, d'où un bassin de clientèle panquébécois et de très nombreux flâneurs.		Située dans un bâtiment isolé, en banlieue. N'est accessible qu'en voiture. Reçoit néanmoins quelques flâneurs.	Située au centre-ville, facilement accessible sans voiture. Voit passer beaucoup de flâneurs.
Vocation	Généraliste, pratiquement aucun animal dit exotique.	Spécialisée dans les poissons et les animaux dits exotiques, aucun chien ou chat.	Généraliste bien pourvue dans tous les départements.	Je n'ai pas séjourné dans une animalerie D, j'ai plutôt observé un animalier indépendant, opérant dans les animaleries B et C.	Généraliste avec peu d'animaux dans les départements des poissons et des animaux dits exotiques.	Généraliste avec toutefois des départements de poissons et d'exotiques très bien fournis.
Organisation du personnel	Toujours deux personnes sur le plancher (dont une à la caisse); tous les matins du lundi au vendredi, une personne pour l'entretien des animaux et une personne pour l'entretien de la boutique.	Les matins de semaine, souvent une seule personne sur le plancher pour l'entretien et la vente. Deux personnes l'après-midi en semaine. Trois personnes les jeudis et vendredis soirs ainsi qu'en fin de semaine.	Toujours au moins trois personnes sur le plancher (dont une à la caisse) plus une personne le matin pour aider à l'entretien des animaux et des locaux.		Toujours deux animaliers au moins sur le plancher, trois et quatre en période de fort achalandage (vendredis après-midi et soirs et fins de semaine).	Toujours au moins deux personnes sur le plancher, trois dans les périodes de fort achalandage.
Autres	Offre un service de toilettage; fait partie d'une chaîne d'animalerie.				Offre un service de toilettage.	
Animaliers observés	Aby et Aline.	Bob, Benjamin et Bertrand.	Christian, Chloé et Colette.	Dan.	Élise, Ève, Ettie et Emmanuel.	Frank et Flora.
Autres personnes	Propriétaire gérante J***; représentant Hagen C***.	L***.	M*** et P*** propriétaires gérants.		Propriétaire gérante : S***.	Propriétaire gérant : P***.
Durée du séjour	4 semaines en avril 1998.	3 semaines en février 1999.	3 semaines en mars 1999.	1 semaine en avril 1999.	4 semaines en mai 1999.	10 jours en juin 1999.

Tableau 6 - Description sommaire des animaleries retenues pour l'étude

Dans chaque animalerie, les personnes ont été choisies pour des raisons de convenance. Dans la plupart des cas, il s'agissait de personnes expérimentées qui constituaient la main-d'œuvre régulière de la boutique. Par exemple, à l'animalerie A, il m'aurait été possible d'observer d'autres animalières. Cependant, ces personnes travaillaient peu d'heures par semaine ou avaient très peu d'expérience. Cela aurait limité mes possibilités de les voir à l'œuvre. Cela réduisait également la dimension de monitorat de ma relation avec l'animalier, selon laquelle je calquais mes gestes techniques sur ceux de l'animalier, apprenant à travailler à sa manière. Vers la fin de la période de terrain, à la boutique E, j'ai choisi de travailler avec Emmanuel qui n'avait que quelques mois d'expérience. Il faut dire que le bagage de pratique que je m'étais constitué alors me permettait de le suivre et d'échanger avec lui avec moins de gaucherie que n'eut été le cas trois mois auparavant.

L'ordre dans lequel se sont succédé les animaliers d'une même boutique a été fait en fonction de deux critères :

- Leur disponibilité le jour où je commençais l'observation et les possibilités d'enchaînement d'un animalier à l'autre sans temps mort pour mon emploi du temps;
- À la boutique E, le fait de commencer avec Élise plutôt qu'avec Ettie a permis à cette dernière, plus timide, de se familiariser avec ma présence et mes intentions; c'est S*** qui a suggéré cet ordre de choses et j'ai choisi de m'y tenir.

Voici les fiches signalétiques de chaque animalier avec lequel j'ai travaillé.

Animalerie A	<p style="text-align: center;">ABY</p> <p>Âge : la vingtaine.</p> <p>Formation : a travaillé comme assistante vétérinaire, formation de toiletteuse.</p> <p>Lien personnel avec des animaux : a grandi avec des animaux, possède aujourd'hui des animaux (chiens, chats, oiseaux, serpent).</p>
--------------	---

Animalerie A	<p style="text-align: center;">ALINE</p> <p>Âge : la trentaine.</p> <p>Formation : sur le tas.</p> <p>Lien personnel avec des animaux : a grandi avec des animaux (familiers et de ferme), en possède aujourd'hui (chiens, chat, élevage d'oiseaux).</p>
--------------	--

BOB

Âge : la vingtaine.
Formation : DEC sociologie et animalerie sur le tas.
Lien personnel avec des animaux : a grandi avec des animaux, en possède aujourd’hui (reptiles).

BENJAMIN

Âge : la vingtaine.
Formation : DEC en écologie.
Lien personnel avec des animaux : je ne sais pas s’il a grandi avec des animaux (sans doute tard à l’adolescence), n’en possède pas aujourd’hui.

BERTRAND

Âge : la vingtaine.
Formation : DEC en santé animale.
Lien personnel avec des animaux : a grandi avec des animaux, en possède aujourd’hui (chiens, chats, poissons, reptiles, chevaux).
Remarque : n’a pas souhaité m’accorder d’entrevue.

CHRISTIAN

Âge : la vingtaine.
Formation : sur le tas.
Lien personnel avec des animaux : je ne sais pas.
Remarque : a mis longtemps avant d’accepter de m’accorder une entrevue.

CHLOÉ

Âge : la quarantaine.
Formation : sur le tas.
Lien personnel avec des animaux : a grandi avec des animaux, en possède aujourd’hui (chiens, chat).

COLETTE

Âge : la quarantaine.
Formation : sur le tas.
Lien personnel avec des animaux : a grandi avec des animaux, en possède aujourd’hui (élevage de chiens, dit posséder un oiseau – inséparable – qu’elle ne garde pas à son domicile).
Remarque : n’a pas souhaité m’accorder d’entrevue.

Animaleries B
& C

DAN

Âge : la trentaine.

Formation : DEC en santé animale.

Lien personnel avec des animaux : a grandi avec des animaux, en possède aujourd'hui (chien, chats, poissons, reptiles, amphibiens, arthropodes, oiseaux).

Animalerie E

ÉLISE

Âge : la vingtaine.

Formation : DEC en santé animale abandonné à mi-parcours.

Lien personnel avec des animaux : a grandi avec des animaux, en possède aujourd'hui (chien, chat, oiseaux, poissons).

Animalerie E

ETTIE

Âge : la vingtaine.

Formation : sur le tas.

Lien personnel avec des animaux : a grandi avec des animaux, en possède aujourd'hui (furet).

Animalerie E

ÈVE

Âge : la vingtaine.

Formation : sur le tas.

Lien personnel avec des animaux : a grandi avec des animaux (ferme), en possède aujourd'hui (chats), en naturalise (petits mammifères).

Animalerie E

EMMANUEL

Âge : environ 17 ans.

Formation : sur le tas, envisage un DEC de technicien en santé animale.

Lien personnel avec des animaux : a grandi avec des animaux, en possède aujourd'hui (chien, reptiles).

Animalerie F

FRANK

Âge : la quarantaine.

Formation : sur le tas.

Lien personnel avec des animaux : je ne sais pas s'il a grandi avec des animaux, en possède aujourd'hui (un chat).
Remarque N'a pas souhaité m'accorder d'entrevue.

FLORA

Âge : la trentaine.

Formation : DEC soins infirmiers.

Lien personnel avec des animaux : a grandi avec des animaux, en possède aujourd'hui (chiens, chats, élevage d'oiseaux).

4.5 L'exploitation des données

4.5.1 Dispositions générales sur le traitement des données

J'ai retranscrit mes notes d'observation dans des fichiers informatisés (d'extension doc). J'ai ainsi pris soin de constituer, pour chaque animalier, un fichier différent à l'intérieur duquel les entrées sont rangées par date. J'ai inséré les notes qui me concernent (par exemple le résultat de mon auto-observation) aux jours et heures auxquelles je les ai prises afin de supprimer les redondances de date entre fichiers. L'autre raison majeure de ce choix vient du fait que, la plupart du temps, ces remarques à mon propos sont nées en réaction à un événement, une observation ou une idée concernant soit l'animalier auprès duquel je travaillais ce jour-là, soit une circonstance particulière à l'animalerie. Je prenais ces notes au fur et à mesure que la journée s'écoulait parmi les autres notes du jour. Par exemple, en arrivant dans une boutique, il m'est arrivé de prendre des notes sur le contexte particulier dans lequel allait se dérouler l'observation, que cela touche des éléments psychologiques ou matériels. Il m'est aussi arrivé de consigner un état de fatigue particulier qui pouvait engendrer de ma part, par exemple, de l'impatience vis-à-vis des animaux ou des animaliers. Ces éléments ont été rassemblés sous le code « conditions d'observation ». En voici un exemple :

18h00. Je m'aperçois que je ne note plus rien depuis environ 2 heures. Il faut dire que j'ai été très perturbée par un client que je vois pour la 2^e fois. Il a un comportement détestable (« mon *chum* de tel concurrent me fait tel lézard moins cher [...] Il m'a dit telle chose sur tes lézards », etc.) Ce qui me heurte le plus, c'est qu'il ne respecte pas du tout la distance interpersonnelle de Bob, il se colle à lui, le bouscule et le pince, le tape sur l'épaule. Je ne perçois aucune connotation sexuelle dans ses gestes mais simplement un manque de politesse. Bob tient bon. Moi, je m'en vais car, d'une part, j'ai envie de voler dans les plumes de ce bonhomme et, d'autre part, je me demande si ma présence ne l'incite pas à en rajouter.

(N.Obs. Bob, 3 : 69)

Les entrevues ont également fait l'objet de retranscriptions informatisées (fichiers d'extension doc, rtf ou txt). Dans la mesure du possible, j'ai respecté le vocabulaire, la syntaxe et les autres éléments du discours tels que les silences, les rires ou les hésitations. Ces retranscriptions sont intégrales pour tous les passages directement liés à la question de recherche. Toutefois, en consultant le tableau 5, plus haut, on se rend compte que j'ai pris soin de poser à mes interlocuteurs des questions indirectement liées (par ex. : mode d'apprentissage, parcours de vie jusqu'à l'obtention de l'emploi occupé au moment de l'entrevue, autres). Chaque fois que la réponse à ces questions additionnelles me semblait contribuer à ma compréhension de l'objet de recherche, je la retranscrivais intégralement; sinon, je la faisais figurer sous forme de plan, conservant l'information factuelle et laissant de côté les marques propres à l'expression orale telles que des interjections, des hésitations ou des digressions, bien que j'aie conservé une trace que ces digressions avaient eu lieu¹⁰⁴.

Afin de faciliter le travail d'analyse de l'ensemble de ces données, j'ai recouru au logiciel ATLAS.ti. Il existe peu de logiciels d'analyse de données qualitatives. Que l'on choisisse l'un ou l'autre de ces logiciels, il ne s'agit jamais d'une boîte noire dans laquelle on entrerait des données et qui nous fournirait à la sortie une analyse produite selon un algorithme automatisé. Un logiciel d'analyse de données qualitatives offre, tout au plus, une infrastructure pour l'affichage, le rapprochement, la comparaison et la classification de données. Il est tout à la fois les ciseaux, la colle, le bloc-notes, le classeur à petites fiches, les boîtes de rangement et la mémoire du chercheur. ATLAS.ti est le logiciel qui, à mon sens, offre le plus de souplesse et pose le moins de contraintes à la créativité des chercheurs. C'est la raison pour laquelle, après avoir fait l'essai de NUD*IST, autre logiciel d'aide à l'analyse qualitative de données qui était accessible à l'époque à laquelle j'ai commencé mon travail d'analyse, j'ai opté pour ATLAS.ti. Ce logiciel se distingue par la liberté totale qu'il offre pour construire et agencer des catégories (ou boîtes de

¹⁰⁴ Dans quelques cas, au fil de l'analyse des données, je me suis rendue compte que des éléments affichés sous forme de plan me devenaient indispensables pour comprendre mon objet de recherche. Dans ces cas-là, j'ai donc choisi de compléter la retranscription sommaire que j'avais effectuée en premier lieu. Dans la majorité des cas toutefois, les informations sous forme de plan étaient suffisantes pour me permettre d'avancer dans mon travail. Par exemple, c'est à partir de ces

classement des données) selon des relations qui vont bien au-delà de la simple structure hiérarchique, ainsi que dans la représentation graphique qu'il est possible de faire de ces relations. D'ailleurs, en plus des relations programmées par les concepteurs du logiciel, le chercheur peut créer à volonté d'autres relations qui lui conviennent pour donner du sens à ses données. Par ailleurs, ce logiciel me permettait de représenter par un graphique les relations que je tissais entre les différents éléments sur lesquels je travaillais, qu'il s'agisse de catégories d'analyse (appelées codes dans ce logiciel) ou encore de documents entiers, d'extraits de documents, ou de n'importe quelle idée ou commentaire qui me venait en cours de travail. L'image ci-dessous représente ce qui, dans ATLAS.ti, s'appelle un réseau; celui-ci fait apparaître les liens entre un code et des commentaires tels que je les ai pensés au fil de mon analyse.

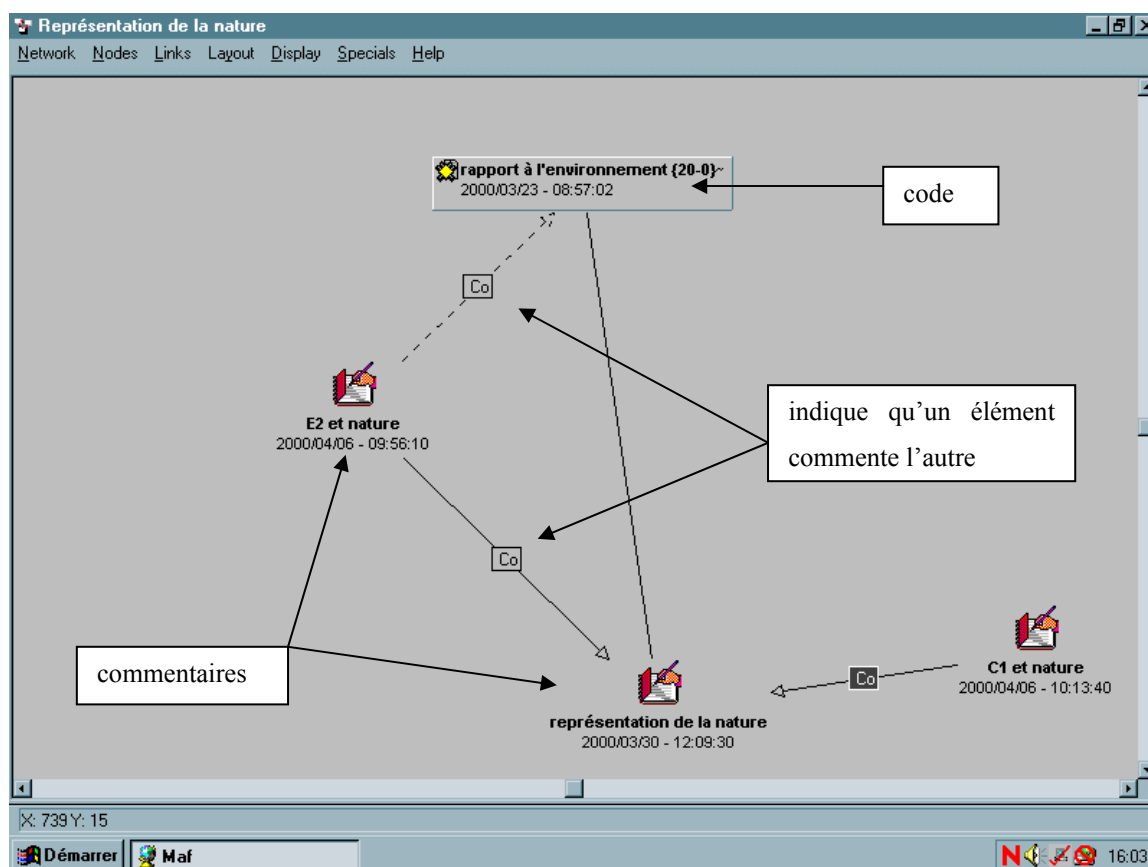


Figure 1 - Exemple de réseau de code et commentaires construit avec le logiciel ATLAS.ti

informations que j'ai mis au point les fiches signalétiques des répondants (voir la section 4.4 Les animaleries et les animaliers).

4.5.1.1 Explication de la démarche d'analyse

Je vais maintenant expliquer la démarche de travail dans ATLAS.ti. Dans ce logiciel, l'ensemble des documents sur lesquels va porter ma réflexion et de tous les éléments que je vais générer à la suite de ma réflexion constitue une « unité herméneutique ». ATLAS.ti offre un environnement de travail qui gère les documents de base (dits « documents primaires »), le produit de ma réflexion et tous les liens entre ces éléments¹⁰⁵.

4.5.1.1.1 La codification

Le premier travail d'analyse consiste en une lecture systématique des retranscriptions des notes et des entretiens afin de classer l'information qu'elles contiennent en différentes catégories. Dans ATLAS.ti, il s'agit d'affecter un « code » ou plusieurs codes à des passages de ces textes¹⁰⁶. Un code constitue pour moi à la fois une unité de sens — que ce soit un construit ou, plus rarement, un phénomène — et un contenant — c'est-à-dire une catégorie au sein de laquelle je classe des matériaux. La figure 2 ci-dessous montre comment le code « anamnèse » renvoie d'abord à un concept.

¹⁰⁵ Il est intéressant de noter que les documents primaires restent indépendants de l'unité herméneutique.

¹⁰⁶ Dans ATLAS.ti, il n'est pas nécessaire de définir avant le début du codage en quelles unités on va fractionner le document primaire. Il peut s'agir, pour un texte informatisé, aussi bien de mots que de phrases ou de paragraphes. Le logiciel n'impose absolument rien là-dessus. En cours d'analyse, chaque fois que je trouvais un élément significatif, quelle que soit sa taille (ce pouvait être le document en entier), il me suffisait de le sélectionner à l'aide de la souris et de lui attribuer un ou plusieurs codes.

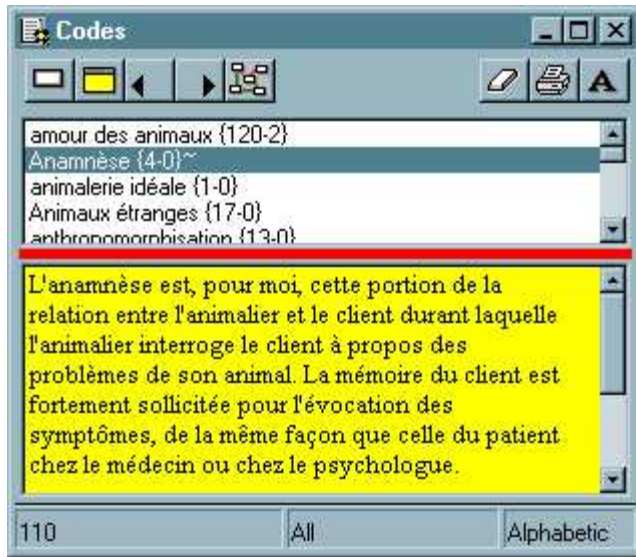


Figure 2 - Exemple de définition d'un code en tant que concept, dans le logiciel ATLAS.ti

Dans cette figure, on voit apparaître dans la partie blanche, sous la barre de menu, la liste des codes de mon unité herméneutique, ici classés par ordre alphabétique. Le code « anamnèse » étant mis en surbrillance, apparaît dans la partie jaune de la fenêtre la définition que j'ai attribuée à ce code. Entre accolades, à droite du nom du code, figurent deux informations importantes. La première correspond au nombre d'extraits classés dans la catégorie « anamnèse »; la seconde indique le nombre de liens vers d'autres codes (ici aucun). Il suffit de cliquer deux fois sur le nom d'un code pour faire apparaître la liste des extraits de texte qui lui sont associés.

Comment sont nés les codes? Certains découlaient *a priori* de l'examen théorique du problème, c'est-à-dire que je les ai créés avant la récolte des données et, par conséquent, définis comme concepts à la manière de ce que je viens d'illustrer. Pour la majorité cependant, c'est, d'une part, mon expérience du terrain et, d'autre part, le travail sur les retranscriptions qui les ont suscités. J'ai donc travaillé avec une famille, réduite, de codes déduits et une famille, plus large, de codes induits. Le tableau 8, ci-dessous, montre comment ces codes se répartissent :

Codes déduits		
Attitudes éthiques	Distanciation	Petits mots
Comportement envers les animaux	Éléments non discursifs	Regards
Discours sur les animaux	Gestes	
Codes induits		
Amour des animaux	Détachement affectif et émotif	Opportunité d'emploi
Anamnèse	Discrimination entre animaux	Oublier
Animalerie idéale	Du surchargeage de cage	Penser/Conscience
Animaux étranges	Empathie	Perfectionnisme
Anthropomorphisation	Esthétique	Peur d'un animal
Apprentissage	Euthanasie	Pouvoir d'achat des clients
Aspects légaux	Expérience	Pression à la vente
Bien-être animal	Éducation du client	Présence de l'animal
Buts du métier	Éducation/instruction	Présence du livre
C'est la vie du métier	Émotion	Prix de l'animal
Cas de chosification	Évolution du marché	Rapport aux déchets
Cirque/zoo	Faire face immédiat	Rapport à l'environnement
Collectionneur	Flânerie	Regard du patron
Compétence	Freins à la vente	Relations humaines
Comportement des clients	Gestion RH	Respect
Concurrence	Grandir avec animaux	Responsabilité flottante
Conditions d'observation	Habitude	Réputation
Conditions de travail	Hétéronomisation	Rotation de personnel
Conditions de vie animales	Histoire professionnelle	Rôle de la famille
Conditions salariales	Implication	Rôle du milieu de travail
Connaissance des animaux	Inadéquation de formation	Santé animale
Conseil au client	Inquiétude	Satisfaction du client
Contact avec client	Interruption de l'entretien	Service après-vente
Contact physique avec l'animal	Le truc de la fermeture du sac!	Soin
Contenu de la tâche	Limites financières	Souffrance animale
Contradiction entre logiques de profit et de soin	Logique	Spécialisation des tâches
Coordination	Manque de ressources	Statut d'un animal
Culture organisationnelle	Modification du comportement animal	Stratégie de vente
Curiosité	Monitorat	Supercode vente ¹⁰⁷
Ça me choque	Motivation à l'embauche	Surpopulation
Degré dans l'amour	Niveau de qualité animale	Technicité
Dépendance dans le lien d'emploi	Nom	Vente
Désir d'apprendre	Observation	Vente ET soin
	Odeur	Vente par rapport à soin
		Vocation

Tableau 7 - Liste des codes utilisés durant l'analyse des données

Dans la figure 3 ci-dessous, on voit la fenêtre d'ATLAS.ti lors d'une session de travail sur l'unité herméneutique correspondant à ma thèse. Dans la partie droite figurent les codes; le

¹⁰⁷ Ce code a été obtenu, en cours d'analyse des données, en regroupant les codes « vente », « vente ET soin », « vente par rapport à soin », « freins à la vente », « pression à la vente » et « stratégie de vente » à l'aide de l'opérateur XOR (« ou » exclusif) dans l'outil de recherche (*query tool*) d'ATLAS.ti.

serpentin indique approximativement où se situe la portion codée et, donc, ce à quoi correspondent les codes. La partie gauche de la fenêtre laisse apparaître le texte d'un document primaire. Dans ce document, on voit ici apparaître en surbrillance une portion codée, qui porte le nom de « citation ». Elle correspond aux trois codes « connaissance des animaux », « expérience » et « technicité » qui se situent à sa droite.

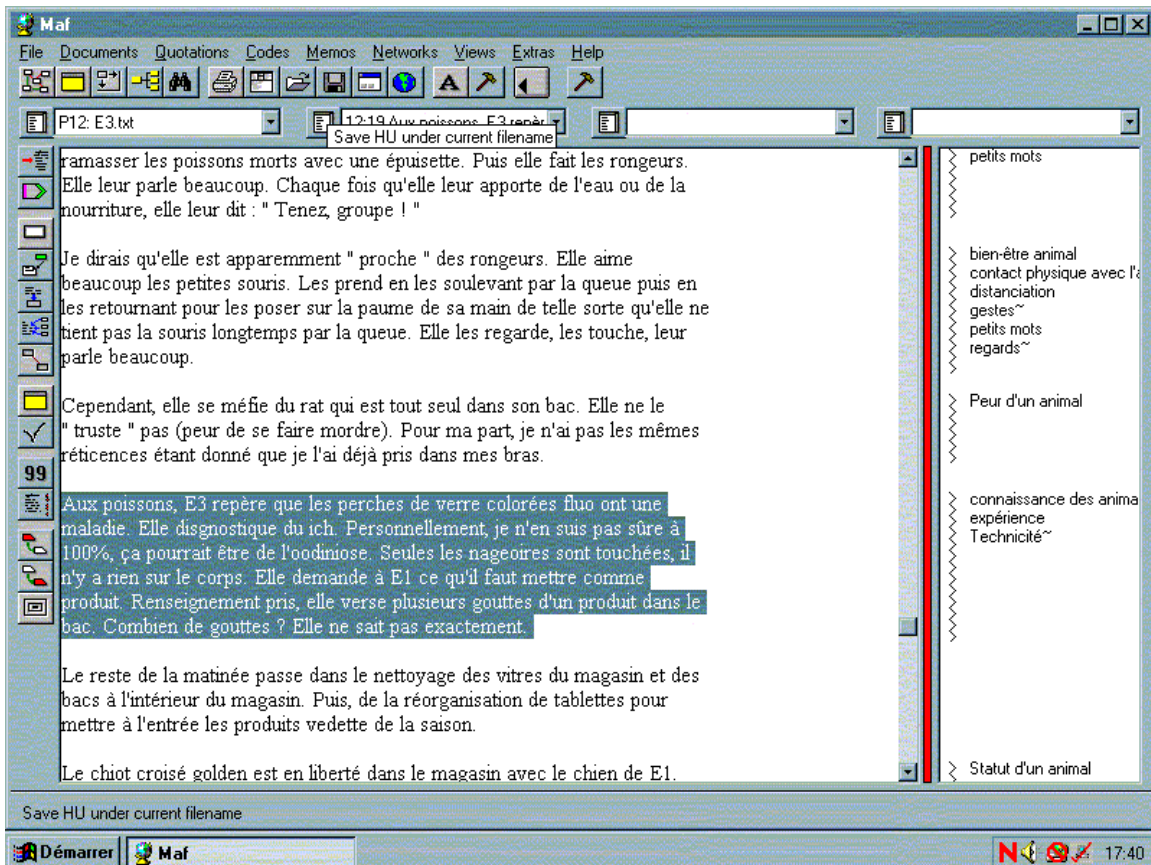


Figure 3 - Fenêtre de travail dans ATLAS.ti

Pour effectuer le codage, ou interprétation primaire, des données, j'ai procédé par itération. Après avoir affecté des codes en première lecture à des segments de texte, j'ai repris chaque document primaire plusieurs fois afin de vérifier le codage effectué et, au besoin, de l'étendre. Remarquons qu'il n'est pas simple de dénombrer les itérations, ni de quantifier le temps passé sur l'une ou l'autre des citations mais j'estime avoir globalement révisé entre deux et quatre fois chaque document primaire dans son ensemble. Cela m'a permis de raffiner, d'une part, le découpage en citations (préciser, élargir, supprimer, ajouter) et, d'autre part, le codage primaire. J'ai procédé ainsi jusqu'à ce que les données

m'apparaissent (qualitativement parlant) saturées en codes et que tout changement me semble affaiblir mon travail ou, au mieux, ne rien y apporter. Cette dernière remarque est à comprendre du point de vue d'une personne totalement immergée dans ses données et imprégnée par elles depuis plusieurs semaines. Cela signifie que, pour pouvoir juger du degré d'achèvement du codage, j'ai tenté de rendre explicites toutes les connaissances tacites et les intuitions que j'avais sur les données.

Tout au long de ce processus minutieux, j'ai pris la peine de rédiger mes commentaires (dans ATLAS.ti, ils sont consignés dans des mémos), c'est-à-dire de conserver par écrit toutes les idées, remarques ou intuitions engendrées par ce pétrissage des matériaux. Ce sont bien sûr ces mémos qui ont constitué la base de la deuxième phase d'interprétation. Dans cette deuxième phase, j'ai poursuivi la réflexion amorcée dans les premiers commentaires. Matériellement parlant (c'est-à-dire en tentant de décrire ce qu'un observateur aurait pu me voir faire à ce moment-là), cela a consisté à rapprocher entre eux différents mémos, à trier les idées qu'ils contenaient, à en approfondir beaucoup. Bien sûr, les deux phases de l'interprétation ne sont pas strictement successives et certains moments d'interprétation approfondie ont eu lieu peu de temps après le début du codage. Je dois ajouter que j'ai utilisé l'élaboration de la version préliminaire de cette thèse comme une occasion supplémentaire de réfléchir à l'interprétation que j'avais faite de mes données, me servant de l'écriture comme miroir de ma pensée et, par conséquent, menant de front par moments la poursuite de l'interprétation et le début de la rédaction.

Dans la suite de ce document, les références aux matériaux collectés sur le terrain seront notées de la façon suivante :

- Notes d'observation : (N. Obs. nom de l'animalier, numéro de citation dans ATLAS.ti)
- Extraits d'entrevue : (Entrevue nom de l'animalier, numéro de citation dans ATLAS.ti)

Chaque fois que nécessaire, j'ai édité les extraits de notes d'observation et de retranscription d'entrevues afin de les conformer, autant que faire se peut, aux règles propres au français écrit et de respecter, systématiquement, les façons de s'exprimer mes interlocuteurs.

CHAPITRE 5

LA PRATIQUE DES ANIMALIERS

La présentation des résultats de l'étude empirique commencera par un exposé de ce en quoi consiste le travail des animaliers. Il s'agit d'une description des gestes techniques de cette pratique et de quelques autres points de description (par exemple, les compétences ou les conditions de travail). Les informations qui se retrouvent dans ce chapitre sont le fruit d'une étude préalable de la documentation sur les animaleries et sur le métier d'animalier ainsi que le résultat des entrevues. Je vais parler successivement du lieu de travail — l'animalerie — des composantes du travail et de sa teneur, et des conditions d'exercice.

5.1 L'animalerie, description de l'organisation

Je donnerai, pour commencer, une idée générale du contexte physique dans lequel les animaliers évoluent toute la journée et dans lequel les animaux sont gardés.

Une animalerie est avant tout un commerce. Par conséquent, une grande partie de sa superficie sert à exposer les biens à vendre dans des rayons spécialisés. Il y a d'abord une première division entre la zone où sont exposés les animaux et celle où sont exposées les autres marchandises. C'est dire que l'on ne trouve pas sur une même étagère des animaux à vendre et des accessoires pour ces animaux. Une seconde division consiste à classer les animaux ainsi que les accessoires et la nourriture selon l'espèce. On retrouve donc les quatre à cinq zones suivantes à la fois dans la partie où les animaux sont exposés et dans les rayons de nourriture et d'accessoires :

- chiens, chats;

- rongeurs, lapins;
- poissons (eau douce, eau salée, récifs);
- reptiles, amphibiens, arthropodes et insectes;
- oiseaux de volière et grands et petits perroquets.

L'arrière-boutique sert principalement à l'entreposage de la marchandise qu'on n'a pas la place de mettre dans les rayons. Cela inclut les insectes vivants et d'autres animaux congelés (comme des vers de vase ou des rongeurs) destinés à nourrir certains reptiles, amphibiens, arthropodes, poissons ou autres. Ces animaux servant de nourriture sont autant destinés à être vendus aux clients qu'à alimenter les animaux gardés à la boutique.

À l'occasion, l'arrière-boutique sert d'infirmerie, c'est-à-dire que, à tout le moins, elle offre un espace où l'on peut isoler un animal que l'on soupçonne d'être malade pour éviter qu'il n'en contamine d'autres et pour observer l'évolution de ses symptômes. On trouve aussi dans l'arrière-boutique de certaines animaleries une zone d'élevage dite *nursery*. On n'y élève, en règle générale, que des animaux de petite taille tels que des rongeurs, des oiseaux ou des poissons. L'élevage de chiens ou de chats requiert d'autres installations, dont certaines animaleries disposent, mais aucune de celles dans lesquelles je suis intervenue. La zone d'élevage n'est généralement ni visible ni accessible au public, non plus que celle de quarantaine.

C'est donc à l'intérieur d'un cadre tel que je viens de le décrire que se déroule la journée des animaliers, que les animaux en vente vivent un temps de leur vie et qu'ont pris place mes observations.

5.2 Activités et éléments de la pratique des animaliers

Afin de pouvoir rendre compte de la pratique des animaliers, j'ai dû, tout d'abord, trouver une façon d'en organiser les composantes. C'est ainsi que j'ai abouti, dans un premier temps, à partager les activités que les animaliers accomplissent en deux grandes catégories puis, dans un second temps, à un découpage supplémentaire dont je parlerai dans la section 5.2.2.

5.2.1 Les activités des animaliers

Au cours d'une journée, un animalier s'acquitte d'activités reliées à deux grands domaines qui sont la vente et le soin. Dans l'une des animaleries où je suis intervenue, les tâches sont spécialisées mais cela constitue une exception dans l'organisation ordinaire du travail animalier et nous en examinerons les conséquences dans le chapitre suivant.

5.2.1.1 Les activités reliées à la vente

L'animalier doit s'acquitter de tâches propres au commerce. La liste suivante n'est pas exhaustive et, comme on le voit, ressemble beaucoup à la liste des tâches que n'importe quel commis, assistant ou gérant de boutique devrait assumer : réceptionner la marchandise, l'étiqueter et la mettre en rayon, faire l'inventaire, faire la caisse, établir les commandes et ainsi de suite. Bien entendu, ce qui diffère des autres commerces tient dans le fait qu'une partie de ce qui est réceptionné, étiqueté, inventorié et commandé dans une animalerie est constituée d'animaux. C'est ce que l'on appelle d'ailleurs « du vivant » pour le distinguer du stock mort, c'est-à-dire des accessoires et de la nourriture sèche. Vivant ou non, lorsque le stock arrive, il est examiné (pour pouvoir faire, au besoin, une réclamation), placé en rayon (c'est-à-dire qu'on met les animaux en cage ou en aquarium) et étiqueté (dans le cas des animaux, c'est, bien entendu, le lieu de vie qui reçoit l'étiquette). Comme dans tout autre commerce, les marchandises, vivantes ou non, doivent être bien en vue des clients pour attirer leur attention et être vendues. D'ailleurs, beaucoup d'achats d'animaux sont des achats spontanés et nous verrons plus loin que cela a des conséquences sur la façon dont les animaliers ressentent le travail de vente. Le stock, vivant ou non, doit être complet et varié. En matière d'animaux, cela signifie qu'on n'accepte pas une trop grande quantité d'animaux présentant les mêmes caractères esthétiques mais qu'on cherche plutôt à offrir de la variété aux clients. Par exemple, au printemps, durant la « saison des chats », c'est-à-dire la période où naissent de nombreuses portées, les particuliers ont l'habitude d'offrir les chatons aux animaleries; or un animalier peut refuser certains de ces chatons non pas parce qu'ils sont en mauvaise santé mais parce qu'ils ressemblent à ceux qui sont déjà exposés dans la boutique.

Vendre un animal exige de recourir à d'autres techniques que la simple exposition. C'est la recherche du « coup de foudre ». L'animalier cherche à faire en sorte que l'animal séduise le client. Pour cela, il faut permettre le contact du client prospectif avec les animaux. Le contact immédiat est, bien sûr, visuel. Cependant il faut aussi faire intervenir les autres sens, particulièrement le sens du toucher. Les animaliers permettent ou encouragent le contact physique avec l'animal lorsque c'est possible, notamment pour les chiens, les chats, certains rongeurs et laparidés, les oiseaux nourris à la main et certains reptiles ou même des arthropodes. Les animaliers parlent de « toucher » un mammifère ou un oiseau et de « manipuler » les autres animaux.

Vis-à-vis des êtres humains qui les fréquentent, les animaleries jouent un rôle plus complexe que celui de simple lieu de vente. En effet, si l'on observe qui les fréquente et pourquoi, on voit que cela est loin de se limiter aux acheteurs avérés ou potentiels. Il y a toujours un bon nombre de flâneurs, plus réduit si la boutique est excentrée et accessible seulement en voiture, plus grand dans les boutiques situées dans les centres commerciaux. Les acheteurs eux-mêmes flânent parfois longtemps avant de se décider à acheter. Si la flânerie n'est pas à proprement parler encouragée par les animaliers et surtout leurs patrons, je les ai rarement vu décourager des badauds. D'ailleurs, ces personnes sont souvent des habitués qui reviennent à la boutique avec une périodicité quelquefois hebdomadaire. Pour les flâneurs, l'animalerie me semble pouvoir remplir trois fonctions : thérapie, éducation et divertissement.

En premier lieu, j'ai constaté que, parmi ces flâneurs, se trouvaient beaucoup d'enfants, de personnes âgées, de personnes malades ou handicapées. Il s'agit des groupes cibles des études en zoothérapie. Est-ce une telle séance que leur procure leur visite à l'animalerie? C'est possible et mon passage sur le terrain m'a livré quelques indices à cet effet. Il y a, par exemple, un monsieur, handicapé, qui vient rendre visite aux chats de l'animalerie C tous les dimanches. À plusieurs reprises, j'ai vu Dan sortir un animal et le placer dans les bras de ce monsieur. Ce dernier le garde quelques minutes, échange quelques mots avec les animaliers puis rend le chat et repart. J'ai moi-même confié de cette manière un chat à

cette personne, en ne m'attendant pas un instant à ce qu'il en découle une vente¹⁰⁸. À la boutique A, des personnes âgées, résidant dans une maison de retraite proche où elles n'avaient pas le droit d'avoir d'animaux, venaient se promener régulièrement, une ou deux fois par semaine, à la boutique pour regarder et flatter les animaux, et prendre de leurs nouvelles en échangeant avec Aline et Aby.

L'animalerie offre également matière à éducation, à la manière d'un jardin zoologique, qui expose des collections vivantes¹⁰⁹. On peut y apprendre sur les animaux en discutant avec les animaliers, lorsque ceux-ci ont assez de temps. Il arrive que des personnes feignent de vouloir acheter un animal et, de ce fait, obtiennent du temps et des informations de la part des animaliers. En règle générale, les animaliers repèrent ces personnes (pour Aline, ce sont des « voireux »). Cependant, si la boutique n'est pas trop achalandée et si le travail d'entretien est bien avancé, les animaliers répondent souvent avec prévenance à ceux qu'ils identifient eux-mêmes comme des flâneurs. J'ai même assisté à des échanges où les animaliers semblaient apprécier la curiosité ou le désir de s'instruire de ces personnes. Les flâneurs peuvent aussi discuter avec d'autres personnes, clientes ou elles-mêmes flâneuses, ou bien encore se contenter d'observer directement les animaux, leur aspect, leur comportement, leur nom s'il est indiqué. De ce point de vue-là, l'animalerie joue le rôle d'un petit zoo urbain.

Enfin, l'animalerie offre matière à se divertir. On y vient parce qu'il s'y passe des choses qui captivent l'attention. En effet, si les animaleries ont leurs flâneurs ou leur spectateurs, c'est parce qu'elles ont leurs vedettes et leurs numéros. Quand on y pénètre, on voit qu'elles sont organisées pour cela, à l'instar de n'importe quelle autre boutique où il faut bien attirer puis retenir le chaland. Certaines animaleries ont leurs perroquets, que les habitués connaissent par leur nom. Les grands perroquets offrent des divertissements de choix aux flâneurs : ils peuvent parler, répondre quand on les interpelle, évoluer plus ou moins librement dans l'espace qui leur est alloué. À l'animalerie C, deux aras, placés au centre de la boutique, font le régal des passants. Il y a d'abord les discussions : on leur

¹⁰⁸ Voir N. Obs. Dan, 9 : 55.

parle, ils répondent. Il y a ensuite l'évasion organisée : comme on feint de ne pas les surveiller, les deux aras en profitent pour tenter de sortir de la boutique en marchant. Leur allure de grosses volailles qui se dandinent tout en se parlant fait beaucoup rire les visiteurs de l'animalerie comme le personnel. Enfin, il y a la douche. Chez C, au lieu de donner leur bain aux perroquets dans le bac de l'arrière-boutique, un des animaliers le fait au centre de la boutique, en plein après-midi, avec un vaporisateur à réservoir. L'ambiance est à la fête car les perroquets adorent être douchés. L'un des deux aras réclame « encore! » de l'eau. Pour ajouter au spectacle et à son propre amusement, durant mon séjour à la boutique C, Dan lui avait appris à chanter le refrain de *I feel good*¹¹⁰ quand on l'arrosait de plus belle. Succès assuré! L'animalerie F a aussi son ara. Chez E, il y a toujours quelques perroquets pour enthousiasmer les clients.

Pour les boutiques qui ne disposent pas d'avantages tels que les grands perroquets, il reste le chien qui donne la patte, les chats qui jouent dans la vitrine, ou encore, dans une toute autre catégorie, le nourrissage de certains individus. C'est ainsi que, à la boutique B, j'ai assisté à une séance de nourrissage d'un poisson-roche, séance dont le caractère spectaculaire devait servir à achever de convaincre un client d'acheter l'animal en question. Comme Bertrand va nourrir le poisson-roche, le bruit se répand dans l'animalerie que le spectacle va commencer et nous nous trouvons vite à plusieurs devant le bac.

Bertrand va pêcher un poisson rouge ordinaire, petit, il le tient entre ses doigts et le plonge dans le bac du poisson roche. Le poisson rouge, qui remuait beaucoup, se calme d'un seul coup : c'est le fait de se retrouver plongé dans de l'eau salée. Bertrand continue de le tenir entre ses doigts et va le placer devant le poisson roche. Le poisson rouge ne le voit probablement pas car, en dehors du stress énorme de se trouver dans de l'eau salée, le camouflage du poisson roche est très performant. Tout à coup la masse plutôt gélatineuse du poisson roche jaillit de sa faille de rocher et gobe en entier le poisson vivant. Difficile de ne pas trouver le spectacle comique. En fait, je me sens comme si je venais de regarder la scène dans un documentaire à la télévision (est-ce la vitre de l'aquarium qui fait écran... de télévision?) : ce que je viens de voir me paraît un peu irréel. Je

¹⁰⁹ La compréhension des rôles éducatif et récréatif des animaleries m'est venue à la lecture du livre de Tuan, *Dominance and Affection*, après mon passage sur le terrain.

¹¹⁰ C'est une chanson datant de novembre 1965, chantée par James Brown.

n'ai pas trouvé ça cruel pour le poisson rouge. Les spectateurs ont l'air d'avoir eu la même réaction que moi; ils ont trouvé ça drôle.

(N. Obs. Bertrand, 5 : 36 et 37)

Dans les exemples que je viens de décrire, de toute évidence, l'animalerie devient cirque. Il est clair que l'animalier dépasse ses rôles de vendeur et de soigneur pour endosser l'habit du zoothérapeute, du guide ou celui du dresseur. J'ai constaté l'existence de ces dimensions de leur métier durant l'analyse des données et non pas durant la phase de terrain. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas intégré de questions portant sur ces aspects-là dans les entrevues. Dans la préparation de mon séjour dans chaque animalerie, il n'en a jamais été question avec les propriétaires et gérants d'animalerie. Par conséquent, je dirais que la vente et le soin constituent les dimensions prescrites du métier d'animalier mais sont, en réalité, complétées par les dimensions informelles de thérapie, d'éducation et de divertissement.

5.2.1.2 Les activités de soin

Dans la grande majorité des animaleries, les animaliers qui pratiquent la vente sont également ceux qui pratiquent le soin aux animaux; notons cependant que dans quelques animaleries les deux fonctions sont séparées. Le travail d'animalerie proprement dit est bien résumé par Mainguy : « Les tâches relatives aux soins de base des animaux comprennent la nutrition, les changements de litière, le toilettage, le nettoyage et diverses autres tâches. » (Mainguy, 1993, p. 188). Le soin aux animaux est décrit dans des manuels de soins qui sont en quelque sorte des manuels de procédures pour l'animalier, exposant ce qui doit être fait pour l'animal et pour son environnement, type d'animal par type d'animal, de même que les vérifications et l'entretien quotidiens et hebdomadaires à accomplir dans le reste du magasin et l'entrepôt. Les grandes chaînes animalières produisent quelquefois leur propre manuel de soin. PIJAC Canada en a conçu un que j'ai pu consulter dans certaines animaleries. D'autres sont écrits par des professeurs en techniques de santé animale, la plupart sont en anglais. Ces documents ont été une source importante pour me familiariser avec cette partie du travail d'animalier. Cependant huit des quinze animaliers de mon échantillon n'ont pas appris le soin en utilisant de tels manuels. En effet, l'animalier n'a pas souvent de formation technique; il est plutôt formé sur le tas, j'y reviendrai. D'ailleurs, hormis la formation technique, tout animalier a besoin de

qualités qui vont lui permettre de développer ses compétences. Mainguy propose que « [les] qualités nécessaires aux préposés sont d'aimer les animaux et de posséder un bon sens de l'observation. Ils doivent, en effet, noter tous les changements observés durant leurs tâches quotidiennes » (p. 188). On comprend mieux ce que Mainguy veut dire en regardant de plus près de quoi se compose les activités de soin.

Le travail de soin consiste, normalement, à assurer en priorité la santé des animaux, c'est-à-dire, selon PIJAC, à leur apporter ce qui est mentionné dans le tableau 9 ci-dessous. Remarquons que ce tableau ne mentionne pas moins de sept qualificatifs (bons, saine, agréable, suffisantes, efficaces, approprié et adéquat) qui sont à penser par l'animalier du point de vue de l'animal.

-
1. L'hygiène des lieux, de la cage ou du contenant.
 2. De bons soins.
 3. Une nourriture saine et agréable au goût.
 4. Des quantités d'eau suffisantes.
 5. Des soins de santé efficaces.
 6. Un logement approprié.
 7. Un contrôle adéquat.
-

Tableau 8 - Éléments permettant d'assurer la santé animale, d'après PIJAC Canada (1987)

L'essentiel du travail revient à maintenir l'hygiène des lieux. D'une part, la propreté est nécessaire à la santé parce qu'elle diminue les risques de contagion et qu'elle accroît le confort des animaux. D'autre part, nettoyer permet à l'animalier d'observer chacun des animaux, leur comportement et de repérer ainsi ce qui ne va pas. Par exemple, selon PIJAC Canada, l'entretien des rongeurs devrait idéalement compter tous les jours au moins dix étapes (voir tableau ci-dessous). Ces soins ne sont pas forcément présentés dans l'ordre dans lequel ils doivent être effectués.

-
- 1 Observer les animaux pour détecter toute maladie.
 - 2 Donner au besoin des médicaments.
 - 3 Régler si nécessaire tout problème d'odeur (en nettoyant).
 - 4 Isoler les animaux blessés ou malades.
 - 5 S'assurer de la propreté des contenants d'eau et les remplir d'eau propre.
 - 6 Laver, désinfecter, rincer et sécher les contenants de nourriture. Les remplir.
 - 7 Nettoyer les vitres des aquariums¹¹¹ (intérieur et extérieur).
 - 8 Essuyer les couvercles de moustiquaire et s'assurer qu'ils ferment bien.
 - 9 Enlever les excréments et autres déchets.
 - 10 Passer l'aspirateur ou laver le plancher de la section des petits animaux.
-

Tableau 9 - Les dix étapes de l'entretien quotidien des petits animaux, selon PIJAC Canada (1987)

5.2.2 Les éléments de la pratique animalière

La catégorisation que je viens de proposer pour les activités des animaliers permet d'éclairer ce que ces derniers font dans une journée et, de ce fait, elle m'a aidé à organiser mon apprentissage du travail d'animalière. Cependant, elle ne suffit pas à trouver une réponse à la question de recherche, qui porte sur la façon dont un animalier construit en pratique, c'est-à-dire au niveau de sa conscience pratique, le statut moral de l'animal qui lui fait face. Pour cette raison, j'ai surimposé au découpage entre soin et vente un découpage entre ce que j'ai appelé des éléments saillants et des éléments non saillants de la pratique animalière. On pourrait qualifier ces éléments de « gestes » de manière générale puisqu'ils sont du domaine non discursif; je vais cependant réserver ce terme, comme je vais l'indiquer ci-dessous, aux mouvements du corps proprement dits.

Les éléments saillants de la pratique correspondent à ce qu'un animalier est en mesure d'apprendre durant sa formation, qu'elle ait lieu dans un établissement d'enseignement ou non. Ils correspondent à une suite d'actes plus ou moins précisée, démontrent un savoir-faire et ne sont donc pas à la portée de n'importe qui. Par exemple, nourrir un bébé iguane qui refuse de s'alimenter tout seul exige de l'animalier qu'il sache comment manipuler un animal aussi fragile, quoi et comment lui donner à manger (N. Obs., Aby, 1 : 73). Ces actes

¹¹¹ La mention d'aquariums ne doit pas surprendre ici car les rongeurs sont, en effet, le plus souvent gardés dans des bacs d'aquariums réaménagés; ils sont normalement recouverts d'une moustiquaire et non d'un dôme d'aquarium ordinaire, ce qui permet une bonne aération. Il m'est cependant arrivé de voir des rongeurs

correspondent à des connaissances que l'on retrouve, par exemple, dans les manuels de soins. Par conséquent, un animalier a différentes façons de les acquérir : la lecture, le monitorat, l'expérience ou autre.

Les éléments non saillants, en revanche, ne sont ni enseignés aux animaliers ni exposés dans les manuels qui leur sont destinés. En parlant d'éléments non saillants, je fais expressément référence aux éléments liants de la pratique saillante. Si l'on compare l'activité des animaliers à une étoffe, les éléments non saillants en forment la chaîne, c'est-à-dire les fils disposés verticalement, sur laquelle on voit se dessiner la trame constituée des éléments saillants. La métaphore vaut notamment parce que, comme dans le tissage, la trame cache à nos yeux la chaîne mais ne ressort que par rapport à elle. Ces éléments m'apparaissent comme hautement significatifs dans le repérage et la compréhension du lien éthique à l'animal, où l'éthique est comprise d'abord comme dimension de la conscience pratique et non de la conscience discursive. En effet, les éléments non saillants sont plus ou moins profondément et indirectement accessibles à la conscience discursive de celui ou celle qui les accomplit. Ils sont automatisés ou routiniers et, selon la lecture que j'en fais, ils comptent autant par leur présence que par leur absence. Je recense trois types d'éléments non saillants, gestuels, oraux et visuels, sur lesquels je vais donner plus de détails. Il est à noter que ce sont également trois éléments d'importance dans la lecture qu'Arluke et Sanders font du comportement humain face à l'animal (Arluke et Sanders, 1996).

5.2.2.1 Les regards

Les éléments visuels sont constitués des regards qu'un animalier adresse ou, au contraire, n'adresse pas à un animal. Il s'agit d'éléments non saillants subtils à repérer et dont l'absence est aussi notable que la présence puisqu'elle contribue tout autant à révéler le travail de la conscience pratique de l'animalier face à l'animal. C'est ainsi qu'Arluke et Sanders, en présentant le cas des chiens de course et du comportement de ceux qui en ont la charge, écrivent : « Handlers rarely look at [...] their dogs, and the exceptions only point

maintenus en bac d'aquarium avec dôme et, donc, sans presque aucune circulation d'air.

to the more pervasive construction of these animals as machines » (Arluke et Sanders, 1996, p. 13).

5.2.2.2 Les gestes

Les éléments non saillants les plus facilement repérables de la pratique des animaliers sont sans doute des gestes, tels qu'embrasser, caresser ou repousser un animal, lorsqu'ils sont accomplis dans le courant d'un acte technique, c'est-à-dire d'un élément saillant de pratique. Il peut s'agir également de gestes qui ne sont pas directement de l'ordre du contact physique avec un animal, comme des expressions faciales ou la manipulation d'un objet rattaché à l'animal. Nous verrons que la relation aux déchets fournit un excellent exemple de ces gestes indirectement liés au corps de l'animal.

5.2.2.3 La communication orale

Un deuxième type d'éléments non saillants, également très facilement repérable, doit retenir mon attention. Il s'agit de la communication orale. Elle prend parfois la forme de petits mots, hypocoristiques, comme « tibebe » ou « p'tit mal commode », ou de phrase comme « raconte-moi ce qui va mal ». Il ne faut pas pour autant en conclure que ce sont des séries de mots dépourvues de sens. Selon ma perspective, c'est même tout à fait le contraire. Cette communication constitue la fraction orale de l'interaction animalier-animal ou la marque audible pour la chercheuse que l'animalier reconnaît (prend acte de) la présence de l'animal. Il s'agit donc d'une partie, facilement repérable, de la compréhension que les animaliers ont des animaux et de l'interaction entre eux. Durant mon observation, cette interaction s'est plus souvent traduite par des « petits mots » de la part des animaliers que par l'émission de sons évoquant ceux de l'animal, que l'on entend parfois les humains émettre lorsqu'ils « dialoguent » avec l'animal. Cela peut aller, chez certains soigneurs, propriétaires d'animaux ou éthologues, jusqu'à l'adoption de mimiques, de postures ou de mouvements de l'animal, attitudes de l'humain que l'on peut qualifier d'empathie kinesthésique (Arluke et Sanders, 1996, p. 47).

En règle générale, dans le monde anthropocentriste de la recherche en sciences de l'homme et du social, un tel dialogue est interprété comme de l'anthropomorphisation.

Bien qu'il ne dise *a priori* rien d'autre que l'attribution d'une forme humaine, le terme porte, quand il est utilisé par des anthropocentristes, une connotation négative qui lui fait signifier le contraire de son sens premier. À cause de la crainte d'une contamination ou d'une confusion des classes, telle qu'on peut la lire chez Gonseth par exemple¹¹², le comportement qu'on qualifie d'anthropomorphisation est lu comme un abaissement de l'humain au niveau de la bête. N'entend-on pas dire parfois que le maître d'un caniche « bêtifie » en lui parlant? C'est, bien sûr, une interprétation qui se situe à l'opposé de celle que fait la personne qui démontre ce comportement et qui agit, pour sa part, selon un mouvement d'élévation de l'animal. En taxant un comportement d'anthropomorphisation, l'observateur pose un jugement moral portant la marque d'une éthique anthropocentriste du lien humain-animal. Arluke et Sanders rejettent l'idée qu'un comportement d'imitation de l'animal par l'humain puisse relever de l'anthropomorphisme, au sens de bêtification, et c'est également mon cas.

En effet, par la communication orale — à laquelle l'animal prend part quelquefois, et même souvent dans le cas des chiens, des chats et des perroquets, voire qu'il initie — l'animalier et l'animal démontrent une compréhension mutuelle. Peu m'importe dans cette étude que l'impression de comprendre l'animal qu'en retire l'animalier soit fondée ou non. En revanche, l'animalier utilise ces manifestations orales comme des moyens de s'engager dans ce processus d'intercompréhension avec l'animal, c'est-à-dire d'accorder à l'animal un statut autre que celui de simple objet, de reconnaître une présence en face de lui. C'est donc en tant qu'elle est une manifestation d'empathie et de compréhension, de reconnaissance de la présence de l'animal et d'indication du traitement que ce dernier doit recevoir, que je retiens la communication orale comme élément non saillant et déterminant de la pratique des animaliers.

Il est important de comprendre que la division entre éléments saillants et éléments non saillants se superpose à celle entre vente et soin. J'ai donc fait une lecture matricielle de la pratique animalière. Il y a des éléments saillants autant que des éléments non saillants dans la vente comme dans le soin. Le tableau ci-dessous présente cette matrice et rappelle quelle

¹¹² Voir note 87.

méthode de collecte j'ai utilisée pour prendre connaissance de chaque composant de la pratique des animaliers.

		Activités	
		Activités liées au fonctionnement de la boutique	Activités de soin
Éléments	Éléments saillants	observation, entrevues	observation, entrevues
	Éléments non saillants	observation	observation

Tableau 10 – Activités et éléments composant la pratique des animaliers et moyens d'en prendre connaissance

Dans la section qui suit, portant sur les compétences, j'utilise surtout les résultats de mon observation des éléments saillants dans chacune des deux catégories d'activités, une étude préalable de la documentation sur les animaleries et sur le métier d'animalier, ainsi que les entrevues.

5.3 La compétence

Pour exercer leur métier et, en particulier, la dimension de soin, les animaliers doivent faire montre de certaines compétences. Lors de discussions que j'ai eues avec les patrons d'animalerie à propos de l'embauche, de même que lors des entrevues avec les animaliers, il est apparu que ce sont les compétences en matière de soin qui sont les plus problématiques. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire que les animaliers démontrent qu'ils possèdent un large éventail de compétences en matière de soin dès l'embauche. En revanche, il leur faut les acquérir dans les mois qui suivent. Les compétences reliées à la vente et au fonctionnement de la boutique semblent peser moins lourd dans la balance lors du choix d'un employé, bien qu'il ne soit pas dit qu'elles sont négligeables. En priorité, c'est donc sur les questions animales que les animaliers doivent être compétents : il leur faut connaître les animaux. Cela implique qu'un large éventail de connaissances est couvert.

5.3.1 Des connaissances étendues

En premier lieu, l'animalier doit connaître un minimum de zoologie. Par exemple, pour procéder au sevrage de jeunes oiseaux, il faut non seulement savoir quoi et quand leur donner à manger, mais il faut aussi avoir des notions d'anatomie aviaire pour repérer quand le jabot de l'oiseau est plein. De même, il faut être capable de repérer les signes des maladies les plus courantes chez chaque espèce animale vendue et de faire les vérifications requises sur un animal avant de l'accepter dans l'animalerie. Notons qu'avant d'accepter un chiot dans l'animalerie, l'animalier, ou souvent le gérant, devrait vérifier la température rectale, l'hydratation, la respiration, le cœur, le pelage et la peau, les yeux, les oreilles, le nez, la gueule, l'abdomen, les organes génitaux externes, l'anus, l'âge, le caractère et la « qualité au niveau de la race » (PIJAC Canada, 1987, p. I.4-I.8)¹¹³. Des bases en pathologie sont donc nécessaires. Dans bien des cas, les soins de base étant dispensés à l'animalerie, il faut aussi connaître les premiers soins à apporter — par exemple en cas de diarrhée chez un chat, faut-il préférer administrer de l'amoxycilline ou de la métronydazole¹¹⁴? — ou même la totalité des soins lorsqu'il s'agit d'espèces pour lesquelles il ne se trouve pas dans les parages de vétérinaires intéressés ou compétents — c'est le cas notamment des poissons, reptiles, amphibiens, oiseaux, pour lesquels il n'y avait pas de vétérinaire spécialisé dans la grande région de Québec lorsque je faisais mon enquête de terrain.

Disposer de connaissances sur l'animal comme individu ou spécimen ne suffit pas. Il faut également connaître le milieu dont provient l'animal. C'est vital dans le cas des insectes,

¹¹³ Ces vérifications ont pour but de s'assurer que l'animal est viable et exempt de maladies contagieuses mais elles ne dispensent pas d'un examen par un vétérinaire qui est à la charge du futur propriétaire.

¹¹⁴ Il s'agit de médicaments dont les noms, dans des marques connues, sont Amoxyl et Flagyl. Ces médicaments sont d'abord destinés aux humains et ne peuvent être obtenus sans ordonnance. Cependant, il arrive que quelques comprimés soient conservés à la suite du traitement d'un animal et en prévision d'un nouvel épisode problématique. À ma connaissance, dans les cas que j'ai vus, les vétérinaires tolèrent cette pratique bien qu'ils ne l'encouragent pas. On peut considérer qu'il s'agit là d'une manière de permettre à un animal de recevoir un traitement de base sans faire augmenter son coût à cause d'une consultation vétérinaire, augmentation qui risquerait de rendre l'animal invendable et conduirait plutôt à décider de l'euthanasier.

arthropodes, reptiles, amphibiens, ou organismes aquatiques, puisque ces animaux vivent dans des écosystèmes reconstitués — à la vérité des microsystèmes — en aquarium ou en vivarium. Température, hygrométrie, type de végétation, nature du sol, durée d'éclairage, entre autres, doivent être considérés dans l'aménagement du bac. De plus, dans le cas des organismes aquatiques tels que les poissons, les qualités physico-chimiques de l'eau doivent absolument être tenues en compte. Dans ce domaine précis, aux connaissances écologiques s'ajoutent donc des connaissances en physico-chimie de l'eau — par exemple sur le cycle de l'azote ou sur le rôle du dioxyde de carbone dans la modification de la dureté de l'eau — ainsi que des compétences techniques pour faire fonctionner un matériel parfois complexe. Le niveau de difficulté est encore plus élevé dans le cas d'organismes marins; il atteint un *summum* avec les organismes récifaux.

Enfin, les connaissances sur l'animal doivent s'étendre à l'éthologie. Il faut en effet être capable de comprendre comment un animal va se comporter pour pouvoir le garder en captivité dans des conditions supportables autant à l'animalerie que chez son futur propriétaire. La méconnaissance du comportement animal peut causer des problèmes graves tels que la mort d'autres animaux. C'est ainsi qu'un dimanche matin, le 18 avril 1999, à mon arrivée à l'animalerie C, j'ai trouvé Colette bouleversée car un inséparable en avait tué un autre (N.Obs. Colette, 8 : 40). Cet accident en particulier a été causé, selon l'analyse que Colette, Dan et moi en avons fait, par la négligence de facteurs tels que la promiscuité, la dominance ou la maturité. Pour de telles raisons, il faut être capable de conseiller les clients : comment introduire un chat dans une maison où il y a déjà un chien? Pourquoi, si l'on veut les faire reproduire, faut-il séparer un hamster mâle d'une femelle gestante ou allaitante? Pourquoi ne pas mettre dans un même aquarium des gouramis et des barbus?

À l'ensemble de ces connaissances liées directement aux animaux, l'animalier doit joindre certaines compétences — et non plus seulement connaissances — dans la vente, donc dans les relations humaines. Au premier abord, ces compétences servent surtout à conclure des ventes. En réalité, elles servent aussi à l'animalier à transmettre au futur propriétaire d'un animal un ensemble de connaissances parmi celles que j'ai évoquées ci-dessus qui lui seront nécessaires pour garder son animal dans de bonnes conditions.

Ces connaissances doivent donc être explicitement maîtrisées, d'une part, pour être transmises et, d'autre part, parce qu'il arrive que des clients interrogent les animaliers pour comprendre pourquoi leur animal familier se porte mal ou est mort. Plusieurs fois par jour, des clients se présentent à l'animalerie ou téléphonent pour obtenir ce genre de renseignements. C'est particulièrement vrai en aquariophilie. L'animalier doit alors procéder à un travail d'anamnèse semblable à celui auquel un vétérinaire se livre, bien souvent en l'absence de l'animal. Il sollicite la mémoire du client, le questionne sur des phénomènes que le client n'a pas toujours bien observés, surtout s'il est un aquariophile débutant. En voici deux exemples.

Exemple 1 : [Un couple] se présente [à l'animalerie B] pour faire effectuer un test sur un échantillon d'eau de son aquarium à la suite d'un pic d'ammoniac. Benjamin révise avec ces personnes plusieurs des paramètres de base ainsi que leurs habitudes : que donnent-ils à manger à leurs poissons, quand et comment font-ils les changements d'eau, etc.? À l'aide d'un schéma sur le cycle azoté, Benjamin leur donne ensuite des explications [et des conseils] techniques. Comme d'habitude, cela revient beaucoup au pH et au TH.

(N.Obs. Benjamin, 4 : 15)

Exemple 2 : Frank répond au téléphone à un client qui a un problème avec son aquarium. Il lui faut administrer un traitement. Le produit est déjà acheté. En revanche, il faut lui expliquer toute la procédure : posologie, délai d'attente, nettoyage du filtre et changement du charbon actif après traitement, etc.

(N.Obs. Frank, 14 : 11)

5.3.2 Des compétences acquises dans le domaine privé

Comment les animaliers s'y prennent-ils pour acquérir une telle variété de connaissances et de compétences? C'est tout d'abord dans leur vie privée, c'est-à-dire en dehors de toute institution d'enseignement et en dehors du travail.

Pour beaucoup d'animaliers, tout a commencé lorsqu'ils étaient petits. Que ce soit en entrevue ou bien lors des discussions informelles durant l'observation, plusieurs des animaliers avec qui j'ai travaillé ont mentionné avoir eu des animaux à la maison, durant leur enfance. Ils évoquent les souvenirs de ces animaux-là. Aby, par exemple : « j'ai

toujours eu des animaux à la maison, ça c'est sûr. Ma mère elle est pareille comme moi. Ça fait qu'on s'en sortait pas, on en avait tout le temps » (Entrevue Aby, 16 : 2). Pour Aline : « Je me souviens même pas que j'ai passé un mois sans animaux. On était en campagne. En campagne, on a toujours des animaux. » (Entrevue Aline, 17 : 5). Ou encore, pour Emmanuel : « J'ai eu des poissons étant plus jeune mais ça c'était plutôt mon père qui s'en occupait. Quand j'avais huit ans, on a acheté un chien. Je l'ai eu pendant quatre ans de temps; il est mort. Mais entre-temps, j'ai eu des lapins, des hamsters, des souris, mes tortues. J'ai eu un autre chien après. J'ai dû commencer peut-être vers trois, quatre ans, à avoir des animaux chez nous. » (Entrevue Emmanuel, 26 : 3) Aline et Ève ont acquis leur expérience en côtoyant aussi des animaux de ferme. Ève est explicite sur ce que son enfance et son adolescence à la ferme lui ont apporté :

J'ai comme été embarquée dans le bateau de l'éducation, de la naissance, la mort, tout ça. Puis j'ai tout le temps aimé ça. J'ai tout le temps aimé soigner le petit veau qui était malade, qui était sur le bord de mourir, passer des heures à lui faire faire ses besoins, puis les petits chatons, les nourrir au biberon à toutes les heures. [...] la ferme m'a fait découvrir ça beaucoup. L'élevage aussi beaucoup. [...] Puis t'as besoin de vivre aussi pour ça. Ça fait que c'est pas juste du catinage, puis on flatte, puis on aime. C'est aussi la *business*. Y faut que ça rapporte un peu. Faut que les vaches, elles te donnent du lait. Faut pas juste qu'elles beuglent!

(Entrevue Ève, 25 : 2)

C'est donc à un très jeune âge qu'ils commencent à acquérir de l'expérience dans la maintenance des animaux. Il ressort de mes discussions non formelles en animalerie que les animaliers sont soupçonneux vis-à-vis de leurs collègues qui n'ont pas eu d'animaux dans leur enfance.

Cette expérience dans le domaine privé se poursuit à l'âge adulte. En effet, presque tous les animaliers¹¹⁵ avec qui j'ai travaillé — ainsi que toutes les autres personnes que j'ai côtoyées sur le terrain, quelle que soit leur fonction — ont actuellement un ou plusieurs animaux chez eux; le cas le plus fréquent étant d'ailleurs qu'ils en aient plusieurs. Chloé a fait l'expérience de l'élevage canin et félin, Colette élève des bergers allemands. Bertrand

¹¹⁵ Je sais que la réponse est négative pour Benjamin et j'ignore ce qu'il est en pour Christian.

m'a affirmé que, durant ses années de collège, où il partageait un appartement, sa chambre était difficile d'accès tant elle était encombrée de vivariums. Selon Benjamin, c'est par essais et erreurs sur les animaux qu'il gardait chez lui qu'il a appris le plus. Il met d'ailleurs en cause l'incompétence des animaliers qui le conseillaient alors.

Le deuxième pilier du développement des compétences des animaliers est une caractéristique personnelle : la curiosité. Certains animaliers de l'échantillon font preuve d'une curiosité insatiable. La mise à jour de leurs connaissances peut occuper une bonne partie de leurs loisirs car, comme le dit Élise : « Plus t'en apprends, plus tu veux en apprendre. Mais c'est long. C'est long faire un apprentissage. On peut pas tout savoir puis il sort toujours de nouvelles affaires. [...] Comme le dégu, des choses comme ça, c'est tout des animaux qu'on n'avait pas avant. » (N.Obs. Élise, 23 : 40) Le marché, en effet, se renouvelle et évolue sans cesse. D'ailleurs, à l'animalerie E, où travaille Élise, la propriétaire S*** a entrepris de mettre sur pied un département d'herpétophilie et d'étendre la section des aquariums puisque c'est un loisir de plus en plus populaire et qu'on trouve de plus en plus de variétés sur le marché. Comment satisfont-ils leur curiosité? Les sources documentaires sont variées. D'abord, la télévision diffuse des documentaires et des émissions qui peuvent instruire les animaliers. Cependant, rares sont ceux qui m'ont affirmé les utiliser comme seule source d'information. En général, ils s'en servent comme point de départ à une recherche d'information qui va s'appuyer sur d'autres sources documentaires ou bien pour se préparer à accueillir les demandes des clients qui, eux, regardent ces émissions en grand nombre. Ensuite, le plus jeune animalier de l'échantillon, Emmanuel, utilise les ressources électroniques. « Il y a pas une journée que je vas pas sur Internet pour essayer de trouver de nouveaux sites. Sauf que ça, faut se méfier parce que n'importe qui peut se partir un site n'importe quand. Faut surveiller la source. » (Entrevue Emmanuel, 26 : 10) Enfin, de façon générale, tous disent lire beaucoup. Ainsi, au cours de mon passage sur les différents sites, j'ai pu constater que souvent les animaliers se référaient aux livres de l'animalerie (soit ceux qui sont à vendre, soit ceux que les propriétaires conservent à titre de référence). D'autres m'ont spontanément offert de me prêter des livres pertinents qui leur appartenaient. En me rendant chez certains pour procéder à l'entrevue, j'ai également pu constater qu'ils s'étaient constitué une bibliothèque sur les animaux. Ce constat est d'autant plus

intéressant que la présence de livres dans l'environnement des animaliers me semble sans rapport avec le niveau d'instruction scolaire de la personne. La quantité de livres dont ils disposent ou qu'ils consultent m'apparaît plutôt liée aux espèces qui les intéressent. De plus, une importante quantité de la documentation n'est disponible qu'en anglais, autant dans les livres que dans les revues ou sur Internet¹¹⁶. Dans l'ensemble, toutefois, malgré la présence constante de livres ou d'autres écrits dans l'entretien de leurs connaissances, la plupart des animaliers de mon échantillon avouent préférer apprendre par monitorat (dont il sera question plus bas).

5.3.3 Formation continue et instruction scolaire

Les animaliers peuvent également tenir leurs compétences de la formation qu'ils ont reçue dans une institution d'enseignement. Au Québec, cependant, il n'existe pas de formation officielle qui prépare au métier d'animalier en animalerie. Les formations techniques, de niveau collégial, s'adressent davantage aux personnes qui devront assister un vétérinaire ou manipuler les animaux de laboratoire : ce sont des formations en technique de santé animale ou en technique d'inventaire et de recherche en biologie.

Certains animaliers — cinq dans mon échantillon — ont tout de même une formation collégiale; la plus reconnue dans le domaine de l'animalerie est celle de technicien en santé animale. Cette formation est plutôt destinée aux personnes qui veulent assister un vétérinaire. Trois de mes répondants l'ont suivie, dont Élise qui ne l'a pas achevée, et au moins deux des propriétaires d'animalerie où je suis intervenue. D'autres animaliers, que j'ai croisés ou côtoyés mais qui ne sont pas inclus dans l'échantillon, ont plutôt une formation en technique d'inventaire et de recherche en biologie qui s'adresse aux futurs préposés aux soins et aux manipulations (injection, euthanasie, etc.) des animaux de laboratoire (notamment rongeurs, chiens et chats).

Si ces formations sont appréciées dans le milieu de l'animalerie, c'est parce qu'elles montrent que la personne qui en a suivi une a un intérêt pour le traitement des animaux et possède au moins des notions techniques importantes (contention, nourrissage, euthanasie,

¹¹⁶ La situation est à cet égard identique en Europe.

etc.) Elles ne constituent néanmoins pas une formation adéquate pour travailler en animalerie. Pour Benjamin, une formation technique en hydrologie ou en écologie, ce que lui-même possède, est ce qu'il y a de plus utile pour travailler en aquariophilie. Bob n'est pas d'accord sur ce point (il a un DEC en sciences humaines). S'il reconnaît la compétence technique que cette formation confère, il pense qu'elle conduit à chosifier les organismes aquatiques, supprimant toute capacité empathique à leur égard. Selon Dan ou Élise qui en ont suivi chacun une, une formation collégiale de technicien en santé animale ne donne « rien de vraiment concret » pour un commis d'animalerie. Élise affirme : « J'ai jamais regretté d'avoir lâché pour aller travailler. Je pense que j'ai appris plus sur le terrain. C'est sûr que j'ai pas de diplôme mais bon! » (Entrevue Elise, 23 : 5)

Le monitorat représente une autre façon pour les animaliers de développer et de maintenir leurs compétences. Je parle ici d'un guidage de l'apprenti par un animalier plus expérimenté ou bien par l'employeur. Étant donné que l'apprentissage se fait en général « sur le tas », il s'agit d'un mode d'apprentissage très répandu. L'apprenti saisit toutes les occasions pour observer son « moniteur » travailler, pour l'écouter et pour lui poser des questions. En effet, à moins d'avoir déjà travaillé en animalerie, les animaliers sont rarement compétents au moment de l'embauche; ils le deviennent plutôt avec le temps. Consciente de son incompetence initiale, Ève m'explique comment elle essayait de la compenser de manière que son employeuse n'y vît pas un trop gros inconvénient.

Même si j'étais pas capable de répondre aux clients, puis j'étais tout le temps en train d'aller chercher S*** ou ben Élise parce que je savais pas pantoute quoi leur dire, ben au moins, tsé, je pognais le balai. [...] Je renettoyais les parcs, je lavais les vitres. Je voyais ce qu'il y avait à faire. J'essayais en tout cas. Ça, ça m'a aidé à rester au moins, que S*** me dise : « OK, je te garde, t'apprendras sur le tas. »

(Entrevue Ève, 25 : 6)

Les personnes avec qui j'ai travaillé estiment avoir mis en moyenne entre six mois et deux ans pour devenir autonome dans une boutique. La largeur de cet éventail temporel s'explique par le nombre d'heures de travail hebdomadaires et par le nombre de sections de l'animalerie où le débutant est appelé à intervenir. Chloé estime par exemple que son

apprentissage personnel a été plus long du fait du peu d'interactions que l'organisation de la boutique lui permettait d'avoir avec ses collègues.

Parce que, ce qui était différent, c'est que, nous autres, au début, on avait un responsable de chaque département. Ça fait que moi j'étais responsable des chiens. On avait des employés pour les oiseaux, des professionnels en santé pour les oiseaux; on avait un aquariophile. Ça fait que j'avais pas beaucoup à travailler dans les autres départements. Les temps libres, j'allais avec eux autres; et c'est comme si eux autres m'avaient entraînée, dans les autres départements. Ça a été plus long.

(Entrevue Chloé, 21 : 7)

Franny explique bien comment la connaissance que l'on développe des animaux dans le domaine privé est utile pour servir de base mais ne suffit pas à être compétent quand on commence en animalerie « surtout au niveau de l'aquariophilie. Ça c'est l'aspect le plus dur, le plus long à apprendre puis où, justement, il y a le plus de gens qui s'intéressent parce que à l'animalerie F vend plus de poissons que de chats ou d'oiseaux » (Entrevue Flora, 27 : 9). J'ai de plus personnellement constaté qu'il était sans doute plus long de devenir autonome dans la vente que dans le soin, à cause de la variété des produits en rayon.

Selon Benjamin, lui-même propriétaire d'animalerie, « [l]a compétence des employés c'est un gros problème en animalerie. » (Entrevue Benjamin, 19 : 2) Au cours de mon travail de terrain, c'est une réflexion que j'ai entendue plusieurs fois autant de la part de propriétaires que d'animaliers expérimentés. Étant donné que sa boutique est spécialisée en aquariophilie, Benjamin affirme même que s'il devait embaucher un nouvel employé, il n'aurait pas le choix que de le former lui-même car il n'existe pas aucune formation pour apprendre tout ce qu'il y a à savoir dans ce domaine. Toutefois, Benjamin ne rejette pas totalement l'utilité des formations disponibles sur le marché. Selon lui, les formations existantes permettent au moins de développer des aptitudes à apprendre rapidement.

C'est donc principalement en interagissant avec des animaliers plus expérimentés que l'apprentissage se fait. Les propriétaires d'animalerie ne favorisent pas le monitorat comme seule façon d'apprendre; ils incitent les animaliers à compléter leur apprentissage par de la lecture. Cela peut même aller jusqu'à prendre la forme de tests, à l'oral,

administrés par le patron, que l'animalier aurait à réussir. Par exemple, dans la première animalerie où elle a travaillé, Aline devait étudier les livres que son employeur lui prêtait. Dans l'animalerie A, où elle travaille maintenant, l'apprentissage des premiers temps était semblable dans la forme : « On avait eu aussi des cours sur les petits livres là. Là, fallait tout que j'apprenne par cœur. On avait un mois, un mois et demi et après ça on avait un examen. » (Entrevue Aline, 17 : 11) Bob a reçu une formation de même nature, reposant sur une combinaison d'apprentissage livresque et de monitorat :

La première des choses qu'il [son premier employeur] a faite, il m'a donné une série de livres sur les perroquets. Il m'a dit : « Tu dois apprendre ça, tu dois faire des leçons et, après ça, je vais te poser des questions. » C'était un éleveur de perroquets. J'ai appris ça et puis il m'a dit : « La meilleure façon d'apprendre, écoute-nous parler avec les clients. »

(Entrevue Bob, 18 : 6)

Cet apprentissage ne convient toutefois pas au style d'apprentissage que les animaliers pensent être le leur. Ettie m'explique : « moi, je suis beaucoup plus visuelle. Puis je manipule beaucoup. » (Entrevue Ettie, 24 : 7) Deux ou trois jours avant mon entrevue avec Ettie, une nouvelle gamme de produits arrive en magasin et il va sûrement s'en vendre beaucoup dans les semaines suivantes. Il s'agit de produits pour créer et entretenir des bassins de jardin. Afin de s'assurer que les vendeurs connaîtraient les caractéristiques de ces produits, le fournisseur a fait rédiger de la documentation par un de ses conseillers techniques et l'a chargé d'en faire une présentation en animalerie. La documentation ne peut présenter les produits sans faire un rappel des notions de base en écologie des microsystèmes aquatiques telles que le cycle de l'azote, ou bien de notions physiques telles que les calculs de puissance de moteur pour créer un jet d'eau. Les animaliers de E ont reçu cette formation et la documentation depuis quelques jours. S***, propriétaire de l'animalerie, a décidé de leur faire passer un test, de manière impromptue. Elle leur soumet des cas hypothétiques de clients voulant créer un bassin de jardin ou bien voulant régler un problème dans leur bassin. Ettie a échoué au test et en a été profondément affectée. En entrevue, elle évoque spontanément la situation : « C'est comme l'histoire des bassins d'eau que j'ai tellement de misère à comprendre. Je serais capable peut-être de le monter le bassin mais expliquer l'azote puis ci puis ça, les cycles, j'aurais plus de misère. » (Entrevue Ettie, 24 : 7) Dans l'ensemble, malgré le recours important qu'ils font aux

sources documentaires écrites, les animaliers se déclarent plutôt portés sur l'apprentissage par la pratique.

5.4 Les conditions de travail

Toutes les animaleries ne présentent pas le même degré d'organisation. Dans certaines, les horaires sont approximatifs en ce sens qu'un animalier peut faire du temps supplémentaire parce que des questions reliées aux animaux l'exigent. Il se peut aussi que les heures de repas fluctuent à cause de l'affluence des clients ou de l'abondance d'autres tâches à exécuter. C'est le cas dans deux des boutiques où j'ai fait de l'observation. De façon générale, les animaliers avec qui j'ai travaillé se sont plaints du manque de personnel. Chloé exprime clairement le problème : « [L]à, la pression monte, parce que tu vois le travail animalier qui est pas fait. Puis moi ça me choque. Ça me choque parce que [...] le suivi est pas fait et que l'animal est laissé à lui-même... » (Entrevue Chloé, 21 : 46) Emmanuel, avec seulement deux mois d'expérience professionnelle, parvient à résumer en quelques phrases ce que m'ont semblé vivre les animaliers du point de vue des conditions de travail : « Je pense qu'il y a pas personne ici qui a pas la passion des animaux. Parce que juste le salaire d'un animalier, on parle pas de vingt piasses de l'heure, hein? Ça fait que t'as pas le choix d'aimer les animaux pour vivre ça. C'est rien de pénible mais c'est pas la vie d'un fonctionnaire non plus, si on peut dire. » (Entrevue Emmanuel, 26 : 29) Les patrons, quant à eux, se sont plutôt plaints du manque de personnel compétent et du taux de roulement élevé. Ces phénomènes ne sont pas, à ma connaissance, limités aux animaleries où je suis intervenue. Ils semblent plutôt se retrouver dans toute cette branche industrielle et commerciale.

Les salaires sont généralement bas, variant entre le salaire minimum et 11 dollars de l'heure en 2000. J'ai entendu parlé de salaire pouvant atteindre 15 dollars de l'heure mais il s'agirait de cas exceptionnels, d'animaliers à la compétence très reconnue dans la maintenance animalière, avec une bonne performance de vente et des responsabilités de gérance. Le reste du temps, la situation financière des animaliers est peu motivante. Comme le dit Chloé : « Ça paye pas. Je fais le même salaire que celui qui vient de rentrer la semaine passée. Moi, je reste par amour pour les animaux, parce que tout le monde me

dit 'mais t'es folle' » (Entrevue Chloé, 21 : 56). Aux dires des propriétaires d'animalerie, les salaires peu élevés s'expliquent principalement par la forte concurrence et la faible rentabilité du commerce.

Les animaliers se trouvent donc dans une situation qui peut devenir une source de tension. Il est clair que, d'un côté, en tant que préposés à la vente, leur fonction est d'accroître au maximum le chiffre d'affaires et la rentabilité du commerce. Cela se fait en maximisant la vente d'animaux puis d'accessoires et de nourriture. D'un autre côté, en tant que préposés aux soins, leur rôle consiste à soigner le mieux possible les animaux durant leur séjour au magasin. Cela peut s'opposer à la maximisation des ventes. En effet, soigner c'est consacrer du temps aux animaux et à leur environnement et non à leurs acheteurs potentiels, leur donner des médicaments s'ils en ont besoin, ce qui est coûteux. Certains animaliers travaillent dans des animaleries dans lesquelles il est clairement établi que le soin aux animaux est la base du commerce, une nécessité pour obtenir et maintenir la santé des animaux, la satisfaction des clients et la bonne réputation du magasin. D'autres animaliers travaillent dans un milieu où l'on vise la maximisation du profit en cherchant à réduire à tout prix les coûts et où l'on compte sur le renouvellement du marché pour accroître le chiffre d'affaires. Tous travaillent cependant dans le même segment de commerce. Comme je l'ai précisé dans le chapitre précédent, les animaleries dans lesquelles je suis intervenue ont la réputation de faire partie des premières. Dans le chapitre suivant, j'expose ce que mon intervention m'a permis de constater.

CHAPITRE 6

LOGIQUES D'ACTION ET CONSTRUCTION DE L'ALTÉRITÉ

La pratique des animaliers ne s'épuise pas dans les descriptions qu'en offrent les manuels d'animalerie ni dans ce que les animaliers décrivent en entrevue comme étant leurs tâches et que j'ai qualifié d'éléments saillants¹¹⁷. Dans la pratique des animaliers se trouve également ce que j'ai appelé les éléments non saillants, ces « éléments liants de la pratique saillante » (page 114). Je vais à présent exposer comment, au fil de l'observation de tous éléments, saillants et non saillants, et des activités, liées au fonctionnement de la boutique et au soin, tels que je les ai décrits au chapitre 5, j'ai plongé au-delà du niveau observable. L'analyse m'a conduite à une conceptualisation de l'action reposant sur ce que j'ai appelé des « logiques d'action ». J'y consacre les pages qui suivent. Ces logiques s'articulent selon plusieurs configurations. Comprendre les modes et la portée de cette articulation m'a permis d'apporter une réponse à ma question de recherche. C'est là-dessus que je conclurai ce chapitre.

6.1 Deux logiques d'action : logique de soin et logique marchande

Au fur et à mesure que j'ai progressé sur le terrain dans l'observation et la familiarisation avec mon objet concret de recherche, une expression m'est venue que j'ai fini par intégrer dans mes notes et mes échanges avec les animaliers. J'ai utilisé les mots « logique » ou « logique d'action ». À la fin de la période de terrain, je me référais couramment à la

¹¹⁷ Voir section 5.2.2.

« logique de soin » et à la « logique marchande ». Cet outil m'ayant servi à donner du sens à mes observations alors que je n'en étais encore qu'à la collecte de données, j'ai décidé de continuer à l'exploiter durant l'analyse et, pour ce faire, d'en approfondir la définition.

La notion de logique d'action est généralement attribuée à Boltanski et Thévenot (1991) bien que l'expression ne figure pas dans leur ouvrage. On peut, malgré cela, caractériser le concept de la façon suivante, si l'on considère que les logiques d'action sont ce qui conduit une personne à se situer dans une cité, concept clé de ces auteurs. Une logique d'action est, tout d'abord, construite par le chercheur *a posteriori*, grâce aux justifications que la personne interrogée donne de ses actions. Elle est de nature politique au sens où elle concerne la personne en tant qu'elle s'inscrit dans la société et que ses actions contribuent à façonner cette société, tout comme cette dernière les façonne¹¹⁸. Dans leur recherche, Boltanski et Thévenot ont repéré différentes logiques qui permettent d'expliquer comment une action accomplie par une personne — dans ce cas, un fonctionnaire de l'État français — sert un principe supérieur commun, donc sociétal, et, de ce fait, s'harmonise avec les actions posées par d'autres dans la poursuite de ce principe. Bien sûr, une logique d'action peut aussi mettre en évidence les moments de rupture avec la concorde. Dans les deux cas, elle correspond à l'arrimage du général au particulier qui intéresse Boltanski et Thévenot, ainsi qu'ils le mentionnent dès l'introduction de leur ouvrage. Ensuite, comme le discours étant à la fois le moyen de construction de la justification et son mode de livraison aux chercheurs, la notion de logique d'action de Boltanski et Thévenot est indissociable du recours aux capacités discursives de la personne. Ces deux caractéristiques font que je ne peux me satisfaire de la logique d'action telle qu'elle est souvent attribuée à Boltanski et Thévenot. Le concept de stratégie qui apparaît chez Crozier et Friedberg (1981) offre également quelque intérêt ici. La stratégie consiste, elle aussi, en une explication qui peut être, mais n'est pas forcément, donnée de manière discursive, *a posteriori*. Elle correspond à une motivation sous-jacente à l'action et permettant de s'approcher d'un but, par exemple la survie d'une entreprise. Cependant, cette stratégie est indissociable d'une conception utilitaire de l'action, celle-ci servant un

¹¹⁸ Cette vision de l'individu comme structuré-structurant, nourrie de la théorie de la structuration (Giddens, 1987), correspond à *ma* lecture de Boltanski et Thévenot (1991) puisqu'elle ne se trouve pas décrite aussi clairement par ces auteurs.

but supérieur ou subséquent à sa visée première. D'ailleurs, la stratégie n'est pas définie par Crozier et Friedberg comme la logique d'un moment particulier de l'action d'une personne mais comme la logique de l'ensemble des actions de cette personne, expliquée — voire en partie déterminée — par la position ou le rôle de cette personne dans l'organisation.

Le concept de logique d'action que je m'appête à utiliser dans ce qui suit tient à la fois de la logique d'action de Boltanski et Thévenot et de la stratégie de Crozier et Friedberg. Il s'agit bien d'une motivation sous-jacente à l'action, d'une tension vers un but. Par ailleurs, une logique d'action coexiste chez une personne avec de nombreuses autres logiques d'action qui peuvent, par exemple, correspondre aux différents rôles de cette personne. Chaque moment de la vie de la personne est donc sous-tendu par un ensemble de logiques d'action dans lesquelles la personne doit instaurer une hiérarchie de sorte que domine tantôt une logique tantôt une autre. En cela, je m'accorde avec Boltanski et Thévenot pour qui l'action, c'est-à-dire les intentions à l'épreuve du concret, reflète la capacité d'adaptation constante de la personne aux contextes. De même, l'action qui résulte de l'articulation entre différentes logiques d'action et de leur hiérarchisation correspond bien à la vision blondélienne de synthèse des contraires exposée dans le premier chapitre.

Chez les animaliers que j'ai observés, deux logiques d'action sont dominantes car elles correspondent aux deux types d'activité que les animaliers sont obligés de faire pour rester à l'embauche de la boutique. La première correspond à l'obligation de s'occuper des animaux, d'en prendre soin; de ce fait, je la nommerai ci-après « logique de soin ». L'autre correspond à l'obligation de vendre des animaux, des accessoires et de la nourriture pour ces animaux, et de s'occuper des marchandises qui arrivent ou qui se trouvent déjà à la boutique; par exemple : placer les produits nouvellement arrivés sur les tablettes du magasin, procéder à l'inventaire ou autre. Cette logique constitue pour l'animalier la « logique marchande », car elle se rapporte à la nécessité pour l'animalier, afin qu'il conserve son poste et les bénéfices qui s'y rattachent tel que le salaire, de contribuer à la survie économique de la boutique qui l'emploie. On est assuré que l'animalier répond à cette logique à la fois par la nécessité où il se trouve de subvenir à ses besoins, en s'assurant que son employeur pourra lui verser un salaire, autant que par le contrat moral

qui lie l'employé à son employeur, cette sorte d'obligation morale qui va plus loin que le simple échange marchand du travail contre la rémunération. Ces deux logiques étant nommées et caractérisées, il est essentiel de comprendre que l'articulation de ces deux logiques par les animaliers correspond à leur action de distanciation. Quand les animaliers agissent, ils mettent en balance une logique d'action dans laquelle l'animal est posé comme objet et une logique d'action où il est posé comme Autre. Par conséquent, l'arbitrage ou la hiérarchisation des logiques équivaut à la distanciation et, par le fait même, à la construction du statut moral de l'animal.

Dans la suite de ce chapitre, je présenterai d'abord les différents cas de figure de cette articulation (domination de l'une ou l'autre logique, complémentarité ou opposition); cela m'amènera à définir en profondeur des construits tels que l'amour des animaux ou le bien-être animal. Ensuite, j'explorerai certaines sources de l'articulation que j'ai pu observer; elles sont de nature gestionnelle et morale. Enfin, je synthétiserai ces résultats et leur signification par rapport à la question de recherche.

6.2 L'articulation des deux logiques : cas de figure

Ainsi que je l'ai exposé au début de ce chapitre, deux logiques d'action président à la pratique des animaliers. Ceux-ci travaillent simultanément dans la perspective de gagner leur vie et dans celle de prendre soin des animaux qu'ils disent aimer. *A priori*, rien ne dit explicitement que l'une de ces deux logiques doive sacrifier à l'autre; cependant, intuitivement, on conçoit que leur conciliation pose parfois problème. J'ai observé ce qu'il en est dans la pratique et je présente ci-après les cas de figure de l'articulation de ces deux logiques.

6.2.1 Quand la logique de soin domine

Dans un grand nombre de cas, la logique de soin prime sur la logique marchande dans les gestes, les mots et les regards des animaliers. D'ailleurs, en entrevue, ils disent se rendre au

travail par amour des animaux, ou encore ils affirment avoir choisi ce travail-là plutôt qu'un autre par amour des animaux¹¹⁹.

Les cas où la logique de soin et l'amour des animaux dominent la pratique non saillante des animaliers sont ceux que j'ai observés avec la plus grande fréquence. Ainsi, « on n'envoie pas un animal à la mort » en le vendant à un client dont on pense qu'il s'en occuperait mal ou qu'il ne lui offrirait pas de bonnes conditions de vie. L'épisode suivant en constitue l'illustration la plus frappante que j'ai vue durant tout mon passage sur le terrain.

Jeudi 11 février, 10h30.

Bob est en train de servir un client qui veut cinquante néons (*Paracheirodon innesi*). Il prépare un premier sac de vingt-cinq néons et le porte à la caisse. Il revient et prépare le second sac. En se dirigeant vers la caisse, il se rend compte qu'il manque un peu d'eau dans ce sac. Il se tourne vers un aquarium tout proche, pas celui des néons mais un aquarium dont les qualités d'eau sont compatibles avec l'eau dans laquelle baignent les néons. Au lieu de prendre de l'eau dans un contenant *ad hoc* et de la verser dans le sac, Bob place le sac au-dessus de la surface de l'eau de l'aquarium et le penche pour ramasser de l'eau directement. Son geste m'étonne : d'habitude, on ne procède pas comme ça. Soudain, un des néons s'échappe. Sautant du sac, il se retrouve dans ce bac qui n'est pas celui d'où il provient. Tout à côté, Bertrand, qui nettoie un aquarium, laisse tout tomber et se précipite pour voir ce qui se passe. Bob s'écrie : « Je ne veux pas l'envoyer à la mort ! » En effet, les poissons de ce bac sont assez gros pour ne faire qu'une bouchée d'un jeune néon. Alors Bertrand plonge les mains dans le bac pour faire une barrière et protéger le néon pendant que je cours chercher une épuisette pour le repêcher. Bertrand replace le néon enfin récupéré dans le sac dont il s'est échappé et Bob finit de servir le client.

Je n'ai pas pu voir la réaction du client qui se tenait derrière moi. En revanche, Benjamin, propriétaire de la boutique, a l'air très amusé : un néon ne vaut environ que cinquante cents. Selon moi, Bertrand n'a pas récupéré le néon pour faire plaisir à Bob mais parce qu'il pensait vraiment avoir une chance de le repêcher et d'éviter qu'il soit dévoré par un autre poisson. Quant à moi, j'avoue être surprise de ma propre réaction. Bien sûr, je suis comme Bob ou Bertrand, de ceux qui refusent de condamner inutilement un animal, ne serait-ce qu'un petit néon à cinquante cents. Je trouve pourtant inattendu et non pas tout à fait normal que, alors qu'il y a des clients à servir

¹¹⁹ Je définirai cette notion plus bas, disons rapidement qu'elle est indissociable de l'idée de prendre soin.

dans la boutique, qu'il faut soigner des poissons de grand prix que nous avons dû placer en quarantaine à la suite d'une contamination par un arrivage en mauvaise santé, qu'il faut finir l'entretien des aquariums et de la boutique, nous ayons été trois à nous mobiliser en quelques secondes pour sauver ce néon.

(N. Obs. Bob, 3 : 66)

Ici, la précipitation — qui coupe court à toute tentative de délibération sur le sort du néon — les gestes — tels que les bras de Bertrand plongeant les bras dans l'aquarium ou ma course dans la boutique pour trouver une épuisette — les cris de Bob, le regard de Bertrand délaissant son ouvrage pour porter ainsi son attention vers le néon en perdition font la démonstration de la victoire pratique du soin sur l'économique.

Dans la boutique F, Flora a confectionné une petite pancarte apposée sur le chenil, déconseillant d'offrir un animal en cadeau à une tierce personne. « La surprise pourrait bien être pour vous » a écrit Flora, pour rappeler au client que la personne à qui l'animal est destiné pourrait ne pas apprécier le cadeau, c'est-à-dire toutes les contraintes qui en découlent. Cet exemple-ci diffère du précédent en ce sens que, ici, la préoccupation pour le traitement moral de l'animal a trouvé sa solution au niveau de la conscience discursive de Flora. Elle invite les futurs clients à ne pas objectiver ou marchandiser un animal en l'offrant comme un bijou ou une peluche. L'articulation entre les deux logiques apparaît clairement : le soin domine.

C'est que, en effet, ce qui nourrit la pratique quotidienne des animaliers est ce qu'ils désignent volontiers comme leur motivation première, l'amour des animaux, dont je vais à présent détailler la signification.

6.2.1.1 Qu'est-ce que l'amour des animaux?

Ce concept, tel qu'il ressort de l'analyse, présente autant de lien avec l'affectivité qu'avec l'éthique comme je vais maintenant l'expliquer. Les animaliers que j'ai côtoyés, Bob en particulier, m'ont appris qu'il fallait établir une distinction entre deux sortes d'amour des animaux. Il y aurait, d'une part, un « faux amour », ou ce que je nommerai, pour suivre la définition de Tuan 1984 citée plus bas, de l'affection et, d'autre part, un amour vrai. La vérité dont il est question ici est celle des motivations. L'amour vrai naît de motivations

pures, démêlées des faux-semblants qui nous portent à confondre le désir de posséder et celui de donner (soit de faire don de nous-mêmes).

6.2.1.1.1 L'éthique ou l'amour vrai

L'exemple du néon, cité dans la section précédente, comporte une dimension de gratuité. Les gestes qu'ensemble Bertrand, Bob et moi avons posés n'attendent pas de retour. Et comment le pourraient-ils, s'adressant à sauver un être aussi petit et démuné qu'un néon dans cette situation?¹²⁰ Il faut citer les nombreux exemples d'animaux qu'on veille pour les sauver en dehors de toute obligation professionnelle. Mes répondants m'en ont rapporté des épisodes en entrevue. Je les ai aussi vus à l'œuvre.

Pensons à Aby, lorsqu'elle a prodigué des soins immédiats au chaton qu'on lui a apporté le jour où je l'ai rencontrée¹²¹. Ses gestes, ses paroles de réconfort pour le chaton montraient comment elle laissait la logique de soin prendre l'avantage sur la logique marchande. C'est la même démonstration qu'elle a faite en ramenant ce chaton chez elle pour s'en occuper la nuit. Que le chaton n'ait pas survécu n'amoindrit pas la gratuité de ce qu'elle lui a donné ni l'amour qui, par principe, animait son action.

C'est, je crois, le même motif qui m'a conduite à vivre deux épisodes particuliers de mon interaction avec des animaux pendant ma phase de terrain. Le premier dans le temps est celui où j'ai rencontré le chat qui allait devenir mon chat. J'utilise le terme « rencontrer » à dessein car le premier contact entre Pepita – c'est ainsi que cette chatte s'appelle maintenant – et moi a consisté en un long échange de regard. C'était le dernier jour de mon terrain à l'animalerie A. Pepita avait été vendue environ une semaine plus tôt. Après l'avoir fait vacciner et examiner par un vétérinaire, ses nouveaux propriétaires l'avaient ramenée à la boutique et avait demandé un échange : Pepita était malade, atteinte de coccidiose¹²². Elle était dans une cage, dans l'arrière-boutique, en compagnie de deux autres chatons plus atteints qu'elle. Une des animalières les avaient placés là en attendant

¹²⁰ Je ne commettrai pas l'erreur de considérer ce minuscule poisson comme un être intrinsèquement démuné. Il l'était en revanche, placé artificiellement dans des conditions qui le vouaient à une mort toute proche.

¹²¹ Voir chapitre 4, page 85.

¹²² Voir note 100.

que le lendemain matin, lundi, la propriétaire de la boutique les amène chez le vétérinaire pour les faire euthanasier en même temps qu'elle ferait vacciner d'autres animaux. Les conditions dans lesquelles ces trois chatons étaient placés ont suscité en moi un grand sentiment de pitié. Leur cage était largement souillée d'excréments; deux d'entre eux n'avaient pas la force de bouger. La porte de l'arrière-boutique laissait filtrer sur eux un courant d'air froid. Mais en regardant Pepita, et surtout en croisant son regard, ma pitié s'est transmuée en refus car j'ai eu la conviction immédiate qu'elle pouvait être sauvée. Afin d'être certaine qu'elle ne serait pas euthanasiée, j'ai emprunté du matériel à la boutique et j'ai ramené la chatte chez moi. Durant les trois jours qui ont suivi, j'ai essayé de la réhydrater et de la nourrir toutes les deux à trois heures, de jour comme de nuit. De plus, je l'ai placée sur une bouillotte entourée d'une serviette de toilette. Devant l'amélioration de son état, notable au bout de 24 heures et confirmée au bout de 48 heures, les propriétaires de l'animalerie, à qui je ramenaient le matériel emprunté, m'ont placée devant le choix suivant : leur rendre la chatte pour qu'elle soit revendue (mais je pense qu'aucun soin ni traitement supplémentaire ne lui auraient été prodigués) ou l'acheter moi-même. Je croyais que la première option la vouait à mourir à brève échéance, j'ai donc décidé de l'acheter. Elle a encore présenté des symptômes de coccidiose durant six mois et a fini par guérir.

Le second épisode s'est produit lorsque j'intervenais dans la boutique C. Miss Pablum, ainsi que je l'avais nommée, chatte âgée d'entre six et huit semaines, atteinte de nanisme et de divers autres troubles, a nécessité deux visites chez le vétérinaire ainsi qu'une hospitalisation de quelques jours. Bien sûr, en entreprenant ces démarches de soin, les propriétaires de l'animalerie espéraient aussi pouvoir finir par vendre cette chatte et, ainsi, rentrer dans leurs frais car il s'agissait d'une chatte persane valant environ 300 dollars à la vente. À la suite des visites du vétérinaire, il a fallu lui dispenser des soins particuliers tels que des horaires de nourrissage adaptés ou la prise de médicaments. Étant présente à l'animalerie plus fréquemment que les autres animaliers, dont je couvrais les quarts de travail, j'étais plus que tout autre exposée aux besoins de Miss Pablum et, surtout, à la difficulté d'assurer la continuité des soins qu'elle réclamait au fil des horaires des animaliers et de la succession de leurs tâches. Voyant son état se détériorer, je n'ai pas résisté au sentiment d'urgence que je ressentais et j'ai choisi, trois soirs d'affilée, de

ramener Miss Pablum chez moi afin de continuer à lui prodiguer des soins supplémentaires. Mon souci pour elle se traduisait, durant le jour, par de nombreuses visites au chenil pour vérifier son état; mes regards et mes pas, incessamment, se portaient vers elle. Plusieurs fois aussi, après avoir sorti Miss Pablum de sa cage pour la nourrir, je l'ai gardée contre moi, dans le creux de mon épaule et de mon cou, pour la tenir au chaud et lui donner une présence rassurante. Elle s'y lovait et ronronnait. L'avis de mes collègues était partagé sur mes actions : Collette trouvait que je risquais de m'attacher, c'est-à-dire de devoir payer le prix émotif de la séparation, Dan considérait que Miss Pablum avait besoin de « TLC : *tender loving care* ».

On peut considérer que la gratuité de mes gestes n'était pas totale dans la mesure où j'attendais une rémission de l'état de ces deux chattes. Je ne pouvais espérer recevoir toutefois aucune autre forme de compensation pour l'inquiétude ressentie et les soins prodigués. Être là, c'était à peu près tout. Cet amour vrai se caractérise par la gratuité, la non-attente d'une réciprocité. Il s'apparente à la dévotion et nous rappelle la non-symétrie du lien éthique. Le don de soi sans retour est une forme de cet amour « vrai ». On le retrouve aussi dans le fait que les animaliers « ménagent de la place » aux animaux, par le temps qu'ils prennent, par leur sollicitude, par leur patience ou par la douceur de leur comportement. Leurs gestes parlent. Voici, par exemple, mes notes sur Ève nettoyant le chenil un matin :

Elle prend son temps pour flatter les animaux. Elle leur parle beaucoup durant le ménage d'ouverture. Elle les touche mais les laisse au sol ou dans leur cage, elle ne les prend pas sur elle. Elle prend le temps de faire jouer le cacatoès, de lui parler et de le faire parler. Elle n'a pas l'air de s'énerver un instant avec les animaux. Elle ne crie pas. Elle ne court pas après les chiens ou les chats pour les rattraper au moment de les remettre dans leur cage. Elle les laisse venir à elle.

(N. Obs. Ève, 12 : 6 et 7)

Durant le temps qu'ils jouent par terre, Ève ne marche pas sur leurs pattes. Elle ajuste constamment ses pas pour éviter les petites formes qui parcourent l'arrière-boutique en tous sens. J'inscris dans mes notes que je suis étonnée par sa faculté de les éviter. « [M]oi je suis obligée de faire très attention. Mais, en même temps, je vois qu'ils [Ève et Emmanuel] marchent d'une façon particulière : avec les pieds qui rasant le sol, sans faire

de grands pas » (N. Obs. Ève, 12 : 3), la conscience de la présence de l'animal étant complètement ingérée dans leur conscience pratique. Ils n'ont pas à penser discursivement à marcher d'une manière différente.

Enfin, la nature éthique de cette forme d'amour est repérable dans le sentiment manifesté ou exprimé d'inquiétude, in-quiétude levinassienne, d'un amour qui ne trouve pas le repos ou ne laisse pas de repos. Emmanuel, par exemple, met tout ce qu'il peut en œuvre afin de parvenir à faire manger les pythons anorexiques : il reste après la fermeture pour continuer à trouver des solutions, il téléphone aux spécialistes qu'il connaît, il parcourt des sites Internet spécialisés. Mais c'est Chloé qui, en entrevue, exprime le mieux l'inquiétude.

Moi : Tu passes la journée au *pet shop*. Tu pars de là, il est cinq heures, tu fermes les lumières, tu rentres chez toi...

Chloé (*m'interrompant*) : J'ai de la misère à décrocher. C'est ça que tu veux savoir?

Moi : Oui, comment tu fais?

Chloé : J'ai de la misère. J'en rêve la nuit.

Moi : C'est vraiment à ce point-là? Il faut que tu te forces à oublier, à penser à autre chose?

Chloé : Ça dépend si j'ai des cas problèmes. Si j'ai pas de cas problème, c'est pas grave, je m'en vais chez nous puis je suis pas inquiète. Quand il y a des cas problèmes : oui. J'essaye de me décrocher de ça. C'est une *job* qui est pas facile pour ça.

(Entrevue Chloé, 21 : 55)

Pour Bob en particulier, cet amour vrai, s'il pouvait être vécu de manière aussi pure et entière qu'il peut être conçu, devrait conduire à refuser le principe du commerce animalier. Il déclare : « la personne qui va vraiment aimer les animaux, encore plus avec les chiens et les chats, si elle les aime vraiment, elle aimera pas les voir dans ça. Ça va être comme un peu un non-sens de travailler dans ça, de contribuer au malaise de ces animaux-là. » (Entrevue Bob, 18 : 18)

6.2.1.1.2 *L'affection ou l'amour faux*

Par contraste avec cette notion d'amour vrai, il y aurait un amour faux. Ce faux amour correspond à ce que Tuan, dans *Dominance and Affection*, nomme affection.

[...] affection is not the opposite of dominance; rather, it is dominance's anodyne¹²³—it is dominance with a human face. [...] Dominance may be cruel and exploitative, with no hint of affection in it. What it produces is the victim. On the other hand, dominance may be combined with affection, and what it produces is the pet.

(Tuan, 1984, p. 1-2)

Selon Tuan, l'affection est donc l'essence même de la construction du statut d'animal favori (*pet*) ou familial¹²⁴. L'affection, bien sûr, s'oppose à la domination abusive, réductrice de l'altérité à l'objet, consommatrice/consumatrice du statut moral de l'animal, mais elle se démarque aussi de l'amour éthique que je viens d'exposer. C'est encore de l'amour mais dans un sens qui se distingue de celui que nous venons de voir dans les paragraphes précédents. L'un de mes répondants, Bob, m'a particulièrement aidée à raffiner cette notion grâce à la vision qu'il a du domaine dans lequel il travaille. Dans les mots de Bob, cet amour est une folie, voire une pathologie, qui conduit au non-sens de l'animalerie. En entrevue, il m'a expliqué comment cet amour présente un caractère obsessionnel qui amène facilement la personne à un désir d'accumulation. Celle-ci peut transformer son habitation en cabinet d'amateur et, parfois même, en cabinet de curiosités. Bob traite de telles personnes de « collectionneurs ». Que fait l'amateur ou le collectionneur avec ces (ses) animaux? Souvent, il les montre et, en les montrant, cherche à donner une certaine image de lui-même, ce qui se trouve confirmé par les travaux de Sanders (1990) sur le comportement du consommateur face aux animaux de compagnie, l'animal étant avant tout symbole de statut social.

Le faux amour ou l'affection s'assortit d'autres formes que le désir quasi obsessionnel d'accumulation. Ainsi, il peut consister à aimer l'animal pour ou comme ce qu'il n'est pas, l'humain agissant par anthropomorphisation. Selon sa définition courante, l'anthropomorphisation consiste en une série de projections abusives qui conduisent à des

¹²³ « L'affection n'est pas l'opposé de la domination, c'est plutôt l'antalgique de la domination, la domination à visage humain » (traduction libre).

aberrations analytiques et comportementales. Cette vue de l'anthropomorphisation est simpliste pour au moins deux raisons. La première tient au fait que l'anthropomorphisation constitue pour l'humain un mode normal de prise de connaissance de son environnement. Pour Budiansky :

We are, as the animal behaviorist John S. Kennedy called us, 'compulsive' anthropomorphisers—always on the lookout for behaviors that mimic, even superficially, human social phenomena such as loyalty, betrayal, reciprocity. [...] Our cognitive ability to ascribe motives to others is a large part of what makes us human. But it truly is compulsive. Human beings do it so indistinctively that they are forever ascribing malignant or benignant motives even to inanimate forces such as the weather, volcanoes, and internal-combustion engines.

(Budiansky, 1999, p. 45)

Partant de là, la seconde raison tient au fait que rejeter l'interprétation qu'un humain donne du comportement d'un animal parce qu'elle serait entachée d'un biais nous prive de solutions pour avancer dans la compréhension des animaux et dans celle de l'interaction homme-animal¹²⁵. Car, en effet, sur quelles bases un humain pourrait-il donner une interprétation du comportement animal qui serait totalement dénuée de tout biais anthropomorphique si l'on retient que les humains sont des « anthropomorphisateurs compulsifs »?

Cela étant établi, il est certain que l'anthropomorphisation n'est pas un gage du respect de l'animal ou d'une compréhension réussie. Ainsi, à de très nombreuses reprises ai-je pu observer des animaliers « aimer mal ». Par exemple, lorsque Aby prend soin des pinsons, un oiseau manifeste son mécontentement d'être sorti de sa cage, d'être tenu dans la main et de se faire couper les griffes; Aby l'embrasse pour le rassurer. De mon point de vue d'observatrice, cela ne paraît pas du tout rassurer l'oiseau qui n'a pas l'habitude des contacts physiques avec les humains et que je vois continuer à se débattre (N. Obs Aby, 1 : 75). Selon Arluke et Sanders (1996), l'interprétation des attentes et des désirs de l'autre, y

¹²⁴ La définition de *pet* que Tuan retient s'applique non seulement aux animaux mais aussi aux plantes. Ainsi, un *bonsai* est un *pet* au sens de Tuan.

¹²⁵ Pour Arluke et Sanders, il est clair que « [to] accept this bias leaves one forever locked in the same human categories of communicating and knowing, denying the possible discovery of animal-based or animal-sensitized categories » (p. 50).

compris ceux de l'animal, fait partie intégrante d'une relation de pouvoir à visage humain telle que la décrit Tuan avec l'idée d'affection.

L'affection peut également consister à marner l'animal à son caractère esthétique, à le poser comme bel objet. Beau spécimen, il devient « bijou », rare. C'est l'expression précisément utilisée par Bob pour parler d'un caméléon tout juste arrivé à la boutique B (N. Obs. Bob, 3 :34). Mes répondants s'extasiaient facilement devant ce qu'ils considéraient comme de beaux spécimens. Je l'ai constaté à plusieurs reprises dans le cas des reptiles, des poissons et des autres organismes aquatiques. Un soir en particulier, à l'animalerie B, où nous recevions une livraison longtemps attendue de poissons et d'autres organismes récifaux, Bob et Bertrand ont passé tout le temps du déballage à pousser des exclamations de joie devant la beauté des animaux qu'ils découvraient.

Le plus drôle est l'enthousiasme de Bertrand. Il regarde dans chaque sac qu'il ouvre et s'exclame et s'extasie. « Oh, c'est beau! Ah, c'est magnifique! Waouw! » Il se pâme littéralement. Bob est occupé par les poissons d'eau douce et ne peut se précipiter chaque fois pour regarder ce dont il s'agit. Alors Bertrand me fait voir et j'essaie de m'enthousiasmer. Le problème est qu'il s'agit d'animaux que je vois pour la première fois, que je ne peux pas les identifier et encore moins dire s'il s'agit de beaux spécimens. Mais il faut avouer, en plus, que nous sommes dans la pénombre pour ne pas stresser les animaux. Donc je n'y vois rien et je fais semblant de trouver tout ça très beau moi aussi. Honnêtement, j'ai l'impression que Bertrand est assez frustré de n'avoir qu'une béotienne comme moi pour partager ça, alors je fais semblant!

(N. Obs. Bertrand, 5 :30)

Le désir de posséder un tel spécimen est souvent exprimée en concomitance avec l'appréciation esthétique. J'ai assisté à moins de contemplation du bel objet animal dans le cas des autres espèces. Mon seul départ d'explication à cela est que les autres espèces offrent peut-être davantage de possibilités d'interaction humain-animal et que, de ce fait, la dimension esthétique, loin d'être absente, cède toutefois la place à d'autres dimensions plus hédonistes telles que la joie de toucher l'animal ou de l'entendre chanter.

Entre également dans cette fondation esthétique de l'affection l'attachement aux formes du « petit » qui rend les animaux aux traits adultes difficilement vendables, du moins dans certaines espèces. C'est ce que j'ai pu constater dès mes premiers jours d'observation avec

le cas d'une jeune chatte grise, depuis plusieurs semaines à l'animalerie et qui commençait à ressembler davantage à un chat adulte qu'à un chaton. Par conséquent, la propriétaire de l'animalerie avait décidé de la retirer du chenil où elle était à la vue des clients pour la placer dans une cage de l'arrière-boutique et de la remplacer dans le chenil par un animal plus jeune et plus vendable (N. Obs. Aby, 1 : 34).

Le caractère esthétique de l'objet animal comprend aussi un sous-ensemble qui vaut d'être mentionné à part. La fascination pour l'étrange, l'inquiétant, l'inconnu, pour la prédation et une esthétique de ce qui, selon mes propres critères, demeure de la laideur sert bien le commerce des espèces dites exotiques. Ainsi en témoigne l'épisode suivant.

Fin avril, Bob et Benjamin se rendent à Montréal chez leur grossiste. Ils ont acheté des invertébrés, notamment un couple de blattes de Madagascar et un centipède. Ce dernier animal est assez dangereux. Celui qui est là n'est pas la variété la plus toxique mais il fait tout de même une vingtaine de centimètres de long. Bob ne le voulait pas, mais Benjamin a été impressionné dès la première fois qu'il l'a vu. Puis, après avoir fait le tour de tout ce que le grossiste avait à leur montrer, ils sont revenus près du centipède. L'animal avait ingéré une petite souris (*pinky*) en entier. Alors, m'a raconté Bob, Benjamin a craqué, il l'a voulu.

(N. Obs. Dan, 9 : 32 et 33)

Il me faut ajouter que, si la dimension esthétique revêt une telle importance dans l'affection que les animaliers montrent pour un animal, c'est aussi un argument de vente. Par conséquent, les animaliers participent plus ou moins directement à la fabrication — j'insiste sur le mot — de beaux spécimens. L'exemple le plus patent est sans doute celui des perches de verre ou tétras de verre auxquels les animaliers travaillant chez les producteurs et les exportateurs injectent une teinture fluorescente près de la nageoire dorsale. Ces poissons, dont la particularité naturelle est d'être transparents, présentent de ce fait une ligne de couleur fluorescente. Leur durée de vie est limitée que ce soit à cause de la toxicité des produits injectés dans leur corps ou à cause du stress engendré par le fait d'être visibles de jour comme de nuit alors que leur transparence est destinée à assurer leur camouflage et leur protection contre les prédateurs. Voici un exemple dans lequel j'ai pris une part active; il concerne la vente d'un jeune shetland.

Colette, qui est éleveuse de bergers allemands, et qui donc s'y connaît en races de chiens, me fait remarquer que les oreilles de ce chiot se redressent trop par rapport aux standards de sa race. Or il est à l'âge où les cartilages se forment. Je lui explique que lorsque les chihuahuas ont cet âge-là, ils ont le problème inverse : leurs oreilles plient sous leur propre poids. Alors, un truc d'éleveur consiste à leur mettre du pansement adhésif dans l'oreille pendant quelques semaines. Colette me dit qu'elle fait la même chose à ses bergers allemands mais pas avec du bandage, avec des morceaux de tube bleu pour isoler les canalisations. Sur cet échange surréaliste de bons conseils d'élevage, elle me dit qu'une de ses amies élève des shetlands et leur colle les oreilles avec de la colle à tissu pour que le cartilage plie bien au bon endroit. Colette fait un saut dans un magasin proche pour en acheter et nous collons les oreilles du chien. Elles se décolleront spontanément d'ici deux à trois semaines mais le pli sera pris!

(N. Obs. Colette, 8 : 16)

La part que j'ai prise à cet épisode démontre comment les animaliers reconduisent, par leurs pratiques, l'importance de l'esthétique de l'animal comme base de l'affection comprise au sens de faux amour. Tous les animaliers avec qui j'ai travaillé sont tiraillés entre amour (vrai) et affection – c'est également mon cas. Aucun de ceux qui, en paroles, sont les plus farouches défenseurs d'une relation de gratuité totale ne résiste tout à fait à la domination affectueuse.

Remarquons que la manière dont Tuan définit l'affection (voir plus haut) suppose qu'il existe une autre forme de relation qui élimine toute notion de domination au profit de celle d'un équilibre des forces ou d'une réciprocité. Cette relation correspond à la définition normale d'une relation éthique fondée sur la réciprocité, telle qu'elle disqualifie automatiquement les non-humains du champ de la moralité. Cela nous laisserait donc dans l'alternative où la relation avec l'animal serait basée soit sur une domination affectueuse et bienveillante, mais une domination tout de même, soit sur une exclusion du champ moral, donc nécessairement une domination et, dans le contexte d'étude de mon étude, souvent une marchandisation. Les exemples que j'ai donnés plus haut d'une relation avec l'animal basée sur la gratuité ou l'inquiétude confirment qu'une troisième voie existe. Elle correspond, selon mon interprétation, à la mise en acte de l'éthique ou de la responsabilité au sens de Levinas. L'éthique levinassienne ne repose pas sur une annihilation de la domination ni sur sa neutralisation par une puissance équivalente à la nôtre chez l'Autre. Au contraire, elle prend sa source dans ce pouvoir que nous détenons, assorti à la fragilité

de l'Autre. Pour Levinas, tout ce dont l'Autre dispose est le commandement que nous fait son visage nu de cesser la violence. L'important est donc bien que nous ayons le pouvoir de faire violence, de posséder mais aussi de renoncer à la violence, à la possession et le pouvoir de ménager de la place à l'Autre. Ce pouvoir n'est toutefois pas exactement celui de choisir entre la violence ou la non-violence car, dès lors que nous avons découvert le visage en l'Autre ou entendu son commandement, nous répondons à l'appel; nous n'avons plus le choix¹²⁶. Cependant, l'éthique au sens de Levinas, pour se distinguer de l'affection — ou de ce que Levinas appelle le désir — doit en reconnaître la possibilité. Par conséquent, il me paraît plausible que la domination transformée en affection (*the making of pets* de Tuan) puisse bifurquer — au sens d'un changement brutal de direction — vers la reconnaissance pure d'une altérité qu'on doit préserver à tout prix. Il se peut donc que l'affection puisse se muer en véritable amour ou en responsabilité levinassienne. C'est, me semble-t-il, ce que l'on voit à l'œuvre dans les épisodes rapportés ci-dessus au titre de ce que j'ai appelé un « vrai » amour.

6.2.1.2 Qu'est-ce que le bien-être animal?

Que ce soit par amour ou par affection, lorsque le souci du soin de l'animal domine, l'activité animalière vise le bien-être animal. C'est cette notion que je vais maintenant définir.

Interrogés sur les buts de leur métier, la majorité de mes répondants placent au premier plan le bien-être des animaux. En combinant leurs déclarations et les pratiques que j'ai observées, on voit qu'il y a différents niveaux de bien-être.

Le niveau le plus bas équivaut à la stricte survie de l'animal. Dans mes observations, les épisodes faisant référence à ce niveau de bien-être associe souvent le code « chosification » à « bien-être animal ». Par exemple, ce niveau de bien-être est celui dont se préoccupe Aline en emballant des pinsons et des serins dans une boîte en carton laissant filtrer un minimum d'air pour ne pas que les oiseaux s'asphyxient, avec du grain pour les

¹²⁶ Pour voir ou entendre, il faut déjà au moins ménager de la place à cet appel, être ouvert. Car on ne décide pas en conscience de s'ouvrir à l'appel de l'Autre, on ne le

nourrir et des morceaux de pomme pour leur procurer de quoi boire pendant les vingt-quatre heures que va durer leur enfermement et leur transport. J'entends Aline rapporter à sa patronne le dialogue qu'elle a eu avec le chauffeur-livreur. Celui-ci lui aurait demandé si les oiseaux étaient en bonne santé, ce à quoi elle dit avoir répondu « S'ils crèvent, c'est pas ma faute; il est-tu chauffé ton garage? » (N.Obs. Aline, 2 : 9 et 21).

Ce premier niveau de bien-être est donc en fait le niveau de négation du besoin, et plus encore du droit, de l'animal à quelque chose de plus que la survie. L'animal étant objectivé, ramené au rang d'objet vendable, toute allusion à son bien-être comme désignant plus que le nécessaire à la survie relève du non-sens.

Un niveau intermédiaire est celui du confort physique; référence est alors faite à des conditions de vie qui permettent plus que la simple survie. C'est souvent le niveau que les animaliers cherchent à assurer à des animaux qu'ils « n'aiment pas ». Ainsi, Chloé procède de cette façon avec les rongeurs; elle se contente de leur procurer ce qu'elle appelle les « soins primaires », eau, nourriture, hygiène, mais ne joue pas avec eux ou ne les sort pas de leur cage pour qu'ils aient davantage d'espace pendant un temps.

Le niveau le plus élevé de ce gradient est celui qui englobe à la fois le confort physique de l'animal et tout ce qui pourrait avoir trait à son confort psychologique. Pour que référence soit faite à ce niveau-là de bien-être, il faut donc évidemment pouvoir envisager la pertinence d'un sentiment, d'une sensation autre que purement physique, chez l'animal¹²⁷. Aussi les citations de ce niveau sont-elles plus fréquemment associées aux mammifères ou aux gros oiseaux. On procure un jouet aux chatons ou aux chiots pour qu'ils puissent s'amuser et se développer. On sort les chats de leur cage pour qu'ils aient l'espace de courir. On donne de la luzerne aux lapins « pour les gâter un peu ». Selon ma compréhension, c'est avec ce niveau que l'on a spontanément tendance à faire équivaloir le bien-être proprement dit.

guette pas délibérément par nos yeux et nos oreilles. On est avec l'Autre avant sa rencontre. C'est cela même qui précède tout savoir.

¹²⁷ La première définition qu'offre *Le Petit Robert* (édition de 1993) du terme « bien-être » est : « 1. Sensation agréable procurée par la satisfaction de besoins physiques, l'absence de tensions psychologiques ».

Les animaliers se dotent d'outils pour mesurer le bien-être des animaux. L'indicateur le plus fréquent est l'état de santé de l'animal. Il se subdivise en autres indicateurs comme l'aspect de l'animal. Une belle robe, de belles couleurs, la vivacité du regard sont des indicateurs de bonne santé. L'appétit compte aussi dans les indices positifs. Enfin, nous y reviendrons, les excréments de l'animal sont une source première d'information sur sa santé. Plus un animalier a d'expérience, plus il dispose d'indicateurs fins de la santé des animaux en fonction de l'espèce et de l'individu lui-même dont il apprend à connaître les idiosyncrasies. Par ailleurs, chaque animalier peut avoir ses trucs pour s'assurer de la santé des animaux. Benjamin, par exemple, a développé le réflexe de ne jamais regarder un aquarium sans tapoter le haut des vitres. Il rapporte que cela fait croire aux poissons qu'ils vont avoir à manger : ceux qui sont en bonne santé se précipitent vers la surface pour y chercher de la nourriture. Bob et Bertrand ne procèdent pas ainsi car ils estiment plutôt que ce tapotement peut provoquer un stress négatif chez les poissons et nuire à leur santé au lieu de permettre de s'en assurer.

Toutefois, je remarque que Benjamin ne frappe jamais la vitre avec ses ongles ni avec ses articulations. En fait, il ne fait que frapper avec la pulpe des doigts, en pianotant sur la vitre. Cela ne fait pas de bruit audible pour nous (surtout dans le contexte bruyant d'une animalerie).

(N. Obs. Benjamin, 4 : 5 et 6)

L'empathie est aussi citée comme moyen de mesurer le bien-être animal. Aby m'explique qu'elle tente de se mettre à la place de certains animaux pour essayer de savoir s'ils sont bien ou s'ils vont bien. Mais les animaliers marquent eux-mêmes les limites de l'empathie car il y a des espèces, tels que les poissons ou les reptiles, avec lesquelles c'est un indicateur difficilement utilisable.

6.2.1.3 Prendre soin : la pratique de l'amour

L'amour comme l'affection ne se réduisent pas à une simple disposition de la personne. Aimer, c'est prendre soin, activement. Dans le domaine animalier, c'est principalement nettoyer, être en rapport avec l'environnement de l'animal plus qu'avec l'animal lui-même, et surtout avec ses excréments. Ceci signifie que, premièrement, nettoyer des cages dans une animalerie, ce n'est pas seulement frotter et que, deuxièmement, l'amour des animaux

ne s'apparente pas à une vision romantique ou peu réaliste que presque tous les animaliers débutants, et malheureusement bien des clients, se font de la relation à l'animal.

6.2.1.3.1 L'entretien en tant que soin

C'est principalement au moment de l'entretien que l'animalier procure du bien-être à l'animal. Procéder à l'entretien, c'est par conséquent bien plus que faire le ménage. Cela offre, tout d'abord, l'occasion de surveiller l'état de santé de l'animal et les indicateurs que j'ai déjà évoqués.

Il est donc important, quand on est animalier, de « faire le ménage ». En premier lieu, force est de constater que l'animalier doit aimer ça; c'est même une des toutes premières constatations que j'ai faites en arrivant sur le terrain. Mes notes d'observation comportent d'importantes références au nettoyage comme en atteste le nombre de citations qui rapportent soit qu'un animalier est en train de nettoyer, soit qu'il vient de le faire, soit les différentes techniques développées par les animaliers pour cela. Sur 1063 citations, 94 comportent donc une référence au nettoyage, soit un peu plus de 8 % (bien-être animal se retrouve dans environ 17 % des citations).

Faire le ménage est l'activité centrale du métier puisque, si l'on compte le nombre d'heures passées à s'occuper d'animaux et la dépense d'énergie, elle est plus importante que la vente. C'est donc la base du travail, y compris dans les animaleries où il y a spécialisation des tâches :

- c'est la première tâche par ordre d'importance dans le volume d'activité;
- c'est la première tâche en arrivant le matin à la boutique;
- c'est la première tâche en débutant dans le métier, hormis dans les boutiques où les tâches sont spécialisées quand on est embauché pour la vente.

Il y a donc une notion de hiérarchie dans l'activité. Si nettoyer est la base, c'est du même coup le plus bas niveau dans la hiérarchie des activités d'un animalier : s'attaquer aux déchets.

Dans les boutiques A et C, le nettoyage de base comme le balayage du sol (en C, on y ajoute le nettoyage du chenil) est confié à des personnes handicapées mentales employées

dans le cadre d'un programme d'insertion. Ce sont des emplois stables mais d'envergure limitée au ramassage des excréments et des autres saletés. Une des conséquences du bas niveau hiérarchique du nettoyage est que ce sont des tâches que les patrons délèguent le plus souvent pour se concentrer sur les tâches de gestion et la vente. En fait, le patron est « derrière la caisse », d'où mon étonnement sur le site F, en voyant le propriétaire procéder lui-même au nettoyage des cages. Au contraire, Benjamin, propriétaire de l'animalerie B, et la propriétaire de A, que je n'ai jamais vus effectuer un tel ménage, expliquent clairement comment, pour eux, il s'agit d'une tâche non qualifiée. Pourtant, le nettoyage est tellement à la base du métier que c'est là-dessus que j'ai gagné mon intégration au terrain en A, B et C. En montrant que je pouvais retrousser mes manches et que je ne craignais pas de nettoyer des excréments, je suis peu à peu, dans chaque animalerie, devenue animalière.

Le rapport aux déchets est important dans le développement de la connaissance de l'animal. C'est en effet, je le répète, un moyen d'observer l'état de santé de l'animal. On porte notamment attention à l'état des selles de l'animal; il faut donc connaître son état de santé normal. En particulier dans les animaleries où il y a des chiens, des chats et de grands perroquets, l'état des fèces fait partie des informations importantes à collecter, à échanger ou à transmettre. D'ailleurs, les termes d'affection appartiennent au registre stercoraire. Des chiots aux selles molles deviennent rapidement « les petits cacacs mous »; Ève baptise tous les animaux pour lesquels elle a de l'affection « p'tite crotte de poule ». Les excréments ne sont pas vraiment considérés comme dégoûtants ou répugnants; ils sont simplement de l'ordre du travail normal et c'est important de le noter car le nettoyage des cages et des bacs exige un engagement de tout le corps, par le mouvement mais aussi par la sollicitation de la vue, du toucher et de l'odorat. Nettoyer des excréments est tellement normal, et non pas sale, que, avec deux ou trois semaines d'expérience quotidienne de nettoyage de chenil, on peut très bien parvenir à manger dans un chenil qui n'aurait pas encore été nettoyé ou à prendre une collation aux côtés d'une personne qui nettoie le chenil. Toutefois, les animaux sont jugés en fonction de leurs excréments. Par exemple, il est considéré plus facile ou plus agréable par les animaliers de n'avoir dans le chenil que des chats car les litières sont rapidement nettoyées. Certaines races de chien n'ont pas la faveur de ceux qui sont préposés au chenil, notamment les cockers dont les caractéristiques

des selles font l'objet de plaisanteries et d'un rejet de la part des animaliers. Plus encore, les excréments sont tellement importantes dans la relation animalier-animal qu'on peut y observer la projection des tabous qui ne sont commentés en général que dans les relations des humains entre eux¹²⁸. La considération pour les excréments participe de la construction du statut moral de l'animal. Je remarque ainsi deux questions importantes dans cette lecture du statut : où l'animal peut-il faire ses excréments? et peut-il en être souillé? Il y a des animaux pour lesquels les réponses à ces deux questions sont sans importance, généralement les petits oiseaux ou les petits rongeurs, quoique cela varie d'un animalier à l'autre. Par exemple, Bob m'a montré qu'il a une grande tolérance à la souillure des rongeurs mais qu'il met beaucoup de soin à nettoyer les reptiles et leurs bacs. Dans d'autres cas, principalement les chiens et les chats, on a tendance à éviter le plus possible que l'animal soit souillé de ses propres excréments. Les contre-exemples que j'ai vus sont les animaux auxquels on a renoncé, ainsi en était-il des chatons qui allaient être euthanasiés à l'animalerie A lorsque j'ai récupéré Pepita. Lorsqu'un animalier constate une telle souillure, il y voit souvent une négligence à l'encontre de l'animal. J'ai donc constaté que le statut d'un animal, son élévation dans l'échelle morale, est directement lisible dans le statut réservé à ses excréments et au rapport qu'on l'autorise à avoir avec ses propres excréments.

6.2.1.3.2 *L'euthanasie comme soin*

Dans le soin, il faut accorder une place particulière à l'euthanasie. Elle en constitue la forme ultime; elle représente le dernier recours de l'animalier pour restaurer en quelque sorte un bien-être disparu. Les animaliers évoquent avec retenue mais sans timidité des histoires d'euthanasie. Celles-ci font partie de leur expérience et ils me les ont souvent transmises spontanément, sans sollicitation particulière de ma part, simplement parce que les circonstances les portaient à se souvenir. Aucun animalier n'a évoqué devant moi d'expérience facile d'euthanasie mais seulement des cas de moindre mal qui permettent d'abrèger les souffrances physiques et même morales, lorsqu'on les envisage, de l'animal. Or l'euthanasie ne vise pas le simple droit de l'animal à vivre mais elle concerne plutôt son

¹²⁸ Voir à ce sujet la très intéressante *Note d'ethnozoologie* d'A.-G. Haudricourt.

droit à vivre bien ou, sinon, à mourir bien, c'est-à-dire avec un minimum de douleur ou de souffrance. Cela est acquis entre animaliers.

Cependant la question reste épineuse de savoir quand procéder à l'euthanasie ou quand demander au vétérinaire de le faire. Dans les animaleries dans lesquelles je suis intervenue, tous les animaux plus gros qu'un rat adulte sont euthanasiés par une injection faite par le vétérinaire. Les animaux plus petits sont euthanasiés à la boutique par l'un des animaliers. Rares sont les cas où l'animal ne pourrait être sauvé en recevant des soins appropriés mais souvent coûteux comparativement à son prix de vente. Par exemple, dans la boutique C, la petite persane bleu crème, d'une valeur de 350 \$, a reçu toute l'attention nécessaire jusqu'à l'hospitalisation — mais le vétérinaire était un ami du propriétaire de la boutique, lui offrant des tarifs préférentiels. À la boutique A, Pepita, la chatte que j'ai récupérée, d'une valeur de 50 \$ (une fois vaccinée), était destinée à l'euthanasie alors qu'il m'a suffi de la réhydrater toutes les deux à trois heures pendant trois jours complets pour lui sauver la vie. Les frais engagés par le propriétaire de l'animalerie ne peuvent être récupérés sur le prix de vente de l'animal. Qui plus est, si l'animal devait garder des séquelles et exiger des soins particuliers tout au long de sa vie, il serait jugé invendable — du moins dans les animaleries où je suis intervenue car la santé des animaux vendus y est importante. Par conséquent, il faut reconnaître que les conditions conduisant à l'euthanasie d'un animal ne sont pas toujours fatales même si l'euthanasie a pour but premier de mettre fin à une lente agonie.

L'euthanasie demeure une pratique rare à l'exception de la boutique B où les animaliers la pratiquent plus souvent car ils le font sur les poissons agonisants. En effet, les poissons sont des animaux dont la mortalité en aquarium, et en particulier dans les animaleries, est très élevée. Cependant un poisson peut mettre beaucoup de temps à mourir dans son bac, quelquefois plusieurs jours, et plusieurs minutes hors de l'eau. Pour leur éviter cette agonie, lorsque les animaliers de B jugent un poisson perdu, ils l'euthanasient par dislocation cervicale¹²⁹.

¹²⁹ Bob et Benjamin m'ont montré comment, pour les petits poissons, il suffit de pincer fortement entre le pouce et l'index derrière la tête du poisson; pour les

L'euthanasie doit être distinguée de l'abattage. L'abattage est le fait de mettre à mort un animal dans le but d'en faire de la nourriture pour un autre animal mais cette mise à mort peut se faire sans souci concernant les sensations de l'animal tué. La distinction réside donc dans l'importance attachée aux sensations de l'animal tué et, par voie de conséquence, à la technique utilisée. Cependant les termes « abattre » ou « abattage » n'ont jamais été utilisés par mes répondants ni par moi. Seuls ont été employés les termes « euthanasie(r) » et « tuer », ou des termes propres à la technique de mise à mort comme « congeler » ou « disloquer ». C'est donc que, même pour procurer de la nourriture, les animaliers préfèrent euthanasier que simplement abattre. Chacun a une technique qu'il juge moins cruelle que les autres. Là, les animaliers n'ayant pas reçu de formation technique se distinguent en général de leurs collègues en ce qu'ils privilégient des morts qu'ils jugent douce, la mort par hypothermie lors de la congélation par exemple, alors que les autres trouvent cela trop long et optent plutôt pour un geste violent, la dislocation cervicale, qui a l'avantage de procurer une mort instantanée s'il est bien exécuté. J'ai tenté, dans la mesure du possible, d'assister aux euthanasies et, si ce n'était pas possible, de prendre le plus d'informations possibles sur la manière dont l'animalier procédait. C'est Bertrand qui m'a fourni le meilleur exemple d'euthanasie en procédant devant moi à la dislocation cervicale d'une vingtaine de souris et de souriceaux.

Dès que Bob a attrapé les souris apportées par un particulier et les a placées dans un grand seau, il les donne à Bertrand qui se trouve dans la salle du congélateur. Celui-ci les assomme pour les euthanasier car, comme il a déjà eu l'occasion de me l'expliquer le deuxième jour de mon séjour dans cette animalerie, il ne veut pas qu'elles meurent d'hypothermie, il trouve ça trop lent et cruel. Il m'a même dit qu'à une époque, il avait tellement de reptiles chez lui qu'il devait euthanasier une centaine de souris et petits rats par semaine pour les congeler. Il le faisait lui-même : « Je vais avoir des comptes à rendre aux souris pour entrer au Paradis, moi! »

Pour euthanasier les souris, Bertrand les tient par la queue et, d'un mouvement rotatif du poignet, va frapper leur nuque contre le coin du congélateur : ça provoque une dislocation cervicale. On voit qu'il a une longue habitude de ce geste puisque c'est systématiquement la nuque de l'animal qui va heurter le coin du congélateur à une exception près

individus plus gros, il faut glisser les doigts dans les ouïes et retourner la tête de l'animal vers l'arrière.

toutefois. Dans un faux mouvement, Bertrand fait éclater la tête de l'une des souris; du sang lui jaillit sur la main. Alors qu'il a déjà euthanasié près des deux tiers des souris avec méthode et concentration, il interrompt tout pour se précipiter vers le lavabo et se lave la main. Témoin de la scène, je perçois que ce sang est une réminiscence insupportable pour Bertrand de la vie et de la présence de cette souris. Le sang de cette souris, c'est son visage au sens levinassien. Les toutes petites souris (*fuzzy*, environ 2 cm ou 2,5 cm de long) sont difficiles à manipuler et Bertrand ne parvient pas à les frapper convenablement ni efficacement contre le coin du congélateur. Il préfère alors les jeter violemment au sol. Tout à coup, ironie du rôle de spectatrice dont l'activité exige un certain recul ou détachement, je remarque que le bac de poubelle qui se trouve juste derrière Bertrand est de marque Roughneck¹³⁰!

(N. Obs. Bertrand, 5 : 22 et 23)

6.2.2 Quand la logique marchande domine

Les concepts rattachés à la logique de soin que sont l'amour des animaux et le bien-être animal ayant été présentés en détail, nous sommes à présent en mesure de comprendre la totalité des autres cas de figure de l'articulation des deux logiques. J'expose maintenant le cas de figure opposé au précédent. Il n'arrive qu'au troisième rang dans l'importance des fréquences; cependant il est essentiel de le voir maintenant afin de pouvoir poursuivre l'exposé des autres cas de figure.

Quand les animaliers ne travaillent pas pour le soin ou le bien-être des animaux ou par amour pour eux, c'est qu'ils agissent alors en employés dont le mandat premier est de servir les intérêts ou la survie économique de leur employeur, participant ainsi à la longévité de leur emploi et à leur propre intérêt économique. Ils travaillent pour gagner leur vie. En fait, comme je l'ai expliqué plus haut, au chapitre 5, travailler pour gagner sa vie ou par amour des animaux sont deux motivations coexistantes chez les animaliers. Il y a toutefois des moments où ces derniers privilégient sans détour la logique de survie de la boutique dans laquelle ils travaillent, c'est-à-dire qu'ils donnent à ce moment-là priorité à la logique marchande sur la logique de soin; ce sont ceux que je vais décrire ci-dessous.

¹³⁰ Littéralement, en anglais, « cou solide », comme les souris, mais, paradoxalement, le terme désigne une personne violente, fruste et destructrice, comme celle qui abatrait violemment un animal par exemple.

Je vais donner à présent quelques exemples dans lesquels on peut voir que les animaliers agissent sans davantage de délibération que dans le cas où ils donnent priorité à la logique de soin, c'est-à-dire qu'ils arbitrent entre les deux logiques à un niveau de conscience pratique et non discursif. Le résultat diffère cependant du précédent en ce qu'il consiste à attribuer cette fois-ci le statut d'objet à l'animal. Il est frappant de constater comment, dès lors, l'animal devient une marchandise interchangeable.

Bob sert un client qui choisit un poisson à prix réduit. Il prend le poisson et, en l'examinant, le fait tomber à terre. Le client, bien sûr, s'inquiète pour la survie de l'animal. Bob lui explique qu'il ne peut pas changer le poisson car celui-ci a un œil abîmé et c'est pourquoi son prix est plus bas. Il rassure le client en lui disant qu'il ne devrait pas y avoir de problème car le sol n'a pas reçu de produit nettoyant et que, si le poisson mourait, on le remplacerait.

(N. Obs. Bob, 3 : 22)

Ma période d'observation regorge d'exemples de chosification dans lesquels les animaliers sont ceux qui, par leurs gestes, procèdent à cette chosification comme concentrer plusieurs animaux dans une cage ou un aquarium de taille restreinte pour céder la place à d'autres animaux plus vendables, ou encore oublier des animaux dans l'emballage dans lequel ils ont été livrés le matin ou la veille.

La manière dont les livreurs s'acquittent de leur tâche montre la même chose. Les livreurs d'un des principaux fournisseurs d'animaux exotiques, situé dans la région de Montréal, qui sont des livreurs spéciaux, ne portent pas une grande attention au maniement des boîtes. Ils ne les jettent pas à terre mais ils ne ralentissent pas le pas; ils ne me donnent pas l'impression de porter des animaux potentiellement effrayés par le transport ou bousculés par le mouvement. Ils portent une boîte de marchandise fragile, sans plus. Ils font surtout attention à être à l'heure dans le travail de livraison.

Dans ces quelques exemples, les éléments non saillants de la pratique animalière mettent en évidence la chosification ou à la marchandisation de l'animal, c'est-à-dire à la négation de son statut d'être vivant. Ces exemples illustrent donc comment, par moment, la logique marchande ou de survie de l'entreprise domine inexorablement toute logique de soin à l'animal.

6.2.3 Quand les deux logiques se complètent

Comme je l'ai déjà mentionné, l'articulation des deux logiques de soin et de profit dépasse la domination claire de l'une sur l'autre ou leur contradiction simple pour s'enrichir de configurations dans lesquelles les deux logiques se soutiennent. C'est un fait que j'ai découvert en analysant les données que j'ai récoltées alors que je ne le pressentais pas au moment où j'ai commencé mon enquête de terrain. À cause de cela, mes notes d'observation contiennent peu d'exemples de cette complémentarité et cela aurait également été le cas des entrevues si les animaliers ne m'avaient montré ce que cette perception avait de tronqué. En procédant à l'analyse des données, j'ai compris que les moments de complémentarité suivaient de près en fréquence ceux où les animaliers laissent dominer la logique de soin et devancent le cas de la domination de la logique marchande, que je viens d'évoquer, ou encore l'opposition dure des deux logiques, que je citerai en dernier. J'insiste sur le fait que c'est la compréhension fine que mes répondants possédaient de leur pratique, quel que soit leur niveau d'instruction, ainsi que mon travail de réflexion sur les données d'observation et d'entrevue qui m'ont montré la subtilité et la richesse de l'articulation des deux logiques d'action, logique de soin et logique marchande. Toute démarche strictement hypothético-déductive ou laissant moins de place à l'intelligence des répondants m'en aurait privée.

Nous avons ici affaire à différents cas de complémentarité. Dans un premier cas, la logique marchande bénéficie à la logique de soin. Ainsi les animaliers considèrent souvent que le fait qu'un client dépense beaucoup d'argent, soit dans le prix de l'animal, soit dans le montant des accessoires et de la nourriture qu'il lui destine, garantit le sort positif de l'animal, son bien-être à venir. Pour Aby, c'est un indice sérieux :

Mettons les carlins, qui sont à 499 \$, quelque chose comme ça. Tu te dis que c'est probablement pas quelqu'un qui va acheter pour le *fun*. Ça va être sûrement quelqu'un qui va avoir pris son temps. [...] c'est quelqu'un qui va connaître la race et qui va chercher cette race-là en particulier et qui va l'acheter. Probablement que ce petit chien-là, il va être bien parce que sûrement qu'il est attendu ce chien-là. Le client, il a peut-être fait plusieurs places avant de le trouver. Sauf que t'as d'autres animaux qui sont pas tellement chers.

(Entrevue Aby, 16 : 43)

Un animal cher a donc plus de probabilités d'être bien traité par son futur propriétaire mais aussi par les animaliers puisqu'il est une marchandise de prix. Par exemple, un chaton persan à 350 \$ ou 400 \$, s'il tombe malade, aura plus de chances de recevoir des soins qu'un chaton de maison à 20 \$ ou 25 \$. C'est avec la même logique qu'Élise se rassure en associant le sérieux de la clientèle de la boutique où elle travaille et le prix moyen des chiens qu'on y vend : « T'en as pas des chiens à 10 piasses ou à 20 piasses où que c'est n'importe qui qui va arriver puis qui va les acheter. » (Entrevue Élise, 23 : 24) Elle pense que les personnes qui achètent des chiens chez E projettent de bien s'en occuper, c'est-à-dire de leur offrir un meilleur sort qu'une niche « au fond de la cour ». Dans le cas contraire, la personne n'ira pas acheter dans une animalerie, tout au moins pas dans la boutique E :

Parce que cette personne-là, elle va regarder dans les petites annonces « chien à donner, croisé rottweiler, ta ta ta... » Elle va aller le chercher puis elle va l'attacher au fond de sa cour. C'est « platte » aussi mais tu peux pas contrôler tout le monde. Mais il viendra pas à l'animalerie, payer un chien 100 piasses pour mettre au fond de sa cour. Il trouve ça inconcevable.

(Entrevue Élise, 23 : 48)

Ce que ces animalières ont exprimé en entrevue est donc leur réjouissement à l'idée que toutes les catégories de la population ne peuvent pas se payer certains animaux et que, par conséquent, cela limite une partie des ventes à des personnes à revenu moyen ou élevé et qui auront réfléchi à leur achat. Aline l'exprime sans détour :

Aline : C'est comme le 1^{er}, on en a-tu des chiens à 90 piasses? Peut-être qu'ils vont s'en occuper pareil.

Moi : Le 1^{er}, c'est les gens qui sont sur le BS?

Aline : C'est ça. J'aime jamais ça vendre des chiens comme ça.

(Entrevue Aline, 17 :32)

Il existe un deuxième cas de figure dans lequel certains animaliers envisagent comment la commercialisation de certaines espèces peut les sauver de l'extinction; on lit donc dans leur discours comment la logique marchande serait l'instrument au service de la logique de soin, cette dernière ne concernant plus un individu mais tous les représentants d'une espèce. En procédant à la modernisation d'une partie de ces espèces, c'est-à-dire à leur inscription dans un système de production et de distribution hors des espaces naturels —

coupés de leur espace d'origine — le commerce animalier rendrait possible leur préservation. C'est le discours que tiennent parfois les aquariophiles, sûrs que l'engouement et la préoccupation des populations pour les récifs coralliens a aidé les scientifiques à obtenir des subventions de recherche sur ces habitats. Ils sont forcés d'admettre du même souffle que tous les organismes récifaux vendus en animalerie sont encore prélevés dans ces habitats menacés, selon des méthodes de pêche non contrôlées et que leur taux de survie après récolte est des plus faibles – on parle de 10 % environ. De la même manière, Flora me parle de l'élevage de certaines espèces d'oiseaux très demandés par le public mais encore capturés dans leur milieu naturel : « C'est sûr que là, il faut en acheter plusieurs couples qui viennent de l'extérieur. Si on réussit à les apprivoiser assez pour les faire reproduire en captivité, on sera plus obligé de les prendre à l'extérieur. Ça fait qu'on va pouvoir laisser cet oiseau-là libre enfin. » (Entrevue Flora, 27 : 19)

Enfin, j'ai trouvé un troisième cas de figure dans les propos de mes répondants. Certains m'ont expliqué comment la logique de soin sert la logique marchande. Le *credo* de l'animalerie A va dans ce sens. En effet, cette boutique fait partie d'une chaîne d'animaleries qui s'est dotée d'outils tels que des énoncés de mission, des manuels de soin, d'autre matériel de formation et des outils de gestion variés. L'un des enseignements prodigués aux gérants et aux employés dans cette chaîne d'animaleries est que c'est sur le soin aux animaux que repose l'édifice commercial. Disons que, même si ce n'est pas toujours énoncé aussi explicitement, c'est un principe qui est à la base du fonctionnement de chacune des animaleries où je suis intervenue puisque c'est selon ce principe-là que je les ai échantillonnées. On en trouve un exemple dans le discours que tient Flora sur l'animalerie où elle travaille maintenant. La boutique est réputée pour ses poissons, notamment les poissons d'eau salée, beaux et en bonne santé; cela est en partie dû à leur bonne alimentation : « Vois-tu, les poissons d'eau salée, ils ont leur salade laitue romaine à tous les jours. Il y a des fois qu'elle est à 99 cents chaque, mais il y a d'autres fois qu'elle est à 1,79 \$. On l'achète pareil. [Le patron] pourrait dire "laisse faire, on va attendre les ventes" mais non : il y en a besoin? il y en a besoin. » (Entrevue Flora, 27 : 20)

Les propos que les animaliers m'ont tenus sur cette question d'une articulation entièrement positive des deux logiques de soin et de profit me semblent tenir de la justification des

pratiques dans le commerce animalier. Avant d'aborder le cas où les deux logiques s'affrontent, il convient d'examiner un moment particulier de l'articulation des deux logiques et les difficultés qui y sont associées.

6.2.4 Quand la vente est un moment difficile

Malgré les discours destinés à se rassurer que les animaliers m'ont tenus en entrevue sur le bénéfice mutuel des deux logiques qui président à leur pratique, j'ai pu observer qu'ils ne vivent pas le moment de la vente d'un animal dans un esprit de totale sérénité. La vente est sans doute le moment où l'on observe de la façon la plus aiguë le travail pratique d'articulation et de priorisation des logiques d'action. Dans les termes d'Aby, « là t'as des questions à te poser parce que c'est des vies que tu vends » (Entrevue Aby, 16 : 46). Nous allons examiner ici ce qui pose problème dans ce moment particulier de l'articulation des deux logiques et les stratégies pratiques et discursives auxquelles mes répondants ont recours pour trouver une solution.

6.2.4.1 Le devenir de l'animal

Au moment de la vente, le bien-être de l'animal devient un souci plus vif pour l'animalier. À cet instant, le souci porte sur le bien-être à venir de l'animal, une fois que celui-ci sera chez le client; or c'est un élément sur lequel l'animalier a peu de prise. Les problèmes qui surgissent ne sont donc pas directement reliés à l'activité commerciale, qui n'est pas remise en question en tant que telle. C'est par le biais d'interrogations morales sur le devenir de l'animal vendu que le principe de l'animalerie se trouve questionné. « Je sais qu'on est peut-être là pour vendre; mais si on est là pour faire du mal aux animaux aussi, moi, c'est pas ma fonction, dans ce temps-là. » (Entrevue Aby, 16 : 47)

C'est l'incertitude qui est pénible. Par exemple, l'animalier va craindre que l'animal pâtisse du manque de moyens de son propriétaire, ainsi Aline qui déclare ne pas aimer vendre des chiens aux personnes au chômage. Durant l'interaction avec le client potentiel, ils évaluent ce dernier et, parfois, s'imaginent quel sort est réservé à l'animal qu'ils s'approprient à vendre. Leur est intolérable la perspective que l'animal sera abandonné au mieux à la SPA ou au pire n'importe où ailleurs, euthanasié pour convenance ou, dans les

cas extrêmes, maltraité. Chloé, Dan, Élise et Emmanuel sont unanimes. Ils déclarent respectivement : « J'aime mieux perdre une vente plutôt que l'animal vive ça » (Entrevue Chloé, 21 : 23), « c'est le genre de situation que j'aime pas *dealer* avec » (Entrevue Dan, 22 : 15), « moi, ça me tente pas de vendre un chien, puis six mois après ils veulent le donner » (Entrevue Élise, 23 : 22), « savoir qu'un chien sera maltraité chez quelqu'un, j'aime autant mieux le garder encore trois semaines à l'animalerie puis attendre que quelqu'un s'en occupe mieux » (Entrevue Emmanuel, 26 : 18).

6.2.4.2 Le discours sur les stratégies de vente

Les animaliers reconnaissent que ce problème existe et m'expliquent qu'ils ont une façon de le résoudre. Cela consiste à ne pas se contenter de procéder à un échange commercial (animal contre argent) mais à traiter la vente comme une occasion d'éduquer le client, de le servir par les conseils qu'on lui donne et l'attention qu'on porte à son cas particulier et à ses désirs. Les animaliers prennent aussi en considération la capacité de leur clientèle de recevoir de leurs conseils. Ainsi, dans les boutiques B et E, les animaliers jugent favorablement les acheteurs. Bob vend principalement des reptiles et me dit se soucier de la maîtrise technique des futurs propriétaires : « Moi, autant que possible, avant que l'animal parte, j'essaye toujours de conditionner la personne à donner les meilleurs soins possibles. J'explique tout puis, je suis chanceux, là où je travaille, j'en rencontre pas souvent des imbéciles. » (Entretien Bob, 18 : 32) Ettie me parle des acheteurs qu'elle voit à la boutique E et les compare à ceux qu'elle croisait dans l'animalerie dans laquelle elle travaillait précédemment, en région : « Je vois, ici, on a une bonne clientèle. » (Entrevue Ettie, 24 : 19) Par bonne, elle entend capable de s'occuper d'un animal en lui prodiguant les soins nécessaires. Elle explique que cela tient non seulement au niveau de revenu mais surtout à la stabilité de ces revenus et au temps que les gens semblent prêts à consacrer à leur animal (Entrevue Ettie, 24 : 20). Le conseil et l'éducation des clients sont donc essentiels pour les animaliers. Emmanuel, qui n'a que quatre mois d'expérience, estime même que c'est le but premier du travail en animalerie. Plus la garde exige de compétences techniques, plus le conseil prime dans la vente. Par ailleurs, dans les animaleries où j'ai fait de l'observation, j'ai constaté que les animaliers ne lésinaient jamais sur les conseils à donner, y compris lorsque les gens ne se portaient pas acquéreurs ou possédaient déjà un

animal. Le principe de la vente, m'explique Élise, « c'est d'éduquer les gens. C'est pas juste vendre 'Ah, j'suis content : j'ai fait de l'argent'. Oui, j'ai fait de l'argent et mon client est parti satisfait et il va revenir. C'est vraiment sensibiliser les gens à l'interaction que tu peux avoir avec les animaux et le soin que tu peux apporter aussi » (Entrevue Élise, 23 : 12). Mes répondants voient l'éducation des clients non seulement comme un moyen de les fidéliser mais aussi d'accroître leur satisfaction et d'augmenter la probabilité que l'animal soit bien traité.

6.2.4.3 Les stratégies de vente en pratique

Quand l'animalier a confiance que le client assurera un avenir acceptable à l'animal, il délivre ses conseils conformément au discours que j'ai rapporté ci-dessus. En revanche, quand l'animalier dispose de quelques indices lui laissant croire que l'animal ne sera pas bien, l'interaction avec le client va devenir une arme efficace pour atteindre l'un des deux buts suivants (selon la gravité évaluée de la situation future de l'animal) :

- infléchir le choix du client (faire coïncider ses désirs avec ses moyens, sa réalité);
- décourager le client d'acheter et, par conséquent, faire échouer volontairement la vente.

Nous allons maintenant examiner comment les animaliers s'y prennent en pratique pour atteindre ces buts. Il nous restera ensuite à nous pencher sur le cas où ils échouent à échouer, c'est-à-dire quand le client part avec l'animal, même si l'animalier affirme qu'il aurait préféré ne pas vendre.

6.2.4.3.1 L'inflexion des désirs du client

Infléchir le choix du client, c'est faire coïncider ses désirs avec ce qu'il a les moyens d'offrir à un animal (temps, attention, argent, espace, autre). Que le client désire posséder un animal sert bien sûr de base au commerce animalier. Mais il arrive assez souvent que le client jette son dévolu sur un « objet » qui ne sera pas vraiment à même de satisfaire son désir. C'est en général l'animal qui paiera le prix de ce mauvais choix en subissant de mauvais traitements, en étant rapporté à l'animalerie, abandonné ou euthanasié. La solution pour l'animalier consiste à dialoguer avec le client pour s'assurer que tel n'est pas le cas et, si ça l'était, à déterminer comment combler autrement son désir. Le travail de

l'animalier consiste donc à cerner les besoins du client en dialoguant¹³¹ avec lui, pour tenter de mettre en lumière ce que le client veut vraiment.

Un des éléments qui revient le plus souvent dans l'interaction animalier-futur client concerne le besoin de contact physique du client ou de sa famille avec l'animal. De nombreuses personnes souhaitent acquérir un animal pour qu'elles-mêmes ou leurs enfants puissent le manipuler, c'est-à-dire le tenir entre leurs mains, le serrer contre eux, le cajoler, le flatter. La question est réglée d'elle-même avec les poissons, que l'on ne peut toucher, ou des animaux comme les chiens ou les chats, ou autres animaux à fourrure (chinchillas, furets, lapins, cochons d'Inde, hamsters, rats ou autre) qui se prêtent en général bien à la manipulation. En revanche, cette question est délicate et doit être étudiée avec le client dans le cas des reptiles et de certains oiseaux. Par exemple, au cours d'une vente, Bob faisait un jour la distinction entre les oiseaux « bibelots » (type diamants de Gould) et les oiseaux « compagnons » (type inséparables) (N. Obs. Bertrand, 5 : 43). Les premiers ne sortent pas de leur cage; ils ont comme fonction première d'être beaux à regarder. Les seconds ont droit plusieurs fois par jour à s'amuser dans un parc (plateau non encagé procurant à l'oiseau des éléments ludiques tels que des échelles, perchoirs, ficelles à défaire avec son bec), ou à se promener sur l'épaule de leur maître. Il est courant de voir les animaliers démontrer la familiarité de ces oiseaux au cours de la vente en les embrassant sur le bec. Les « compagnons » sont ceux qui sont nourris à la main après leur sevrage, de sorte qu'ils sont habitués à être touchés ou tenus par des humains. Les inséparables, qui doivent leur nom à l'habitude qu'ils ont de se tenir serrés contre un autre oiseau de leur espèce, sont également entraînés à se tenir serrés contre un humain, le plus souvent dans le cou de la personne. Ainsi, à l'animalerie A, Aline se promenait plusieurs fois par jour avec un inséparable sur l'épaule, quelquefois même caché sous son chandail ou sous ses cheveux longs. Concernant les reptiles, à l'animalerie B, j'ai constaté que Bob, Bertrand, Benjamin et Dan, lorsqu'ils parlaient aux clients, classaient les reptiles en deux catégories principales, les « manipulables » et les « pas manipulables », les autres catégories n'intervenant qu'en raffinement de ces deux premières et s'adressant à des personnes déjà plus expérimentées. Les autres éléments sur lesquels les animaliers vont

¹³¹ Je considère ce dialogue comme un ensemble d'éléments non saillants, c'est-à-dire

attirer l'attention du client sont notamment la taille de l'animal à l'âge adulte, ou au moment de son arrivée au domicile du client, et le temps à consacrer à cet animal (Entrevue Élise, 23 : 20 et 21). Voici de quelle manière Benjamin s'y prend pour tenter de décider un client qui voulait acheter un requin irisé de porter son choix sur une autre espèce de poisson.

Un client qui possède un aquarium de 10 gallons veut s'acheter un requin iridescent. Benjamin répond que le poisson ne sera vraiment pas à l'aise dans un bac de cette taille, qu'il va mourir. La taille adulte d'un tel requin est d'environ 1 m et c'est, de plus, un poisson qui nage sur la longueur du bac. « Vot'poisson, il va se coucher au fond, arrêter de se nourrir et se laisser mourir. J'suis sûr que vous aimerez pas ça. » Il conseille à la place d'autres espèces, notamment un poisson qui devient gros mais est « agile et il sera pas gêné par la taille de l'aquarium ». Il continue de conseiller ce nouvel aquariophile notamment sur l'esthétique du bac. « Ça, ça va bien faire avec la roche que je vais vous montrer. »

(N. Obs. Benjamin, 4 : 27 et 28)

Il en ressort qu'une bonne vente, du point de vue de l'animalier, est celle au cours de laquelle il s'attache d'abord à définir le type de relation que le client veut entretenir avec son animal; les conditions de vie de l'animal interviennent en deuxième lieu seulement, même si elles demeurent très importantes. La vente repose donc sur l'établissement d'un dialogue avec le client. De tous les animaliers avec qui j'ai travaillé seul Christian m'a semblé, à plusieurs reprises, ne pas se soucier de cette adéquation entre les désirs du client et les moyens qu'il peut mettre au service de l'animal. Je l'ai ainsi vu mettre moins de dix minutes pour vendre aussi bien un chat de maison (moins de 30 dollars) qu'un chiot à plusieurs centaines de dollars. Durant ce laps de temps, il n'est parvenu pas à dialoguer avec les clients au sens que je viens d'exposer mais seulement à s'enquérir de leurs besoins d'accessoires (nourriture, panier, brosse, litière, autres) Dans les deux cas, son interaction avec le client s'est soldée par des ventes de plusieurs centaines de dollars, ce qui représente un bon montant. Peut-être sont-ce également des ventes qui ont apporté toute satisfaction aux nouveaux propriétaires de ces animaux. Cependant, rien ne m'a permis de juger si la satisfaction ressentie par le client au sortir de la boutique serait durable. Selon mon observation et l'expérience de vente d'animaux que j'ai acquise durant le terrain, on peut

des paroles échangées entre animalier et clients potentiels à propos de l'animal.

donc interpréter la durée d'une vente non pas seulement comme le signe que le client hésite encore à acheter mais davantage comme le signe que l'animalier travaille à faire réfléchir le client, à modérer son enthousiasme tout en l'utilisant pour procéder à la vente, à l'informer et à le former aux soins de son futur compagnon.

6.2.4.3.2 L'échec volontaire des vendeurs

Il se présente certains cas où l'animalier utilise le dialogue pour faire changer l'avis du client au point que ce dernier décide de repartir les mains vides. L'animalier peut l'avoir décidé de prime abord, avant même d'avoir entamé la discussion avec le client, en observant le comportement du client, ses expressions faciales qui montrent le manque d'intérêt, le doute ou autre, ses comportements face aux animaux, ou d'autres éléments. L'animalier peut aussi décider que ce client n'est pas un bon futur propriétaire au fur et à mesure que la discussion avance. La stratégie d'échec volontaire de la vente est, selon ma lecture, une variante du dialogue tel que nous venons de le voir. Elle peut prendre deux formes.

Il y a tout d'abord ce que les animaliers appellent « ne pas forcer » ou « ne pas être vendeur ». C'est ainsi que j'observe Colette ou Frank, abordés par des clients pour des chatons ou des chiots, ne pas proposer à ces personnes de contact physique avec l'animal. Dans une vente de lapin à une dame et ses enfants, Bertrand a démontré un comportement à mi-chemin, il a sorti le lapin de la cage et l'a gardé contre lui, permettant aux enfants de le toucher brièvement mais pas de le prendre. Il semblait déterminé à ne pas laisser cette famille acheter ce lapin, apparemment à cause des enfants, peut-être trop bruyants ou trop remuants ou pas assez attentionnés à son goût (N.Obs. Bertrand, 5 : 52) Or, ce moment du toucher est primordial pour la conclusion de la vente. Dans la vente de ces espèces, la décision du client se joue en deux phases successives d'émerveillement et d'attachement : lorsqu'il voit l'animal puis lorsqu'il peut enfin le tenir dans ses bras pour la première fois. C'est la raison pour laquelle il est si caractéristique d'observer un animalier ne faire aucun effort pour placer un chiot, un chaton, un lapin ou autre entre les mains d'un client : c'est le signe que l'animalier est en train de refuser de procéder à la vente en n'acceptant pas que se produise ce moment à partir duquel la vente est souvent jouée.

Ensuite, les animaliers peuvent adopter un comportement complètement opposé en apparence à celui que je viens de décrire en péchant par excès de zèle; le but poursuivi reste identique : décourager le client d'acheter l'animal. Cela consiste surtout à « surinformer » ou à « dire la vérité carrément » comme dit Dan ou « insister plus sur les côtés négatifs », en livrant la vérité toute nue, c'est-à-dire très factuelle, avec précision et sans détour, sur les soins, le nettoyage ou le caractère de l'animal. Ici, les paroles, qui consistent en général en une abondance de renseignements exacts mais crus, sont quelquefois suppléées par les gestes. C'est ce que j'ai vu Bob faire lorsqu'il a utilisé le mauvais caractère d'un serpent taureau pour décourager un jeune couple inexpérimenté dans la garde de reptiles. Ces derniers étaient séduits *a priori* par le spécimen gardé à l'animalerie. En sortant l'animal de son vivarium, Bob l'a simplement pressé un peu fort entre ses doigts. L'animal, agacé, a lancé la tête en avant pour mordre la jeune femme (il ne pouvait l'atteindre). Elle n'a plus voulu de ce serpent. C'est ainsi que l'interaction avec les clients s'est conclue.

La plupart de mes répondants avaient un discours et un vocabulaire tout prêts pour me parler de leur comportement dans un cas comme celui-ci où ils font volontairement échouer la vente. Il s'agit d'une stratégie qui les rassure puisqu'elle leur permet de déguiser un refus de vendre en un tel déploiement de compétences que leur patron ne peut rien y trouver à redire.

6.2.4.3.3 *La rationalisation des échecs involontaires*

Que se passe-t-il si le client insiste et part avec un animal qui, selon l'estimation de l'animalier, ne lui convient pas? C'est que, alors, nous sommes dans le cas où l'échec volontaire des animaliers a échoué. Ces situations-là donnent lieu à plusieurs épisodes de discours explicatif et justificatif. J'ai assisté à de telles ventes et j'ai entendu le discours *a posteriori* des animaliers; d'autres fois, les animaliers m'ont rapporté d'eux-mêmes des cas qui s'étaient produits alors que je n'étais pas encore sur le terrain. Ils me disent s'être trouvés forcés de vendre tel animal à telle personne; j'insiste, là encore, c'est l'adéquation client-animal qui est mise en question et non pas l'activité de vente elle-même. Dans le compte rendu qu'ils en donnent, la loi que les animaliers suivent ne leur apparaît pas émaner d'eux-mêmes. Ils se sentent en situation d'hétéronomisation. Chaque fois que,

spontanément ou en entrevue, ils ont évoqué une telle situation, mes répondants ont pris soin de m'expliquer que, si le contexte avait été différent, c'est-à-dire hors des contraintes commerciales telles que la survie de l'entreprise, s'ils avaient eu davantage de marge de manœuvre, ils auraient agi différemment. C'est le cas du discours d'Ève.

Ben, ce qui arrive, *c'est qu'en temps normal*, elle m'aurait parlé de son *chum* [qui voulait un chien de petite taille], puis ci puis ça, j'aurais parlé : « Ben, au moins, appelez-le! » [...] Mais j'ai pas eu le temps; elle était même pas rentrée dans le magasin qu'elle m'a dit « Je le prends ». Là, il fallait que je « bargouine » AVEC qu'elle le prenne et non PEUT-ÊTRE qu'elle va le prendre. C'est différent. Elle est venue le voir trente secondes : « Ah ouais, je vas te le prendre. Bon, qu'est-ce que ça me prend? » [...] T'es comme déconcertée ben raide. Tandis que si elle serait venue le voir : « C'est quel genre de chien? Bon, c'est un gros toutou. Ça va venir gros. Mon chum voudrait un petit chien. » « Vous êtes pas dans la bonne gamme pantoute. » [...] J'aurais essayé de lui dire : « Les enfants ont-tu l'air à l'aimer? Tu vois ben qu'ils l'aiment pas. » Mais là, j'ai pas eu le temps. Pantoute, pantoute. Là, si elle dit : « Je le prends », qu'est-ce que tu veux que je fasse? Je suis pas *boss* moi là. Je suis pas pour dire « Non, je trouve que c'est un coup de tête ALORS je ne te le vends pas »... ALORS je suis dehors, hein! [la fin en articulant beaucoup — rires]

(Entrevue Ève, 25 : 34 et 35)

C'est aussi le cas de Bob me racontant comment, un jour, il lui est arrivé de vendre un poisson rouge destiné à un client qui voulait le mettre dans une bouteille de bière pour faire une blague à un de ses amis pour le 1^{er} avril. C'est vraiment une autre loi que la sienne propre qui explique la conduite dont il me rend compte puisque, pour justifier d'avoir accepté de vendre ce poisson, il invoque *la Loi* : « Je pouvais rien y faire. J'ai pas le droit de refuser une vente. La loi ne me l'autorise pas. » D'autres ordres de justification auraient été possibles, tel que la concurrence (si ce n'est pas moi qui le lui vend, il ira l'acheter ailleurs), la survie du commerce (je ne peux pas mettre la réputation de la boutique en péril en causant une telle insatisfaction chez un client), ou encore le découragement ou la défaite (si je ne le lui vends pas, il y aura toujours quelqu'un pour le faire à ma place). Cependant, on voit que Bob a choisi de nommer une cause du domaine de l'ordre public. Cet argument de haute autorité est destiné à ramener de la cohérence entre le discours et la pratique quant au traitement moral de l'animal. On voit clairement comment la logique qui a triomphé

dans les gestes que Bob a posé en vendant ce poisson rouge n'est pas celle à laquelle il accepte de donner priorité dans son discours sur sa pratique¹³².

6.2.5 Quand les deux logiques sont conflictuelles

Le cas de Bob, que je viens d'évoquer, m'amène à parler à présent des cas, plus rares que je ne l'imaginai au début de ma recherche, où les deux logiques entrent en conflit. *A priori*, dans certains cas, l'animalier va vivre un conflit de logiques et cela peut être très pénible. Le cas le plus frappant du poids que représente ce conflit nous est offert par Christian. Christian est une personne qui semble éprouver de manière générale des difficultés psychologiques telles qu'une grande insécurité. Ces difficultés se manifestent particulièrement en entrevue lorsque les questions portent sur le conflit de valeurs. Si je le force à songer aux particularités du commerce animalier, sa réponse montre qu'il est désespéré : « Ça a pas de bon sens, on peut pas laisser faire ça sauf que le client l'achète, puis toi, t'as comme pas le choix d'y vendre parce que c'est de la vente. Puis, en même temps, tu peux comme pas le vendre. Ça a pas de bon sens. » (Entrevue Christian, 20 : 11) Dans un autre passage de l'entrevue, en relatant une expérience de travail passée dans une autre animalerie que la boutique C où il est maintenant, Christian m'explique : « C'était le *fun*, c'était grand, c'était beau sauf que c'était par pression. Et puis par pression, Christian ne fonctionne pas tellement. Il est capable de fonctionner d'une façon oui, d'une autre façon non. » (Entrevue Christian, 20 : 4) Il est tellement troublé qu'il parle de lui-même à la troisième personne. Décomposer en plusieurs rôles le travail qu'il doit accomplir à l'animalerie C est la seule façon qu'il trouve pour parvenir à m'expliquer ce en quoi consiste son métier d'animalier :

Moi, je vais agir en, exemple, technicien en santé animale pour les animaux. Puis je vais agir en vendeur pour les humains. C'est sûr que c'est pratiquement la même chose pour nous [les animaliers]. Sauf que pour moi c'est pas la même chose. Christian peut faire deux à trois choses dans une même journée [en étant] à la fois le même en n'étant pas le même.

(Entrevue Christian, 20 : 15)

¹³² Cet exemple illustre de quelle manière une démarche de recherche recourant à des questionnaires, à des entrevues ou à des scénarios livre au chercheur une action épurée des impératifs de l'intervention dans le concret.

Dans le cas extrême qui est celui de Christian, la résolution pragmatique du conflit de valeurs se traduit par la négation du double ou triple rôle qui peut conduire au conflit. Lors d'une entrevue informelle après mon passage dans la boutique où elle travaille, Aby emploie la même stratégie pour m'expliquer comment elle a traversé sa formation sur le tas en tant qu'assistante vétérinaire — avant de travailler en animalerie. En me parlant de ses interventions telles que, par exemple, une contention pour une euthanasie, elle me confie qu'on ne peut pas faire cela et « être Aby en entier », il faut savoir se contenter de n'incarner que la partie de soi qui est techniquement compétente.

Mes observations m'amènent à constater que les cas de conflit sont rares mais qu'ils ont une grande importance psychologique. En effet, les animaliers en ressentent la présence ambiante même si cela prend du temps. L'effet serait en quelque sorte cumulatif. À la longue, c'est une des raisons qu'ils évoquent en entrevue pour m'expliquer pourquoi ils veulent des changements dans leur travail. Pour Chloé, cette difficulté à supporter la situation se traduit par un aménagement de son horaire de travail : « Oui, c'est pour ça que je suis pas capable de travailler cinq jours. Je fais juste trois jours. Quand je travaillais cinq jours, je venais avec des migraines, des maux de tête, parce que j'étais toujours trop tendue. Parce que c'était pas fait à mon goût. » (Entrevue Chloé, 21 : 48) D'autres expliquent par cela leur intention de changer de métier ou pourquoi ils ont déjà changé de boutique. Ainsi, Dan me confie : « Je penserais pas non plus retourner à temps plein dans les animaleries. [...] Le domaine de la vente, je commence à être un peu blasé de ça. J'ai une perception des animaux, de la façon de les entretenir et tout ça, qui me tient à cœur puis je peux pas pousser à bout cette vision des choses-là en animalerie. » (Entrevue Dan, 22 : 11)

6.3 Articulation des deux logiques : sources

Mon passage sur le terrain m'a permis de documenter les modes d'articulation de la logique de soin et de la logique marchande et, par conséquent le traitement moral de l'animal. Il m'a également permis de détecter plusieurs éléments qui entrent en jeu dans l'arbitrage entre logiques. Les premiers que j'évoque ci-après se rattachent globalement à

l'organisation, les seconds concernent les valeurs morales des animaliers vis-à-vis de l'environnement.

6.3.1 Les sources reliées à l'organisation

6.3.1.1 Le regard du patron

Dans l'analyse des éléments qui contribuent à modeler l'issue de l'arbitrage entre les deux logiques, il m'est apparu que l'employeur joue un rôle indirect. Dans le codage des données que j'ai collectées, j'ai classé ces éléments dans une rubrique que j'ai baptisée « le regard du patron ». En effet, ce à quoi cette catégorie fait référence concerne les représentations que les animaliers se font du regard constant de leur employeur sur eux, de son jugement ainsi que de l'amour qu'il porte aux animaux. Le regard du patron devient pesant au moment de la vente, lorsque le client ne fait pas l'affaire de l'animalier. Selon la configuration des lieux, l'animalier peut avoir l'impression, parfois justifiée, que l'œil de leur employeur est sur eux et qu'ils doivent parfois s'y soustraire s'ils souhaitent dissuader quelqu'un d'acheter. « C'est sûr que j'irai pas faire ça devant les patrons; ça fait que j'amène le client plus loin et je lui explique » affirme Chloé (Entretien Chloé, 21 : 29). Au moins Chloé a la possibilité de se déplacer vers une autre partie de l'animalerie car la boutique est grande. Dans la boutique B, j'ai très peu constaté ce phénomène du « regard du patron » d'abord parce que l'animalerie est divisée en compartiments où l'animalier peut s'isoler avec le client et, ensuite, parce que les animaliers y assument souvent seuls la responsabilité de la boutique sans que Benjamin, le patron, soit présent. À l'animalerie A ou à l'animalerie E, la configuration de la boutique et la présence quasi constante des propriétaires se combinent pour donner aux animaliers ce sentiment d'omniprésence de leur patron. Élise me dit : « Refuser une vente, c'est dur parce que... t'as le *boss* en arrière. » (Entretien Élise, 23 : 17) La perception du regard du patron est en général négative; ce regard constitue un empêchement de privilégier explicitement le bien-être animal au risque de négliger la santé financière de la boutique. Aline explique que c'est parce que « [l]es patrons, c'est sûr qu'ils aiment ça mais peut-être pas autant que nous autres [les animaliers] » (Entretien Aline, 17 : 39). Seul Bob présente une situation différente où la présence de l'employeur le conduisait plus à privilégier le bien-être de

l'animal que la logique marchande. Cependant, cette situation n'est pas celle de l'animalerie où il travaille à présent mais plutôt celle de l'animalerie où il travaillait avant, qu'il a idéalisée à bien des égards¹³³. Notons qu'en pratique les animaliers parviennent à détourner le regard du patron qu'ils sentent peser sur eux et c'est ainsi qu'ils tentent de faire échouer certaines ventes, par excès de zèle par exemple, ainsi que je l'ai montré précédemment. Dans les cas où les animaliers ne se montrent « pas trop vendeurs », je n'ai jamais noté que leur patron leur faisait de remarque à l'effet qu'ils n'avaient pas suffisamment répondu aux attentes du client. D'ailleurs, après avoir pris conscience de la façon dont les animaliers envisageaient le rapport de leurs employeurs aux animaux, j'ai discuté avec les propriétaires des animaleries C, E et F et j'ai fait une entrevue avec Benjamin, propriétaire de l'animalerie B. Ils m'ont affirmé que, selon leur compréhension, ils ont souvent les mêmes attitudes que leurs employés. Benjamin exprime néanmoins clairement qu'il lui est nécessaire de donner la priorité à la logique marchande : « Je m'empêcherai pas de vendre un animal en sachant qu'il ne sera pas peut-être pas dans d'excellentes conditions. Je peux pas choisir mes clients. [...] Ma relation avec les animaux a changé énormément depuis que j'ai un magasin. » (Entretien Benjamin, 19 : 17 et 19 : 18)

6.3.1.2 La rémunération et la spécialisation des tâches

Non seulement l'amour que les patrons portent aux animaux influence le comportement des animaliers mais également la façon dont les patrons organisent le travail et rémunèrent leurs employés. C'est du moins ce qui m'est apparu dans un cas particulier, celui de l'animalerie A, que je vais discuter à présent.

La boutique A est une franchise d'une chaîne internationale d'animaleries et, à ce titre, les propriétaires ont adopté les pratiques de rémunération et d'organisation du travail mises en place dans toutes les autres franchises, pratiques par lesquelles l'animalerie A se distingue des quatre autres animaleries dans lesquelles je suis intervenue et, à ma connaissance, de la majorité des animaleries. Dans la boutique A, les tâches sont spécialisées. On trouve d'un

¹³³ Exemple de l'idéalisation de cette animalerie par Bob : « J'ai pas le droit de refuser une vente. La loi ne me l'autorise pas. Par contre, quand je travaillais chez P***, »

côté les préposés au soin – dans ce cas, Aby forme à elle seule toute cette catégorie de personnel -, et, d'un autre côté les préposés à la vente, Aline étant celle que j'ai observée. Précédemment, Aby et Aline travaillaient toutes les deux à la fois au soin et à la vente car la spécialisation n'est arrivée dans cette boutique que lorsque les propriétaires se sont placés sous la bannière de cette chaîne d'animaleries. Dans une entrevue informelle, préalablement à mon accès au terrain¹³⁴, un des responsables de la liaison entre la chaîne et les franchises m'a confié, dans ses propres termes, qu'une telle spécialisation visait à permettre aux préposés à une tâche de libérer leur esprit des exigences liées à l'autre tâche et d'être, grâce à cela, plus efficaces. Comme je l'interrogeais sur la possibilité que cette spécialisation permette d'éviter le conflit entre logique de soin et logique marchande, il a approuvé. J'en conclus que, même s'il est clair que cette conception des tâches à la boutique A et dans toute la chaîne d'animaleries n'a pas été conçue dans le but d'éviter le conflit des logiques d'action dans la construction du statut moral de l'animal, elle a été pensée pour tenter de limiter ce que les gestionnaires percevaient comme une contradiction préoccupante au cœur du travail des animaliers. Et c'est par l'élimination de cette difficulté que la spécialisation des tâches est supposée amener une plus grande efficacité. Cependant, en réalité, Aby et Aline ont chacune l'air de « s'ennuyer » de l'autre dimension du métier. Comme le dit Aline :

Disons que, bon, j'ai encore le dimanche où je fais les animaux mais j'aimais ça faire les animaux. Je pense que je m'en irais juste sur les animaux. Mais peut-être que si je faisais juste les animaux, je m'ennuierais aussi de la vente. [...] je m'ennuie, dans la semaine, de pas faire les animaux.

(Entrevue Aline, 17 : 37)

On voit qu'Aline ressent le manque de ce qu'elle considère comme étant un pan à part entière de son activité. De son côté, même si ses attributions l'excluent, Aby fait encore de la vente de temps en temps. La raison pour laquelle elle a choisi de devenir préposée au soin est que, m'a-t-elle dit, selon ses employeurs, elle n'était pas une assez bonne vendeuse. En entrevue, elle m'a expliqué que, confrontée au nouveau système qui repose sur l'atteinte d'objectifs de vente, elle a préféré se concentrer sur le soin. Elle approchait la

ben là, on défait la loi. »

vente comme une relation avec le client. Son choix de spécialisation est donc né d'un désaccord avec la vision que ses patrons ont de la vente et non pas du fait que la portion vente du métier lui posait problème.

La spécialisation des tâches à la boutique A s'accompagne d'un système de rémunération et de récompenses particulier. En fait, la rémunération est une rémunération horaire de base pour les deux catégories de personnel, préposés au soin et préposés à la vente. Cependant, l'arsenal de rétribution et de récompenses des préposés à la vente s'enrichit d'incitations qui peuvent parfois prendre la forme de primes en argent. Ils ont tout d'abord accès à des cours de vente donnés par les propriétaires ou même, à l'occasion, par des spécialistes. Les manuels de la chaîne d'animaleries prévoit que des cours soient également dispensés aux préposés au soin mais ce n'est pas le cas dans l'animalerie A où non seulement Aby ne reçoit aucune formation, sur les soins à donner à de nouveaux animaux ou les nouveaux produits, mais, en plus, elle n'est pas conviée aux cours de vente. Ensuite, les préposés à la vente sont enrôlés dans des concours de vente : j'ai vu par exemple un concours dans lequel les propriétaires de boutique avait créé une grille de tic-tac-toe dans chacune des cases de laquelle était inscrit le nom d'animaux ou d'accessoires à vendre. Chaque fois qu'un préposé à la vente réalisait la vente correspondante, son nom était inscrit dans la case. Le gagnant était celui ou celle qui parviendrait à réaliser les ventes formant une ligne. Voici un exemple d'une telle grille :

Un hamster et sa cage Nom :	Une cage de transport Nom :	Un griffoir pour chat Nom :
Un serin et sa cage Nom :	Un aquarium de 10 gallons équipé Nom :	10 sacs de 4 kg de nourriture pour chats, marque X Nom :
Une cage de chien Nom :	10 sacs de 4 kg de nourriture pour chiens, marque X Nom :	Un système de cage safari pour hamster Nom :

Figure 4 - Grille de tic-tac-toe, concours de vente à l'animalerie A

¹³⁴ Cette entrevue a eu lieu en février 1998.

Les animaliers préposés à la vente ont également un objectif monétaire de vente à réaliser chaque mois; cet objectif est individuel et dépend de leur expérience et du nombre d'heures de travail qu'ils réalisent. Si les animaliers échouent à atteindre cet objectif, le mois suivant leur horaire de travail diminue, c'est-à-dire qu'ils gagneront forcément moins d'argent puisqu'ils travailleront moins d'heures. Le système est d'abord conçu comme une sanction. Si les animaliers sanctionnés atteignent leur objectif rabaisé, ils peuvent travailler davantage d'heures. En contrepartie à ce dispositif de sanction, tout le monde touche une prime sur le chiffre d'affaires global de la boutique si l'objectif de vente collectif est atteint.

J'ai constaté deux conséquences de ce dispositif de rémunération et d'incitations. D'une part, Aby se sent laissée en dehors de la structure : « C'est le côté que je trouve plus plate de mon bord, c'est que moi j'ai pas des choses comme ça. [...] Je peux pas participer comme eux autres. » (Entretien Aby, 16 : 50) « Eux autres » désigne évidemment les préposés à la vente, c'est-à-dire le groupe qui rapporte directement de l'argent à la boutique et qui contribue de façon positive et directe au chiffre d'affaires. Aby se sent exclue de ce groupe-là et, *de facto*, elle l'est à cause du système de rémunération et d'incitations à la vente qui a été mis en place pour accompagner la spécialisation des tâches. D'autre part, Aline, qui est vendeuse, avoue subir la pression de devoir vendre. En entrevue, je suis revenue sur son comportement le soir après la fermeture de la boutique, où elle s'inquiète systématiquement de sa performance de vente de la journée. J'ai d'autant plus remarqué ce comportement qu'Aby ne le démontrait pas et que, par la suite, je ne l'ai pas revu chez mes autres répondants.

Aline : Avant [le changement de bannière], on n'avait pas nos chiffres à nous autres. On travaillait, on changeait même pas de nom sur la caisse. L'important c'était qu'on fasse une belle journée. À c'te heure, il faut une belle journée mais il faut que tu aies un beau chiffre toi aussi [rire]. C'est ce que j'aime moins. [...]

Moi : Est-ce que tu vendais de la même façon avant?

Aline : Ça a pas changé. Probablement qu'avant j'étais pareille sauf que je le voyais pas. Maintenant je le vois parce que j'ai pas le choix. Faut que je

vérifie à tous les jours. Depuis le mois de mai, je suis pas bonne. Je suis pas forte.

Moi : Qu'est-ce que tu penses que tu pourrais faire pour t'améliorer?

Aline : C'est sûr que c'est pas vraiment moi. Des fois ça achète pas. Tu forces, tu forces, c'est rien que des voireux. Je le sais, je suis pas la seule. Je vois les chiffres à tout le monde et le chiffre de la journée. Samedi, on n'a pas fait grand chose puis c'est pas de ma faute. Pour m'améliorer? Peut-être vendre plus de chiens mais, tsé [rire]. Peut-être les vendre à n'importe qui des fois, je sais pas...

(Entretien Aline, 17 : 26, 27 et 28)

Vendre à n'importe qui est justement ce que j'ai montré que les animaliers évitaient de faire autant que possible. Le commentaire d'Aline est l'amorce d'une réflexion sur la contradiction entre les deux logiques, sur la possibilité qu'il lui faille transformer sa façon d'être vis-à-vis des animaux pour conserver un nombre d'heures de travail lui permettant de gagner sa vie. Avec une organisation différente du travail et d'autres incitations à être efficace, Aline ne se poserait peut-être pas ce genre de questions. On constate ici que le système de rémunération et d'incitations tend à l'exacerbation du conflit entre deux logiques que, dans la plupart des cas, les animaliers parviennent à articuler sans heurt, comme je l'ai montré. Cela se vérifie aussi à l'échelle de toute la boutique car, comme je le mentionnais, Aby ne profite d'aucune incitation semblable à celles dont bénéficient les vendeurs à l'exception de la prime sur le chiffre d'affaires global de la boutique. Dans l'entrevue que j'ai eue avec Benjamin, propriétaire de la boutique B, et mes discussions informelles avec les patrons des animaleries A, C, E et F, tous m'ont mentionné que des personnes uniquement préposées au soin, comme Aby, pourraient selon eux être rémunérées sans inconvénient à un salaire plus bas que celui des animaliers qui seraient préposés à la vente et, aussi, que la compétence de ces personnes ne poserait pas de problème. Leurs propos montrent qu'ils assimilent le soin à une tâche déqualifiée et ne rapportant pas d'argent à l'animalerie. Or, comme on peut le lire dans la section consacrée au rapport aux déchets, ni la perception du soin qu'ont les animaliers ni la compréhension que j'ai pu en acquérir en observant et en pratiquant ne corroborent une vision si étriquée du soin. Je le répète, le soin est une activité complexe qui exige des compétences variées, longues à acquérir, et qui permet à l'animalier de laisser s'exprimer la motivation première pour laquelle il a choisi ce domaine d'activité : son amour des animaux.

6.3.1.3 Le manque de personnel et de coordination

Dans toutes les animaleries où je suis intervenue, le manque de personnel et de coordination entre les membres du personnel interviennent comment facteurs limitant la qualité du soin et sa prédominance sur les préoccupations commerciales. Je l'ai constaté dans les six boutiques où je suis intervenue et je l'explique en partie par le fait qu'il s'agit de très petites organisations.

En premier lieu, les animaleries que j'ai observées manquent de personnel qualifié car, si les personnes qui restent durablement à l'emploi des boutiques ne sont pas nombreuses, il en résulte que la majorité des animaliers n'ont pas le temps de développer les compétences nécessaires à leur travail¹³⁵. J'en ai souvent constaté le résultat : durant la semaine, dans les boutiques A, B et F, les plus petites, il est fréquent que l'animalier soit seul pour s'occuper du soin et de la vente. Un second animalier est quelquefois présent à l'animalerie A mais il n'est pas autonome car il ne fait que débiter. En fin de semaine, moment où l'animalerie est plus achalandée, davantage d'animaliers travaillent mais alors le temps consacré à l'entretien est réduit au profit de celui passé à la vente et au conseil des clients. Ainsi, un matin où Aby est visiblement malade et où elle s'absentera en cours de matinée pour aller chez le médecin, elle me dit que, « dans ce métier, notamment dans cette boutique parce qu'il manque du personnel, il n'est pas possible de manquer un jour. Il faut vraiment être à l'article de la mort pour ne pas venir. » (N. Obs. Aby, 1 : 33) La conséquence de ce manque de personnel est que le temps consacré au soin des animaux est limité, tout simplement parce qu'il n'est pas matériellement possible d'en faire plus.

La journée du 22 avril, où j'observais Dan, est un parfait exemple de cette précipitation. Ce jour-là, il est prévu que Dan travaille seul à la boutique B et que je le rejoigne vers 12h00. À mon arrivée, il me fait le récit d'une matinée épouvantable.

Il n'a pas eu le temps de faire l'entretien des animaux aujourd'hui. Depuis son arrivée ce matin, rien ne s'est enchaîné comme il le prévoyait. D'une

¹³⁵ Sur le type de compétences requises et le temps mis à les développer, voir la section 5.2.2.

part, il y a eu des clients dès l'ouverture¹³⁶. D'autre part, il y a eu toute l'agitation créée par l'évasion du centipède¹³⁷ d'abord et le débordement de la cuve à osmose¹³⁸ ensuite (Dan me dit avoir dû éponger pendant que je n'étais pas là). À 15h00, les oiseaux et les rongeurs ne sont toujours pas faits.

(N. Obs. Dan, 9 : 40)

Chloé reconnaît que le problème est grand même en fin de semaine alors qu'il y a plus de personnes sur les lieux. En entrevue, elle déclare : « [...] en fin de semaine. Les traitements sont faits vite, vite, vite et le ménage est fait vite, vite, vite, parce que les employés se doivent d'être sur le plancher. [...] Le samedi et dimanche, c'est de la vente. » (Entretien Chloé, 21 : 47)

En second lieu, s'ajoute au manque de temps la difficulté de coordonner le travail des animaliers. Rares sont les animaliers qui travaillent tous les jours de la semaine et, de toute façon, puisque les boutiques sont ouvertes sept jours sur sept, leur congé hebdomadaire les éloigne de leur tâches à l'animalerie. S'il est facile de constater qu'une commande est bien arrivée et a bien été entreposée, que les produits ont bien été étiquetés, que le balai a bien été passé ou que les cages ont été nettoyées, il est en revanche très difficile d'être certain

¹³⁶ Dans la boutique B, les animaliers arrivent à peine quelques minutes avant l'ouverture de la boutique. Dans d'autres, ils se doivent d'arriver au moins une heure avant afin de prendre de l'avance dans l'entretien.

¹³⁷ Voir la description de cet animal page 142. Ce matin-là, en arrivant à la boutique, Dan me dit qu'il a constaté que le centipède n'était plus dans son vivarium. Or Dan a amené sa chienne husky avec lui. Si la chienne trouvait le centipède, elle risquerait de se faire piquer et d'en mourir. Dan est visiblement inquiet. Il m'assure avoir cherché le centipède dans les moindres recoins de la boutique sans succès. Bob et Benjamin, arrivés plus tard à la rescousse, ne le retrouveront jamais. Nous avons tous supposé qu'il a succombé à l'insecticide épandu au sol deux jours plus tôt.

¹³⁸ Il s'agit d'une grande cuve de plusieurs centaines de litres dans laquelle l'eau est filtrée par osmose; c'est un dispositif utilisé pour préparer l'eau des aquariums d'eau salée. Ici, la cuve est dissimulée derrière la double paroi contre laquelle sont appuyés les aquariums marins. L'une des premières fois où je me suis rendue à l'animalerie B pour négocier mon accès à ce terrain, Bertrand était seul et, ce jour-là aussi, la cuve à osmose avait débordé. Tout en lui mentionnant les noms de personnes qui me recommandaient afin d'attirer son attention et de lui faire comprendre ce que je voulais, j'ai retroussé mes manches, pris des serpillières à côté de la cuve à osmose et j'ai épongé avec Bertrand. Je pense que cette entrée en matière l'a autant convaincu que les recommandations que j'avais.

que ces cages ont été correctement désinfectées, que les chatons ont bien été vermifugés, que les animaux en sevrage ont été nourris aux heures dites ou que les filtres d'aquarium ont été nettoyés au jour dit. Dans toutes les boutiques où je suis intervenue j'ai constaté le même problème de transmission d'informations sur ce qui a été fait et sur ce qui reste à faire entre deux animaliers ou deux équipes d'animaliers qui ne se rencontrent pas face à face à cause de leur horaire de travail. Les propriétaires tentent d'instaurer des outils administratifs tels que des listes à cocher des soins qui ont été donnés, quand et par qui. J'ai constaté que, malgré cela, le problème persiste car certains animaliers oublient de noter l'information, que les animaliers ne font pas toujours confiance aux compétences de ceux dont ils prennent le relais et, surtout, parce qu'un tel mode de transmission de l'information est impersonnel. En règle générale, les animaliers préfèrent se fier aux dires de la personne qui travaille à cheval sur deux équipes, mais il n'y en a pas toujours. À de très nombreuses reprises, dans chacune des animaleries, c'est moi qui ai joué le rôle de témoin, les animaliers comptant sur le calepin où j'écrivais et que je consultais toute la journée. Il s'agit de faits que je n'ai pas pris en note sur le coup, ne réalisant pas qu'ils faisaient pourtant partie intégrante des phénomènes que j'observais. C'est plutôt lorsque j'ai commencé à rédiger les présentes pages que ces petites notes éparses sur mes calepins, non retranscrites, me sont apparues comme des compléments d'explication au mode de transmission de l'information d'un animalier à celui qui prend sa suite. La conséquence de ce manque de communication se fait sentir directement sur la santé et le bien-être des animaux. Comme le dit Bob,

[...] dans l'animalerie dans laquelle je travaille puis dans bien d'autres animaleries, il manque de communication entre les patrons et employés. Puis les gens pensent tout le temps : "Oh, ben, il a fait ça, il a fait ça, il a fait ça..." Ils regardent même pas. Ils voient les animaux tellement trop souvent qu'ils finissent par... plus les voir vraiment. Ils voient qu'une cage. Ils voient plus qu'il y a plus d'eau, qu'il y a plus de nourriture. C'est un peu un travail à la chaîne.

(Entretien Bob, 18 : 50)

Ici, la parole des animaliers autour et à propos de l'animal m'apparaît comme le moyen de maintenir ou de restaurer une présence que la routine efface. Dans la section suivante, je

vais illustrer davantage en quoi la présence de l'animal s'amenuise au fil du déroulement du travail des animaliers.

6.3.1.4 Éléments de disposition spatiale

Un facteur sur lequel l'animalier semble n'avoir aucune prise et qui intervient dans la construction pratique du statut moral de l'animal est la disposition de la boutique et l'espace disponible.

En premier lieu, les animaux qui ne sont pas directement visibles risquent d'être oubliés durant la phase d'entretien; ceux qui sont moins directement exposés à la vue des animaliers risquent donc d'être moins surveillés et de bénéficier de moins de soins. Je l'ai constaté à plusieurs reprises durant l'observation. Les reproducteurs (rongeurs, poissons vivipares, oiseaux) sont souvent placés dans une zone de l'arrière-boutique parfois appelée *nursery*. Dans leur cas, la pression de devoir présenter des cages ou des bacs propres aux yeux des clients n'existe pas. Par conséquent, le temps général consacré à ces animaux est moins grand, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de nettoyer les vitres aussi souvent ou encore qu'une certaine quantité d'excréments peut être jugée acceptable si l'on considère qu'elle ne gêne pas l'animal. Par exemple, à la boutique A, Aby ne change l'eau des oiseaux reproducteurs qu'un jour sur deux, ce qui, en théorie, devrait être fait quotidiennement. L'épisode suivant est caractéristique de l'importance de la visibilité des animaux.

Dimanche 11 avril [...] dans l'arrière-boutique [de C], il y a des bébés inséparables (deux nouveaux). Ils n'ont pas mangé depuis hier 15h00, or ils ne sont pas encore totalement sevrés. Ils sont à une époque où il faudrait s'assurer qu'ils mangent toutes les quatre heures environ, et fassent au moins quatre repas par jour.

(N. Obs. Colette, 8 : 5)

Emportés par la routine d'entretien de la boutique, aucun des animaliers, y compris moi-même présents tant la veille que ce jour-là n'a songé à ces inséparables qui étaient soustraits à notre vue puisque placés à un endroit où nous n'avions pas à nous rendre fréquemment. Environ un mois plus tôt, dans la boutique B, comme je me suis lancée dans le nettoyage et l'entretien, je prends soudain conscience qu'il faut s'occuper des oiseaux de

façon urgente. Certains semblent ne pas avoir eu à manger depuis 48 heures, tellement il y a d'écales dans leurs augets. C'est aussi le cas des rongeurs. Ces animaux sont exposés au fond de la boutique. On entretient leurs cages en y accédant depuis l'arrière-boutique et certaines cages de rongeurs sont placés tellement haut qu'elles sont difficilement accessibles pour toute personne de moins de 1,75 mètre (N. Obs. Bertrand, 5 : 56). Bien qu'ils se soient produits dans les animaleries B et C, ces épisodes auraient pu se produire dans n'importe quelle autre boutique et j'ai d'ailleurs partout été témoin ou, je dois l'avouer, responsable, d'oublis semblables.

En second lieu, un autre élément apparaît contraignant pour les animaliers. Il s'agit de l'espace alloué à chaque animal. À cause du coût de l'espace (coût des loyers), la tendance est à maximiser le nombre d'animaux que l'on peut garder dans la boutique sous contrainte d'un certain niveau de bien-être animal (qui varie d'une boutique à l'autre). Il arrive que l'animal soit logé dans un espace qui convient bien à son mode de vie. Selon Bob, c'est le cas des tarentules qu'on retrouve le plus souvent dans de petits terrariums de 20 cm sur 30 cm. Cependant ce n'est pas le cas des chiens et des chats. C'est la raison pour laquelle Benjamin a refusé de vendre des chiens et des chats dans son animalerie¹³⁹. Chez A et C, les chiens et les chats sont gardés dans des cages d'environ 70 cm de côté, dont le fond est constitué par une grille sur laquelle les animaux doivent se tenir et se déplacer¹⁴⁰. On leur met une couverture ou un panier dans un coin pour qu'ils s'y couchent. Chez A et C, il faut donc prendre le temps de sortir les animaux de leur cage pour qu'ils puissent s'ébattre, ce qui contribue à leur développement. C'est toujours le cas lorsqu'on procède au nettoyage. Le peu d'espace dont disposent les chiens et les chats est quelque chose qui m'a beaucoup marquée dès mon arrivée sur le terrain. L'exemple qui m'a le plus frappée est celui d'une grosse chienne croisée berger labrador à vendre depuis plusieurs semaines à la boutique A. Aby la laisse jouer par terre un court moment, le temps de nettoyer sa cage. « Quand elle la remettra dans la cage, je remarquerai qu'elle peut à peine s'y tenir debout. » (N. Obs. Aby, 1 : 13) À la boutique C, Chloé ou Colette organisent parfois des parcs de fortune dans la

¹³⁹ Un an après la fin de mon terrain toutefois, Bertrand, partenaire minoritaire, ayant démissionné et cédé ses parts, Benjamin et son nouveau partenaire ont décidé de commercialiser des chiens et des chats comme toutes les autres animaleries.

vitrine de l'animalerie C pour que les chatons aient la place de jouer. Dans les boutiques E et F, les cages sont plus grandes et non grillagées; ce qui permet aux animaux de jouer à l'intérieur. Les perruches et les perroquets sont souvent laissés sur des perchoirs hors de leur cage. Mais cela ne signifie pas qu'ils ont le droit d'occuper plus d'espace. Au contraire, si l'oiseau tente de descendre de son perchoir pour gagner un autre lieu de l'animalerie, il est remis dans sa cage.

Les animaux enfermés dans un espace aux limites desquels ils se heurtent développent des comportements symptomatiques. J'ai ainsi pu observer chez E un rossignol du Japon, prélevé dans la nature, enfermé dans une cage à serin : il passait tout son temps à se jeter sur les grilles. Autre exemple, chez B, le lendemain de l'arrivée d'un couple de scinques, l'un des deux, qui n'était pas encore habitué à son terrarium, a foncé dans une vitre et s'est blessé. Quelquefois ces comportements troublent l'animalier qui en parle alors ouvertement. Durant l'entrevue, Ève fait allusion à un très jeune python royal arrivé à l'animalerie depuis quelques jours et refusant toute nourriture.

Je trouve ça dommage. Oui, c'est sûr, tsé, ça se vend puis tant mieux puis tout ça. [...] il est là sur le bord des vitres puis on dirait qu'il essaye de se chercher de l'espace. Ça je trouve ça... Ça me dérange. Je me dis « Hey, criffe, c'est plate ». Sa maudite souris, il serait dans la nature puis il l'aurait peut-être mangée parce qu'il y aurait pas de vitres autour de lui qui le dérangent.

(Entretien Ève, 25 : 48)

Par ailleurs, les animaux sont souvent trop nombreux dans chaque cage ou dans chaque bac. Par exemple, on voit souvent des problèmes de comportement liés à la trop grande promiscuité chez les oiseaux encagés.

Lundi 22 février. Visite à la boutique B de M***, un habitué, très grand amateur et connaisseur d'oiseaux de volière. [...] Je laisse Bertrand vaquer à ses occupations (principalement répondre au téléphone et faire de la planification) et je discute avec M***. [...] Il m'explique que les oiseaux sont nécessairement très stressés en animalerie, à cause de la promiscuité obligée. Ainsi, il me montre deux couples d'oiseaux qui sont placés dans la

¹⁴⁰ La grandeur et le type des cages ne sont pas normalisés car les chenils sont aménagés sur mesure pour la boutique.

même cage. Il me dit que ces oiseaux ne s'attaquent pas; ils ont trouvé un *modus vivendi* ([ce ne sont] pas ses mots), mais les plumes de leur poitrine sont gonflées ce qui est le signe que chaque couple se sent menacé par l'autre. « En volière, il faudrait les séparer. »

(N. Obs. Bertrand, 5 : 15)

Mes notes d'observation sont remplies de réflexions et d'interrogations sur la surpopulation. Ce sont d'ailleurs parfois les animaliers qui attirent mon attention sur le problème. Chloé est amère, elle appelle cela « du surchargeage de cage » (Entretien Chloé, 21 : 38). Dan dénonce le même type de problème chez les grossistes. D'autres animaliers qui ne font pas partie de mon échantillon m'ont tenu eux aussi des propos mentionnant l'exiguïté de l'espace alloué aux animaux chez les fournisseurs.

Les animaliers avec qui j'ai travaillé ont majoritairement abondé dans ce sens : les animaux manquent d'espace. Cependant, au-delà du discours que certains ont tenu et des quelques cas que j'ai cités où je les ai vus essayer de changer les choses, ils agissent sans hésitation à l'intérieur du cadre existant. Car ce sont bien eux qui placent les animaux dans les cages ou les vivariums et parfois en surpopulation. Par exemple, vers la fin du mois d'avril, après Pâques, il reste quelques lapins à vendre à la boutique A. Mais ce ne sont plus les animaux à la mode une fois la période pascale terminée. Il faut donc retirer ces lapins de la vitrine où ils sont exposés pour faire de la place aux chatons qui commencent à arriver.

Aby transfère les lapins dans deux petites cages; comparativement à la grande vitrine, ils vont être très serrés. J'aurais tendance à dire que ce sont des cages pour lapin seul et ils seront quatre dans l'une (3 béliers¹⁴¹ et 1 nain) et 3 béliers dans l'autre.

(N. Obs. Aby, 1 : 64)

À cet instant, Aby ne manifeste aucun signe de désapprobation de la décision édictée par la propriétaire de l'animalerie et aucune hésitation au moment de mettre les lapins en cage. La chienne croisée berger labrador qui tient à peine debout dans sa cage ne pose pas davantage de problème à Aby qui l'y remet, là encore, sans hésitation¹⁴². Ainsi donc,

¹⁴¹ Les lapins béliers sont plus gros que les lapins nains et ont besoin de plus grandes cages.

¹⁴² Voir N.Obs Aby, 1 : 13, insérée dans le présent document page 177.

l'arbitrage pratique que les animaliers font au sujet du statut moral de l'animal se joue à l'intérieur même des règles qu'ils ne remettent en question qu'au plan discursif.

6.3.2 Valeurs morales personnelles des animaliers

Jusqu'à présent, dans les éléments qui contribuent à l'issue de l'arbitrage entre les deux logiques d'action et à la construction du statut moral de l'animal, j'ai examiné des facteurs que l'animalier peut considérer comme extérieurs à lui-même et contraignants, même s'il les intègre comme éléments régulateurs de son comportement. Je vais à présent me tourner vers l'univers moral intérieur de l'animalier, c'est-à-dire vers la représentation qu'il se fait de son lien éthique aux animaux et au reste de l'environnement. La manière dont une personne envisage son lien éthique aux animaux (par exemple comme lien réciproque ou comme lien de consommation) influence évidemment la façon dont cette personne construit le statut moral de l'animal qui lui fait face. Or mes observations et les entrevues que j'ai réalisées m'ont permis de déterminer dans quelle catégorie, parmi les catégories déterminées au chapitre 3, se classe chaque animalier de mon échantillon.

Dans le chapitre 2, les catégories que j'ai inventoriées à partir de ma recension des écrits théoriques en éthique environnementale sont l'anthropocentrisme, le zoocentrisme, le biocentrisme et l'écocentrisme. Dans le tableau suivant, je récapitule les caractéristiques principales de chacune de ces postures éthiques.

Anthropocentrisme	Autre = humain (préoccupations morales destinées aux seuls humains). Environnement (y compris animaux) = autour = moyens et non pas fins. Humains liés à l'environnement (animaux compris) par un lien de consommation.
Zoocentrisme	Autre = humain + animaux sensibles (plutôt mammifères supérieurs). Les autres éléments de l'environnement liés par lien de consommation.
Biocentrisme	Autre = êtres vivants (humains, animaux non humains et végétaux). Lien éthique va d'un humain à un autre individu vivant. Valeurs des individus se conjuguent pour donner valeur spécifique ou systémique.
Écocentrisme	Vision holistique de l'environnement vivant et non vivant. Écosystèmes ou espèces ont une valeur, pas les individus.

Tableau 11 - Rappel des quatre postures éthiques vis-à-vis de l'environnement

Comme je l'ai expliqué dans le chapitre 2, je maintiens qu'il est possible de trouver d'autres catégories, intermédiaires, sans toutefois remettre en question l'architecture globale de ce que j'ai appelé le paysage de l'éthique environnementale. Comme je vais le montrer dans les lignes ci-dessous, les éléments que j'ai en main m'ont certes permis d'établir des différences essentielles entre les animaliers de mon échantillon mais pas au niveau de détail atteint dans la partie théorique de ce travail. Au terme de l'étude des données, je ne suis parvenue à établir que deux groupes au lieu de quatre. Le premier comprend, sans que je puisse les distinguer les unes des autres, les personnes qui oscillent entre un environnementalisme anthropocentriste et le zoocentrisme; le second groupe est constitué des biocentristes et des écocentristes sans que, là encore, je parvienne à différencier distinctement les premiers des seconds. Je les décris ci-dessous et, pour ce faire, je me suis appuyée sur les gestes et les paroles échangées autour des animaux durant l'observation ainsi que sur les portions des entretiens concernant le rapport des animaliers à la nature¹⁴³.

Je ne crois pas que mon échantillon compte une seule personne qui se qualifierait d'anthropocentriste au sens strict bien qu'à aucune d'entre elles je n'aie posé la question directement. Je suis toutefois prête à l'affirmer étant donné que le choix que j'ai fait des lieux d'observation entraîne que les personnes qui constituent mon échantillon démontrent toutes un souci de l'animal qui se traduit à un moment ou un autre de leur pratique par une inquiétude, ainsi que je l'ai décrit plus haut (p. 137 et 138). J'ai fait équivaloir cette inquiétude à la marque d'une préoccupation de nature éthique pour l'animal. Même Christian, qui est la personne que j'ai eu le plus de mal à comprendre (à cause de son désir de conformité qui rendait opaques à mon interprétation ses comportements et ses dires) parmi les animaliers avec qui j'ai travaillé, a montré en entrevue, à défaut d'en avoir donné des signes durant l'observation, que l'articulation des logiques de soin et de profit lui pose problème. On se souvient comment il n'est pas parvenu à poser le lien entre ces logiques et que, par conséquent, il les a décrites comme étant parallèles¹⁴⁴. J'y lis l'indication que, *a fortiori*, la logique marchande ne peut constamment l'emporter sur la logique de soin

¹⁴³ Voir chapitre 4, tableau 5, page 82.

¹⁴⁴ Ou comme des mondes parallèles pour le dire dans les termes qu'utiliseraient Boltanski et Thévenot (1991).

même si Christian est celui de mes répondants qui m'a paru la laisser dominer le plus souvent, et j'en conclus que, pour Christian aussi, le rapport aux animaux ne devrait pas n'être qu'un rapport de consommation ou d'instrumentalisation. Cela me permet de le classer hors de la catégorie des personnes exclusivement anthropocentristes. Il en est de même pour toutes les autres personnes de mon échantillon.

6.3.2.1 Anthropocentristes et zoocentristes

S'ils ne sont pas strictement anthropocentristes, quel est le lien que les animaliers pensent avoir avec la nature et les animaux en travaillant dans une animalerie? Aby affirme de prime abord qu'elle n'a pas le sentiment de travailler en relation avec la nature dans une animalerie. Selon elle, ce serait peut-être différent si elle travaillait dans un zoo. Puis, elle y réfléchit et nuance cette impression en disant finalement que les « furets, rongeurs, poissons, reptiles, iguanes et les animaux plus bizarres comme les tarentules » (Entrevue Aby, 16 : 55) lui donnent le sentiment d'un lien avec la nature. Ce n'est pas le cas des chiens et des chats et elle le dit aussi clairement. Elle dresse donc une frontière après les grands mammifères communs de nos habitations. Il y a d'un côté les humains, les chiens et les chats et, de l'autre, la nature, plus exotique, avec des animaux « plus bizarres ». Notons que la frontière d'Aby sépare le monde des mammifères en deux : les lions, les tigres, les éléphants, les ours, qu'elle côtoierait si elle travaillait dans un zoo sont pour elle du côté de la nature, c'est-à-dire de l'autre côté. En me parlant, elle ne me dit rien des liens entre ces deux côtés ou ces deux univers; elle insiste plutôt sur leur séparation¹⁴⁵.

La posture éthique environnementale d'Aby, telle qu'elle est décrite ici, montre la première des trois caractéristiques principales que j'attribue au groupe des anthropocentristes sensibles à l'environnement et des zoocentristes. En premier lieu, les zoocentristes de mon échantillon se distinguent par une conception dichotomique de l'univers, comprenant d'un côté un ici, celui de la culture ou de la société, où l'on procède à l'élevage d'animaux et, d'un autre côté, un ailleurs, ou extérieur, celui de la nature sauvage et exotique. Pour Ettie, c'est l'univers des animaux qui « n'ont pas besoin de toi »,

¹⁴⁵ Ainsi, Aby donne un jour deux « vieux » hamsters à une dame pour son python royal (N. Obs. Aby, 2 : 32).

les autres étant « plus du côté humain » (24 : 30). Christian voit la nature comme l'extérieur. Il oppose l'ici, dedans, de l'élevage à l'extérieur, là-bas, de la nature¹⁴⁶. Notons que, pour Christian, au contraire des autres animaliers de mon échantillon, cet extérieur n'est pas seulement le lointain exotique. À ma question de savoir s'il pensait que, à l'animalerie C, on vendait des animaux prélevés en nature ou seulement des animaux produits en élevage, il répond :

Ben c'est sûr et certain que nous, quand on reçoit des animaux, c'est tous des animaux qui proviennent un peu de heu!... par importation là. Ça vient de Singapour, de la Floride, d'un peu partout à travers le monde, tout dépendant des espèces qu'on fait venir. Parce que c'est des maisons d'importation qui font venir ça. C'est sûr que les animaux indigènes, qu'on découvre ici à Québec, on n'en a pas parce qu'on n'a pas le droit d'en vendre. OK? Même pas d'en accepter. Parce que si on vient qu'à moment donné à se faire pincer avec une salamandre à ventre rouge ou peu importe, des tortues qui viennent de l'Ouest et qui sont assez sauvages, les tortues des bois là... Tout ce qui est animaux sauvages, on peut pas vraiment... Tout ce qui est indigène, on n'a pas le droit de toucher à ça. Alors, tout ce qu'on reçoit, c'est des animaux qui proviennent par importation.

(Entrevue Christian, 20 : 19 et 20)

Donc, pour lui, qui travaille principalement dans la vente d'animaux dits exotiques tels que des poissons et des reptiles, la nature prend les couleurs des milieux naturels indigènes et non celle de l'exotique. L'extérieur n'est donc pas forcément le lointain. Cependant, il est clair qu'une séparation existe entre un monde du dedans, celui des humains et de la production d'animaux, et un monde du dehors, la nature, taboue, que les humains ne doivent pas toucher.

Les formulations sont variées mais l'intention commune aux animaliers que je classe dans cette première catégorie est de signifier que la nature est un monde où l'homme n'a pas sa part. Cette séparation nature-culture est donc présente dans leurs paroles même s'ils ne la verbalisent pas de façon toujours explicite et qu'il me faille la lire parfois entre les lignes ou le deceler dans leurs propos. Dans ce sens-là, cette séparation ne m'est pas livrée de

¹⁴⁶ « C'est sûr qu'il y a en a qui viennent d'élevage, d'autres qui viennent de l'extérieur. » (Entrevue Christian, 20 : 26)

façon discursive parce qu'elle ne m'est pas donnée directement par le travail de la conscience discursive du répondant.

En deuxième lieu, les animaliers de ce premier groupe portent leur attention morale sur un nombre limité d'espèces, principalement les mammifères supérieurs. Élise est sans doute la plus claire à ce sujet car, lorsqu'elle dit « animaux », il faut en général entendre chiens et chats (voir notamment 23 : 39). Au cours de la période d'observation, j'ai pu également constater qu'Aline a une préférence marquée pour les chiens par rapport aux chats, pour les oiseaux par rapport aux autres animaux et, parmi les oiseaux, pour les perroquets, les perruches et les inséparables qu'elle manipule fréquemment. Pour Ettie, la préférence est fondée sur une caractéristique précise : la fourrure de l'animal. Elle me dit :

C'est sûr les serpents, ça me fascine pas vraiment.[...] On dirait que, pour moi, c'est peut-être des animaux qui m'attirent moins, plus dans le sens qu'ils ont un petit peu moins besoin d'attention qu'un chien ou un chat, un oiseau. Les poissons, j'ai un aquarium chez nous : je m'en occupe. Ici aussi. J'observe si ils ont pas de maladie, rien. Mais, pff! des poissons, tu peux pas jouer avec ça. Tsé, ça a pas de poils, rien. [rire] Moi, c'est le contact, beaucoup au toucher.

(Entrevue Ettie, 24 : 16 et 37)

Dans ce choix s'exprime une préférence qui permet de mêler amour et affection ou éthique et domination et, par voie de conséquence, qui contribue à nuancer le statut moral de chaque animal ou de chaque espèce animale. Les animaux appelés à faire partie de l'univers humain et, donc, à bénéficier d'un statut moral d'autrui (pour les zoocentristes) ou de quasi-autrui (pour les anthropocentristes environnementalistes) sont ceux qui font l'objet d'une préférence, c'est-à-dire de l'affection de l'animalier. Cette affection se reconnaît aux gestes ou à l'intention de poser des gestes tels que prendre dans ses bras ou sur ses épaules, flatter, jouer ou même éduquer. L'amour, dont j'ai précisé la signification éthique qu'il revêt dans cette thèse, vient s'y greffer.

En troisième lieu, l'attention des animaliers de ce premier groupe se porte sur les animaux pris individuellement et non sur les espèces. Par exemple, dans une phase de l'entrevue où nous parlons du prélèvement de spécimens en nature pour la revente en animalerie, Christian déclare :

C'est sûr que j'aimerais mieux qu'on fasse pas ça, d'une certaine façon, qu'on ait pas tous ces animaux dans la nature pareil mais je me contente en me disant : « Ceux que j'ai à l'animalerie, j'en prends soin puis j'espère que ça va bien aller » pour au moins leur donner une chance, à eux, de survivre.

(Entrevue Christian, 20 : 25)

On voit que la préoccupation de Christian se porte sur les individus détenus en captivité plutôt que sur les espèces prélevées dans les milieux naturels, celles-ci se trouvant reléguées au second plan. Chloé marque elle aussi une préférence pour les individus plutôt que pour les espèces, c'est-à-dire que ce qu'elle voit lui faire face et vers quoi s'exprime son inquiétude est l'individu animal et non une espèce représentée devant elle par un individu¹⁴⁷.

Ces trois caractéristiques sont en accord avec la description théorique du zoocentrisme que j'ai donnée dans le cadre conceptuel du présent travail. Je n'élimine pas la possibilité qu'elles conviennent également à la description du comportement d'une personne anthropocentriste animée de préoccupations envers les animaux ou l'environnement; je ne dispose pas d'indications dans mes données me permettant de l'affirmer ou l'infirmer. C'est la raison pour laquelle je préfère poser que ce premier groupe d'animaliers comprend des personnes adoptant ces deux postures éthiques vis-à-vis de l'environnement.

6.3.2.2 Biocentristes et écocentristes

Le second groupe comprend les animaliers qui ne présentent pas l'ensemble des trois caractéristiques ci-dessus. Le trait distinctif le plus notable est qu'ils ont exprimé de façon discursive une représentation continue du monde et de l'environnement, les deux se superposant. Lorsqu'Emmanuel me dit « Si on en prélève pas un peu dans la nature, on fera jamais de reproduction en captivité. Ça fait que ça va en faire plus de prélevés en nature. (Entrevue Emmanuel, 26 : 41) », il évoque encore bien un ici et un ailleurs, mais l'ailleurs constitue un réservoir de production pour la société moderne. Dans cette citation et les suivantes, les propos d'Emmanuel expriment comment l'ailleurs, la nature, est désormais atteinte, exploitée, modernisée, mondaniée. Les animaliers de ce groupe,

c'est-à-dire Bob, Benjamin, Bertrand, Dan, Emmanuel et Flora, se montrent conscients et concernés par les pratiques de prélèvement de spécimens dans les milieux sauvages. Ils sont informés de ces pratiques, connaissent le nom de certaines espèces ainsi prélevées et jugent le bien-fondé de telles pratiques en se fondant sur des arguments écologistes concernant la survie de ces espèces. Aucun d'entre eux n'a d'ailleurs condamné le prélèvement de spécimens dans les milieux sauvages puisque, comme Emmanuel, ils considèrent que c'est un mal nécessaire pour permettre de démarrer la reproduction en captivité.

Flora, qui élève des oiseaux en dehors de son travail d'animalière à la boutique F, me dit :

Ceux qui sont dans le Club d'ornithologie trouvent ça épouvantable qu'on garde des oiseaux en cage. Y a des pros qui disent que ça a pas de bon sens. Mais, dans un autre sens, nous autres on fait ça pour que justement ils arrêtent de prendre des oiseaux à l'extérieur. T'as beaucoup d'oiseaux très rares qu'on retrouve dans les animaleries. Pourquoi? Parce que justement, ils les prennent encore à l'extérieur.

(Entrevue Flora, 27 : 22)

De plus, Bertrand, hors entretien, Bob et Flora ont affirmé que la mise en marché d'espèces menacées permet de sensibiliser le public à la beauté de ces espèces ainsi qu'à leur fragilité et que, par voie de conséquence, elle incite les pouvoirs publics à mettre en place les mesures de protection nécessaires¹⁴⁸.

Les animaliers de ce second groupe établissent donc sans difficulté le rapport entre leur activité présente et des milieux naturels éloignés, et me livrent, comme on vient de le voir, une représentation de la chaîne d'action qui va de la capture à la vente en animalerie. De plus, on lit dans les propos de ces animaliers que leur préoccupation ou leur inquiétude se porte au moins autant sur l'espèce animale que sur l'individu. C'est un élément additionnel qui les distingue des personnes du premier groupe.

¹⁴⁷ Cela apparaît par exemple dans une anecdote qu'elle me raconte en entrevue où elle m'explique comment elle a soigné une colombe qui s'était cognée contre une fenêtre de sa maison (Entrevue Chloé, 20 : 57).

¹⁴⁸ « Il faut dire que l'animalerie sauve quand même plusieurs espèces de poisson et de reptile de l'extinction totale. D'un certain point de vue. » (Entrevue Bob, 18 : 38)

J'ai donc classé les personnes de mon échantillon en deux groupes seulement par rapport aux catégories initiales du cadre conceptuel. Il ne faut pas interpréter cette réduction du nombre de catégories comme la recherche de deux postures éthiques vis-à-vis de l'environnement plus fondamentales que les catégories énoncées au début de cette thèse. Je n'ai pas cherché à mettre en évidence une posture éthique des animaliers qui dicterait uniformément toutes leurs actions comme si l'appartenance à telle catégorie était un prédicteur du comportement; d'ailleurs, je ne pourrais prétendre l'avoir trouvée. En revanche, j'ai cherché à souligner comment la représentation que les animaliers se font, consciemment ou non, de leur lien aux animaux et à l'environnement, informe leur action. Réciproquement, j'ai effectué la lecture de cette représentation à partir de l'action et des propos tenus par les animaliers. Bien que je n'aie pas recueilli d'indices à cet effet, il me semble que l'action participe de la construction d'une telle représentation et, par conséquent, de la construction du statut moral de l'animal dans cette représentation.

6.3.2.3 Amour, affection et préférence

L'affection peut également se nuancer de préférences qui portent à attribuer aux animaux différents statuts. Les hiérarchies morales en sont un résultat. Les préférences ou degrés de l'amour dessinent une hiérarchie dans laquelle les animaux qui occupent la position la plus élevée sont dotés de la plus grande valeur intrinsèque et ceux qui occupent les échelons inférieurs se voient exposés à être chosifiés, en particulier à finir en pâture pour les premiers. On voit ici que la pyramide hiérarchique morale la plus répandue, en quelque sorte calquée sur la pyramide des espèces et plaçant à son sommet les grands prédateurs mammifères et l'homme, risque d'être remise en question par les pratiques. Bob, en particulier, m'a confié à plusieurs reprises que, pour lui, les rongeurs, donc petits mammifères, étaient du même niveau moral que les grillons en ce qu'ils ne représentaient rien de plus que de la nourriture et n'offraient aucun autre intérêt à ses yeux. En entrevue, il me dit sur un ton de regret : « C'est le côté 'platte' de la *job*; j'ai fini par voir les souris comme les grillons ». Remarquons que les postures éthiques environmentalistes discutées dans le deuxième chapitre, quand bien même on y prône la décentration, ne remettent pas en question ce qui apparaît à beaucoup comme un ordre implicite de la nature. Toutefois, une fois mise à l'épreuve de la pratique, ces postures sont nuancées par

la familiarité et l'usage. La pratique, notamment lorsqu'elle devient routine, met une limite à l'amour. L'habitude freine l'amour en ce sens que nous cessons de nous étonner, d'être surpris par la présence de l'animal. Nous perdons le sentiment de sa présence. J'ai particulièrement observé et éprouvé moi-même ce phénomène durant le nettoyage des cages d'oiseaux. Mes notes témoignent en ce sens :

Ça finit par devenir assez mécanique. Il s'agit d'un travail d'entretien et il n'y a aucun rapport direct avec l'animal. À la limite, pour ce boulot-là, il n'est pas nécessaire d'avoir le sentiment de présence de l'animal. C'est un peu comme quand on nettoie les vitres d'un aquarium. Ça a trait à l'esthétique et les clients beaucoup plus qu'à l'animal. Les animaux ne sont pas affectés par ça. Finalement, il me semble que, dans la phase d'entretien, l'animal peut rapidement devenir un objet, ou ne pas être là.

(N. Obs. Bertrand, 5 : 50)

Enfin, dans la pratique du métier d'animalier, l'amour des animaux se heurte à d'autres limites qui tiennent au contexte ou encore aux choix de l'animalier. Le contexte limite l'amour en n'offrant pas à l'animalier tout le temps qui lui paraîtrait nécessaire pour s'investir dans cet amour. L'animalier ne peut se consacrer pleinement, entièrement, aux animaux; il n'a pas non plus le temps de s'attacher à eux. L'animalier peut aussi chercher à poser des limites afin d'être moins affecté par ce qui, dans son métier, heurte son amour des animaux. Je ne dispose que d'indices sur la manière dont il y parvient mais les animaliers avec qui j'ai travaillé en ont exprimé la nécessité, même si c'est parfois avec regret. Chloé, par exemple, a choisi de travailler moins souvent; d'autres laissent s'exprimer leurs préférences, donc laissent délibérément primer l'affection sur l'amour ainsi que Bob le fait en choisissant les reptiles « contre » les rongeurs. Ne s'agit-il pas de réajuster ses priorités pour, en fin de compte, se placer soi-même en tête de liste des êtres à préserver, pour faire cesser l'inquiétude et se forcer à l'oubli? C'est le sens de cet échange que j'ai eu avec Bob :

Bob : Quand ça s'en va dehors, ben l'animalier est peut-être mieux d'oublier ça.

Moi : Carrément fermer la porte?

Bob : Oui. C'est la meilleure façon s'il veut pratiquer ce métier. Moi c'est ce que je fais personnellement.

Moi : C'est une condition pour pouvoir durer dans le métier?

Bob : Oui. [...] Quelqu'un qui aime vraiment les animaux, il aura pas le choix : il est obligé de fermer et puis d'oublier. Pas de l'indifférence, non. Parce que si c'était de l'indifférence, il aurait pas à oublier. Il s'en foutrait.

(Entrevue Bob, 18 : 31)

Élise conçoit d'ailleurs une certaine inquiétude devant sa capacité à « couper ». « À un moment donné, je suis chez nous puis je me dis : 'Coudonc, j'ai-tu un cœur moi?' [...]. J'ai l'air d'avoir un cœur de pierre. Dans le fond, ça me fait quelque chose mais, tsé... Je passe par-dessus. Il va mourir? J'aime mieux même pas le regarder puis même pas essayer de m'attacher. » (Entrevue Élise, 23 : 41) Elle s'interroge : mettre une limite à l'amour et à l'affection, est-ce cesser tout à fait d'aimer?

6.4 La construction pratique de l'altérité

La conclusion de ce chapitre me permet d'apporter une réponse à la question de recherche telle que je l'ai énoncée à la fin du chapitre 3. Dans le développement qui précède, j'ai décrit comment les deux logiques, logique de soin et logique marchande s'articulent d'une manière qui évolue incessamment, c'est-à-dire que les animaliers procèdent en permanence à un arbitrage entre ces deux logiques dont l'articulation n'est pas donnée *a priori*. Le plus souvent, les animaliers tranchent en faveur de la logique de soin et la laissent dominer leur action. Un peu moins fréquemment, les deux logiques s'harmonisent et, dans les agissements des animaliers, elles s'enrichissent mutuellement. Moins souvent encore, les animaliers ne répondent qu'à la logique marchande. Les cas les plus minoritaires sont ceux où les animaliers perçoivent que les deux logiques entrent en complète opposition et où, alors, ils vivent une situation de conflit moral. À l'aide des exemples que j'ai tirés de mes notes d'observation et des entrevues avec mes répondants, j'ai pu montrer que, dans chacun des cas, un ensemble complexe de facteurs, dont j'ai repérés un certain nombre, se combinent et contribuent à la décision que l'animalier prend en faveur de l'une ou l'autre logique. La nature de ces éléments est variée et je ne prétends pas que la liste et l'explication que j'en donne soit exhaustive. Finalement, ces exemples tirés du terrain illustrent comment l'arbitrage auquel procèdent les animaliers n'est pas nécessairement du

niveau discursif mais qu'il peut ressortir de la conscience pratique comme c'est le cas chaque fois que la hâte dans l'action coupe court à toute délibération et précipite l'animalier vers un arbitrage ou un autre.

Ces éléments correspondent à la définition que, dans le cadre conceptuel du présent travail, j'ai appelé distanciation. Je rappelle que la distanciation se comprend comme l'action *pratique* d'arbitrer des logiques d'action et dont le résultat immédiat est de trancher *en pratique* sur le statut moral de ce qui nous fait face, ici un animal. Le résultat de l'arbitrage accompli par les animaliers, ou de la distanciation qu'ils pratiquent, tel qu'on l'a vu dans les exemples qui précèdent, est résumé dans la figure suivante.

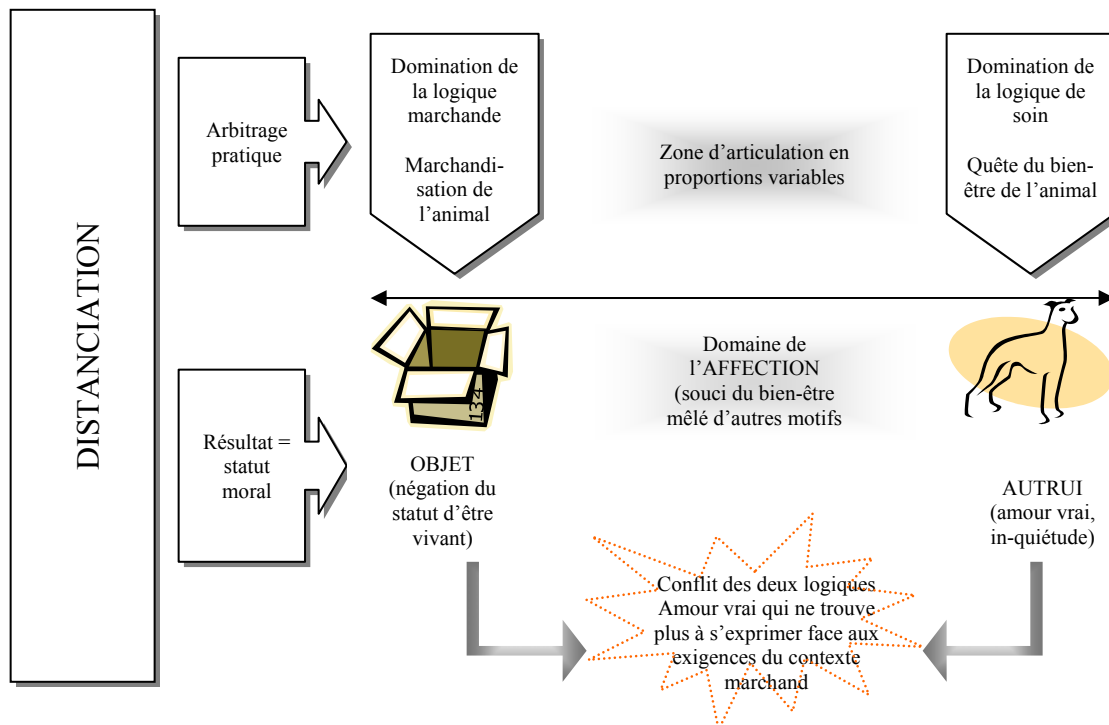


Figure 5 - Distanciation, arbitrage des logiques et statut moral de l'animal

CONCLUSION

Cette thèse était portée par une vaste ambition : donner un nouvel éclairage à la notion d'altérité. Devant les siècles d'histoire de la philosophie morale dont autrui a bien été l'un des objets principaux, une telle annonce apparaît dans toute sa démesure et sa futilité. L'entreprise n'était toutefois pas si démesurée ni si improductive puisque la question d'autrui est elle-même si vaste et toujours si puissante que de multiples points de vue valent d'être encore et encore adoptés pour l'examiner. Le risque de stérilité ne proviendrait-il pas davantage, en effet, de la croyance que l'on puisse un jour apporter une réponse définitive à cette question plutôt que d'oser s'y plonger à nouveau? En opérant trois glissements successifs, j'ai déplacé le point focal :

- des caractéristiques intrinsèques de l'Autre vers une étude de la relation moi/Autre;
- de l'autrui, nécessairement humain, à la possibilité que l'Autre ne soit pas humain;
- d'une réflexion théorique à une étude empirique intégrant et problématisant les contraintes propres au contexte marchand, qui constitue la toile de fond de mon travail.

L'étude à laquelle je me suis livrée consiste à mieux comprendre comment il se fait que nous traitions « ce » qui nous fait face parfois comme objet et parfois comme autrui, alors même que « ce » qui nous fait face peut-être un être vivant. Comment parvenons-nous à décider le statut moral de « ce » qui nous fait face? L'idée de variation de statut moral d'un même objet¹⁴⁹ donne immédiatement à voir qu'il serait improductif de penser l'Autre à partir de ses seuls traits intrinsèques et qu'il est plus judicieux de se situer dans l'étude du lien entre moi et l'Autre. C'est ce à quoi j'ai consacré le premier chapitre. Dans cette étude du lien, puisque les termes ou extrémités du lien, moi et l'Autre, ne m'intéressaient pas pour eux-mêmes, je me suis concentrée sur le lien et sur ses caractéristiques que sont la distance et la direction.

La distance entre moi et l'Autre, si elle est conçue comme distance euclidienne, celle qui nous est donnée par le langage courant, nous conduit à une impasse, l'impossibilité de dire

toute la complexité de la relation éthique du moi et de l'Autre. On surmonte cette difficulté par le glissement de la distance à la distanciation. La distanciation est par nature une action, dont l'archétype est le QoRBan hébraïque, c'est-à-dire l'oblation qui, simultanément, éloigne et rapproche. Elle instaure cette bonne distance qui évolue en même temps et dans des directions opposées sur le plan éthique et sur le plan ontologique, quelque part entre l'oubli et l'absorption-élimination — l'Autre que l'on perd de vue, que l'on consomme ou que l'on combat — et la révérence de l'Autre. La bonne distanciation se définit comme action au sens de Blondel (1993), c'est-à-dire qu'elle doit être comprise comme synthèse des contradictions de la volonté. Blondel, en exposant cette particularité de l'action, pense aux écarts entre la volonté voulante et la volonté voulue, entre la destinée de l'être et les fins partielles. Dans chaque action s'incarnent et se composent les marques de ces volontés, faisant de l'action « une synthèse expérimentale des contraires » (Blondel, 1993, p. 472). Il est clair, rappelle Blondel, que la contradiction n'est pas dans l'action mais dans le seul jugement. L'action, par conséquent, sert à alimenter la pensée plutôt que de découler d'elle simplement. Il en résulte que la bonne distanciation, ou distanciation éthique, en tant qu'action unifiant les divisions de notre vouloir, est en priorité du ressort de ce que Giddens (1987) appelle la conscience pratique. La bonne distanciation, ou construction du statut moral de l'Autre, se joue en priorité à un niveau de conscience où nos savoir-faire sont inscrits dans nos structures cognitives et permettent l'action sans qu'il soit nécessaire de recourir à nos capacités discursives. Le rapport d'inclusion de l'éthique et de la conscience est renversé. L'éthique est une dimension de la conscience; la conscience circonscrite à la capacité de jugement relayé par la capacité discursive n'est pas le contenant obligé de l'éthique. Comme le rappelle Sartre (1991), quand on boit un verre, on est encore éthique.

L'objet du deuxième chapitre est d'examiner si la relation éthique ainsi définie peut s'établir entre moi et un Autre qui ne soit pas humain. La philosophie morale, depuis plusieurs années, ne se concentre plus seulement sur autrui, Autre exclusivement humain. Les philosophes portent maintenant leur regard vers l'environnement et cinq grandes postures éthiques se dessinent quant à la possibilité que l'Autre soit non humain :

¹⁴⁹ Le terme « objet » ne doit être pris ici qu'au sens d'élément sur lequel exercer la

l'anthropocentrisme pur, l'éthique anthropocentriste de l'environnement, le zoocentrisme, le biocentrisme et l'écocentrisme. J'ai donné, dans le chapitre deux, une relecture de chacune de ces postures à partir de la notion de bonne distanciation élaborée plus tôt. Il ressort de cet examen que les animaux sont des reliefs, c'est-à-dire en même temps :

- restes des différents courants philosophiques, relégués à la marge, oubliés et, quand on s'en souvient, engendrant le malaise, et
- aspérités, point d'achoppement entre elles de plusieurs postures philosophiques notamment entre l'écocentrisme et le zoocentrisme ou entre l'anthropocentrisme et les philosophies environnementalistes.

L'animal semble donc, par excellence, poser la question de son statut moral et la possibilité de sa variation. C'est donc sur l'animal que j'ai choisi de concentrer mon attention. Mais comment poser cette question de construction du statut moral en pratique? Il me fallait choisir un contexte qui synthétise l'ensemble du questionnement moral qui m'occupait. Je l'ai trouvé dans le commerce de détail des animaux familiers ou animaux de compagnie, dans des boutiques que l'on appelle animaleries. Dans ce contexte, les commis ou animaliers, travaillent avec et autour des animaux, les réceptionnant comme marchandises et finissant par les vendre comme compagnons aux clients. Ce que j'avais la possibilité de voir s'opérer sous mes yeux en allant observer des animaliers dans leur travail, c'était la transformation possible du statut moral de l'animal, passant de simple objet à Autre. Les animaleries, loin d'être simplement des lieux où se déroulerait l'étude empirique et représentant plutôt un véritable contexte¹⁵⁰, apportaient des éléments supplémentaires que je me suis employée à exposer à partir d'une question de recherche à présent formulée comme suit : comment les animaliers construisent-ils le statut moral des animaux familiers dont ils s'occupent depuis la réception à la boutique jusqu'au moment de la vente? Quelle est leur distanciation, au sens défini au chapitre premier, par rapport à l'animal qui leur fait face¹⁵¹?

L'observation participante s'est imposée à moi comme seule approche permettant d'accéder à la conscience pratique à l'œuvre, les entrevues servant de techniques

pensée et non pas comme élément n'ayant aucun statut moral.

¹⁵⁰ Le terme vient du latin *contexere*, tisser ensemble.

¹⁵¹ Voir question de recherche p. 78.

d'appoint. Le chapitre 5 présente le travail d'animalier dans sa technicité et rend compréhensibles les éléments de réponse à la question de recherche qui sont exposés dans le chapitre 6. Comme je l'ai expliqué dans le chapitre 4, la réponse à la question de la construction du statut moral de l'animal ne se lit pas que dans la suite de gestes techniques qu'un animalier pose dans le cours d'une journée de travail. En revanche, elle transparait dans le tissu que forment ces gestes, comme la chaîne sous la trame. Ici, gestes, regards et paroles adressés par l'animalier à l'animal révèle à l'observateur les choix de la conscience pratique de l'animalier sur le statut moral de l'animal dont il est en train de s'occuper. Au fil de la collecte de données puis de l'analyse, il m'est apparu que ces éléments non saillants ne s'enchaînent pas au hasard mais, comme les éléments saillants, en fonction de logiques d'action¹⁵². Aiguillant à la fois les éléments saillants et les éléments non saillants, le plus généralement confinées à la conscience pratique, les logiques d'action servent à la fois de justification, *a posteriori*, et de direction, *a priori*. J'en ai décelé deux principales dans le travail des animaliers : la logique marchande et la logique de soin. La logique marchande se rapporte à l'ensemble des actions qui vont avoir pour objet d'assurer la survie ou le développement de la boutique. Limiter les coûts d'entretien ou développer la clientèle sont des exemples d'action qui répondent à cette logique. La logique de soin correspond à une motivation très forte chez les animaliers avec lesquels j'ai travaillé, leur amour des animaux et le désir d'en prendre soin, qui les a décidés à choisir de travailler en animalerie. La logique de soin les mène à poser des actions démontrant le souci de l'animal.

Il ressort de l'étude que l'articulation constante entre ces deux logiques d'action et leur hiérarchisation constituent l'acte même de distanciation que l'animalier pratique tout le jour lorsqu'il a charge d'animaux. Cet arbitrage est un travail complexe qui ne se résume pas à faire triompher l'une ou l'autre logique. Les cas de figure sont multiples et les deux logiques peuvent, par moments, se montrer complémentaires ou, à d'autres moments, paraître irréconciliables et même impossibles à hiérarchiser. Les animaliers par leurs regards, leurs gestes, y compris leurs expressions faciales, et leurs paroles, livrent aux yeux du chercheur la synthèse de ce travail. Leur action *dit* le fruit de l'arbitrage. Les moments

¹⁵² L'expression est généralement attribuée à Boltanski et Thévenot (1991).

où la logique de soin domine m'ont permis de donner une définition pratique à la notion d'amour de l'animal. L'amour se décline en deux grandes versions : l'amour éthique, d'une part, caractérisé par la non-attente de réciprocité et qui, donc, répond en pratique à la définition du lien éthique donnée dans le premier chapitre; le faux amour, appelé affection, qui prend notamment comme forme le désir ou l'appétit de collectionner des spécimens d'animaux. Prendre soin, c'est pratiquer l'amour, vrai ou faux, selon les modalités des gestes posés. Ce n'est pourtant pas dans le travail de soin et d'entretien des animaux que la combinaison des deux logiques d'action qui préside au travail de l'animalier pose problème. Parmi tous les moments d'une journée de travail, c'est dans la vente d'animaux que se révèle le mieux la difficulté d'arbitrage. Là se fait jour l'inquiétude pour l'animal, la cessation du repos ou le réveil éthique exigé par Levinas. Dans la plupart des cas que j'ai observés, l'animal suscitant cette inquiétude apparaît alors comme Autre de l'animalier, chargé de veiller sur lui. À ce moment-là surgit la nécessité de recourir aux capacités discursives et j'ai donc pu observer sur le terrain puis entendre durant les entrevues comment les animaliers pèsent les actions possibles et leurs conséquences sur le devenir de l'animal.

Bien qu'étant le travail de l'animalier et de lui seul, la construction de l'altérité de l'animal procède de plusieurs éléments. L'articulation entre les deux logiques d'action répond, entre autres, à quelques facteurs parmi lesquels j'ai pu reconnaître la rémunération et le degré de spécialisation des tâches, la disposition spatiale de la boutique ou encore la pression exercée par le regard du patron. Les animaliers ont, par ailleurs, des préférences morales et affectives qui entrent aussi en ligne de compte. Ainsi, j'ai pu établir que certains des animaliers avec qui j'ai travaillé étaient plutôt zoocentristes alors que d'autres étaient biocentristes ou écocentristes; ils n'étaient donc pas enclins à pratiquer la bonne distanciation de la même façon avec toutes les espèces, indépendamment des circonstances où s'inscrit leur action. Qui plus est, à ces grandes catégories morales dans lesquelles ranger l'action des animaliers, il faut ajouter leurs préférences, donc hiérarchies affectives personnelles, qui font que certaines espèces ou même certains animaux (individus) peuvent se trouver exclus du plan éthique de l'animalier. C'est en devant arbitrer constamment entre ces deux logiques d'action que les animaliers procèdent ou non à l'ajustement du statut moral de l'animal, entre objet et Autre.

Contributions

L'apport principal de cette étude au domaine de recherche dans lequel j'évolue, situé à l'intersection du comportement organisationnel et de ce qu'il est convenu d'appeler l'éthique des affaires, est de proposer un ensemble constitué d'une approche théorique et d'une méthode pour raffiner notre compréhension de la résolution des conflits moraux intérieurs, phénomène crucial dans les études organisationnelles. Ici, le conflit moral que j'étudiais se résumait à la question : « Étant donné que, d'une part, je travaille dans une entreprise à la survie de laquelle j'ai décidé de contribuer en signant mon contrat de travail et que, d'autre part, je travaille dans cette entreprise pour prendre soin d'animaux parce que je les aime, vais-je traiter ces animaux comme de simples objets ou bien comme Autres? » La question toutefois ne se posait que rarement ainsi aux animaliers avec qui j'ai travaillé puisque — et c'est là le principal aspect prometteur de ce travail — je les ai observés en train de travailler à la résolution de cette question sans qu'elle passe nécessairement de leur conscience pratique à leur conscience discursive et sans qu'ils usent nécessairement de leur capacité de jugement moral pour la traiter. En portant mon regard sur la construction pratique du statut d'Autre en contexte marchand, je me suis résolument éloignée des discussions sur la moralité des gestes posés dans les organisations ou encore des études empiriques recueillant les discours, intentions et justifications de répondants sur des situations hypothétiques ou vécues et ne pouvant dès lors que constater et parfois mesurer l'écart souvent entre ce discours et les actions desdits répondants. Partir de l'observation des personnes en action, puis ajouter le discours avec les entrevues, c'est-à-dire en tentant d'accéder en priorité aux résultats du travail de la conscience pratique des personnes qui participaient à l'étude, me garantissait de considérer davantage de la personne qu'en m'en tenant aux propos discursifs de son choix. Cela m'aidait à intégrer dans mon travail les partages possibles de sa volonté et la synthèse en action de ces divisions pour pouvoir lui offrir de contempler cette synthèse et lui demander son avis — discursivement cette fois, lors de l'entrevue. Ainsi, je suivais Blondel (1993) et engageais la personne qui me faisait face à suivre le premier mouvement de ce cycle action/pensée dont Blondel écrit :

[...] que le progrès de l'action fait le progrès même de la pensée, comme le progrès même de la pensée conditionne et détermine le progrès de l'action : ainsi dans une roue qui avance en tournant, les rayons tantôt précèdent, tantôt dominent, tantôt suivent, tantôt subissent l'essieu; les uns reviennent en arrière pendant que les autres vont en avant; et ce mouvement régressif est une condition de la propulsion du système total, comme la réflexion intellectuelle est un moment du dynamisme général de la vie, moment à certains égards essentiel et dont on peut montrer qu'il est lié intelligiblement à la solution ou à l'explication de l'ensemble. — D'où, en étudiant l'action, je puis dire que, servant encore la cause de la pensée, j'ai tendu à rendre de plus en plus profondément *intelligible* ce qui n'est pas immédiatement et spécifiquement *intellectuel*.

(Blondel tel que cité par Lalande, 1993, p. 1231)

Limites

Je serai tentée de conclure ici et de reprendre la dernière phrase de Blondel à mon compte. Cela exige de ma part de souligner que l'étude que j'ai menée est perfectible à plusieurs égards. En premier lieu, la mise au point simultanée de concepts servant à l'investigation empirique (notamment la distanciation) et d'une grille d'observation adaptée à la fois à ces concepts et à la relation homme/animal (les éléments de la pratique définis comme non saillants que sont les regards, les gestes et les paroles) fait que je marchais en terrain neuf et découvert à plus d'un titre. Ainsi, le degré de nouveauté — dans le développement et l'opérationnalisation des concepts — dans une étude limitée aux dimensions d'un travail de doctorat a certainement réduit la richesse des résultats par rapport à ceux qu'aurait produits une enquête de terrain mieux dotée en ressources. De même, les relations entre éthique, émotions et culture n'ont pas été suffisamment approfondies même si la définition englobante que j'ai retenue pour l'action me permettait d'aller de l'avant de la sorte.

Le manque de cet éclaircissement théorique n'est pourtant pas le résultat d'une limitation aux écrits d'une seule tradition de pensée ou d'une seule discipline. Au contraire, les concepts que j'utilise ont été construits à partir de différentes sources telles que la philosophie morale — si tant est qu'une telle étiquette ait un sens pour désigner la vaste étendue des œuvres qu'on pourrait vouloir y associer — notamment l'existentialisme de Levinas et de Sartre¹⁵³, philosophie morale en ce qu'elle a fait de la question de l'Autre

¹⁵³ De l'existentialisme, E. Mounier (1962) rappelle, dans une introduction caustique, qu'il « représentait déjà le courant le plus riche et le plus abondant de la

l'une de ses questions principales (Mounier, 1962), la philosophie de l'action (Davidson et, si je dois le classer, Blondel), les philosophies environnementales (tous les auteurs mentionnés au chapitre premier), la sociologie (Boltanski et Thévenot, Giddens), l'ethnologie (Arluke et Sanders). À ceux qui conçoivent une thèse de doctorat comme une marche de confirmation d'étudiants prolongeant les pas de leurs pères/pairs, ma démarche théorique peut apparaître syncrétique. J'y ai vu, pour ma part, un exercice de « multiréférentialité, recherche des articulations à propos d'un problème donné, entre les théories et les pratiques pertinentes des sciences humaines et libre recours au patrimoine commun des grandes Écoles de pensée », ainsi que l'écrit Pagès pour le travail de son propre collectif de recherche, sans que cela me garantisse d'éviter « les deux écueils de l'éclectisme et du dogmatisme » (Pagès, *et al.*, 1992, p. 3).

Pistes

Ce travail appelle à présent à une expansion empirique ainsi qu'à la poursuite de l'entreprise théorique. Sur le plan empirique, un prolongement de la présente recherche consistera à mener une enquête dans le secteur de la santé où la question de la construction du statut d'Autre des malades se pose de façon particulièrement aiguë en période d'assainissement budgétaire. Les concepts développés dans le chapitre premier sont transposables à un tel contexte et cela offrira, de surcroît, la possibilité de systématiser davantage l'approche méthodologique proposée dans le chapitre trois. J'entrevois qu'un travail de cette ampleur nécessitera la mise sur pied d'une équipe. D'autres pistes de recherche existent dans l'étude de la relation homme/animal et les travaux d'Arluke¹⁵⁴ montrent la pertinence et la variété de ce qu'il est possible de faire.

Sur le plan théorique, au terme de la réflexion approfondie qui m'a été nécessaire pour écrire cette thèse, je constate avec plaisir et enthousiasme que mon questionnement de recherche est loin d'être épuisé. Le concept de vivance, par exemple, mérite un examen complémentaire afin de voir, à partir de résultats concrets, quels liens il entretient avec la

philosophie contemporaine en un temps où le grand talent de Jean-Paul Sartre s'intéressait à la confiture sous des aspects plus immédiats que ceux de la psychanalyse existentielle » (p. 8).

¹⁵⁴ Voir notamment Solot et Arluke (1997) et Frommer et Arluke (1999).

distanciation. La dialectique des logiques d'action, qui s'est fait jour à mes yeux durant le travail sur les données, doit maintenant donner lieu à une théorisation plus soutenue. Un tel travail serait en particulier nécessaire en vue de pouvoir étendre l'étude à d'autres domaines que celui de la relation patient-personnel soignant (personnel médical et paramédical), ainsi que je le propose ci-dessus. En ajoutant à ces concepts celui du passage de la conscience pratique à la conscience discursive, il me semble disposer des pierres d'assise d'un programme de recherche pour les années à venir. Dans ce programme, il sera passionnant de tenter d'intégrer davantage d'éléments tirés des progrès en sciences de la cognition, ce qu'a entrepris entre autres Dreyfus (1992), notamment de ce que plusieurs appellent l'inconscient cognitif.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- Agar, N. (2001), *Life's Intrinsic Value. Science, Ethics, and Nature*, New York, Columbia University Press.
- Arendt, H. (1966), *Eichmann à Jérusalem, rapport sur la banalité du mal*, Paris, Gallimard.
- Arendt, H. (1996), *Considérations morales*, Paris, Payot et Rivages.
- Arluke, A. et F. Hafferty (1996), « From Apprehension to Fascination with 'Dog Lab': The Use of Absolutions by Medical Students », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 25, n° 2, p. 201-225.
- Arluke, A. et C. R. Sanders (1996), *Regarding Animals*, Philadelphie, Temple University Press.
- Arz de Falco, A. et D. Müller (2002), *Les animaux inférieurs et les plantes ont-ils droit à notre respect? Réflexions éthiques sur la dignité de la créature*, Genève, Éditions Médecine & Hygiène.
- Barnoti, P. (1998), *Création et financement d'un programme d'inspection, et application des amendements « de la sécurité et du bien-être des animaux » (P-42) du ministère de l'Agriculture*, Montréal, SPCA.
- Berque, A. (1996), *Être humains sur la terre*, Paris, Gallimard, coll. Le débat.
- Blondel, M. (1993), *L'action (1893), essai d'une critique de la vie et d'une science de la pratique*, Paris, P.U.F., coll. Quadrige.
- Boltanski, L. et L. Thévenot (1991), *De la justification, Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, coll. nrf essais.
- Bonduelle, p. et H. Joublin (1995), *L'animal de compagnie*, Paris, P.U.F., coll. Que sais-je? n° 2998.
- Brook, A. (1993), « The Structure of Ethical Positions on the Environment » dans A. W. Cragg et D. Pearson, *Research Methods and Ethical Issues Associated with Resource Extraction and Resource Management in Forestry and Mining*, Toronto, York/Laurentian, p. 41-59.
- Budiansky, S. (1992), *The Covenant of the Wild, Why Animals Chose Domestication*, New York, William Morrow and Company.
- Budiansky, S. (1999), « The Truth About Dogs », *The Atlantic Monthly*, vol. 284, n° 1, p. 39-53.
- Burgat, F. (1995), *L'animal dans les pratiques de consommation*, Paris, P.U.F., coll. Que sais-je? n° 374.
- Burgat, F. (1997a), *Animal, mon prochain*, Paris, Odile Jacob.
- Burgat, F. (1997b), *La protection de l'animal*, Paris, P.U.F., coll. Que sais-je? n° 3147.
- Callicott, J. B. (1980), « Animal Liberation: A Triangular Affair », *Environmental Ethics*, vol. 2, n° 4, p. 311-338.
- Callicott, J. B. (1988), « Animal Liberation and Environmental Ethics Back Together Again », *Between the Species*, n° 4, p. 163-169.

- Callicott, J. B. (1989), *In Defense of the Land Ethic: Essays in Environmental Philosophy*, Albany, SUNY Press.
- Callicott, J. B. (1990), « The Case against Moral Pluralism », *Environmental Ethics*, vol. 12, n° été 1990, p. 99-124.
- Callicott, J. B. (1995), « Intrinsic Value in Nature: A Metaethical Analysis. Two Proofs for the Existence of Intrinsic Value », *The Electronic Journal of Analytic Philosophy*, n° 3.
- Castaneda, C. (1985), *L'herbe du diable et la petite fumée*, Paris, Union générale d'éditions, coll. 10/18.
- Chandernagor, F. (1981), *L'allée du roi, souvenirs de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, épouse du roi de France*, Paris, Julliard.
- Chapouthier, G. (1990), *Au bon vouloir de l'homme, l'animal*, Paris, Denoël.
- Chapouthier, G. (1992), *Les droits de l'animal*, Paris, P.U.F., coll. Que sais-je? n° 2670.
- Chapouthier, G. (1994), « Entre soucis écologiques et soucis zoophiles », *Éthique, la vie en question*, n° 13, p. 86-90.
- Crozier, M. et E. Friedberg (1981), *L'acteur et le système : les contraintes de l'action politique*, Paris, Le Seuil, coll. Points Politique.
- Davidson, D. (1969), « How Is Weakness of the Will Possible? » dans J. Feinberg (dir.), *Moral Concepts*, Londres, Oxford University Press.
- De Koninck, T. (1995), *De la dignité humaine*, Paris, P.U.F.
- Derry, R. (1989), « An Empirical Study of Moral Reasoning Among Managers », *Journal of Business Ethics*, vol. 8, p. 855-862.
- Desachy, F. (1997), *Les nouveaux animaux de compagnie*, Paris, De Vecchi.
- Descola, p. (1986), *La nature domestique, symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Desjardins, J. R. (1993), *Environmental Ethics, An Introduction to Environmental Philosophy*, Belmont, Wadsworth.
- Digard, J.-P. (1988), « Jalons pour une anthropologie de la domestication animale », *L'Homme*, vol. 28, n° 108, p. 27-58.
- Digard, J.-P. (1990), *L'homme et les animaux domestiques, anthropologie d'une passion*, Paris, Fayard, coll. Le temps des sciences.
- Dixon, B. A. (1996), « The Feminist Connection between Women and Animals », *Environmental Ethics*, vol. 18, n° 2, p. 181-194.
- Dixon, B. A. (2001), « Animal Emotions », *Ethics and the Environment*, vol. 6, n° 2, p. 22-29.
- Dolto, F. (1987), *Solitude*, Paris, Vertiges du Nord/Carrère.
- Douglas, M. (1971), *De la souillure : essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, F. Maspero.
- Dreyfus, H. (1992), « La portée philosophique du connexionnisme » dans D. Andler (dir.), *Introduction aux sciences cognitives*, Paris, Gallimard, p. 352-373.
- Dreyfus, H. L. (1990), *What is Moral Maturity? A Phenomenological Account of the Development of Ethical Expertise*, <<http://ist-socrates.berkeley.edu/~hdreyfus/html/papers.html>>, consulté en septembre 2003.
- Dreyfus, H. L. et S. E. Dreyfus (1990), « What is Morality? A Phenomenological Account of the Development of Ethical Expertise » dans D. Rasmussen (dir.), *Universalism*

- vs. *Communitarism. Contemporary Debates in Ethics*, Cambridge (MA), The MIT Press, p. 237-264.
- Everett, J. (2001), « Environmental Ethics, Animal Welfarism, and the Problem of Predation: A Bambi Lover's Respect for Nature », *Ethics and the Environment* vol. 6, n° 1, p. 42-67.
- Ferrater Mora, J. (1965), *Diccionario de filosofía*, II, Buenos Aires, Editorial Sudamericana.
- Ferry, L. et C. Germé (1994), *Des animaux et des hommes, anthologie des textes remarquables écrits sur le sujet du XV^e à nos jours*, Paris, Livre de poche, coll. Biblio essais.
- Folscheid, D. (1994), « Pour une philosophie de l'écologie », *Éthique, la vie en question*, n° 13, p. 7-34.
- Folscheid, D., B. Feuillet-Le Mintier et J.-F. Mattei (1997), *Philosophie, éthique et droit de la médecine*, Paris, P.U.F.
- Foulquié, p. (1992), *Dictionnaire de la langue philosophique*, 6^e éd., Paris, P.U.F.
- French, W. et D. Albright (1998), « Resolving a Moral Conflict Through Discourse », *Journal of Business Ethics*, vol. 17, p. 177-194.
- Frommer, S. S. et A. Arluke (1999), « Loving Them to Death: Blame-Displacing Strategies of Animal Shelter Workers and Surrenderers », *Society & Animals*, vol. 7, n° 1, <<http://www.psyeta.org/sa/sa7.1/frommer.html>>.
- Gaard, G. (1996), « Women, Animals, and Ecofeminist Critique », *Environmental Ethics*, vol. 18, n° 4, p. 439-441.
- Giddens, A. (1987), *La constitution de la société, Eléments de la théorie de la structuration*, Paris, P.U.F., coll. Sociologies.
- Goleman, D. (1995), *L'intelligence émotionnelle : comment transformer vos émotions en intelligence*, Paris, Robert Laffont.
- Gonseth, M.-O. (1987), « Les intimes, les consommables, les sauvages et les autres » dans J. Hainard et R. Kaehr (dir.), *Des animaux et des hommes*, Neuchâtel, Musée d'ethnographie, p. 13-51.
- Habermas, J. (1988), « Être résolument moderne (propos recueillis par Joël Roman et Étienne Tassin) », *Autrement*, n° 102, p. 23-29.
- Hargrove, E. C. (1989), *Foundations of Environmental Ethics*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- Hargrove, E. C. (1998), « After Twenty Years », *Environmental Ethics*, vol. 20, n° 4, p. 339-340.
- Haudricourt, A.-G. (1977), « Note d'ethnozoologie : le rôle des excréments dans la domestication animale », *L'Homme*, vol. 17, p. 125-126.
- Herpin, N. (1973), *Les sociologues américains et le siècle*, Paris, PUF, coll. SUP, n°32.
- Hettinger, N. (1994), « Valuing Predation in Rolston's Environmental Ethics: Bambi Lovers versus Tree Huggers », *Environmental Ethics*, vol. 16, n° 1, p. 3-20.
- INALF, *Trésor de la langue française informatisé*, site Web, <<http://atilf.inalf.fr/tlfv3.htm>>, consulté en septembre 2003.
- Jerphagnon, L. (1989), *Histoire de la pensée. Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Livre de poche et Tallandier.
- Jonas, H. (1992), *Le principe responsabilité*, Paris, Cerf.

- Katz, E. (1987), « Searching For Intrinsic Value: Pragmatism and Despair in Environmental Ethics », *Environmental Ethics*, vol. 9, n° automne 1987, p. 231-241.
- Kaufman, F. (1994), « Machines, Sentience, and the Scope of Morality », *Environmental Ethics*, vol. 16, n° printemps 1994, p. 57-70.
- Kohlberg, L. (1976), « Moral Stages and Moralization: The Cognitive-Developmental Approach » dans T. Lickona, *Moral Development and Behavior. Theory, Research, and Social Issues*, New York, Holt, Rinehart and Winston, p. 31-54.
- Kremer-Marietti, A. (1987), *L'éthique*, 2^e éd., Paris, P.U.F., coll. Que sais-je? n° 2383.
- Kuhn, T. S. (1983), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, coll. Champs, n°115.
- Lalande, A. (1993), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, 3^e éd., Paris, P.U.F., coll. Quadrige.
- Legault, G. (sous la dir.) (1998), *L'intervention, analyse et enjeux méthodologiques*, Sherbrooke, Éditions GGC.
- Le Roy Ladurie, E. (1985), *Montailloux, village occitan de 1294 à 1324*, Paris, Gallimard, coll. Folio Histoire.
- Leopold, A. (1995), *Almanach d'un comté des sables*, Paris, Aubier.
- Levinas, E. (1972), *Humanisme de l'autre homme*, Paris, Le livre de Poche/Fata Morgana.
- Levinas, E. (1974), *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, Paris, Le livre de poche/Kluwer Academic, coll. biblio essais.
- Levinas, E. (1982), *Ethique et infini, dialogues avec Philippe Nemo*, Paris, Fayard.
- Levinas, E. (1984), *Totalité et infini, essai sur l'extériorité*, 4^e éd., La Haye, Martinus Nijhoff.
- Levinas, E. (1991), *Entre nous, Essais sur le penser-à-l'autre*, Paris, Le livre de poche/Grasset.
- Mainguy, J. (1993), *La vie des animaux en milieu d'hébergement*, Montréal, Les Éditions Saint-Martin.
- Martin, K. (1999), *Le face à face. La relation éthique chez Levinas*, thèse de doctorat (Ph.D.) Faculté de philosophie, Québec, Université Laval.
- Mazurkewich, K. (1996), « Call of the wild: owning a tiger or a kinkajou is the new and dangerous status symbol », *This Magazine*, vol. 29, p. 22-25.
- Merleau-Ponty, M. (1956), *Les philosophes célèbres*, Paris, Mazenod.
- Moscovici, S. (1977), *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion, coll. Champs, n°10.
- Mounier, E. (1962), *Introduction aux existentialismes*, Paris, Gallimard, coll. Idées nrf.
- Mudrack, p. E. (2003), « The Untapped Relevance of Moral Development Theory in the Study of Business Ethics », *Journal of Business Ethics*, vol. 42, n° 3, p. 225.
- Naess, A. (1984), « A Defence of the Deep Ecology Movement », *Environmental Ethics*, vol. 6, n° automne, p. 265-270.
- Naess, A. et D. Rothenberg (1989), *Ecology, Community and Lifestyle: Outline of an Ecosophy*, Cambridge, Cambridge University Press.
- O'Neil, R. (2000), « Animal Liberation versus Environmentalism », *Environmental Ethics*, vol. 22, n° 2, p. 183-190.
- Ouderkirk, W. et J. Hill (2002), *Land, Value, Community: Callicott and Environmental Philosophy*, Albany, SUNY Press.

- Pagès, M. *et al.* (1992), *L'emprise de l'organisation*, 4^e éd., Paris, PUF.
- Patronek, G. et A. N. Rowan (1995), « Determining Dog and Cat Numbers and Population Dynamics », *Anthrozoös*, vol. 8, n° 4, p. 199-205.
- Peterson, A. L. (2001), *Being Human. Ethics, Environment, and Our Place in the World*, Berkeley, University of California Press.
- Pharo, p. (1992), *Phénoménologie du lien civil, sens et légitimité*, Paris, L'Harmattan.
- Plumwood, V. (2000), « Integrating Ethical Frameworks for Animals, Humans, and Nature: A Critical Feminist Eco-Socialist Analysis », *Ethics and the Environment*, vol. 5, n° 2, p. 285-322.
- Rabb, J. D. (1992), « From Triangles to Tripods: Polycentrism in Environmental Ethics », *Environmental Ethics*, vol. 14, n° 2, p. 177-183.
- Rasmussen, D. M. (1990), *Reading Habermas*, Cambridge, MA, Basil Blackwell.
- Regan, T. (1980), « Animal Rights, Human Wrongs », *Environmental Ethics*, vol. 2, n° été 1980, p. 99-120.
- Regan, T. (1983), *The Case for Animal Rights*, Berkeley, University of California Press.
- Regan, T. et P. Singer (1989), *Animal Rights and Human Obligations*, 2^e éd., Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- Reifenberg, p. (2000), « La logique de l'action humaine, les perspectives ouvertes par Maurice Blondel sur la Réalité comme fondement de la réflexion éthique » dans E. Tourpe (dir.), *Penser l'être de l'action. La métaphysique du « dernier » Blondel*, Louvain, Peeters, p. 317-332.
- Rolston, H. (1988), *Environmental Ethics: Duties To and Values In the Natural World*, Philadelphia, Temple University Press.
- Salleh, A. (2003), « Ecofeminism as Sociology », *Capitalism, Nature, Socialism*, vol. 14, n° 1, p. 61-74.
- Sanders, C. (1990), « The Animal 'Other': Self Definition, Social Identity and Companion Animals », *Advances in Consumer Research*, vol. 17, p. 662-668.
- Sartre, J.-P. (1943), *L'être et le néant, essai d'ontologie phénoménologique*, Édition corrigée avec index par Arlette Elkaïm-Sartre, Paris, Gallimard, coll. Tel.
- Sartre, J.-P. et B. Lévy (1991), *L'espoir maintenant, les entretiens de 1980*, Paris, Verdier.
- Semprún, J. (1994), *L'écriture ou la vie*, Paris, Gallimard.
- Serres, M. (1990), *Le contrat naturel*, Paris, François Bourin.
- Sessions, G. (1987), « The Deep Ecology Movement: A Review », *Environmental Review*, vol. 11, n° 2, p. 105-126.
- Sigaut, F. (1988), « Critique de la notion de domestication », *L'Homme*, vol. 28, n° 108, p. 59-71.
- Singer, P. (1985), *In Defence of Animals*, New York, Blackwell.
- Singer, P. (1990), *Animal Liberation*, 2^e éd., New York, New York Review of Books/Random House.
- Singer, P. (1995), « Animal Liberation » dans C. Pierce et D. VanDeVeer (dir.), *People, Penguins, and Plastic Trees*, Belmont (CA), Wadsworth Publishing Company, p. 51-59.
- Sneddon, A. (2001), « Does Philosophy of Action Rest on a Mistake? », *Metaphilosophy*, vol. 32, n° 5, p. 502-522.
- Solot, D. et A. Arluke (1997), « Learning the Scientist's Role », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 26, n° 1, p. 28-54.

- Stephens, p. (2003), « Land, Value, Community: Callicott and Environmental Philosophy », *Organization and Environment*, vol. 16, n° 2, p. 255-258.
- Taylor, A. (1996), « Animal Rights and Human Needs », *Environmental Ethics*, vol. 18, n° 3, p. 249-264.
- Taylor, P. W. W. (1981), « The Ethics of Respect for Nature », *Environmental Ethics*, vol. 3, n° automne 1981, p. 197-218.
- Tuan, Y.-F. (1984), *Dominance and Affection: The Making of Pets*, New Haven, Yale University Press.
- Virgoulay, R. (1992), *L'action de Maurice Blondel 1893, Relecture pour un centenaire*, Paris, Beauchesnes.
- Von Üxküll J. (1991), « Études des significations des milieux environnants », dans M. Flückiger et K. Klaue (dir.), *Textes de base en psychologie, la perception de l'environnement*, Lausanne, Delachaux Niestlé, p. 55-65.
- Warren, K. (1990), « The Power and the Promise of Ecological Feminism », *Environmental Ethics*, vol. 12, n° été 1990, p. 125-146.
- Wenz, P. S. (2001), *Environmental Ethics Today*, New York, Oxford University Press.
- Wunenburger, J.-J. (1993), *Questions d'éthique*, Paris, P.U.F., coll. Premier cycle.

ANNEXES

Annexe A

Qu'est-ce qu'un animal familier?

Les hommes, selon les temps et les cultures, se sont entourés de différentes sortes d'animaux, plus ou moins proches, plus ou moins utiles à accomplir des tâches particulières. De tous ces animaux, on peut dire qu'ils sont domestiques car attachés à la demeure de l'homme (*domus*). Cependant cette qualification ne suffit pas. S'agit-il d'animaux familiers? Les trouve-t-on exotiques? Sont-ils encore sauvages? Le sens de ces expressions, bien qu'il paraisse aller de soi, est ambigu. Je vais maintenant tenter d'éclairer par quelques définitions les différences qu'il convient d'introduire entre les états domestique, sauvage, exotique et familier de l'animal parce que ces nuances sont utiles à comprendre la situation des animaux de compagnie.

Dans un article visant à « [v]aincre la dispersion des recherches en sciences de l'homme sur les animaux domestiques », Digard (1988) offre un panorama critique des définitions de la domestication. Il faut, pour commencer, constater avec lui que la domestication de l'animal comme action de l'homme n'a pas suscité la formation d'un champ disciplinaire spécialisé en sciences de l'homme et du social et que les chercheurs qui s'y consacrent, car il en est tout de même, « travaillent le plus souvent isolément (même au sein de leurs propres laboratoires) et n'entretiennent entre eux que des liens de collaboration partiels et occasionnels » (Digard, 1988, p. 29). C'est pourtant en train de changer avec la création de l'International Society of Antro-Zoology (ISAZ) et la publication de la revue *Anthrozoös*. Nous devons ici faire exception de l'archéologie, dont les chercheurs nous offrent plutôt à voir la domestication comme un processus révolu, un acquis définitif de l'histoire de l'homme et de l'animal. Dans son article, Digard propose à la fois des bases pour la compréhension de ce qu'est la domestication comme processus et des bases pour développer sur ce thème un programme de recherche en anthropologie.

En premier lieu, Digard montre clairement quelques écueils des définitions traditionnelles de la domestication. Les zoologistes semblent tout particulièrement bien placés pour nous

enseigner ce qu'est la domesticité animale. Leur démarche consiste à établir la liste des espèces domestiquées, c'est-à-dire « qui se reproduisent en captivité et se distinguent des espèces sauvages de souche par un pool génétique et des caractères phénotypiques héréditaires, morphologiques et même comportementaux (éthogramme spécifique), résultant d'une sélection prolongée et délibérée de la part de l'homme » (Digard, 1988, p. 31). Le problème est que toutes les espèces domestiquées présentant les caractères distinctifs décrits ci-dessus n'ont pas un pendant sauvage. La question de la domestication ne peut donc être : qui sont les animaux domestiques? Le constat de Digard est que les définitions existantes sont toutes défailtantes.

Autre anthropologue français intéressé par la domestication animale, Sigaut s'accorde avec Digard sur le fait que les définitions traditionnelles de la domestication sont inappropriées. Les deux auteurs soutiennent qu'il y a une multitude de cas de figure correspondant à ce que nous assimilerions immédiatement à de la domestication sans que, après réflexion, la définition de cette dernière permette d'en rendre compte. Les deux auteurs divergent cependant quant à la réinterprétation qu'il convient de donner du phénomène domesticatoire. Pour Sigaut, la difficulté provient d'une certaine confusion. Il écrit :

J'ai l'impression, pour ma part, que la notion empirique de domestication confond des réalités différentes, qu'il faut démêler pour mettre fin à la confusion. Trois d'entre elles me paraissent maintenant [...] particulièrement évidentes : l'appropriation de l'animal, sa familiarisation avec l'homme et son utilisation.

(Sigaut, 1988, p. 60)

Pour Sigaut ces trois phénomènes ne coïncident pas nécessairement : il peut y avoir appropriation sans utilisation matérielle (il cite l'animal de compagnie) ou sans familiarité de l'homme et de l'animal (il cite le lapin dans les garennes, on peut aussi penser au gros gibier des pourvoiries). Il conclut que la notion de domestication paraît intuitive ou fondée sur l'expérience et, donc, présente une utilité apparente alors que, en fait, sa portée descriptive ou explicative est très limitée par rapport à la complexité du phénomène auquel elle se rapporte.

Tout en agréant la conclusion de Sigaut, Digard ne se satisfait pas de son analyse. Dans son ouvrage paru en 1990 (Digard, 1990), il propose de remplacer la notion de domestication non pas par une combinaison en proportions variables d'appropriation, de familiarisation et d'utilisation, mais par l'idée de système domesticatoire. Dans tout système domesticatoire, la domestication résulte d'une combinaison de facteurs. Les plus évidents d'entre eux sont « les caractères biologiques et biogéographiques de l'espèce élevée et le milieu techno-économique de l'éleveur » (Leroi-Gourhan tel que cité par Digard, 1990, p. 177). Mais il faut en compter d'autres qui, pour paraître parfois moins manifestes, n'en sont pas moins déterminants. Ainsi, Digard de conclure :

À chaque situation concrète correspond un système domesticatoire particulier, qui se compose de tout ce que l'homme investit dans la production et l'utilisation d'animaux : en action technique, en organisation sociale, en pensée (consciente ou inconsciente), en représentations, *etc.* Ainsi, on ne comprend le pottock qu'après l'avoir replacé dans son système domesticatoire. Et si le pottock, le postier breton et le « pur-sang » anglais sont si différents, c'est parce que chacun relève d'un système domesticatoire particulier. Il importe peu à l'ethnologue de savoir si l'un des trois est plus ou moins 'domestique' que les autres. Il lui suffit de constater qu'ils sont différents. À partir de là, il pourra chercher ce que les Basques, les Bretons et les Anglais ont pu faire et penser pour qu'il en soit ainsi.

(Digard, 1990, p. 179)

Voici qui nous éclaire, sans vraiment le faire d'ailleurs, sur ce qu'est un animal domestique.

Évidemment, force est de constater que, pour intéressante qu'elle soit, la définition de Digard laisse entièrement de côté la part de l'animal dans la domestication. Il présente la domestication non d'un point de vue anthropologique mais plutôt anthropocentriste, comme si elle n'était que le fruit d'une action à sens unique, celle de l'homme. Que l'animal ait sa part à jouer dans sa propre domestication est l'opinion exposée par Budiansky (1992). Selon lui, en ne faisant reposer la domestication que sur les épaules humaines on se heurte à deux problèmes insolubles. Le premier est le taux d'échec que les humains ont connu au cours de l'histoire en tentant de domestiquer diverses espèces : seul un petit nombre d'espèces ont subsisté aux côtés de l'homme comme domestiques. Le

second problèmes réside dans le fait que les espèces durablement domestiquées ne présentaient pas au départ de l'évolution les caractères qui l'auraient rendue domesticable ou intéressante à vouloir domestiquer, tels que la docilité ou des facilités à se reproduire; c'est davantage au cours de l'histoire commune de ces espèces et de l'homme qu'elles ont acquis ces caractères. « This paradox is the crux of the entire, counterintuitive line of evidence that argues for domestication as an evolutionary, rather than a human, invention. » (Budiansky, 1992, p. 25-26). Exposant de nombreux résultats de recherche, Budiansky affirme « Many animals have found it in their interest to associate with humans » (p. 43). La domestication serait donc une forme de coopération interspécifique où l'initiateur de la relation n'est pas toujours clairement l'homme. Ainsi, les recherches récentes sur la domestication du chien tendent à montrer que ce sont peut-être les chiens qui ont colonisé le territoire humain, y occupant avec le temps la place que les hommes finissent par leur accorder (voir Budiansky, 1992). Cela, pour Budiansky, ne diminue pas l'importance de l'action humaine consciente et délibérée dans la domestication mais la ramène en tout cas au rang de mode d'intervention privilégié qui est celui de l'espèce humaine. Cela la met également en perspective avec des intérêts qui n'étaient pas ceux des seuls humains. Les exemples abondent de l'intérêt mutuel pour l'homme et l'animal de leur rapprochement.

Il semble donc qu'il faille réintroduire dans le concept de domestication la capacité animale d'entrer en relation de domestication et d'y entrer différemment selon l'espèce, la variété ou la race. Un exemple instructif et qui ne manque pas de comique à cet égard est sans doute celui de la blatte. Quoi de plus domestique qu'une blatte? La seule différence majeure entre le système domesticatoire homme-ver à soie et le système domesticatoire homme-blatte est que, dans le second, nous ne sommes pas les initiateurs d'une relation dont nous nous passerions volontiers.

Malgré ce recadrage, le flou demeure à la frontière entre état sauvage et état domestique. Le même problème se pose autour de la définition de l'animal familier ou de compagnie : il s'agit d'une catégorie aussi floue et mouvante. L'exploration que j'en fais ici repose sur l'extension des principes dégagés pour le statut domestique car aucun travail sur la familiarité semblable à celui de Digard, de Sigaut ou de Budiansky sur la domesticité

n'existe à ma connaissance. Plus encore que le statut d'animal domestique, le statut d'animal de compagnie ou familier est tenu pour acquis. Pourtant il n'est pas davantage possible de déterminer ces catégories en inventoriant les espèces qui les constitueraient qu'il n'est possible de le faire pour les animaux domestiques. Loin de pouvoir énumérer quels sont ces animaux, on ne peut que chercher à comprendre les processus, dans leurs composantes multiples et complexes, qui produisent des relations de compagnie ou de familiarité entre l'homme et l'animal.

Il me faut immédiatement éclairer la synonymie entre compagnie et familiarité. Elle est courante et les termes sont généralement interchangeables. Être compagnon suppose en effet une proximité, une familiarité qui s'illustre notamment dans le jeu. Mais, dans ce cas, comme précédemment pour la domestication, la définition de la familiarité et du compagnonnage animal n'épuise pas tous les cas que l'on peut rapporter. Comment caractériser, en effet, la familiarité des reptiles domestiques avec leur maître? Elle est pourtant réelle puisqu'ils se laissent nourrir par l'homme. Qui peut dire si, dans un tel cas, le compagnonnage fait défaut? La question doit-elle être réglée sur une base spécifique ou individuelle? Si l'on se place du point de vue du propriétaire de l'animal, le « maître », c'est vraisemblablement dans l'examen au cas par cas des interactions entre maître et animal que l'on peut déterminer le degré de compagnonnage. Il reste à savoir comment l'animal doit réagir à l'investissement affectif de son maître pour que l'on puisse parler de compagnonnage, notion qui contient celles de partage et de réciprocité. Si tel propriétaire parle à son serpent, lequel reste immobile dans son vivarium, ce manque de manifestation de la part du reptile obère-t-il l'idée du compagnonnage? Certains animaux présents dans nos maisons sont difficiles à approcher pour des raisons physiques. Par exemple, les poissons d'aquarium évoluent dans un milieu physique différent du nôtre; l'eau et la vitre de l'aquarium constituent des obstacles à l'interaction tactile. Tous ces animaux n'en composent pas moins le paysage domestique familier de leur maître. C'est sur cette base que je retiendrai la synonymie entre animal familier et animal de compagnie.

L'animal dit exotique, sous-catégorie de l'animal familier, offre un magnifique exemple de la limite des définitions par liste. Il y a aujourd'hui de plus en plus de variété dans les espèces que les hommes choisissent pour compagnon. Par exemple, un animal est

actuellement en vogue que l'on n'imaginait pas dans nos salons il y a quelques années : le cochon, notamment le cochon vietnamien miniature (*pot belly*). Un scorpion, qu'on dirait volontiers exotique, est-il un animal de compagnie? Les définitions officielles, celles d'Environnement Canada par exemple ou du ministère québécois des Ressources naturelles et de la faune, posent qu'est exotique tout animal non indigène sur le territoire de leur juridiction. Cette définition ne tient aucun compte des liens qu'on peut faire entre exotisme de l'animal et familiarité, alors que ce qui est exotique ne renvoie pas seulement à la non-indigénéité mais peut également être dépaysant et s'apparenter à l'imaginaire du voyage. L'animal exotique est un souvenir, la réminiscence d'un ailleurs où tout le monde ne peut se rendre. En effet, l'animal exotique de compagnie est un élément de différenciation du style de vie (Mazurkewich, 1996). Si l'animal exotique n'est pas l'animal de tout le monde, il est tout de même bien l'animal de compagnie de certains. Il peut donc y avoir un lien entre exotisme et compagnonnage et donc, a fortiori, entre exotisme et domesticité. Or les définitions gouvernementales ne renvoient qu'à la territorialité ou à la dimension spatiale de l'exotisme. Il est sans doute plus intéressant de faire appel, comme les auteurs français, à la dimension temporelle. Ces derniers proposent de parler de nouveaux animaux de compagnie (NAC) plutôt que d'animaux exotiques (Bonduelle et Joubin, 1995; Desachy, 1997). Cette catégorie qui ne se définit pas, elle non plus, par l'inventaire des espèces qu'elle contient, est vouée à évoluer. Ceux qui étaient des NAC hier ne le seront plus demain mais d'autres prendront certainement leur place. Les NAC peuvent de plus provenir de l'étranger ou naître dans le pays ou la province où ils sont achetés.

Malgré la diversité des animaux que l'on peut dire de compagnie et leur plus ou moins grand exotisme ou étrangeté, ce sont tous des animaux domestiques. Tous les animaux domestiques, en revanche, ne sont pas de compagnie : il n'y a pas synonymie entre compagnie et domesticité mais inclusion de la première dans la seconde. Dans ce document, j'utilise de façon interchangeable les expressions « animaux de compagnie » ou « animaux familiers ». En revanche, il doit être clair, au terme de cette section, qu'« animaux domestiques », qui est pourtant une expression commune, ne suffit pas pour les animaux dont il est question ici. Pour les mêmes raisons, je rejette l'expression « animaux exotiques ». Mieux fondée est l'appellation NAC qui traduit bien que c'est pour

leur nouveauté comme animaux de compagnie que certaines espèces doivent d'étonner et qui rappelle du même coup le caractère transitoire de ce statut.

Bibliographie

- Bonduelle, P. et Joublin, H. (1995), *L'animal de compagnie*, Paris, P.U.F., coll. Que sais-je? n° 2998.
- Budiansky, S. (1992), *The Covenant of the Wild, Why Animals Chose Domestication*, New York, William Morrow and Company.
- Desachy, F. (1997), *Les nouveaux animaux de compagnie*, Paris, De Vecchi.
- Digard, J.-P. (1988), « Jalons pour une anthropologie de la domestication animale », *L'Homme*, vol. 28, n° 108, p. 27-58.
- Digard, J.-P. (1990), *L'homme et les animaux domestiques, anthropologie d'une passion*, Paris, Fayard, coll. Le temps des sciences.
- Mazurkewich, K. (1996), « Call of the wild: owning a tiger or a kinkajou is the new and dangerous status symbol », *This Magazine*, vol. 29, p. 22-25.
- Sigaut, F. (1988), « Critique de la notion de domestication », *L'Homme*, vol. 28, n° 108, p. 59-71.

Annexe B

Formulaires d'entente

No. d'identification _____

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Analyse des pratiques des animaliers dans le commerce des animaux de compagnie

Je, soussigné(e) _____ (en lettres moulées) **consens librement** à ce que Marie-France Lebouc, étudiante-chercheuse de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval, m'accompagne dans mon travail pour procéder à des observations et pour s'entretenir avec moi dans le cadre de sa recherche. Je comprends que l'objectif de cette période d'observation et d'entretiens est de parvenir à mieux connaître ce qu'est le métier d'animalier¹⁵⁵ et, de façon générale, comment il reflète ce que pourrait devenir le comportement des gens à l'égard des animaux dans plusieurs années.

Il est entendu que les informations que je donnerai et les observations réalisées tout au long du processus sont **confidentielles** et que l'anonymat sera respecté. Toute information contenant mon nom, ou celui de l'entreprise qui m'emploie, sera protégée selon les normes de la Loi de la Commission d'accès à l'information. Seul un numéro d'identification apparaîtra dans les divers documents de travail de la chercheuse. Seule la chercheuse aura accès à la liste des noms des personnes participant à la recherche et aux numéros d'identification. Ni mon nom ni celui de l'entreprise qui m'emploie ne figureront dans le rapport diffusant les résultats de cette recherche ou dans les autres formes de communication de ces résultats.

¹⁵⁵ *Il s'agit des personnes dont le métier est de prendre soin des animaux, et qui, de ce fait, se trouvent directement à leur contact durant leur travail, qu'elles aient ou non suivi une formation de technicien(ne) animalier(ère).*

Je ne retire aucun bénéfice personnel en participant à cette recherche. Ma contribution sera de permettre à la chercheuse d'analyser les pratiques des animaliers dans le commerce des animaux de compagnie.

Au cours de ma collaboration à la recherche, je pourrai, par moments, si je le juge nécessaire, refuser de participer à certaines des démarches de la chercheuse sans que cela me cause d'inconvénients.

signature

date

ENGAGEMENT MUTUEL

Les représentants de _____, ci-dessous l'entreprise, ainsi que Marie-France Lebouc, étudiante-chercheuse au programme de doctorat de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval, ci-dessous la chercheuse, s'entendent pour collaborer à la réalisation d'une recherche sur les pratiques des animaliers (entendus ici comme les personnes dont le métier est de prendre soin des animaux et qui, de ce fait, se trouvent directement à leur contact durant leur travail) dans le commerce des animaux de compagnie.

Les parties conviennent de ce qui suit.

1- BUTS DE LA RECHERCHE

Les buts de la recherche sont les suivants.

D'une part, la chercheuse vise à mettre au jour et à mieux connaître le métier d'animalier, forme d'activité méconnue par le public et par les chercheurs qui étudient les métiers.

D'autre part, certains indices permettent de penser que, en Occident, la façon dont les gens traitent la nature en général et les animaux en particulier est en train de changer. Or, dans les animaleries, les animaliers sont en position d'influence; ils détiennent certaines clés du changement de la manière dont les gens considèrent et traitent les animaux de compagnie. La chercheuse vise donc également à étudier les animaliers afin de comprendre ce que pourrait devenir le comportement du public dans plusieurs années.

2- NATURE DU TRAVAIL DE RECHERCHE À EFFECTUER

La chercheuse fera de l'observation au sein de l'entreprise pendant approximativement trois semaines à raison de quatre ou cinq jours par semaine.

La chercheuse accompagnera quotidiennement une des personnes qui travaille dans l'entreprise tout au long de sa journée de travail. Elle fera de même avec plusieurs personnes aux fonctions et responsabilités diverses.

La chercheuse conduira aussi des entrevues autant avec les animaliers qu'avec les personnes avec qui ils interagissent de façon régulière (autres employés, propriétaire-dirigeant, *etc.*) Au cours de ces entrevues, différents thèmes seront abordés : le parcours de la personne dans le marché de l'emploi, ses rôles, fonctions et activités dans l'entreprise, l'importance de l'animal dans ce travail et pour l'entreprise. Les entrevues permettront de recueillir les différents points de vue, perceptions, idées et sentiments qu'entretiennent les personnes rencontrées à l'égard de la relation avec les animaux. Pour faciliter le travail de la chercheuse, les entrevues seront enregistrées avec l'accord des personnes rencontrées.

La chercheuse procédera aussi à la collecte de sources documentaires diverses afin de mieux cerner le contexte industriel et commercial du secteur étudié ainsi que la situation particulière de l'entreprise. Voici, à titre d'exemples, une liste de documents qu'elle pourrait consulter avec l'accord de la direction de l'entreprise : rapports gouvernementaux, statistiques, revues spécialisées, notes de services, descriptions de tâches, compte-rendu de réunions, rapports d'inspection, directives, procédures, et autres s'il y a lieu.

Les observations et les entrevues se feront dans le plus grand respect des contraintes de l'entreprise et des personnes.

3- RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ ET DE L'ANONYMAT

Si la direction de l'entreprise le désire, la chercheuse s'engage à taire le nom de l'entreprise et à désigner celle-ci de manière à ce qu'elle ne puisse être identifiée lors de toute diffusion des résultats de la recherche (ex. : thèse de doctorat, documents de travail, colloques, cours, publications, *etc.*)

La chercheuse s'engage de plus à taire le nom des personnes impliquées dans la collecte d'information. Le *verbatim* des entrevues ne sera diffusé d'aucune façon ni remis à qui que ce soit. La chercheuse se réserve le droit, dans le respect de l'anonymat, de reproduire dans le rapport final de la recherche (et les autres formes de diffusion telles que celles mentionnées ci-dessus) quelques citations ainsi obtenues sans identifier ni le nom de la personne citée, ni celui de l'entreprise qui l'emploie.

La chercheuse garantit que cette recherche répond aux normes de déontologie de la Politique d'intégrité scientifique de l'Université Laval et du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), qui subventionne la présente recherche.

4- PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les rapports et autres écrits produits à partir de cette recherche sont la propriété exclusive de la chercheuse. Toutefois :

- La chercheuse s'engage à déposer auprès de la direction de l'entreprise une copie des écrits qui résulteront de cette recherche. De plus, elle rédigera un document destiné aux membres de l'entreprise qui auront collaboré à la recherche.
- La chercheuse accorde à l'entreprise une licence non exclusive, mais libre de toute redevance, l'autorisant à reproduire, diffuser et traduire tout rapport de recherche déposé en vertu de la présente entente, dans la mesure où le nom de l'auteure apparaît en bonne et due forme.

5- CONTRIBUTION DE L'ENTREPRISE

Aucune contribution financière n'est exigée de l'entreprise. Sa contribution sera de permettre à la chercheuse de circuler librement dans l'entreprise, de lui donner accès à la documentation pertinente et de faciliter la possibilité de tenir des entrevues.

6- DIVERS

La chercheuse s'engage à respecter les politiques, directives et règles de l'entreprise.

Les personnes contactées pendant la recherche sont libres de signer ou non le formulaire de consentement personnel. La chercheuse s'engage à respecter la décision d'une personne qui souhaiterait ne pas faire partie de la recherche.

Les parties ont pris connaissance de cet engagement mutuel et déclarent qu'elles consentent à ce que la chercheuse procède selon les modalités présentées dans ce document. En tout temps, l'une ou l'autre des parties peut mettre fin à cet engagement par écrit sans que cela cause de préjudice. Les engagements de propriété intellectuelle, de confidentialité et d'anonymat survivront le cas échéant.

Les parties ont signé cet engagement mutuel le

_____, pour l'entreprise _____,

date nom signature

_____, Marie-France Lebouc, _____.
date signature